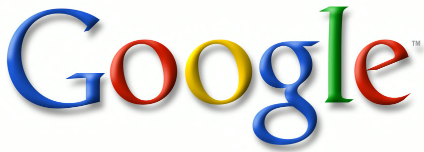
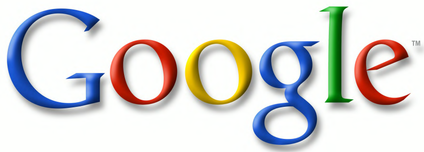
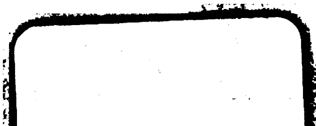










LE CHEVALIER DORAT ET LES POÈTES LÉGERS AU XVIIIe SIÈCLE

PAR

GUSTAVE DESNOIRESTERRES

OUVRAGE ORNÉ DES PORTRAITS
du chevalier DORAT, de la comtesse FANNY de BEAUHARNAIS
et de DORAT-CUBIÈRES



PARIS
LIBRAIRIE ACADÉMIQUE DIDIER
PERRIN ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS
35, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, 35

LE
CHEVALIER DORAT

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

VOLTAIRE ET LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE AU XVIIIe SIÈCLE

(Ouvrage couronné par l'Académie française.)

8 volumes in-18........................... 32 fr.

1re série. — La Jeunesse de Voltaire. 1 vol. in-18............ 4 fr. »
2e série. — Voltaire au chateau de Cirey. 1 vol. in-18........ 4 fr. »
3e série. — Voltaire a la Cour. 1 vol. in-18.................. 4 fr. »
4e série. — Voltaire et Frédéric. 1 vol. in-18................ 4 fr. »
5e série. — Voltaire aux Délices. 1 vol. in-18................ 4 fr. »
6e série. — Voltaire et J.-J. Rousseau. 1 vol. in-18........... 4 fr. »
7e série. — Voltaire et Genève. 1 vol. in-18................... 4 fr. »
8e série. — Voltaire, son retour et sa mort. 1 vol. in-18..... 4 fr. »

ICONOGRAPHIE VOLTAIRIENE

Histoire et description de ce qui a été publié sur Voltaire par l'art contemporain. 1879. 1 vol. in-4e enrichi de 25 estampes................. 25 fr.

LA MUSIQUE FRANÇAISE AU XVIIIe SIÈCLE

GLUCK ET PICCINI

1774-1800

1 vol. in-8e. — Prix....... 7 fr. 50

Même ouvrage, 2e édition. 1875. — 1 vol. in-12.............. 3 fr. 50

GRIMOD DE LA REYNIÈRE ET SON GROUPE

d'après des documents entièrement inédits. 1877.

1 vol. in-12.. 4 fr. »

LA COMÉDIE SATIRIQUE au xviiie siècle. Histoire de la Société française par l'allusion, la personnalité et la satire au théâtre. — Louis XV. Louis XVI. La Révolution. 1 vol. in-8. Prix................. 7 fr. 50
Quelques exemplaires numérotés sur papier de Hollande........... 15 fr. »

LES COURS GALANTES, études historiques sur la dernière moitié du règne de Louis XIV. — Dentu. 1860-1864. 4 vol. in-12.

ÉPICURIENS ET LETTRÉS, xviie et xviiie siècles. — Charpentier, 1879. 1 vol. in-12.


Peintre heureux des plaisirs sa verve est dans son cœur,
Il vole en se jouant au temple de mémoire;
Les Graces et Thalie ont le soin de sa gloire,
L'Amour et l'Amitié celui de son bonheur.

LE

CHEVALIER DORAT

ET

LES POÈTES LÉGERS

AU XVIIIe SIÈCLE

PAR

GUSTAVE DESNOIRESTERRES

OUVRAGE ORNÉ DES PORTRAITS

du chevalier DORAT, de la comtesse FANNY de BEAUHARNAIS et de DORAT-CUBIÈRES



PARIS

LIBRAIRIE ACADÉMIQUE DIDIER

PERRIN ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS

35, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, 35

1887

PRÉFACE

La société du dix-huitième siècle est un composé de mille petits mondes ayant chacun leur physionomie propre, qu'un historien ne saurait dédaigner, sous peine de ne point saisir ces nuances si fines qui différencient tel ou tel groupe. Le salon de madame Geoffrin n'est pas le salon du baron d'Holbach, quoique formé des mêmes éléments; et c'est le piquant et l'attrait, que cette diversité de ton, d'attitude, dans la conversation et le développement des idées, s'opérant en un clin d'œil chez ces concertistes, sans qu'ils le cherchent, peut-être sans qu'ils s'en doutent. Dorat sera un autre Dorat chez madame Necker que chez madame de Cassini, quoique les académiciens, les

savants se mêlassent également, chez cette dernière, aux gens du monde et au monde des affaires et de la politique.

Pour cette fois, il s'agira moins de la vie des salons que de la vie extérieure, de la vie de garçon, dirons-nous, de ce Paris si expansif, si remuant, si désireux d'afficher comme des mérites ses infirmités et ses vices. Dorat est une des personnalités les plus répandues, les plus en vue, les plus recherchées et fêtées. C'est un honnête homme, qui a des chevaux, un train de maison, qui reçoit ses amis, et avec lequel les relations sont charmantes; c'est encore un poète de ruelles, que ses succès comme ses petits vers ont mis fort à la mode, et ce ne sera ni sans agrément ni sans profit que nous l'accompagnerons à la Comédie et à l'Académie royale de musique. Nous n'aurons pas, et pour cause, à son grand regret, à prendre avec lui le chemin de cette autre Académie plus sérieuse, qui, jusqu'à la fin, fuira devant lui comme un mirage.

Quoique « poésie légère » ne doive pas s'entendre dans le sens équivoque et mal famé qu'on lui prête communément, les tenants du genre, à cette époque du moins, sont,

avant tout, des Anacréontiques et des Épicuriens chantant le vin, l'amour, leurs maîtresses, réelles ou imaginaires ; car ils en ont des deux sortes, à commencer par Dorat, qui, dans de prétendus aveux, hésitera et se trompera sur le chiffre de ses victimes. Nous avons voulu, malgré l'apparence, écrire un livre sérieux, qui reflétât sincèrement ces mœurs dont on ne saurait trop stigmatiser les excès et les désordres, si l'expiation n'avait pas plus tard lavé dans le sang toutes les fautes et toutes les souillures.

Ajoutons, pour qu'il n'y ait pas de malentendu, qu'il n'est et ne peut être question ici que de la seconde moitié du dix-huitième siècle, puisque les premiers vers du chevalier qu'on connaisse datent de 1758, et qu'en conséquence toute la pléiade des poètes de la Régence et d'une certaine partie du règne de Louis XV ne saurait figurer dans cette étude sans anachronisme. Nous convenons qu'il est un reproche, en apparence plus fondé, qu'on pourrait nous adresser. Nous n'avons pas eu la prétention d'évoquer cette bande formidable des fils d'Apollon, qui lassa son époque de ses élégies et de ses

madrigaux, de 1750 à 1800. Notre cadre ne devait pas avoir cette étendue, et ce seront uniquement les émules et les élèves du chevalier qui passeront sous nos yeux et représenteront, non sans quelque éclat, cette petite école de Dorat. L'école de Dorat! Nous avouons que le respect humain nous a retenu et que, tout en regrettant une appellation qui définissait mieux notre travail, nous nous sommes résigné à être moins explicite. On affecta, dès le début, de ne rechercher les œuvres du poète que pour les estampes mignonnes d'Eisen et de Marillier ; et ce qui n'était qu'une malice de confrères dépités, le temps, la tradition l'ont métamorphosé en un arrêt sans appel et sur lequel il n'y a point à revenir. Qu'on nous pardonne d'être d'un avis un peu différent. Nous nous bornerons à dire que si les vingt volumes de ses œuvres sont de nature à rebuter, il se rencontre, çà et là, et plus souvent qu'on ne se l'imaginerait, bien de la verve, de l'esprit français, du naturel (nous entendons de la sincérité), de l'élégance, une plaisanterie aimable et piquante, qu'un persifflage à outrance ne vient que trop

souvent gâter. Nous le concédera-t-on?

L'histoire de Dorat porte son enseignement, l'on s'y intéresse et pour lui et à cause des incidents curieux et caractéristiques qui y abondent. Mais s'il est la figure principale, s'il est le chef (le chef de son école), nous n'avons pas perdu de vue qu'il s'agissait de tout un groupe, et, naturellement, l'existence mouvementée de ses amis et rivaux trouvera sa place ici. Colardeau, le tendre et mélancolique Colardeau, le marquis de Pezay, dont la vie fut un beau rêve qui finit mal, Bonnard, Bertin, Évariste Parny se succèderont dans cette revue de portraits où les ennemis ne laisseront pas de se glisser : La Harpe, Palissot, Lebrun-Pindare, Linguet. N'oublions pas l'Égérie de Dorat, la Sapho de ce milieu aimable et galant, la comtesse de Beauharnais, figure séduisante en dépit de quelques petits ridicules relevés impitoyablement par la haine et l'envie. Puis ces chants joyeux, ces longs éclats de rire seront couverts, et bientôt étouffés, par l'effroyable tempête que ne prévoyaient ni ceux qui, après avoir rimé des madrigaux aux belles dames et des épîtres aux princesses, tâcheront de se

faire oublier, ni ceux qui, comme Cubières, jetteront de la boue aux objets de leurs plates adulations. Nous aurons à traverser ces époques, et nous assisterons à de lamentables palinodies. Ce sera le châtiment d'un siècle qui avait abusé de tout, tout raillé, qui avait joué avec le feu, provoqué témérairement la foudre dont les grondements et les éclairs avaient échappé à ces sourds et à ces aveugles. Mais Dorat, âme droite et chevaleresque, fort heureusement ne verra rien de ces ignominies. Il mourait dix ans trop tôt, sans soupçonner ce que deviendrait ce fils d'adoption auquel il adressait ses derniers vers, et qui déshonorera son amitié et jusqu'à son nom, dont il s'était emparé.

Quant à l'arrangement et à la disposition de ce livre, est-il besoin d'ajouter que nous nous sommes efforcé de le rendre le moins indigne de la faveur de ceux qui voudront bien nous lire. L'on nous saura quelque gré, nous l'espérons, des documents de toute nature rassemblés non sans peine, inédits pour une grande part, et tous d'un intérêt réel, comme on en pourra juger. *Le Chevalier Dorat et les poètes légers au dix-huitième siècle*

viennent se joindre à nos précédentes études et leur apporter, parfois, des détails nouveaux qui les éclairent et les complètent. Ainsi Voltaire se fera de fête là comme ailleurs, et viendra se mêler au débat ; ce qui est strictement son droit, à titre de « général des poètes légers » dont Dorat n'était qu'un soldat servant sous sa bannière, ainsi qu'il le proclame avec une parfaite bonne grâce. Mais en voici assez pour écarter toute équivoque, et pour que les lecteurs qui sont au fait de nos travaux abordent et accueillent ce dernier venu sans trop de prévention et de défiance.

Hérils 26 septembre 1886.

LE CHEVALIER DORAT

ET

LES POÈTES LÉGERS AU XVIIIe SIÈCLE

I

POÈTE ET MOUSQUETAIRE. — VOGUE DES HÉROÏDES.
ZULIKA. — MADEMOISELLE DUBOIS. — GAZETTES RIMÉES.

D'une ancienne famille de robe, les Dorat s'étaient fixés à Paris, où on les trouve exerçant des charges de judicature et de finances, bien posés, vivant honorablement et noblement, comptant à leur actif trois cents ans de noblesse prouvée[1] : « il était gentilhomme, et tenait beaucoup à ce qu'on le sût », dit le comte de Tilly, qui nous donnera sur lui plus d'un détail[2]. Le

1. « Les Dorat, originaires de l'Auvergne, étoient très anciens et très connus dans cette province, dès le XIIIe siècle. » *Gallia Christiana* (1720), t. II, 278.
2. Le comte de Tilly, *Mémoires* (Paris, 1828), t. I, p. 93. 94. Les armes des Dorat étaient trois croix d'or ancrées, sur fond de gueules.

lettré du XVIe siècle et le poète du XVIIIe, d'origine limousine tous les deux, ont-ils une souche commune? A entendre le chevalier de Cubières, il n'en serait rien, et l'analogie de noms et de race ne serait qu'un leurre. C'eût été le sentiment de Dorat : « il nous a dit bien des fois que cela n'étoit point; personne à cet égard n'étoit plus croyable que lui-même [1] ». Cubières, en aucun cas, n'est une autorité bien sérieuse. Il est vrai qu'ici l'on ne voit point quel intérêt il pourrait avoir à nier une parenté, dont son ami n'avait qu'à s'honorer. Quoi qu'il en soit, les témoignages les moins récusables concordent à affirmer la parenté. Laissons de côté les articles du *Journal encyclopédique*, du *Mercure*, du *Nécrologe*, auxquels la mort du poète donnait lieu en 1780. Le Dictionnaire de Moreri nous fournit les preuves les plus concluantes; une généalogie sans lacunes et devant laquelle il n'y a qu'à s'incliner. Quant au principal intéressé, que l'on fait protester d'une façon presque offensante pour le vieux professeur du Collège de France, il est difficile qu'il ignorât à ce point des choses qui n'étaient, à ses yeux, rien moins qu'insignifiantes; et, en absence d'autres rappels, il eût été suffisamment averti par ces paroles de l'abbé de Vitrac, l'auteur d'un *Éloge de Jean Dorat*, qui lui disait dans la dédicace

1. *Eloge de Dorat* (Paris, 1781), p. 5.

en tête de l'ouvrage : « Un discours consacré à la gloire d'un homme de lettres que vous comptez parmi vos aïeux, et dont vous honorez le nom, devoit paraître sous vos auspices [1]. » En somme, tout cela importe peu, et ne pouvait importer qu'à Dorat.

Claude-Joseph Dorat, conseiller du roi, auditeur des Comptes, fils de Joseph, chevalier, seigneur de la Barre, demeurait quai Malaquais, sur la paroisse Saint-Sulpice, où il se mariait, en août 1731, avec la fille d'un avocat au Parlement, Jeanne Fournel de la Roche, veuve déjà d'un auditeur à la même Chambre [2]. Circonstance bizarre : à la même église, pareille année (il serait curieux que ce fût le même jour), un oncle, avec lequel il demeurait, ci-devant prieur de Notre-Dame de Cerqueux et de Saint-Laurent de Bourbonne, depuis marié en premières noces, en septembre 1704, récidivait, à l'âge de soixante-dix-huit ans, sans que ce regain de jeunesse dût fort effrayer, du moins au point de vue de la descendance [3]. Le premier gage de l'union de son neveu avec Jeanne Fournel fut une fille qui naissait le 13 juin de l'année suivante [4]. L'auteur des *Baisers* et de

1. (Limoges, 1775), p. 5, 6.
2. Jal, *Dictionnaire critique de biographie et d'histoire*, p. 499. — Le contrat de mariage que nous avons sous les yeux est du 8 août 1731. Bibliothèque nationale. Cabinet des titres, carrés d'Hosier, 239 ; Dominicq, f. 166, 167.
3. Moreri, *Dictionnaire historique* (1759), t. IV, p. 122.
4. Cette sœur, Angélique-Suzanne, s'établira en Bourgogne,

la *Feinte par amour* ne viendra que deux ans après, le 31 décembre 1734, et sera baptisé, à Saint-Sulpice aussi, sous les prénons de Claude-Joseph, que portait son auteur.

De bonne heure orphelin de père et de mère, le jeune Dorat prenait une détermination, qui était loin d'obtenir l'approbation unanime de ceux dont il dépendait. Il entrait, le 20 avril 1757, âgé d'un peu plus de vingt-deux ans, dans la première compagnie des mousquetaires du Roi[1]. Un talent précoce que relevaient sa jolie figure et son extrême jeunesse, des succès d'un autre genre, encore plus damnables, devaient inquiéter sur l'avenir d'un joli garçon livré à lui-même et sans défense contre toutes les séductions du siècle. Par bonheur ou par malheur, le chevalier avait une tante janséniste, qui, résolue à sauver malgré lui un neveu qu'elle chérissait, exigea sa sortie du corps [2]. Ce fut la douleur dans l'âme qu'il se

où Dorat l'allait voir. *Mes Fantaisies* (Delalain, 1770), p. 138, 143. Nous avons recherché en vain quel était son mari.

1. Comme lui, son père, avant d'être conseiller du Roi et auditeur à la Chambre des comptes, avait été mousquetaire, à la seconde compagnie. Moreri, même page que devant.

2. Il en sortait, le 1er avril de l'année suivante, après un peu moins d'un an. Ministère de la guerre. Archives administratives, n° 4114. Fréron nous donne l'époque approximative de sa sortie des Mousquetaires, dans un article qui a trait à l'*Epître à Madame la princesse de* ***. « Il venoit de quitter les mousquetaires » dit-il à la date du 23 novembre 1758. Mais il le croit un peu plus jeune qu'il n'est, il ne lui suppose que vingt-deux ans; il en avait vingt-quatre, moins un mois et quelques jours. *Année littéraire* (1788), t. VI, p. 95, 237.

soumit et se sépara de camarades joyeux, non moins fous que lui, et dont il était adoré : car il aimait sa profession, et se croyait né pour être mousquetaire. Il a consigné son indignation et son chagrin en une jolie pièce intitulée *Mes Erreurs*, sorte de confession générale, où il passe en revue tous les petits incidents de son existence dissipée [1].

Cette plaisante vie du régiment, dont l'assujettissement était médiocre, les distractions pleines d'imprévu et d'enivrement pour ces folles têtes de vingt ans, furent l'objet des perpétuels regrets du poète. A part une boutade sans fiel contre des préjugés de vieille fille, qui venaient l'arracher à une carrière délicieuse et glorieuse, il ne nous a rien appris de ses années juvéniles, auxquelles, pourtant, il fait encore allusion dans une lettre à madame la comtesse de *** (Fanny de Beauharnais), mais sans entrer dans les détails.

En entrant dans le monde, mon premier vœu ne fut point pour les lettres. Des parens dont je dépendois me forcèrent de quitter l'état que je m'étois choisi, comme le plus convenable à mes goûts. C'est alors que la carrière où je suis s'offrit à mon imagination ardente et trompée. Je la voyois de loin; elle me parut semée de fleurs... Mais l'amour excessif des plaisirs, de la dissipation, surtout de ces êtres charmans sans lesquels l'éclat n'est rien, et par qui l'obscurité même est heureuse, des goûts vifs,

1. *Mes Nouveaux torts*, pour servir de suite aux *Fantaisies* (Delalain, 1775), p. 123-136.

une sensibilité extrême, ne me permirent pas de laisser mûrir dans la solitude du cabinet les faibles dispositions que, peut-être, avois-je reçues de la nature. Tous les tourbillons de la société m'emportèrent à la fois[1].

L'aveu est à consigner et vient résumer, par avance, cette existence traversée de succès et de petits chagrins où, sauf les dernières années, les déboires de l'amour-propre seront toujours adoucis par les revanches. Petits vers et petites intrigues marcheront de pair, et l'ex-mousquetaire emploiera cet excédent de loisirs d'une façon bien différente de ce qu'eût souhaité « sa janséniste de tante ». Tous les genres le provoquaient également : il s'attaquera à chacun, non en maître, convenons-en dès maintenant, mais avec une aisance, une désinvolture qui lui conquirent aussitôt un public séduit par cette gaillardise de verve, dont sa jeunesse était l'excuse. Les succès de salon ne devaient pas lui suffire, et il allait éprouver le besoin de donner sa mesure dans des ouvrages de plus longue haleine. Le théâtre l'attirait et les lauriers tragiques seront la constante ambition de sa vie[2]. Il n'en était plus déjà à trouver un sujet; la pièce était sur le chantier et fort avancée, aux mains des comédiens, nous le pensons même, quand le prodigieux succès de la *Lettre d'Héloïse à Abailard*, de Colardeau, venait inopi-

1. *Mes Nouveaux torts*, p. 10, 11.
2. Cubières, *Eloge de Dorat* (La Haye, 1781), p. 100.

nément mettre les têtes à l'envers. Tout pâlit devant l'héroïde : les libraires ne voulaient plus entendre parler d'autre chose ; les poëtes, du premier au dernier, s'empressèrent de répondre à ce nouveau besoin, et c'est sur le terrain de l'héroïde que se produisait une lutte acharnée à laquelle on allait être redevable de bien des compositions ridicules et de bien des pauvretés[1]. Les poèmes maniérés d'Ovide, tout ce que purent nos chroniques nationales et étrangères fournir de sujets sombres ou romanesques, devinrent la proie d'innombrables fourrageurs qui firent main basse sur ces trésors d'une inégale valeur.

Héloïse avait eu le mérite des avances ; c'était bien le moins qu'Abailard répondît de son mieux à tant de passion désordonnée : Dorat le tentera en son nom. En cela il allait sur les brisées de Colardeau lui-même, qui songeait à donner la réplique à l'amant infortuné, mais interrompait le travail commencé, en apprenant le dessein de son nouvel ami ; car leur liaison remonte, en effet, au début de l'année 1758. « Depuis plus de dix-huit ans, nous dira-t-il, le rapport des goûts, des sentimens, et des destinées peut-être, m'unissoit à M. Colardeau. C'est à l'époque même de

1. La plupart de ces compositions affadissantes se retrouvent dans le *Recueil des Héroïdes*, en 10 volumes in-12.

notre liaison naissante que nous avons fait les premiers pas dans cette carrière épineuse, où les rivalités dégénèrent en fureurs, et d'où l'intrigue et l'audace ont banni l'émulation [1]. » Mais, entre les deux amis, rien de ces mesquines passions trop ordinaires à la profession des lettres où tout émule n'est, le plus souvent, envisagé que comme un ennemi qu'il faut perdre. Ainsi Colardeau, qui semblait avoir tous les droits sur un sujet connexe et déjà dégrossi, se retirera pour ne pas entrer en lutte avec un confrère plus engagé et auquel souriait une pareille thèse. Des fragments avaient été communiqués par le poète à Dorat, qui, par un raffinement chevaleresque, demandera de substituer à ses propres vers une tirade de l'œuvre sacrifiée, en signalant les emprunts [2]. La *Réponse d'Abailard* parut inférieure à la *Lettre d'Héloïse* et l'était, en effet. Le succès qu'elle obtint n'était pas, toutefois, de nature à décourager Dorat, qui se précipitait, tête baissée, dans l'arène où les champions accouraient en foule [3].

1. *Epitre à l'ombre d'un ami*, suivie de deux Odes et de quelques idées sur Corneille (Paris, Delalain, 1777), p. 7, Avant-propos.

2. Voir une note de Dorat relative à cette anecdote, dans la *Réponse d'Abailard à Héloïse* (Cuissart, 1759), où se trouvent des changements et des additions, entre autres le morceau auquel il est fait allusion. — *Année littéraire* (1759), t. IV, p. 348, 349.

3. Toutes ces héroïdes ont été recueillies sous le titre des *Victimes de l'amour, ou Lettres de quelques amans célèbres*

L'indulgence ou, si l'on veut, la bienveillance que rencontrèrent les deux amis dans les feuilles de Fréron, était d'autant plus flatteuse qu'elle n'était point banale, et devait contraster avec la sévérité qu'elles allaient montrer à l'égard du *servum pecus* des imitateurs. En voici un, vers le même temps, qui débute par deux héroïdes, précédées d'un *Essai sur l'héroïde en général*, où le créateur du genre, le « trop spirituel » Ovide, est traité de haut. Dans cette préface de dix pages, l'Aristarque de vingt ans (il n'avait ni plus ni moins), obéissant à sa nature outrecuidante, faisait la leçon aux morts et aux vivants, avec ces airs d'arbitre juré, qui lui vaudront tant d'implacables adversaires. Suivaient les deux héroïdes, *Lettres de Montézume à Cortès* et *d'Elisabeth de France à don Carlos*, dénuées de force, sans coloris, l'une et l'autre, mais où ne faisaient défaut ni l'élégance ni une notable habileté de facture. L'auteur futur du *Lycée*, qui sera

(Paris, Delalain, 1776). Ces petits poëmes avaient le don d'émouvoir, de passionner les lecteurs et surtout les lectrices. *La lettre de Zéila, jeune sauvage, esclave à Constantinople, à Valcour, officier françois*, avait impressionné douloureusement une jeune dame, M[me] de Ch..., qui supplia Dorat de changer le dénouement qu'elle trouvait trop cruel, ajoutant qu'elle ne se reconcilierait avec lui qu'à ce prix. De moins dure composition que l'auteur de *Clarisse Harlowe*, il promettra de réparer son crime en rendant Valcour repentant et Zeïla heureuse, et tiendra parole. *L'Avant-coureur*, 1764 (3 et 17 septembre), p. 564, 603, 604. — *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la République des lettres en France* (Londres, John Adamson), t. XI, p. 89,93 (7 et 17 septembre 1764).

tour à tour philosophe, jacobin et pécheur repentant, en était à sa phase d'irréligion, et il ne laissera pas échapper ici l'occasion de lancer sa tirade contre les prêtres. C'était un élève, et ce sera le fils chéri de Voltaire ; il fallait bien qu'il y parût. Après quelques critiques de détail qui avaient leur portée, le journaliste terminait son exposé aigre-doux par ce conseil d'une justesse indéniable, s'il parut amer : « qu'il lise, relise les anciens, au lieu de les juger et de nous donner des leçons... et peut-être il pourra parvenir à grossir cette foule d'écrivains qui ont de l'esprit, de l'agrément, du style, et qui possèdent, en un mot, toutes les qualités qu'on peut acquérir à défaut de génie [1]. » Cet espoir qu'on laissait au jeune poëte, dût-il se réaliser, n'était pas de nature à le consoler sur les petites duretés que sa sensibilité exagerait encore. Fréron, qu'il s'en souciât ou non, comptait un ennemi de plus ; et La Harpe, bien des années après, manifestera avec éclat son mépris pour le folliculaire, mépris auquel il donnera naturellement une origine moins personnelle.

J'étois au collège, lorsque l'écrivain dont j'ai parlé [2] m'invita à dîner avec plusieurs gens de lettres ; feu M. Colardeau étoit du nombre ; M. Fréron étoit prié. Je l'avois

1. *Année littéraire* (1759), t. VI, p. 100 (30 septembre).
2. Dorat.

déjà vu une fois, trois ans auparavant. Je lui avois porté une ode manuscrite, sur l'horrible attentat commis en la personne de Louis XV[1]. Cette ode étoit telle qu'on peut l'attendre d'un écolier qui sort de troisième; je désirois qu'il la rendît publique dans ses feuilles; il s'en excusa en me donnant pourtant beaucoup d'éloges; mais il fit mention d'une autre pièce manuscrite sur le même sujet, qui ne valoit pas mieux; je n'y fis aucune attention, et jettai mon ode au feu. Il avoit sans doute oublié cette visite, car il ne me reconnut point lorsque je me trouvai à dîner avec lui. La conversation ne tarda pas à rouler sur des objets littéraires et bientôt il fut question de M. de Voltaire. M. Fréron en parla dans le style de ses feuilles. J'avois dès lors pour ce grand homme cette admiration qui, dans l'âge où j'étois, est toujours une sorte d'ivresse impérieuse, et que, depuis, un peu plus de maturité a éclairée peut être, mais non pas refroidie. Je ne pus sans émotion entendre dénigrer ce que j'adorois : je combattis son détracteur avec toute l'impétuosité de ma jeunesse, et toute la force d'une bonne cause[2]. Il en fut même étourdi au point de demander plusieurs fois à ses voisins qui j'étois. On s'amusa quelque tems de son embarras, enfin on lui dit que je cultivois les lettres, et que je me proposois d'écrire. Je me souviens encore de la joie qui éclata dans ses yeux à ces paroles : *Ah! il écrira*, dit-il en se frottant les mains, *eh bien! nous verrons.*

En effet, il ne tarda pas à commencer ses vengeances. Je débutai par quelques héroïdes (car c'étoit la mode alors), et par des odes qui concoururent pour le prix de l'Académie et qui obtinrent l'*accessit*... J'ai sous mes yeux les feuilles où il rendit compte de ces premiers essais : elles sont remarquables. Quelque amertume, quelque ani-

1. L'attentat de Damiens eut lieu le 5 janvier 1757.
2. Il dira ailleurs : « La jeunesse ne dissimule rien ; je ne lui cachai pas tout le mépris que j'avois pour lui, et il ne l'oublia pas, d'autant plus que, sans lui répondre jamais, je lui donnois quelques fois en passant des marques de ce mépris qui étoit un sentiment vrai. » *Correspondance littéraire* (Migneret, 1804), t. I, p. 344.

mosité qu'on y remarque déjà, cependant il s'en faut bien qu'elles soient du ton qu'il a pris depuis [1].

Ces explications avaient été provoquées par un article de l'*Année littéraire* contenant une lettre de Fréron fils à la Harpe, au sujet d'une épigramme contre son père insérée dans le *Journal de politique et de littérature*, du 5 octobre 1776 [2]. Le petit récit est curieux, s'il laisse quelques doutes sur sa parfaite sincérité. Nous n'aurions point la contre-partie, que l'âge seul de La Harpe nous mettrait en défiance : Fréron put bien avoir été frappé de l'outrecuidance du collégien ; il est difficile d'admettre qu'il en demeura étourdi, et que ses yeux « brillèrent de joie », en apprenant qu'un jour ou l'autre il ne tiendrait qu'à lui de châtier tant d'insolence. Mais nous allons avoir à lui opposer le récit de Dorat. Le chevalier, de nature bien-

1 *Journal de politique et de littérature*, du 5 octobre 1776, t. III, p. 443-447.

2. La feuille venait d'être retirée à Linguet qui la rédigeait depuis 1774. La Harpe, qui lui succéda, profita largement, durant deux années (1776-1778), de cette occasion de grossir le chiffre de ses innombrables ennemis. Il s'agit de cette épigramme atroce et trop connue dont, en somme, Voltaire n'était que l'arrangeur :

Un jour, au pied de l'Hélicon
Un serpent mordit Jean ***.

La Harpe la reproduisait, à titre de document, dans une question de grammaire soulevée par un correspondant, comme s'il n'eût pu trouver d'autre exemple à citer. *Journal de politique et de littérature*, t. III, p. 202.

veillante et acceuillante, l'était allé chercher et l'avait prévenu sur tous les points, bien que son aîné de cinq années. La Harpe fixe lui-même un intervalle de trois ans entre sa première entrevue avec le journaliste et ce dîner chez Dorat; comme cette visite avait été motivée par l'envie de faire agréer à Fréron son ode sur l'attentat de Damiens, qui est du commencement de 1757, le repas dut avoir lieu, au plus tôt, en janvier 1760. A cette époque-là, l'article peu aimable sur les deux Héroïdes avait paru depuis trois mois (20 décembre 1759). Il y a donc là manque de précision dans les dates, car il va résulter des deux récits que La Harpe, à la veille de se révéler, en était encore alors à faire ce premier pas si périlleux et si terrible pour un débutant moins sûr de lui. Quoi qu'il en soit, voici le récit parallèle du chevalier, qui, malgré ses griefs, n'était pas homme à dénaturer sciemment les faits. Le repas n'avait d'autre but que de disposer favorablement le Jupiter olympien de l'*Année littéraire* envers un adolescent dont l'avenir pouvait dépendre de sa bienveillance; et le procédé de Dorat est trop à sa louange pour qu'il ne soit pas strictement équitable de le signaler ici.

..... Je les réunis à souper avec messieurs Colardeau et Dudoyer, recommandables tous deux par l'accord si rare des agrémens de l'esprit et des qualités du cœur.

M. Fréron y fut aimable et bonhomme; son antago-

[illegible] ...nenant. [illegible] mari et [illegible] mei- [illegible] Corneille [illegible] les [illegible] Fermes. [illegible] ne- [illegible] mais je [illegible] mauvais con- [illegible] merveille. [illegible] harmonnoit [illegible] ouvrage [illegible] me [illegible] on si [illegible] leurs [illegible] se pava- [illegible]

[illegible] son esprit: [illegible] politesse. Après [illegible] courroucé, on n'y prit [illegible] Je proteste de lui avoir [illegible] Freron en se frottant les mains : [illegible]

[illegible] avait été le commensal de [illegible] était la facilité même. [illegible] malaisés à établir : [illegible] et au pire. L'on ne [illegible] pas pardonner, en effet, au collabora-

1. [illegible] est pas mention de Voltaire qu'on honnit, mais de Corneille qu'on rabaisse. Au fond, cela se contredit moins que cela pourra sembler et fort probablement ne fut-il question de Corneille que pour établir l'incommensurable distance qui existait entre le père de notre théâtre et notre quatrième tragique ; car Crébillon était le troisième.

2. Freron était un convive redoutable, il mangeait fortement et mourut d'une indigestion déterminée, il est vrai, par la nouvelle de la suppression de ses feuilles. *Voltaire et la société française au XVIII siècle*, t. VIII, p. 103.

3. *Année littéraire* (1776), t. VI, p.[es] 63, 264, 265.

teur de Fréron des articles où les Héroïdes de Colardeau et de Dorat étaient appréciées avec bienveillance, quand on était soi-même traité si durement et si indignement. Cette circonstance des relations entre les deux poètes était à signaler, et elle nous eût parfaitement échappé sans la querelle scandaleuse à laquelle avait donné lieu la malencontreuse épigramme insérée dans le *Journal de politique et de littérature*.

Nous avons parlé d'une tragédie sur le chantier, et déjà aux mains des comédiens. L'ouvrage, reçu, mis à l'étude, était enfin représenté, le lundi 7 janvier 1760. Dorat nous a donné sur cette œuvre de début, ses rapports avec son censeur, le vieux Crébillon, et l'accueil rigoureux du public, des détails piquants qu'il faut lui laisser raconter.

Crébillon étoit alors censeur du théâtre; j'allai lui porter cette première production d'une muse de vingt ans. D'après l'examen qu'il en fit, il désira de me connoître, et je me présentai à lui pour retirer mon manuscrit et lui demander des conseils. Soit que cet essai lui eût paru annoncer quelques dispositions, soit qu'il fût intéressé par mon extrême jeunesse, il prit *Zulika* sous sa protection, m'en fit remarquer les défauts, et se chargea même de refaire tout le cinquième acte. On conçoit aisément, d'après cela, quelle étoit mon ivresse, et quelles furent mes espérances. Je voyois déjà ma pièce aux nues, j'entendois les applaudissemens retentir à mon oreille, je n'aspirois à rien moins qu'à l'immortalité... Le jour fatal arrive... Mes quatre premiers actes furent cependant reçus avec transports; mais le cinquième, sur lequel je comptois le plus, échoua. On ne le trouva pas assez lié à

[illegible]

[illegible] ... allee et ... le ... le nourr. quand ... André ... pour être ... une histo- ... toute ... le porter ... amour-propre. ... les Zulime furent très ... derniers à peine ... et ce cinquième ... ait à un vers et demi ... ur le manuscrit original. Et quelle ... en effet, que Crébillon, presque

...Grand, tragédie en cinq actes (Paris, Monory, ... préliminaire. p. III.IV

... dit sept représentations, 1743, p. 2265. C'est le ... a raison. La seconde eut lieu sept jours après la ... 14 janvier ; la septième et dernière le 26. Archives

nonagénaire, eût fait un acte entier de l'ouvrage d'autrui, lui qui avait toujours été si paresseux pour son propre compte, et qui alors ne faisait plus rien [1]? » Avant d'avoir été remise à la censure, la pièce avait été lue et reçue; était-il admissible que Dorat eût osé débiter cette fable d'une collaboration de Crébillon, quand toute la Comédie était là pour lui donner le plus formel démenti? Tout ce qu'avance La Harpe est inacceptable. Il a vu le manuscrit de ce quatrième acte, qui ne porte qu'un vers et demi de la main de l'auteur d'*Atrée :* pourrait-on appeler cela des corrections autographes de Crébillon?

L'argumentation de l'auteur de *Warwick* croule, d'ailleurs, devant des faits aussi concluants que piquants. Comme censeur, Crébillon avait à reviser tout le théâtre contemporain. Non seulement il retranchait, élaguait ce qui lui paraissait indécent ou dangereux, mais il s'amusait à préparer la correction, de façon à dispenser la partie intéressée d'y mettre la main. Il refaisait ainsi jusqu'à des couplets de vaudeville, ce qui était plus inattendu, dans l'auteur de *Semiramis*, que la retouche d'un alexandrin. Il offrait, *proprio motu*, de corriger le *Jules César*, de Voltaire; ce que M. de Maurepas n'osait accepter, « à moins du plus

1. La Harpe, *Correspondance*, t. III, p. 81, 82.

grand secret (12 juillet 1743). » Les artistes, dont cet ajournement ne faisait pas les affaires, mettaient, de leur côté, tout en jeu pour triompher de ces difficultés ; et le ministre s'en explique, avec Crébillon cette fois, dans une lettre du 21 août suivant, où il mande au réviseur octogénaire qu'ayant vainement réclamé des remaniements de l'auteur, et traqué par la Comédie, il lui saura gré de faire les changements proposés par lui. « Vous pourriez même, si vous le jugez à propos, ajouter au rôle d'Antoine ou à celui de César quelques vers en faveur de la Royauté, afin de balancer le sentiment contraire qui, quoique naturel à des républicains passionnés pour leur prétendue liberté, paroît y régner cependant avec affectation... Je vois donc huit ou dix vers à changer, et à peu près la même quantité à ajouter...[1]. »

Il n'est question dans ces citations, il est vrai, que de la correction de quelques vers dont il était, semblait-il, délicat de se charger à tous les points de vue. Quant à la tragédie d'un

1. *Annuaire-Bulletin de la Société de l'histoire de France* (1872), t. IX, p. 198, 199, 200, Maurepas à Crébillon, rue Saint Louis, au Marais. 15.— Pareils détails tout aussi concluants, à l'égard de *Mahomet*, que son censeur refusait d'approuver. « Je me suis d'abord attaché à corriger quelques vers, par exemple celui-ci : *et la nécessité par qui tout est permis;* j'ai cru pouvoir l'adoucir en mettant : *et la nécessité qui se croit tout permis;* j'en ai usé ainsi à l'égard de plusieurs autres ; mais je me suis bientôt rebuté de ce petit soin, lorsque je suis venu au corps de l'ouvrage. » Lettre autographe de Crébillon Communication de M. Benjesco. Le vers de Voltaire fut conservé, (Acte II, sc. VI.)

débutant annonçant les dispositions les plus heureuses, est-il si improbable que le vieux poète, satisfait des quatre premiers actes, jugeant que le cinquième allait tout gâter, ait cédé à la tentation d'empêcher un pauvre diable de se noyer en plein port? Et les raisons qui durent faire sombrer ce dernier acte, destiné à sauver le frêle esquif, nous paraissent des plus plausibles : manque de liaison entre lui et les précédents, manque d'unité de couleur ; car il était bien impossible à l'abrupt auteur d'*Électre* et de *Catilina* de se plier à cette mollesse, à cette élégance maniérée qui caractériseront l'alexandrin, aussi bien que les petits vers, du chevalier Dorat.

Avec cette hâte de l'amour-propre à s'en prendre à autrui des revers qui l'affligent, l'auteur de *Zulika* pouvait, et la plupart n'y eussent pas manqué, rendre le vieux tragique responsable du peu de succès d'une collaboration dont il avait tout à attendre. Il n'en fit rien. Il se montra reconnaissant, comme il le devait, et de ces efforts pour perfectionner son œuvre, et de l'amitié qui lui avait été témoignée. Aucune incertitude sur ses sentiments ne saurait exister, grâce à ces quelques lignes, intéressantes pour la biographie du maître comme pour celle du débutant lui-même.

... Je me consolai donc de mon premier échec, qui ne fit que redoubler pour moi l'amitié de l'homme supé-

rieur dont les lumières me dirigoient dans mes travaux. Il m'initioit, en quelque sorte, aux mystères de son art: et c'est dans sa conversation que j'appris à mépriser toutes ces froides poétiques, qui ne valent pas une seule des leçons animées que l'on puise dans l'entretien d'un grand homme. Je recueillois avec soin les étincelles précieuses échappées de ce foyer brûlant d'où étoient partis *Electre, Atrée* et *Rhadamiste*. L'auteur de ces chefs-d'œuvre me récitoit quelquefois des fragmens de son *Cromwel*[1] ; alors ses yeux s'allumoient, son front sembloit rajeuni par l'enthousiasme; ses vers, comme des traits de feu, embrasoient mon imagination. A ces élans du génie, se joignoit cette simplicité respectable qui nous réconcilie avec les talens qui nous éclipsent. C'étoit pour moi un objet de vénération, qu'un vieillard de quatre vingt-deux ans [2], jouissant de sa gloire sans orgueil comme sans inquiétude, et qui, dans une carrière aussi orageuse que celle du théâtre, avoit lassé ses ennemis par le silence et ses succès. Je n'oublierai jamais les bontés dont il m'honoroit sur ses derniers jours... [3].

Crébillon occupait alors, au Marais, un appartement misérable, donnant sur la rue des

1. A Mercier, qui lui demandait quand il finirait *Cromwel*, il répondait qu'il n'était pas commencé. Mais Mercier lui était inconnu; c'était la première fois qu'il le voyait, et probablement Crébillion préfera-t-il s'en tirer par une défaite. Toutefois, après sa seconde pipe, car il fumait incessamment, il consentait à lui déclamer un fragment « de je ne sais quelle tragédie romanesque, qu'il avoit composée de mémoire. et qu'il récitoit de même ». C'était son procédé de travail, et, avant de le confier au papier, l'ouvrage demeurait dans sa tête et aussi sûrement que s'il l'eût transcrit au fur et à mesure. Casanova qui, durant une année entière, alla voir Crébillon trois fois par semaine, rapporte qu'il lui avait avoué « qu'il n'avait pas achevé sa tragédie de *Cromwel*, parce que le roi lui avait dit un jour de ne pas user sa plume sur un coquin ». *Mémoires* (Paulin, 1843), t. I, p. 556.

2. Dorat rajeunit ici le vieux poète de quatre années.

3. *Pierre-le-Grand*, p. v, vj. Discours préliminaire.

Deux-Portes mais auquel on accédait par la rue Saint-Louis. L'intrépide visiteur qui osait s'aventurer dans ce bouge était tout aussitôt ahuri par les aboiements de quinze ou vingt chiens (Favart, qui était un familier du lieu, élève le chiffre à vingt-deux [1]), sans détriment d'une dizaine de chats qui ne devaient pas être un appoint insignifiant dans tout ce vacarme. Le mobilier se résumait en un grabat, deux tabourets, sept ou huit fauteuils déchirés envahis par cette trentaine d'animaux, qu'il fallait en déloger pour offrir un siège au survenant quelconque. « Le poète, raconte l'auteur du *Tableau de Paris*, ne les réprimandoit qu'avec douceur; la tendresse perçoit à travers le commandement. Lui seul pouvoit vivre au milieu de cette malpropreté canine. Je ne manquai pas de lui dire qu'Euripide avoit aussi aimé les chiens, et qu'il obtiendroit à coup sûr les années de Sophocle : il avoit alors quatre-vingt-six ans [2]. » Son extérieur ne déparoit pas le cadre où il vivoit : les jambes nues « comme les jambes d'un athlète qui se repose après avoir lutté dans l'arène », la poitrine également nue, des cheveux blancs et rares, mais deux grands yeux bleus, éclairant et animant cette

1. Favart, *Mémoires et correspondance* (Paris, 1808), t. II, p. 9.
2. Il mourait deux ans après, à l'âge de quatre-vingt-huit ans. Sophocle, quand il expira, en avait, dit-on, quatre-vingt-dix.

physionomie pleine d'expression. Il partageait son repaire avec une créature étrange, haute de quatre pieds et large de trois, perchée sur de petites jambes, le nez outrageusement long, « les yeux les plus malignement ardents que j'aie vus de ma vie. » C'était la maîtresse du poëte. Elle s'appelait madame de Villeneuve, et était auteur de deux ou trois romans que nous avons cherchés vainement [1]. Voltaire la redoutait, pour ses manuscrits, à l'égal des chiens et des chats qui grouillaient chez son censeur [2]. L'association datait de loin, car la lettre où l'auteur du *Temple du Goût* manifeste ses inquiétudes est de 1733; cela fait donc, au bas mot, vingt-sept ans d'accord entre les deux amants [3]. Ce portrait, sur lequel nous

1. Suzanne Barbot, veuve de Gaalon de Villeneuve, lieutenant-colonel d'infanterie de marine. D'Hémery écrivait à Berrier: « Madame de Villeneuve demeure rue Traversine: c'est un vieille femme, qui vit avec Crébillon, qui est auteur de deux manuscrits ci-joints qu'elle veut faire imprimer avec la permission du magistrat; le premier intitulé: *Le Juge prévenu et les caprices du hasard,* et le second : *Anecdotes de la cour d'Alphonse, onzième du nom, roi de Castille.* Il n'y a rien de mal ni dans l'un ni dans l'autre. » Ravaisson, *Archives de la Bastille*, t. XII, p. 347, 348.

2. Voltaire, *Œuvres* (Beuchot), t. II, p. 363. Lettre à Moncrif, 11 avril 1733.

3- Cette visite de Mercier est de 1760. Madame de Villeneuve existait donc encore, quoique M. Ravaisson la fasse mourir le 29 décembre 1755. « Il avait, nous dit Casanova, une vieille gouvernante, une cuisinière et un domestique. Sa gouvernante pensait à tout, ne le laissait manquer de rien, et ne lui rendait jamais de compte de son argent, qu'elle tenait en entier, parce que jamais il ne lui en demandait aucun... Sa gouvernante lui lisait les ouvrages qu'on lui portait et elle suspendait sa lecture quand elle croyait que cela méritait sa censure; mais parfois ils étaient d'avis différent, et alors leurs contestations étaient vraiment risibles. J'entendis un jour cette gouvernante renvoyer

avons peur de nous être trop étendu, a le mérite de nous livrer l'homme, même sans robe de chambre; c'est là un Crébillon tout autre que le croquis un peu banal de l'auteur de *Zulika*, s'il est moins respectueux [1].

Quelque cynique que nous le représente Mercier et qu'il soit en réalité, Crébillon, qui ne sortait que contraint et forcé de ce véritable chenil, dont l'infection n'était tant soit peu combattue que par le parfum guère moins fétide d'une pipe toujours armée [2], avait conservé des amis faits à son humeur, intrépides fumeurs comme lui, particulièrement Favart, que l'abbé de Voisenon ne désignait que sous les sobriquets significatifs de « l'ami Fumichon » et de « mon cher neveu brûle-gueule ». Si nous citons le vaudevilliste, c'est qu'il était aussi un admirateur de Dorat, dont les premiers vers l'avaient enchanté. Il existe un billet de l'auteur de *la Chercheuse d'esprit* à l'auteur d'*Atrée*, où leur commune affection pour le jeune poète se révèle de la façon la moins équivoque.

quelqu'un en lui disant: « Revenez la semaine prochaine; nous n'avons pas encore eu le temps d'examiner votre manuscrit. » *Mémoires* (Paulin, 1843), t. I, p. 553. Ces entrevues de Casanova et de Crébillon doivent avoir eu lieu de 1749 à 1750.

1. Mercier, *Tableau de Paris* (notre édition, 1853), p. 356, 357. — Voir également nos études sur *Voltaire et la société au XVIIIe siècle*, t. III, p. 351.

2. Ils étaient, à Dijon, de déterminés fumeurs. L'abbé Le Blanc, cet ami de Buffon, avait toujours la pipe à la bouche, et c'est muni de sa grande et énorme pipe qu'il arpentait les longues allées du château de Montbard. Nos *Epicuriens et lettrés* (Charpentier, 1879), p. 409.

Je vous envoie, lui écrivait-il, la charmante épître de notre Dorat avec une copie que j'ai fait faire pour vous selon ma promesse. Rendez-lui son original, et faites souvenir à cet aimable libertin du Parnasse qu'il s'est engagé à venir chez moi, à Belleville, vendredi prochain, avec vous, le grandissime Crébillon et le bon ami Danchet [1].

Il n'y a pas longtems que je lisois Catulle et que je disois en moi-même : pourquoi meurt-on ? Pourquoi ce poète agréable ne peut-il pas revivre ? Que j'aurois de plaisir à le voir et à l'entendre.

J'ai vu, j'ai entendu notre Dorat : je n'ai plus rien à désirer ; il m'a fait croire à la résurrection.

Je m'adresse à vous parce que je ne sais point l'adresse de M. Dorat. A vendredi prochain. Je ne pouvois choisir un meilleur jour pour notre Dorat ; c'est celui de Vénus [2].

Cet enthousiasme du bon Favart fait sourire : Catulle est ressucité, en la personne du chevalier. Certains verront dans Dorat un autre Ovide, comme ils verront un Tibulle en Colardeau, et dans Pezay un nouveau Gallus [3]. Quoi qu'il en soit du plus ou moins de justesse de l'assimilation, ce qu'il est bon de constater, dès maintenant, c'est la sympathie, c'est l'intérêt qu'inspire le jeune poète à ceux qui le connaissent. Il aura des envieux plus que des ennemis, les premiers en grand nombre, et n'éprouvera que trop ce que coûte le succès. Mais il sera aimé, recherché, caressé dans le meilleur

1. Il n'y a pas lieu de le confondre avec l'auteur tragique mort en 1748. Ami de Dalemb rt et de Mme du Deffand.

2. Favart, *Mémoires*, t. II, p. 566. Favart à Crébillon père. 1765, 7 avril. date évidemment inexacte. Crébillon mourut en 1762,

3. Cubières, *Eloge de Claude-Joseph Dorat* (Paris, 1781), p. 1?.

monde, où sa personne réussira autant que ses vers. La dernière phrase de Favart est significative et indique assez l'accueil fait à sa bonne mine par un sexe qui ne sépare guère l'esprit, le génie même, des avantages extérieurs. Quatre ans après la représentation de *Zulika*, Favart employait tout ce qu'il avait de crédit auprès du comte Durazzo, pour obtenir qu'elle figurât au nombre des ouvrages choisis pour les fêtes du couronnement du roi des Romains[1]; et rien ne donne plus la mesure de la bienveillance native du Molière de l'Opéra-Comique que le zèle qu'il déploie en faveur de l'œuvre de son jeune ami.

Si *Zulika* n'avait pas eu un de ces succès qui classent, dès l'abord, un écrivain dramatique au premier rang, elle avait laissé concevoir les espérances les plus flatteuses pour un prochain ouvrage. On savait que les comédiens avaient mis à l'étude une nouvelle tragédie, *Théagène et Chariclée*, et, comme toujours, on se repaissait des plus décevantes illusions. Mais l'accueil du public fut tel, qu'il n'y eut pas moyen de se méprendre (2 mars 1763). Cependant, des vers qui semblaient permettre des rapprochements à l'adresse d'un roi fainéant, ne songeant qu'à tuer le temps de son mieux entre la maîtresse en crédit et un

1. Favart, *Mémoires*,. t II, p. 196-197, 1764, 7 février 1764.

petit troupeau de favoris, sans paraître se douter d'ailleurs que son royaume s'étendît au delà des murs de son Versailles, venaient, un instant, sortir de sa torpeur un auditoire toujours preste à saisir de telles applications.

> Au trône du berceau ces monarques admis
> Ont droit de végéter dans la pourpre endormis,
> Et chargeant de son poids un ministre suprême,
> De garder pour eux seuls l'éclat du diadème.

Le parterre se mit à applaudir à cette tirade frondeuse, tandis que les courtisans indignés réagissaient non moins violemment contre l'indécente manifestation. Comment le censeur avait-il pu laisser passer de semblables vers? Le seul coupable était, fort probablement, un public malveillant et désaffectionné ; mais l'on avait manqué de tact et de prévoyance, et dans une telle fonction, l'inattention est presqu'une trahison. Marin (le Marin que rendront si célèbre les Mémoires de Beaumarchais), auquel avait été confié la revision de la pièce, dut payer pour tout le monde et alla coucher à la Bastille, où il demeura vingt-quatre heures. Quant à Dorat, on voulut croire à son innocence, et on le laissa tranquille. Malgré leur énormité, ces quatre vers, dont Marin se trouva si mal, n'empêchaient pas la pauvre tragédie de tomber à plat, et, en admettant la réalité de l'intention, l'insuccès devenait un châtiment

suffisant [1]. Longtemps après, l'auteur racontait sa mésaventure, sans l'atténuer. « Elle fut huée, nous dit-il de sa tragédie, depuis le premier vers du second acte jusqu'au dernier vers du cinquième. » Une misérable feuille, dont le venin ne réussissait pas à déguiser la platitude [2], s'acharna contre l'œuvre à terre, avec une indécence qui appelait le bâton; mais il eut le bon esprit de mépriser l'attaque et s'évitait ainsi un ridicule de plus [3]. Au fond il était désespéré. Ses amis s'employèrent de leur mieux pour adoucir la blessure. On fit appel à la philosophie, à la morale du sage toujours armé contre les coups du sort : Le beau malheur qu'une pièce tombée! et n'a-t-on pas, pour se roidir contre les revers d'un jour, des compensations de toute espèce, une maîtresse qui nous aime et dans les bras de laquelle l'on trouvera l'oubli d'une disgrâce qu'on aurait tort de prendre trop à cœur? Mais le poète dont les vingt-neuf ans sont déjà sceptiques, répondra à ces beaux raisonneurs, qu'il ne se pique pas de tant de sagesse; que, d'ailleurs, un visage soucieux et humilié n'est propre qu'à effaroucher les amours, qui ne voltigent et ne papillonnent qu'escortés des jeux et des ris. Il ne savait pas si bien dire.

1. Desnoiresterres, *La Comédie satirique au XVIII[e] siècle.* (Didier, 1855), p. 145, 146.
2. *La Renommée littéraire* (A Paris, chez Laurent Prault).
3. *Année littéraire* (1766), t. II, p. 129, 130. 10 mars.

Sa première tragédie avait eu pour interprètes Lekain et mademoiselle Clairon. Dorat avait confié, cette fois, le rôle principal à mademoiselle Dubois, qui ne pouvait avoir le talent consommé de cette reine du théâtre. L'âge de Chariclée, sa naïveté, son innocence semblaient demander une très jeune actrice ; et la Melpomène de la Comédie-Française eût dû trouver naturel que le poète confiât le rôle à une artiste dont les débuts récents avaient attiré l'attention des meilleurs juges. Mademoiselle Dubois, fille du comédien de ce nom, avait paru dans *Didon* de Pompignan, et, dès l'abord, pris pied sur ce sol mouvant et peu sûr que les plus aguerris n'affrontent qu'en tremblant. A la figure la plus séduisante, la taille la mieux prise, la voix la plus pénétrante et la plus touchante, elle unissait de l'intelligence, du sentiment, de l'âme, « surtout de l'âme, » ajoute le journaliste subjugué qui pouvait bien être l'auteur futur de *Théagène et Chariclée*. Aussi bien, l'article aimable que lui consacrait l'*Année littéraire*, avait pour appendice une épître de Dorat à l'heureuse débutante, où les louanges les plus raffinées se mêlaient à des conseils qui ne devaient qu'exalter encore l'amour-propre de mademoiselle Dubois [1]. L'année suivante, elle obtenait un éclatant

1. *Année littéraire* (1759), t. III, p, 351, 352, 353. 10 juin. — Favart, *Mémoires*, t. I, p., 60, 61. 20 juillet 1760.

succès dans l'Idamé de l'*Orphelin de la Chine*. « Je vous exprimerois faiblement, disait le même journaliste, avec quelle noblesse, quelle force et surtout quel pathétique elle rendit ce rôle difficile ; elle fut généralement applaudie ; tout le monde étoit enchanté : on battit des mains dans les loges mêmes [1]. » Jeune, belle, acclamée ! c'était plus de titres qu'il n'en fallait pour légitimer le choix de l'auteur de *Théagène*. Ajoutons que les engagements qui liaient le poète à son interprète étaient tels qu'il eût pu difficilement, l'eût-il voulu, disposer d'un rôle à la propriété duquel elle avait tous les droits. « On prétend, lisons-nous dans les nouvelles de madame Doublet, que M. Dorat, plus soucieux de couronner son front de myrte que de lauriers, étant devenu amoureux de l'héroïne, avoit sacrifié sa gloire à son plaisir. Heureusement il n'a pas sacrifié grand'chose [2]. » Un poète de son âge ne pouvait guère avoir donné que des promesses, et le bagage de Dorat était déjà assez honnête, la valeur de ses essais assez notable, pour qu'il eût droit, ce nous semble, à une appréciation moins dédaigneuse.

Ce qui ressort de ce cailletage peu charitable, c'est que l'auteur de *Théagène et Chariclée* n'avait pas su résister aux yeux fripons de

1. *Année littéraire* (1760), t. IV, p. 287, 288, 21 juin 1760.
2. *Mémoires secrets*, t. XVI, p. 171. (Additions au tome premier), 2 mars 1763.

l'enchanteresse ; et nous ne l'eussions pas trouvé trop à plaindre, si la chute de sa pièce n'eût été suivie de l'abandon d'une maîtresse qui s'empressa d'imiter la Fortune. C'était, alors, le règne de la philosophie et d'un stoïcisme souriant ; la trahison d'une femme n'était pas de nature à ébranler notablement la sérénité d'un galant homme. Il n'y avait donc, au lieu de se désespérer, qu'à envisager les bons côtés d'une disgrâce toujours réparable, et c'est à quoi ne manqua point l'ex-mousquetaire, qui se tira de ce mauvais pas en garçon d'esprit.

Il rimait une épître pleine de gaîté, de gentillesse, où il célébrait le bonheur d'être libre, disons le mot, d'être trompé.

De quel poids on est soulagé
Lorsque l'on perd une maîtresse !
Enfin, ami, le charme cesse,
Je suis heureux, j'ai mon congé...

Cette petite satire à fleur de peau eut le plus grand succès. Jamais on n'avait fait face avec tant de bonne humeur à deux désastres ; et l'on sut gré au chevalier de se montrer, en somme, si magnanime. Tout en disant son fait à l'infidèle, on l'encensait encore, on rendait hommage à tant d'irrésistibles attraits, l'on vantait, bien malgré soi, ce front où respirait la volupté, cet art damnable de tromper, la caresse inexprimable de son sourire, le

feu dont son œil étincelait, les sons touchants de cette voix jurant une ardeur éternelle à cinquante amants à la fois, et l'on finissait par un aveu, qui était une invite à la reine:

Je la déteste, je l'abhorre,
Mais c'est trop m'en entretenir,
Car à force de la haïr,
Je pourrois bien l'aimer encore [1].

Mademoiselle Dubois, en présence de tant de clémence, devait ressentir quelque regret d'avoir si prestement fermé sa porte à ce galant homme. Elle eut honte, on lui fit honte du peu de bienséance du procédé. Elle ne pouvait guère douter du pardon, qu'on daignait lui laisser entrevoir, elle rouvrit les bras à l'amant miséricordieux qui ne demandait qu'à rentrer dans ce cœur, dont il avait été délogé par des influences avec lesquelles une jolie fille a toujours à compter. Dorat n'était pas un poète crotté, il avait une certaine fortune; il sera généreux, prodigue et, finalement, son peu d'ordre et de calcul le mèneront bien près de l'hopital, dont l'amitié lui sauvera l'horreur. Mais il n'était pas un fermier-général, et, sur ce terrain, il devait rencontrer plus fort que

1. *Mémoires secrets*, t. I, p. 199, 200, 3 avril 1763. Nous indiquerons de préférence les recueils périodiques aux œuvres publiées, parceque ce n'est que là que nous pouvons trouver les époques précises où chaque pièce circulait dans le public.

lui. La belle pécheresse avait un protecteur, un M. de Sarsal, qui n'entendait pas le partage. Sans doute s'illusionna-t-elle sur les difficultés d'une telle situation et crut-elle, à force d'adresse, endormir le bonhomme. Cette tactique dura huit mois, au bout desquels la jeune comédienne dut prendre un parti. Le pauvre Dorat, encore une fois, eut le dessous, et la façon dont il envisagea son malheur indique bien qu'il y était tout préparé. Cette seconde rupture fut l'occasion d'une nouvelle épitre, non moins charmante que la première, et dont il faut citer les plus jolis passages.

Chassé deux fois. c'est trop, friponne;
Quoique je m'attende à tes jeux,
Ce nouveau caprice m'étonne,
Je suis indigné, furieux,
Et cependant je te pardonne...
Mais ton argus, que Dieu confonde,
Qu'on voit sans cesse autour de toi
Tonner, frémir, faire la ronde;
Ce dragon armé contre moi,
Qu'un rien aigrit, qu'un rien allarme,
Et qui n'est prompt qu'à soupçonner,
Je ne lui connois point de charme
Qui m'invite à lui pardonner.
Permets qu'au moins je m'en amuse...
Peux-tu recevoir dans tes bras,
Toi, Rosine, toi, fraiche et belle,
Ce décrépit et lourd Midas
Que tu trouves toujours rebelle
A l'aiguillon de tes appas;
Qui pour t'occuper te tourmente,
Et sur ta bouche de vingt ans
Imprime un baiser de soixante...

Ah! ramène enfin sur tes traces
Et la folie et l'agrément :
Allons, Rosine, au nom des Grâces,
Chasse-nous ce froid surveillant ;
Il t'ennuyera pendant sa vie,
S'il t'enrichit après sa mort.
Ah! n'es-tu pas jeune et jolie?
Dispose seule de ton sort.
Ta voix, ta voix enchanteresse,
Dont les accents victorieux
Au fond des cœurs portent l'ivresse,
La langueur, le trouble et les feux ;
Ta taille élégante et légère,
Ton œil fripon, le don de plaire,
Qu'à la beauté l'amour préfère,
Mille talens voluptueux,
Quelques grains de libertinage,
Tes faiblesses et nos désirs,
Crois-moi, voilà ton héritage ;
Enrichis-toi par les plaisirs [1].

Ce ton dégagé, cette placide et superbe insouciance eurent un plein succès et mirent à la mode un poète qui, malgré son âge, savait se posséder à ce point. L'on se passait ces vers dont l'aisance faisait pardonner la négligence involontaire ou voulue; et ceux même que ces tragédies avaient trouvé implacables, furent des premiers à battre des mains. C'était le cas de profiter de cette veine d'indulgence, et Dorat usera, dès lors, et abusera de la bienveillance de ses lecteurs. Il sera à la piste des

1. *Mémoires secrets*, t. I, p. 311, 312, 313 ; 30 décembre 1763.

moindres incidents, et les fixera par des espèces de Gazettes rimées, qui auront, sur celles de Loret, le mérite d'être troussées avec esprit et élégance. Ainsi, le 15 juillet de la même année, Paris apprenait, sans trop d'étonnement, l'arrestation d'un jeune seigneur que le bruit n'effrayait point, et qui avait tout fait, ajoutons-le, pour s'attirer l'ordre du roi qui l'internait dans la citadelle de Metz. Lauraguais, car c'était lui, venait de lire à l'Académie des Sciences un mémoire sur l'inoculation, dont il prenait incongruement la défense contre l'arrêt du Parlement et les décisions de la Sorbonne, mémoire qu'il adressait ensuite à M. de Saint-Florentin pour le mettre sous les yeux du roi.

Des lettres au comte de Bissy et au comte de Noailles aggravaient cette attaque ironique et cassante, inspirée tout autant, sinon plus, par l'envie d'occuper de soi que par pur amour de la vérité et de l'humanité [1]. Lauraguais, pour une pointe, était homme à tout risquer [2]. Il s'avisa de demander à l'exempt chargé de lui porter la lettre de cachet, où était le roi. Celui-ci lui ayant répondu qu'il était à Saint-Hubert, et ayant ajouté qu'il avait manqué trois cerfs :

1. *Mémoires secrets*, t. I, p. 247-254 ; 16, 18 et 20 juillet 1763.
2. C'était lui qui s'écriait, à propos de son père, le duc de Brancas, dont il croyait avoir à se plaindre, en parodiant le début de l'Oraison dominicale : quand pourrai-je dire : « Notre père qui êtes aux cieux? »

« Eh! que ne les faisait-il arrêter par lettres de cachet ? [1] »

L'épitre de Dorat justifie bien le titre de gazette que nous lui donnons. Il y est fait allusion à plus d'un objet, et, comme le destinataire n'est indiqué que par de discrètes étoiles, le commentaire dont nous l'accompagnons aura son utilité.

Eh bien, mon aimable exilé,
Que fais-tu dans ta solitude?
Les réflexions et l'étude
T'auront sans doute consolé.
La raison orgueilleuse et libre,
Dans une tour, sous des lambris,
Garde toujours son équilibre :
On pense à Metz comme à Paris...
De Gatti la recette est bonne,
Du moins je l'ai toujours pensé.
Pourquoi consulter la Sorbonne
Quand la nature a prononcé?
Mon ignorance est bien profonde;
Mais il est, je crois, très prouvé,
Qu'une recette utile au monde
Ne peut-être un cas réservé...
Mais quoi! les amours envolés
Loin de Paris sont tous encore :
Les uns dans les bois de Saint-Maure
Par Cassini sont rappelés [2]...
Va, crois-moi, ne regrette rien :
Pardon, j'oubliois ta maîtresse;
C'est quelque chose, et je convien
Qu'il pèse à la délicatesse
D'être enfermé dans une tour

1. Collé, *Journal*, t. III, p. 56; août 1763.
2. Madame de Cassini, dont il sera question longuement dans a suite.

Tandis que par le monde on laisse
Courir l'objet de son amour...
Rassure-toi, comte; je gage
Que ton effroi sera déçu :
L'exil est assez pour un sage,
Ce seroit trop d'être c...
Si, cependant, par un caprice,
Tu devois l'être quelque jour ;
Si ta belle te fait ce tour
Et cette cruelle injustice,
Je demande au grand Dieu d'amour,
Que ce soit moi qu'elle choisisse [1].

Gatti était un médecin, qui nous venait de Londres, bien qu'il fût italien, un ami de Montesquieu et des encyclopédistes, le propagateur et le champion parmi nous de l'inoculation, en faveur de laquelle, l'année suivante (mars 1764), il publiait des *Réflexions sur les préjugés qui s'opposent à ses développements et à ses progrès*. Son ardeur et sa foi, devant les contradictions et certains faits allégués, iront jusqu'à lui faire déposer, chez le receveur-général Francès, douze mille livres au profit de quiconque donnerait la preuve d'une seconde petite vérole dans un inoculé [2]. Passant d'une question d'intérêt public aux intérêts très privés de son ami, Dorat fait allusion aux dangers que court un amant absent. En 1761, l'aimable évaporé, qui avait des prétentions de plus d'une

1. Dorat, *Mes Fantaisies* (Paris, Delalain. 1770), p. 214-218.
2. Notre *Comédie satirique au* XVIII*e siècle*, p. 118 (décembre 1765).

sorte, était allé à Ferney rendre visite au patriarche et lui soumettre une *Clytemnestre* pour laquelle (prétendaient les méchants) il s'était fait aider par le poète Malfilâtre. Il fut reçu avc force caresses par Voltaire, que cette *Clytemnestre* chiffonnait; car l'auteur de *Zaïre* songeait alors à la reprise de son *Electre* et ne se fût pas arrangé de venir à la suite. Le jeune comte reparaissait enchanté de l'accueil qui lui avait été fait. Mais cette absence avait eu des résultats auxquels il faut toujours s'attendre, quand on laisse derrière soi une maîtresse : l'on part aimé, confiant; au retour, la place est prise, et il ne reste plus que les yeux pour pleurer. Mademoiselle Arnould, la célèbre Sophie, avait tout fait pour retenir le volage; ses supplications n'avaient pas été écoutées ; à qui la faute, si elle s'était laissé prendre aux irrésistibles arguments de M. Bertin, qu'on appelait *Bertinus* à l'Académie royale de musique, auteur de l'*Ile des fous*, et (ce qui était mieux) trésorier des parties casuelles? M. Bertin venait de rompre avec mademoiselle Hus, il se retourna vers Sophie : lorsque Lauraguais rentrait dans Paris, elle coûtait déjà vingt mille écus à ce nouvel amant. A sa seule vue, tout était oublié et pardonné, et le trésorier des parties casuelles dut céder la place à celui qu'il avait à si grands frais délogé [1].

1. *Mémoires secrets*, t. I, p. 9-10.

C'était à cette aventure, vieille de deux années, que Dorat se reportait. Il savait à qui il parlait, et était rassuré d'avance sur le sort de son persifflage. La captivité de Metz n'eut pas les mêmes résultats que le voyage de Ferney, et Sophie se montra sourde à toutes les tentations. Le châtiment ne pouvait pas être éternel, et le comte, un peu plus tard. voyait les portes de la citadelle s'ouvrir devant lui. La leçon lui profita-t-elle? Hélas! à la suite d'une querelle avec un écervelé de même farine, le marquis de Villette, le futur mari de *Belle et Bonne*, il était enfermé au château de Dijon, d'où il réussissait à s'enfuir avec son valet de chambre, pour se voir transférer presque aussitôt à la citadelle de Strasbourg [1].

Cette chronique poétique sera sans fin; elle abordera tous les sujets, toutes les petites questions du jour, s'adressant aux personnages quelconques, hommes et femmes, sur lesquels l'attention aura été éveillée. Les vers au comte de *** sont de novembre 1763; un mois après, il rimera une épitre à Sophie Arnould, sa maîtresse [2]. Deux étrangères venaient de débarquer à Paris, où leur beauté faisait rumeur, la baronne de Warberg (une comtesse de Nesselrode) et madame Pater, la femme d'un riche

1. *Mémoires secrets*, t. III, p. 65, 68, 101, 134; 23 novembre 1766 et 25 janvier 1767.
2. *Ibid.*, t. I, p. 316-319; 26 décembre 1763.

banquier Hollandais. Tout le Paris jeune, tout le Paris galant se partagea en deux camps; et les adorateurs de la baronne furent des *Anti-paters*. Madame Pater semble avoir eu le dessus sur sa rivale, si l'on en juge par la persistance de l'opinion à s'occuper d'elle, et c'est à elle que la muse de Dorat s'adressera de préférence. La jolie Hollandaise n'était parmi nous qu'en passant; mais, après tant de succès et de triomphes, pourrait-elle se résigner à fuir le théâtre de si enivrantes ovations? où rencontrerait-elle un peuple d'adorateurs si absolument subjugués?

Parmi nous fixe ton empire.
Nous seuls pouvons sentir le prix
De ces traits si bien assortis
Pour intéresser, pour séduire;
De ta bouche aux vives couleurs
Où la volupté semble éclore,
Où badine l'amant de Flore,
Qui croit voltiger sur des fleurs;
De cette belle chevelure
Qui se joue en mille replis,
Et, sans se charger de rubis,
Est elle-même une parure;
De ces innombrables attraits,
Que l'amour seul pourroit décrire,
Et que sans doute il n'a point fait
Pour l'œil d'un bourguemestre épais
Qui ne sait pas comme on soupire,
Et qui ne l'apprendra jamais [1].

1. Dorat, *Mes Fantaisies* (3e édit. Paris, Delalain, 1770), p. 70.71. A la baronne de Neukerque. Ces vers, portés à l'année 1765, dans l'*Almanach des Muses* de 1766, p. 53. 56, furent d'abord imprimés en province, nous dit une note du recueil.

Cela sans doute n'est pas aimable pour le premier magistrat d'Amsterdam; mais c'est aller un peu loin d'y trouver une satire de la Hollande [1]. Ce fut à qui, de tous les gens du bel air, de toute cette jeunesse dorée, tenterait la conquête de la séduisante étrangère, chez laquelle il fallut d'abord pénétrer. La chose n'était pas sans difficulté, car elle avait un Cerbère assez farouche, moins accommodant que les maris de la bonne Lutèce. Cependant, quelques-uns, plus entreprenants ou plus heureux que les autres, réussirent à franchir cette porte trop bien gardée. Le maître de la maison était sous les armes. Il les reçut avec plus de politesse que d'empressement, et leur dit en les reconduisant : « Messieurs, nous aurons toujours beaucoup de plaisir à vous voir; mais je vous préviens qu'il n'y a rien à faire ici; car je ne sors pas de la journée, et la nuit je couche avec ma femme. » Le mot était décourageant. Pater, qui parlait au nom de la communauté, ne parlait en réalité que pour lui, et, finalement, cette douce et souriante femme, après une disparition de deux années, revenait à Paris, séparée de son mari par un accord réciproque et à l'amiable (janvier 1765). Le retour, dans de telles conditions, était scabreux; pourtant,

1. Grimm, *Correspondance* (Garnier), t. VII, p. 171. Novembre 1766.

toutes les portes lui furent ouvertes, et elle fut reçue dans le meilleur et le plus grand monde. Les galants affluèrent; mais ce qui étonnera un peu plus, les prétendants à la main de la belle Hollandaise ne furent guère moins nombreux. Elle faillit épouser le prince de Lambesc, beaucoup plus jeune qu'elle; ce fut, en fin de compte, le marquis de Champcenetz qui l'emporta, Le bruit courut, dans les dernières années de Louis XV, qu'il s'était établi, entre elle et le vieux roi, des relations plus ou moins étroites et qu'elle rêva un moment le rôle discret d'une nouvelle Maintenon. Elle demeura belle au-delà de la limite commune. Madame de Genlis, qui l'avait rencontrée chez la comtesse de La Marck, lui a consacré quelques lignes curieuses. « Sa beauté commençoit à se passer, mais elle étoit encore charmante; on pouvoit dire d'elle ce que madame de Sévigné dit de madame Dufresnoy, maîtresse de Louvois, qu'elle *étoit toute recueillie dans sa beauté*. Le soin de montrer le plus petit pied, ses jolies mains, et de varier ses attitudes, l'occupoit trop visiblement, et si elle avoit eu des dents remarquables, elle auroit certainement eu la gaîté des jolies dents [1]. » L'on souriait moins, encore moins l'on riait aux éclats. C'était là le

1. Madame de Genlis, *Mémoires*, t. II, p. 34.

défaut de la cuirasse : la dentition n'était pas au niveau du reste.

Dorat, s'il saisissait au vol toutes les surprises et les frivolités piquantes du moment, visait de préférence, comme lui appartenant en propre, les gens et les choses du théâtre. Il n'est pas une actrice un peu en vue qu'il n'ait chantée et persifflée. Un grand scandale avait révolutionné, bouleversé la Comédie française. L'acteur Dubois, le frère de celle dont nous avons vu le poète si épris, avait été convaincu d'un acte flétrissant, qui eût dû provoquer son expulsion. Mais sa sœur avait de si beaux yeux! Les puissances, auprès desquelles celle-ci avait des amis, jugèrent assez ridicule à ces espèces d'avoir des scrupules, et firent la sourde oreille aux clameurs du tripot. Mademoiselle Clairon, indignée plus que nul autre, se mit en tête des révoltés, et refusa de jouer dans le *Siège de Calais* avec un confrère taré et déshonoré. Ordre était donné aussitôt de transférer la Melpomène et ses camarades au For-l'Évêque, où elle était escortée, puis relancée par le plus grand monde et les plus grandes dames [1]. Après un tel outrage, elle jugea qu'elle ne pouvait reparaître sur une scène qu'elle avait tant d'années illustrée, à moins

1. « Madame de Sauvigny, intendante de Paris, étoit chez elle quand l'exempt de police vint la chercher avec un fiacre. L'in-

d'une réparation éclatante. Le public, qui admirait ses airs de princesse autant que ses rares talents, se demandait si elle maintiendrait son dire; et Dorat saisissait cette heure d'indécision et de doute, pour lancer une épitre nouvelle dont le ton parut équivoque, et où il faisait intervenir encore cette demoiselle Dubois dont les torts n'étaient plus à compter. Le bruit avait couru que, pour se venger de l'affront qui lui avait été fait en la sacrifiant à sa jeune rivale, Clairon n'avait pas été pour peu, par ses manèges, dans la chute de *Théagène et Chariclé* [1], et le poète lui-même en avait eu le soupçon. Voici les vers aigres-doux qu'il lui adressait, et qui débutaient par cette question que tout le monde se posait : rentres-tu ? ne rentres-tu pas ?

On dit, ô plaisante histoire!
Que par un scrupule enfantin,
Tu ne veux point, dois-je le croire?
Trouver Laïs sur le chemin

tendante protesta que ce ne seroit pas dans une pareille voiture; qu'elle avoit la sienne dans laquelle elle la méneroit. C'était un vis-à-vis : l'exempt ne pouvoit quitter sa prisonnière; il se mit sur le devant et la dame mit Mlle Clairon sur ses genoux, entra avec elle au For-l'Evêque et lui a journellement tenu compagnie Jamais cette prison n'a été si illustre; on y a vu continuellement une douzaine de carrosses. » *Correspondance inédite du prince François-Xavier de Saxe, comte de Lusace* (Dumoulin, 1875), p. 197. Récit du général de Fontenay.

1. *Mémoires secrets*, t. XVI (additions au tome Ier), p. 171; 2 mars 1763.

Où tu prends ton vol vers la Gloire.
Ce bruit est faux, je le soutien :
Laïs est si bonne personne !
Elle a des amans, la friponne!
C'est un avoir qui sied fort bien.
Je suis juste, sois indulgente.
Il est permis d'être catin,
Depuis dix-huit ans jusqu'à trente,
Et d'en avoir quitté le train,
On gémit encore à quarante [1].

La question du retour à la Comédie n'était pas tranchée pour le public, si l'actrice avait nettement déclaré à quelles conditions elle oublierait le passé. Ces conditions ne visaient pas à moins qu'à l'absolue réhabilitation du comédien : l'on en avait fait un paria, un excommunié, elle demandait qu'elle et les siens rentrassent dans le droit commun, que la flétrissure gothique dont ils étaient frappés disparût, et qu'ils devinssent des citoyens comme les autres. Dorat, qui décidément lui gardait rancune, la persifle sur ses prétentions à forcer les portes de l'Église et à être proclamée bonne chrétienne, en dépit de l'Archevêché :

Ah! j'y suis : tu voudrois détruire
Ce ridicule préjugé,
Qui, très sottement protégé,
Fait qu'on flétrit ce qu'on admire.

1. Née en 1723, Clairon avait quarante deux ans alors (1765).

Tu voudrois que tout simplement
Mérope, Alzire, Bérénice,
Allassent jurer en justice,
Et qu'on les crût sur leur serment.
Tu voudrois, sans trop de caprices,
Jouir des mêmes droits que nous,
Et qu'un Dieu sauveur, mort pour tous,
Fût mort aussi pour les actrices.
J'approuve fort de tels désirs.
Et le Pape, plein de sagesse,
Devroit, exauçant tes soupirs,
Te donner pour menus plaisirs
Le droit de mentir à confesse [1].

Cette résolution de ne plus reparaître sur la scène produisit un effet fâcheux dans le public et une émotion autrement passionnée parmi le monde du théâtre. S'il faut en croire la tragédienne, le duc d'Aumont, alors en exercice, comprenant la gravité de ce départ, essaya par tous les moyens de la faire revenir sur sa détermination.

Il m'offrit alors, dit-elle dans une lettre à Garrick, pour rentrer au théâtre, tout ce qui peut séduire une âme ambitieuse ou intéressée. Je refusai tout. Je ne voulus faire le sacrifice de ma vengeance et de ma vie qu'à la gloire;

1. *Mes Fantaisies*, p 134-135. A M[lle] Clairon, sur l'indécision de sa rentrée au théâtre. « On l'attribue à Dorat, quoiqu'il la désavoue », disent les *Mémoires secrets*, t. III, p. 21, 22; 17 avril 1765. « La nouvelle d'hier (23 avril) étoit qu'elle avoit envoyé chercher son curé, s'étoit confessée et avoit solennellement, et avec les cérémonies requises, renoncé au théâtre. Cette conversion damnera le public, qui, en attendant, s'égaye en comparant la troupe au Parlement, lui faisant faire donner des remontrances et donner sa démission. » *Correspondance inédite du prince François-Xavier de Saxe* (Dumoulin, 1875), p. 188.

je dis que si l'on vouloit abolir l'infâme préjugé attaché à la comédie, lui accorder tous les droite dont jouissent tous les autres citoyens, je reparaîtrois, mais que c'étoit à ce seul prix : on me promit d'y travailler ; à mon retour, j'appris que cette affaire avoit la plus grande publicité ; personne ne doutoit de son succès, mais l'étourderie, la maladresse et la méchanceté l'ont fait manquer, au point même que les comédiens sont pis qu'ils n'ont jamais été. De là je suis libre [1].

Sa retraite était définitive. La lettre est piquante. Elle peint Clairon des pieds à la tête. Existence, vengeance, elle oubliera, elle sacrifiera tout à « sa gloire ! » Mais elle s'abusait fort. Le préjugé inhérent à la condition du comédien n'était pas de ceux qui s'effacent en un jour, et la Révolution elle-même ne le déracinera pas. Il reparaîtra violent, implacable sous la Restauration ; et l'on sait à quels scandales donnèrent lieu les funérailles de mademoiselle Raucourt, en 1815.

Toutes ces pièces d'un tour facile, qui ne sentent ni l'huile ni l'effort, faisaient plus, pour le renom et le succès du poète, que des œuvres d'une autre portée, où tous ces défauts aimables étaient relevés avec une inflexible sévérité. On se disputait ces épîtres malignes, dont ses amis avaient les primeurs. Il les lisait lui-même dans les salons où il était fêté, où il savait qu'il ne rencontrerait que des encoura-

1. *The private correspondance of David Garrick* (London, 1831), vol. II, p. 440-441. Sans date.

gements et des louanges. Collé, rarement bienveillant, assistant à une de ces lectures, convient, lui aussi, d'être tombé sous le charme de ces jolis vers, que l'auteur récitait à ravir.

Le 28 (juillet), je dînai chez Bernard à Choisy avec Dorat qui nous lut un petit poème en trois chants où je trouvai des choses charmantes [1]. Il laissa à Bernard une épitre qu'il a adressée à mademoiselle Beaumesnil ; c'est un badinage très élégant, et il y règne un ton de bonne plaisanterie qui m'a plu au point d'en tirer copie [2]. Cette jolie chanteuse de l'Opéra, qui a été si prodigieusement louée dans un des Mercures de l'année passée, que l'on assuroit qu'il ne resteroit plus d'éloges pour les autres présentes et à venir, cette demoiselle Beaumesnil, dis-je, est une des plus excellentes dévergondées de l'Opéra, sans, dit-on, faire aucun tort aux autres.

En transcrivant ces vers, Collé, il est vrai, éprouva quelque désenchantement :

Je ne les ai pas trouvés aussi bons qu'en les entendant réciter... on n'y rencontre pas toujours le mot propre : il faudroit apprendre à ce jeune poète à se défier de sa facilité et à retrancher de son abondance [3].

En somme, et ces réserves faites, subsiste une riche organisation et de brillantes facultés. La lime manque souvent, et l'on ne se corri-

1. La *Déclamation théâtrale.*
2. *Mes Fantaisies,* p. 248-254. *Epitre à Mademoiselle Beaumesnil,* par un inconnu ; elle débute ainsi :

J'examinois, hier au soir.
Ton œil mutin, ton air folâtre...

3. Collé, *Journal* (Paris, 1807), t. III, p. 328-332.

[illegible] plus de [illegible] à bout. [illegible] reproche [illegible] mieux inten-[illegible] Mais [illegible] le désert, [illegible]

II

AVIS AUX SAGES DU SIÈCLE. — ÉMOTION DE VOLTAIRE
LETTRES ÉCHANGÉES. — SOUMISSIONS DE DORAT.

L'auteur de *Théagène et Chariclée* habitait alors une petite maison à la barrière de Sèvres, avec jardin, assez isolée pour qu'il pût se croire à la campagne. Il mandait à Helvétius, à l'époque du voyage en Prusse du philosophe, en 1765 :

> Quand j'ai bien fatigué mes ailes,
> Je vois mes tilleuls fidèles,
> Et je me crois désabusé.
> C'est dans ce champêtre hermitage,
> C'est dans ce paisible jardin
> Que la nature au front serein,
> Venant m'inviter à l'ouvrage,
> Me met l'arrosoir à la main.
> Là je vois l'amitié sourire [1]...

L'amitié et l'amour ne laissaient pas de l'y relancer. Il partageait le charme de cette solitude intermittente avec un compagnon plus

(1) *Mes Fantaisies*, p. 305. Epitre à M. Helvétius. Il fait encore allusion à sa maison dans l'*Epitre à un ami* sur son déménagement, p. 203, 204, et surtout dans les *Tourterelles de Zelmis*, 1765, p. 195, 197, 198, 201..

jeune que lui de sept années, brillant, aimable, qui, d'une origine obscure, bien qu'honorable, se verra un instant l'objet des faveurs d'une destinée exceptionnelle. Alexandre-Frédéric-Jacques Masson, né en avril 1741, à Versailles [1], avait, à l'époque où nous sommes, vingt-deux ans et demi : et, s'il était encore mineur (car la majorité ne commençait qu'aux vingt-cinq ans révolus), il n'en était plus à donner des preuves d'intelligence et de cette vivacité d'esprit qui ne demande qu'à trouver son emploi. Nous lisons, dans un pamphlet du temps : « Ce prétendu marquis étoit fils d'un commis et petit-fils d'un épicier [2]. » L'abbé Georgel fait de ce grand-père un marchand de fer [3]. Le contrat du premier mariage de Jacques Masson, l'auteur de Pezay, le porte comme « négociant en la ville de Genève », sans autre désignation. Ces Masson venaient s'établir à Paris, rue Montorgueil : et c'est là que Jacques se mariera en premières noces avec la fille d'un orfèvre, Jean Duru, en novembre 1719 [4] :

1. Registre de la paroisse de Saint-Louis de Versailles. Extrait de baptême du 28 avril 1741. C'est donc à tort qu'on le fait naître à Paris, dans les documents qui le concernent aux archives du Ministère de la guerre.

2. *L'Espion anglois* (Londres, John Adamson, 1784), t. IX, p. 318 ; 18 septembre 1778.

3. *Mémoires* (Paris, Eymery, 1817), t. I, p. 485. Les prénoms de ce grand père étaient Louis-Simon. Sa femme était une Catherine Favon.

4. Bibliothèque nationale. Cabinet des titres. Carrés d'Hozier, 19, Massary. Du 11 novembre 1719.

l'acte se borne à lui donner la dénomination de bourgeois de Paris. Il songeait sérieusement à conquérir sa place au soleil et à se décrasser par une charge de finance, ce qui était le rêve de tout fils de bourgeois enrichi. Il y avait bien à cela quelques difficultés : l'on était entaché de l'hérésie de Calvin. Mais Jacques Masson, reconnaissant son erreur, faisait abjuration solennelle entre les mains du vicaire de Saint-Eustache, commis à cet effet par Monseigneur de Noailles [1].

Ce bourgeois, ce gendre d'un orfèvre, s'était fait d'illustres appuis, et pouvait, dans son contrat, s'honorer de l'agrément et de la présence d'un pair de France président du conseil des finances, le duc de Caumont La Force [2]. Après avoir passé par la filière administrative, il obtenait ses provisions de l'office de conseiller au grand conseil des finances de Lorraine octroyées, à Lunéville, par le duc Léopold (30

1. *Extrait des registres des abjurations faites en l'église de Saint-Eustache, à Paris :* « L'an mil sept cent dix neuf, le mercredi quinze novembre, Jacques Masson âgé de 27 ans, fils de Louis-Simon Masson et de Catherine Favon, demeurant à Genève le d. Jacques Masson né au dit Genève, a fait abjuration de l'hérésie de Calvin dans la Chapelle de Sainte-Agnès de l'église de Saint-Eustache entre les mains de M. Pin prêtre, docteur de Sorbonne, et vicaire de la dite église, commis par son Eminence Monseigneur le cardinal de Noailles, archevêque de Paris, pour recevoir les abjurations en la dite paroisse, et ce en présence des témoins soussignés. Ont signé Périer J. Masson et Pin. Bibliothèque nationale Cabinet des titres. Même dossier, f. 300. — Il avait été baptisé à Genève le 30 janvier 1693, comme cela résulte de son extrait baptistaire.

2. *Ibid.* Cabinet des titres. Même dossier, f. 298.

[illegible] dans la [illegible] le [illegible] juin [illegible] de [illegible] moment [illegible] le [illegible] un cercle à la [illegible] pre- [illegible] veuf [illegible] avec la [illegible] se [illegible] 1741. [illegible] Jacques. [illegible]

[illegible] devait [illegible] passa les douze premières [illegible] de sa mère. Puis [illegible] Harcourt jusqu'à l'âge de [illegible] la direction et les leçons de [illegible]. Il ne pouvait tomber en de meilleures [illegible] que celles de Du Marsais pour apprendre l'art de penser et l'art de formuler ses idées. si la tournure de son

1 Bibliothèque nationale. Cabinet des titres, fol. 300, 301, 303.
On a dit et répété que Pezay était sans fortune Cela est [illegible] exagéré. Nous rencontrons, dans les mêmes documents, [illegible] du 9 mai 1740, une expédition de la vente à Masson de [illegible] de Frasnay-les-Chanoines. Fol. 306.
[illegible] était veuve de Jean Babaud, intéressé dans les fourni- [illegible] bois pour la Marine.
L'acte baptistaire est du 28 avril, paroisse Saint-Louis de [illegible].

esprit ne l'eût entrainé, à la suite de son ami Dorat, dans cette voie des petits vers et de la prose fleurie[1]. Hâtons-nous de dire qu'il y aura deux hommes bien distincts dans Masson : l'auteur de *Zélis au bain*, et un ambiteux capable d'une assiduité soutenue, opiniâtre, sous des apparences frivoles ; et qu'à peine sorti des bancs du collège, il allait vivre de la vie des camps et prendre les premières leçons du métier de la guerre.

M. de Pezay, raconte Bezenval, commença par être aide de camp de M. le prince de Rohan, pendant la guerre de 1756. Je le connus alors : il étoit doucereux, complaisant, avoit de l'èsprit et faisoit des vers assez joliment. On le prioit volontiers à souper; là il récitoit ses productions, et surtout des élégies qu'il avoit faites sur la préférence que madame Miton, femme d'un capitaine aux gardes, avoit donnée au prince de Marsan sur lui. A la paix [2], il s'établit dans une petite maison au faubourg Saint-Germain, où il continua le métier de bel-esprit, vivant avec Dorat, fatigant quiconque y consentoit de ses petites poésies, et étroitement lié avec M. de Maillebois, dont les cliens n'ont jamais été que gens de cette espèce [3].

Bezenval n'était pas plus une plume indulgente qu'une bonne langue, et ce qui ressort

1. Du Marsais avait fait plus d'une éducation, celle, bien des années auparavant, du président de Maisons, et des enfants de Law.
2. Signée le 17 février 1763.
3. Baron de Bezenval, *Mémoires* (Buisson, 1805), t. I, p. 234, 235,

de ce portrait médiocrement bienveillant, c'est que cet enfant de vingt ans à peine (il n'en avait que vingt-deux à la signature de la paix) avait de la douceur, de la gentillesse, troussait lestement des vers de société et joignait à cela une certaine habileté de courtisan. C'est, après tout, ainsi qu'il nous apparaît. Il gagnera les bonnes grâces du prince de Rohan et du comte de Maillebois, qui aura, ce dernier, plus d'un motif de se l'attacher. Quoi qu'il en soit, voici les deux amis sous le même toit, rimant, à côté l'un de l'autre, des stances galantes et des poèmes érotiques, des vers à leurs maîtresses, celles qu'ils ont et celles qu'ils auront [1].

Compagnons d'armes et d'amour,
Sur le Parnasse, aux Mousquetaires [2]
Nous avons suivi nos carrières,
Amis et rivaux tour à tour [3].

Masson adresse, à la date du premier mai

1. *Épitre à la maîtresse que j'aurai.* Pezay, *Œuvres érotiques et morales* (Villet, 1809), t. II, p. 27-33.

2. Ce vers indique bien que Dorat et Pezay se sont rencontrés aux Mousquetaires. La retraite du chevalier, d'après les notes relevées à la Guerre, étant à la date du premier avril 1758, l'entrée de Pezay au même corps ne saurait être le 2 avril 1759, comme elles le portent également. Nous avons déjà constaté plus haut une erreur, ce qui prouve au moins que cette nature d'indications n'était pas toujours contrôlée avec tout le soin désirable. Dans un document non moins officiel, l'on dit que Masson entra aux Mousquetaires à l'âge de 17 ans, par conséquent en 1758 et non en 1759. Archives nationales, Secrétariat, O[1]-143; 1771, 12 avril. *Lettres patentes qui permettent de faire vérifier les lettres de noblesse à la Chambre des comptes en faveur du sieur Masson de Pezay*, f. 45.

3. Epître à M. Dorat sur le succès du *Célibataire*, à Auray en Bretagne, le 1[er] octobre 1775.

1763, à Dorat, dont il s'était momentanément séparé, une *Épître à mon ami*, des bosquets de Saint-Maur, la résidence de sa sœur, madame de Cassini, esprit remuant, femme d'intrigue, qui a sa place marquée dans notre galerie de portraits. La première édition de *Zélis au bain*, la seule production de Pezay dont on se souvienne, est de juillet de la même année; il est vrai que, sur les conseils d'une jeune beauté, et à la suite d'un examen plus réfléchi, il refera un poème « tout neuf, et malheureusement une fois plus long que le premier [1] ». Cette *Zélis* traîna bientôt sur toutes les toilettes. « C'est, nous dit Grimm, un gazouillage de zéphirs, d'oiseaux, de fleurs, de ruisseaux... mais, au milieu de ces pauvretés, on trouve pourtant une tournure de vers assez élégante, un bon ton, et quelques tirades qui ne manquent pas de charme... Il ne faut pas désespérer d'un poète de vingt ans qui débute ainsi. Il faut aussi savoir gré à un poète de cet âge de la décence qui règne dans tout son poème, dont le sujet, voluptueux par lui-même, pouvait devenir très indécent dans ses détails sous la plume d'un capitaine de dragons [2]. »

1. Pezay, *Œuvres érotiques*, t. I, p. 12. Lettre à M. le chevalier de *** en lui envoyant le poème de la nouvelle *Zélis au bain*.

2. Grimm, *Correspondance* (Garnier), t. V, p. 340, juillet 1763. Pezay, en sortant des Mousquetaires, avait été fait cornette de cavalerie, dans le régiment Royal-Étranger (5 janvier 1762); il venait d'être nommé capitaine au régiment de Chabot (1er mars 1763, Archives nationales, Secrétariat, O1-143, année 1771, p. 45.

A l'automne de la même année, Masson allait visiter avec Dorat la terre de Pezay, située aux environs de Blois, dont sa mère venait de disposer en sa faveur, par un testament olographe daté du 3 août [1]. L'auteur de *Zulika* nous a laissé une relation humoristique, comme on dirait de nos jours, de leur excursion, récit d'un intérêt mince, dont l'épisode le plus notable est leur cabriolet accroché par le chariot d'un roulier. Madame de Cassini accompagnait, dans une berline, les deux voyageurs. On arrive à Pezay. Le frère et la sœur se jettent dans les bras de leur mère et lui témoignent leur sensibilité par de douces larmes, attendrissement auquel le poète a la courtoisie de s'associer [2]. Les vers qui suivront sont d'une inspiration moins banale. Celle à laquelle ils s'adressent méritait et commandait les hommages, et Dorat n'en était plus à rendre justice à la beauté et à la supériorité de « cette Vénus qui se fait bergère ».

Masson, dont la paix élargissait les loisirs, hantait fort les salons, où il recrutait de nombreux amis par l'aménité de ses manières et le charme de son commerce. A ce moment, ses visées se bornaient à prendre rang parmi les

1. Bibliothèque nationale. Cabinet des titres, même dossier que plus haut, p. 309, 310, 311.
2. *Le Pot pourri. épître à qui on voudra. Année littéraire.* (1764), t. III, p. 201.

poètes de toute taille qui fourmillaient dans Paris, ne négligeant rien pour conquérir ses droits de bourgeoisie sur l'Hélicon. Nous avons vu un grand seigneur bel-esprit s'arracher des bras de sa maîtresse et s'élancer au galop de ses chevaux vers le château de Ferney, le pèlerinage le plus populaire de ce siècle sceptique et payen. La même tentation devait venir à l'auteur de *Zélis au bain*, qui débarquait, en effet, chez Voltaire, en octobre 1765.

Il n'y arrivait pas, du reste, en importun dont on ignore jusqu'au nom. Dès 1758, Pezay adressait, de Blois, à l'auteur de la *Henriade* une épître sentant son écolier, si le mousquetaire s'efforçait de donner le change, en dépit de son apparente modestie. Quelques mois auparavant, il en avait griffonné une première sagement livrée aux flammes; peut-être eût-il été tout aussi sage de brûler cette dernière. Pourquoi fallait-il que M. de Voltaire, qu'il avait si souvent appelé son Apollon en rimant de mauvais vers à son adresse, lui inspirât autant de frayeur ? Pourquoi l'admiration n'avait-elle d'autre effet que de mettre le comble à une timidité qui lui brisait bras et jambes ? Ce qu'il sentait si bien, il n'y avait qu'un instant, il ne savait plus comment le rendre, ses idées se brouillaient, l'expression se refusait à élucider ce chaos. « Figurez-vous un rosier couvert de chenilles qu'un jardinier expert délivre peu à peu de

ces vils insectes. Un partisan de la nouvelle charrue ne doit point s'offenser de se voir comparer à un jardinier [1]... Oui, depuis la lecture de vos chapitres sur la Magie, les Génies, etc... je commence à n'avoir plus peur des revenants. C'est à vous que je dois cette noble curiosité, nourrice de l'âme et de l'esprit; sans vous les Beaux-Arts et les Belles-Lettres seroient pour moi sans appas, et ce n'est qu'à vous enfin que je dois l'amour des hommes [2]. » Cela est naïf et enfantin : c'est un mousquetaire qui a le bon sens d'avouer ses dix-sept ans; et, dès lors, il n'y avait qu'à sourire et à stimuler ce nourrisson des Muses, cet enthousiaste qui, avec le temps, mériterait la bienveillance et l'intérêt dont on lui ferait les avances sur ses bonnes intentions et sa bonne mine. Fort probablement il ne s'en tenait pas là et donnait suite à ces essais de correspondance [3]; mais nous n'avons d'autre raison de le conjecturer que ce voyage même à Ferney, sept ans plus tard, qui sûrement ne se fût pas fait, s'il n'y eût été encouragé.

1. Clogenson, *Voltaire jardinier à Cirey et aux Délices* (Rouen, Péron, 1860).
2. Laverdet. *Catalogue d'une belle collection d'autographes* sur l'Art, la Littérature et la Musique dramatique. Le samedi 23 novembre 1861, p. 101, n° 160. A Voltaire, au château de Pezay, près Blois, 1756. Année manifestement fautive.
3. Les autographes de Pezay sont des plus rares. C'est à peine s'il s'en rencontre trois ou quatre, d'ailleurs sans grande valeur, dans les catalogues de vente.

Il fut accueilli comme toute cette jeunesse pour laquelle le vieillard n'aura que sourires et caresses; et nous avons, dans une lettre à Thieriot, le témoignage sincère de l'impression favorable qu'il avait laissée. « J'ai ici un jeune dragon nommé M. de Pezay, qui fait des vers tout pleins d'esprit et d'images ; il m'en a apporté de son ami M. Dorat, avec qui il loge à Paris; ce M. Dorat en fait aussi de charmants : cela ragaillardit ma vieillesse, que M. Damilaville soutient par sa philosophie; je me trouve entre la Raison et les Grâces; vous ne seriez pas de trop assurément dans cette bonne compagnie-là [1]. »

Masson n'avait pas attendu la mort de sa mère, qui venait d'expirer [2], et la mise en possession de la terre pour en prendre le nom, quoique nombre de gens, peu au courant de ses affaires ou feignant malicieusement de les ignorer, dussent persister quelque temps encore à lui conserver son appellation patronimique. Ce sera toujours le défaut de la cuirasse. Plus il avancera dans la vie, plus la fortune lui prodiguera ses faveurs, et plus on lui fera sentir ce qui lui manque et lui manquera toujours, la naissance et l'illustration des aïeux. La malignité ne l'épargnera guère, en prose comme en

1. Voltaire, *Œuvres* (Beuchot), t. LXII, p. 451; 4 octobre 1765.
2. Au commencement de septembre.

vers ; et, certes, ce ne sera pas la faute de l'envie si sa sérénité n'en est pas altérée.

Voltaire bat des mains aux premiers succès, bien résolu même à n'en pas demeurer là. Mais il est, il se montrera implacable envers l'ingrat qui non seulement ne se souviendra point du bienfait, mais paiera par de mauvais procédés ses bontés. Tous ceux qui, plus tard, se verront le but de coups terribles, auront provoqué les représailles : Desfontaines, Pompignan, Gresset lui-même, Trublet, Clément furent, avant les torts, l'objet de ses coquetteries et de ses bontés. « J'ai combattu hardiment dans cette arène, dira-t-il, et je n'ai jamais été l'agresseur », ce qui était vrai. Il ne connaît Dorat que par ses vers aimables, de jolis riens qui promettent des œuvres d'un mérite plus réel, et il salue cette gloire naissante, qui ragaillardit sa vieillesse. Il ne tenait qu'à Dorat de ne pas changer en aigreur ces dispositions favorables. Par quelle étrange fatalité l'inoffensif chevalier en arrivera-t-il à s'aliéner l'auteur du *Pauvre diable?* C'est là un épisode, et futile et sérieux, de l'histoire de notre poète et aussi de celle du patriarche de Ferney, que nous avons cru devoir exposer avec quelque étendue. Si, avec beaucoup d'esprit, Dorat était l'homme le meilleur et le plus aimable, il avait un grand défaut, celui de son siècle, la passion de ce qu'on appela le persifflage. Son excuse, peut-être, se

trouvait dans une facilité d'humeur, qui, aux attaques, aux trahisons les plus odieuses, ne répondit jamais, sauf en un ou deux cas, que par cette philosophie insouciante, ce léger dédain, cette clémence sans affectation comme sans effort du sybarite auquel la haîne coûterait trop, lors même que la haine lui aurait été possible. Il aimait mieux rire, des autres et de lui; et le bon marché qu'il faisait de sa propre personne semblait, à ses yeux, autoriser suffisamment ces petits divertissements qu'il donnait à la galerie. C'était là une erreur, mais dont les inconvénients lui avaient échappé jusque-là. Grimm constate cette disposition de nature, en même temps que les dangers qu'un tel travers peut attirer sur la tête du railleur. « M. Dorat a une singulière gaucherie dans l'esprit. Il s'est avisé d'adresser des épitres à tous les gens célèbres ou à la mode sans les connaître, sans être lié avec eux, et il a toujours trouvé le secret de les offenser daus des vers qu'il se proposait de faire à leur louange... Aujourd'hui il met le comble à cette folie en adressant une épître à M. de Voltaire sur sa complaisance d'écrire à tout le monde [1]... » Croire neutraliser l'effet de ses saillies par des flatteries désarmantes,

1. Grimm, *Correspondance* (Garnier), t. VII, p. 170; novembre 1766.

c'était peu connaître l'humeur chatouilleuse du grand homme, qu'il ne voulait « qu'amuser ». Quant à l'incognito, il ne fallait pas être d'une perspicacité prodigieuse pour mettre le véritable nom au bas de ces vers lestement tournés. qui portaient leur marque de fabrique. Les amis prirent l'alarme, et Dorat sentit, un peu tard. que le grand railleur pouvait bien n'être pas charmé de s'entendre faire la leçon par ce moraliste de trente-deux ans.

Le moyen dont il s'avisa pour conjurer l'orage semblera étrange. Il fit imprimer l'épître. C'était s'assurer ainsi que de mauvais plaisants n'en altéreraient et, qui pis est, n'en aggraveraient pas la malice. Mais, à coup sûr, l'expédient, qui se bornait à empêcher tout apport étranger, était insuffisant; il enlevait même au coupable toute possibilité de renier les passages les plus compromettants. « Je viens de rire à tes dépens, disait-il en finissant, et je vais pleurer à *Mérope.* » De bonne foi, Dorat pensait-il, à l'aide de cette dernière flatterie, trouver grâce auprès de l'auteur de *Mérope* qui était, hélas! aussi, l'auteur de la *Prude*, de *Samson* et de *Pandore* qu'on traitait si durement dans la pièce anonyme? « M. de Voltaire n'aime pas qu'on rie à ses dépens, ajoute Grimm; il a fait ses preuves à cet égard, et je pense qu'il le prouvera aussi à M. Dorat; et que si M. Dorat aime à rire aux dépens de M. de

Voltaire, il n'aura pas longtemps les rieurs de son côté. » Pour qui connaît Voltaire, cette épître irrévérencieuse, où on lui glissait en douceur que ses drames, si pathétiques, si remplis de sentiment et d'éloquence « manquaient un peu d'ordonnance »; où on lui donnait discrètement le conseil prudent de renoncer à lever et soudoyer des armées de prôneurs, plus zélés qu'habiles, « toujours prompts à s'extasier »; où, à propos du « grand peintre de Cornélie, qui ne sut persiffler de sa vie », on lui faisait honte du ton de persifflage irrespectueux de son *Commentaire sur Corneille*, comme si l'on n'eût pas été soi-même le persifflage incarné; pour qui, disons-nous, connaît Voltaire l'effet de cette semonce, anodine nous y consentons, mais adressée par un disciple à son maître, par un débutant à un vieillard dont il eût pu être le petit-fils, n'était pas douteux, bien que son auteur se fût imaginé, un peu gratuitement, que l'on ne ferait qu'applaudir dans ce coin du Jura à son badinage. En tous cas, c'était assez et trop déjà. Mais notre satirique, en dépit des appréhensions de ses amis, était loin d'en rester là. Après s'être constitué le champion du vieux tragique, une première fois, il reprendra la thèse à nouveau, dans une épître de *Racine à Corneille* dont la date se trouve précisée en une note qui, elle aussi, n'atténue qu'imparfaitement ces har-

diesses [1]. Ce n'était pas tout encore et nous allons assister à un bien autre spectacle.

Depuis longtemps déjà, la philosophie donnait à rire au commun des hommes. L'inimitié du patriarche et du citoyen de Genève n'était que trop publique : la rupture de ce dernier avec Hume avait divisé le Paris lettré en deux camps, et Voltaire, qui avait ses griefs, n'avait pas demandé mieux de se mêler au tapage, dans une lettre à l'adresse du philosophe écossais. Quelle tentation pour notre nouvelliste ! Et le moyen de résister à l'envie de régenter des belligérants, qui, d'ailleurs, prêtaient le flanc à l'épigramme et à la malice ? Il rimera un *Avis aux sages du siècle*, où il se mettra en frais d'éloquence et guindera sa lyre à la hauteur de sa mission volontaire.

Sages fameux, qu'allez-vous faire ?
Laissez les dogues d'Angleterre
S'entre-mordre, se déchirer.
Vous sied-t-il d'amuser la terre?
Vous êtes faits pour l'éclairer.

1. *Coup d'œil sur la littérature, ou Collection de différens ouvrages, tant en prose qu'en vers* (Amsterdam, 1780), seconde partie, p. 62. Epître XVII. « Cette plaisanterie fut faite dans les tems que parurent les Commentaires de Corneille, et je n'en suis pas moins l'admirateur de Voltaire, pour penser que peut-être auroit-il dû ménager davantage le créateur de notre théâtre. On peut critiquer *Olympie*, *Zulime*, les *Guèbres* les *Pélopides*, sans en être moins frappé de cette foule d'ouvrages pathétiques dont l'auteur de *Mahomet* a enrichi la scène. Une admiration exclusive et aveugle dégrade celui qui l'éprouve, et n'honore point celui qui en est l'objet. La postérité juge sans enthousiasme : voilà pourquoi elle juge. »

Il n'est rien ici qu'on ne fronde,
Et, grâces à leurs dissensions,
Souvent les précepteurs du monde
En sont devenus les bouffons...

Toute la pièce est sur ce ton : des plaisanteries narquoises, une épigramme tout aussitôt suivie d'une louange, des remarques d'autant plus cruelles qu'elles ne sont pas sans à-propos et sans justesse, l'ensemble relevé par des vers bien tournés, des saillies heureuses et ce talent du persifflage qui dût frapper le sage de Ferney si compétent en la matière. Comment M. de Voltaire, si prompt à se crisper à la moindre atteinte, accueillit-il ces deux morceaux, l'*Épître de Racine à Corneille* et cette dernière facétie dont il faisait, avec le citoyen de Genève, tous les frais ? Il ne semble point s'être préoccupé du premier ; au moins n'y fait-il aucune allusion.

L'*Avis aux sages du siècle* eut le don de le piquer au vif ; et s'il se plaint, s'il récrimine, il ne sera question que de celui-là. Contrairement à ses façons habituelles de procéder, Voltaire se contraindra ; il n'avait pas entrevu dans ces malices l'œuvre d'un ennemi sérieux, c'était l'attaque d'un étourdi auquel il fallait laisser le temps du repentir. Il n'était pas homme, toutefois, à courber le dos sans protester. Il écrivait à M. de Pezay, l'hôte de Ferney et l'ami du coupable, à la date du 22 dé-

cembre 1766 [1], une lettre modérée, calme, où, après avoir témoigné sa surprise d'un procédé auquel il n'avait nulle raison de s'attendre, il en arrivait à l'irrévérencieux rapprochement entre lui et Jean-Jacques.

L'amitié que vous me témoignâtes, monsieur, dans votre séjour à Ferney, et les sentiments que vous m'inspirâtes, me mettent en droit de me plaindre à vous de M. Dorat. Il m'a confondu d'une manière bien désagréable avec Jean-Jacques, et a trop oublié que l'ingratitude de ce malheureux envers M. Hume, son bienfaiteur, et son infâme conduite envers moi, sont des choses très essentielles qui blessent la société, et dans lesquelles le seul agresseur a tort. Ce n'est pas là un objet de plaisanterie.

... Il n'est point question ici de ses mauvais livres et des querelles de littérature, il s'agit des procédés les plus lâches et les plus coupables. M. le duc de Choiseul et tous les ministres savent assez quelle est la conduite punissable de cet homme. C'est tout ce que je puis vous dire. Je vous prie de le dire à M. Dorat, dont vous savez que je n'ai jamais parlé qu'avec la plus grande estime.

Le 5 janvier de l'année suivante, il écrivait à Pezay une seconde lettre où il énumérait longuement et amèrement ses griefs contre le citoyen de Genève, l'établissant l'arbitre d'une conduite et de torts que rien ne pouvait pallier.

1. Grimm parle de l'*Avis aux sages du siècle* en novembre, comme d'une nouveauté qui vient de paraître. C'est une pièce de 8 pages in-8, précédée d'une sorte d'introduction qui explique le but de cette « bagatelle ». La pièce a quatre-vingt douze vers, nulle désignation d'auteur, de lieu, ni d'année. Elle ne figurera, dans les Œuvres, qu'en 1770. *Mes Fantaisies* (3e édition), p. 161-165. L'*Almanach des Muses*, qui la reproduit, en 1768, dit : « On attribue cette pièce à M. Dorat, qui ne l'a point avouée. »

Que M. Dorat, ajoutait-il, juge à présent s'il a eu raison de me confondre avec un homme tel que Rousseau, et de regarder comme une querelle de Bouffons les offenses personnelles que M. Hume, M. Dalembert et moi, avons été obligés de repousser, offenses qu'aucun homme d'honneur ne pouvait passer sous silence.

M. Dalembert et M. Hume, qui sont au rang des premiers écrivains de France et d'Angleterre, ne sont point des Bouffons, je ne crois pas l'être non plus, quoique je n'approche pas de ces deux hommes illustres.

Il est vrai, monsieur, que, malgré mon âge et mes maladies, je suis très gai quand il ne s'agit que de sottises de littérature, de prose ampoulée, de vers plats ou de mauvaises critiques ; mais on doit être très sérieux sur les procédés, sur l'honneur et sur les devoirs de la vie [1].

Dorat avait, tout aussitôt, connaissance de la lettre du 22 décembre, dont le ton parfait lui fit regretter d'avoir blessé l'écrivain illustre qui ne s'était exprimé sur sa personne et ses talents qu'avec la plus rare bienveillance. Et, dans une réponse datée du 26 décembre, il tentait de se disculper d'avoir pu mettre sur la même ligne deux hommes si inégaux de génie et de valeur morale.

Vous m'accusez de vous confondre avec M. Rousseau. Si j'ai eu la maladresse de le faire croire, je n'ai jamais eu l'injustice de le penser... Comment pourrois-je comparer un cynique éloquent, mais orgueilleux, et le plus cruel détracteur du genre humain, à ce génie consolateur qui, partant du point où il nous a trouvés, a donné du nerf à nos esprits et porté avec courage le joug de la raison sur les ténèbres du fanatisme [2].

1. Voltaire, *Œuvres* (Beuchot), t. LXIII, p. 539.
2. *Catalogue de lettres autographes de M. de Lajariette* (Charavay, 1860), p. 109, n° 981

Ce n'est là qu'un fragment. Mais l'on sent, dans tout cet entortillage, l'embarras de l'auteur de l'*Avis aux sages*. Il faut, toutefois, que Dorat ait rencontré quelques mots heureux propres à rasséréner cette vieille et impétueuse cervelle. L'amende honorable est du 26 décembre, elle n'est postérieure que de quatre jours à la lettre de Voltaire, et on a lieu de s'étonner qu'elle ne fût pas parvenue à son adresse, le 5 janvier, après un intervalle de dix jours. Faudrait-il en conclure que le patriarche, estimant qu'il n'en avait pas assez dit, voulut que l'agresseur connût plus amplement ses torts et l'impression qu'ils avaient laissée ? C'est ce qui semble ressortir d'un billet qu'il écrivait le 8, à Damilaville, et qui révèle une fois de plus le côté violent et patient tout ensemble de l'étrange vieillard.

Il faut que je vous communique une réponse que j'ai été obligé de faire à M. de Pezay, au sujet des vers de M. Dorat, que vous devez avoir vus, et qui ne sont pas mal faits.... M. Dorat a ses raisons pour suivre le torrent, puisqu'il se laisse entraîner et qu'il m'a offensé de gaité de cœur sans me connaître. J'arrête ma plume en attendant votre lettre, et je vous prie de communiquer à M. Dalembert celle que j'ai écrite à M. de Pezay, avant que M. Dorat m'eût demandé pardon.

Ainsi, à tout hasard, on s'était préparé pour la lutte ; Damilaville et Dalembert étaient avertis et le châtiment du coupable ne se fût pas fait attendre.

La seconde lettre à Pezay, très modérée dans la forme, avait bien, vers la fin, ses côtés menaçants. Lorsque Voltaire, tout en se plaignant de la somme des années et de ses maux incessants, parle de sa gaîté, il y a à prendre garde, et il n'est que juste temps de désarmer et de le désarmer. Mais c'était ce qu'avait essayé le chevalier, et ses soumissions, en apparence du moins, avaient pleinement réussi, comme cela résulte de la lettre même à l'adresse de Damilaville et de cette dernière à Dorat, toutes deux du 8 janvier.

Monsieur, à la réception de la lettre dont vous m'avez honoré, j'ai dit comme saint Augustin : *O felix culpa !*[1]. Sans cette petite échappée dont vous vous accusez si galamment, je n'aurais point eu votre lettre, qui m'a fait plus de plaisir que l'*Avis aux* deux prétendus *sages* ne m'a pu causer de peine ; votre plume est comme la lance d'Achille, qui guérissait les blessures qu'elle fesait.

Le cardinal de Bernis, étant jeune, en arrivant à Paris, commença par faire des vers contre moi, selon l'usage, et finit par me favoriser d'une bienveillance qui ne s'est jamais démentie. Vous me faites espérer les mêmes bontés de vous, pour le peu de temps qui me reste à vivre, et je crie *Felix culpa !* à tue-tête.

J'ai déjà lu votre très joli poème sur la *Déclamation* ; il est plein de vers heureux et de peintures vraies...

1. Madame du Châtelet, l'amie de Voltaire, écrivait aussi, bien des années auparavant. au duc de Richelieu, son ancien amant : « Je dirai, malgré tous mes remords : *ô felix culpa !* » en faisant allusion à des faiblesses qui avaient eu pour conséquence un attachement sans arrière-pensée et sans alliage. Chantilly, 20 mars 1735. Eugène Asse, *Lettres de la marquise du Châtelet* (Charpentier, 1878), p. 52.

Je ne puis vous dire à quel point j'ai été touché de tout ce que vous avez bien voulu m'écrire [1].

Dorat, ravi d'en être quitte à si bon compte et tout aussi pénétré de tant de mansuétude, répondait par une jolie lettre qui ne devait pas déplaire.

C'est à moi de m'écrier cent fois, avec le pécheur et pénitent saint Augustin, *O felix culpa !* Ma faute assurément est une faute heureuse, puisqu'elle me procure une occasion de vous ouvrir mon cœur et de connoître toute la noblesse du vôtre. Vous voulez bien me pardonner, comme vous avez fait autrefois à un jeune abbé devenu ministre depuis, et l'un des princes de notre sainte Eglise [2] ; excepté le point dont il s'agit [3] je voudrois lui ressembler en tout ; j'aurois pour moi les grâces, la cour de Rome, et votre amitié [4].

1. Voltaire, *Œuvres* (Beuchot), t. LXIII, p. 541, 542. Voltaire qui sentait que cette seconde lettre à Pezay, après une lettre de complète soumission, devait paraître étrange, dit en P. S. : « Ma dernière lettre à M. le chevalier de Pezay était écrite avant que j'eusse reçu la vôtre. J'en ai encore envoyé une copie à un de mes amis; mais je ne crois pas qu'il y ait un mot qui puisse vous déplaire, et j'espère que les faits annoncés dans ma lettre feront impression sur un cœur comme le vôtre. »

2. L'abbé de Bernis avait débuté par une pièce : *A mes Pénates,* où il apostrophait Voltaire « comme si ce brillant esprit avait été dès lors en décadence ». Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, t. VIII, p. 5.

3. « Excepté le tort qui nous est commun. » *Mes Nouveaux torts*, pour faire suite aux *Fantaisies* (Paris, Delalain, 1775), p. xv.

4. A la suite de ces lignes vient une sorte d'opposition entre la situation bien différente de ces deux poètes légers, car Dorat eût été bien surpris, si le Diable l'eût fait cardinal. Nous avons cru devoir retrancher ces dix-sept vers, que l'auteur luimême a écartés dans la reproduction de sa lettre. En voici le début :

Bernis risqua dans sa jeunesse
Quelques vers contre vous plus malins que méchans...

Oui, monsieur, je n'aspire qu'au moment de jouir à Ferney de votre entretien, de vos lumières, et de cette gaité philosophique, qui fait penser en même tems qu'elle amuse, C'est là, si vous le permettez, que j'irai vous rendre visite et réclamer toute votre bienveillance, dont j'espère jouir encore longtems, quoi que vous disiez. Je ne me console point quand je songe que la Providence a mesuré une carrière aussi brillante que la vôtre, et qui devroit être sans bornes, comme le génie qui la parcourt :

A suivre un dangereux talent
Je ne sais trop quel charme nous invite ;
Dans cette carrière maudite
Le tems où l'on sème est trop lent ;
Les jours de la moisson hélas ! passent trop vite[1].

Voltaire eût été mal venu à se plaindre d'une telle lettre. Toutefois, l'accusé de réception se fit quelque peu attendre. La rigueur de la saison, des souffrances continuelles l'avaient empêché de mettre la main à la plume, et il ne l'avait pu faire que vingt-huit jours plus tard. Mais ces délais avaient une autre cause : le patriarche comptait sur quelque chose de plus que des compliments, et il ne cachera pas sa déconvenue.

Ma situation (la cessation de tous rapports avec Genève[2]), devenue très désagréable, ne m'a pas rendu insensible aux jolis vers dont vous avez semé votre lettre. Il aurait encore

1. Charavay frères, *Lettres autographes de la collection de feu M. de Chambry*, p. 27, n° 195. Paris, ce 14 janvier 1766. Dans *Mes Torts*, elle est datée du 14 ; et Voltaire, en s'y reportant, dit également le 14. Toutefois, dans la lettre autographe, il y a erreur d'année, il faut 1767 et non 1766.
2. Genève était en pleine guerre civile.

été plus doux pour moi, je vous l'avoue, que vous eussiez employé vos talents aimables à répandre dans le public les sentiments dont vous m'avez honoré dans vos lettres particulières. Personne n'a été plus pénétré que moi de votre mérite; personne n'a mieux senti combien vous feriez d'honneur un jour à l'Académie, qui cherche, comme vous savez, à n'admettre dans son corps que des hommes qui pensent comme vous. J'y ai quelques amis, et ces amis ne sont pas assurément contents de la conduite de Rousseau, et le sont très peu de ses ouvrages. M. Dalambert et M. Marmontel n'ont pas à se louer de lui.

A bon entendeur, salut. Ces trois lignes étaient bien faites pour donner à réfléchir à Dorat, qui rêvera toute sa vie le fauteuil académique; et on lui indiquait ici que son admission parmi les Quarante dépendait absolument de sa façon de penser et de sa bonne conduite future. Ce que Voltaire ne tolère ni ne pardonne, c'est qu'il y ait une assimilation possible entre l'auteur d'*Émile* et lui; et, à cette pensée, il ne se possède plus.

Je n'avais point vu votre *Avis* imprimé; on ne m'en avait envoyé que les premiers vers manuscrits. Je laisse à votre probité et aux sentiments que vous me témoignez le soin de réparer ce que ces deux vers [1] ont d'outrageant et d'odieux. Pesez, monsieur, ce mot de *mœurs*. J'ose vous dire que ni ma famille ni mes amis, ni la famille des Calas, ni celle des Sirven, ni la petite fille du grand Corneille ne m'accuseront de manquer de mœurs. Vous conviendrez du moins qu'il y a quelque différence entre votre compatriote, qui a marié un gentilhomme de

1. Achevez enfin, par vos mœurs,
Ce qu'ont ébauché vos ouvrages.

beaucoup de mérite avec mademoiselle Corneille, et un garçon horloger de Genève, qui écrit que Monseigneur le Dauphin doit épouser la fille du bourreau, si elle lui plaît [1].

Cela n'est-il pas sans prix? Mais, quand la passion l'emporte, dans cette nature impétueuse, il faut s'attendre le plus souvent à des violences à peine croyables, ou à de ces naïvetés vraiment plaisantes et désarmantes. Les deux lettres qu'il a reçues du poète, l'amitié de M. de Pezay, celle qu'il lui a offerte lui-même lui ont permis de beaucoup compter sur son équité, et ce sera la plus chère des consolations de pouvoir se livrer sans réserve au penchant qu'il lui inspire. Cet échange de lettres n'était pas resté secret. Dorat, contre lequel on l'avait dit très monté, n'avait pas jugé sans doute de meilleur moyen de démentir de tels bruits que de produire des témoignages si concluants ; cela résulte, notamment, de ces lignes d'une autre épître du 20 février, dans laquelle, avec la ténacité qu'on lui connaît, Voltaire lui rappelait les engagements de sa première lettre. « Cette espérance adoucissait beaucoup le mal dont je ne connaissais qu'une partie. Des vers tels que vous les savez faire auraient plu d'avantage au public que la publication de quelques lettres qui ne sont pas

1. Voltaire *Œuvres* (Beuchot), t. LXIII. p. 578, 579, 580 ; 28 janvier 1767.

faites pour lui. » Il reviendra inexorablement sur les procédés de Rousseau, « à ces complots formés par l'ingratitude et la méchanceté la plus noire. » Est-ce ainsi que l'homme de lettres peut se faire honorer et respecter? Il fallait laisser aux Desfontaines, aux Fréron, l'infâme métier de déchirer leurs confrères, pour gagner quelque argent.

Je vous répèterai encore que j'ai été très touché des lettres que vous m'avez écrites; mais le public les ignore, il a vu la pièce que vous m'avez promis de réparer. Je vous en parle aujourd'hui pour la dernière fois, je ne veux plus me livrer qu'au plaisir de vous dire combien j'ambitionne votre estime et votre amitié [1].

On demandait des vers réparateurs, Dorat s'efforcera de contenter le terrible homme par une pièce spirituellement écrite, *A ma Muse* [2], dans laquelle il ne saura pas résister encore à la tentation de gouailler celui même qu'il encense. Mais il faut en prendre son parti. Ce persifflage, dont nous l'avons vu inconsidérement reprocher l'abus à l'auteur de *Zaïre*, est dans ses habitudes et son génie, il en fait l'aveu, assez gaillardement même : il n'y a pas à compter qu'il s'en corrige.

Je persiflerai quelquefois,
Dût-on encor m'en faire un crime ;
Par son attrait chacun est emporté;

1. Voltaire, *Œuvres* (Beuchot), t. LXIV, p. 51, 52, 53; 20 février 1767.
2. *Mes Nouveaux torts*, p. 178, 180. A ma Muse.

D'ailleurs, le persifflage est bon à ma santé,
Et me moquer des sots entre dans mon régime [1].

Il y a persifflage et persifflage, et chacun l'entend et le pratique à sa manière. Dorat nous donne sa définition, qui est la bonne, puisqu'il en écarte la noirceur et le venin. Ce serait, en somme, une arme purement défensive; la sottise est envahissante et agressive, il n'est que juste de prendre avec elle ses sûretés [2]. Satisfait de lui-même, le chevalier se figurait que l'on ne pouvait qu'avoir souri à la lecture de ses réprimandes à une muse inconsidérée ; quand il était arraché brusquement à sa complète quiétude par une épigramme, dont l'auteur s'était bien gardé de se faire connaître, et dans laquelle les experts crurent démêler la touche, nous allions dire la griffe, du terrible vieillard. La voici :

Bon Dieu, que cet auteur est triste en sa gaîté !
Bon Dieu, qu'il est pesant dans sa légèreté !
Que ses petits écrits ont de longues préfaces !
Ses fleurs sont des pavôts, ses ris sont des grimaces.
Que l'encens qu'il prodigue est plat et sans odeur !
Il est, si je l'en crois, un heureux petit-maître ;
Mais, si j'en crois ses vers, qu'il est triste d'être
Ou sa maîtresse ou son lecteur [3] !.

1. *Almanach des Muses*, pour l'année 1768, p. 65 (année 1769). *A mes ennemis, car tout le monde en a.* — « Il est en possession de ce genre, qui du moins admet, plus qu'aucun autre, le mélange du bon et du mauvais ton. » Linguet, *Journal de politique et de littérature* (décembre 1776), t. III. p. 590.
2. *Mes Fantaisies*, p. 39, 40, 41. Discours préliminaire.
3. Grimm. *Correspondance* (Garnier), t. VII, p 471 ; novembre

Si Dorat ne douta point que l'épigramme vînt de Ferney en droiture, il ne fut pas le seul à se l'imaginer. Ses amis comme ses ennemis et comme tout Paris en firent honneur au patriarche. Ses ennemis, cela va sans dire, la propagèrent avec l'empressement de la haine; les amis s'indignèrent et le manifestèrent avec plus ou moins de mesure. L'épigramme qui suit, visant Voltaire, avait été coulée dans le même moule, et renchérissait sur l'attaque en malignité, en indécence, sans se soucier de l'inégalité des personnalités mises en cause.

> Bon Dieu, que cet auteur est jeune à soixante ans !
> Bon Dieu, quand il sourit, comme il grince des dents !
> Que ce vieil Apollon a bien l'air d'un Satire !
> Sa rage est éternelle et son génie expire.
> Qu'il a fait de beaux vers! Qu'il montre un mauvais cœur!
> Qu'il craint peu le mépris pourvu qu'on le renomme !
> Que j'admire ce grand auteur,
> Et que je plains le petit homme [1] !

Dorat avait expédié à Voltaire les vers qu'il avait rimés à sa glorification, non, comme on l'a dit, sans quelques petites malices. Il profitait de l'envoi pour se plaindre, à son tour,

1767. — Collé en cite une autre, dans son *Journal* (Paris, 1807), t. III, p. 301, antérieure de quelques mois (février 1767) et débutant ainsi :

> Un barbouilleur ayant fait contre Homère
> Des mauvais vers qu'il avoit crus méchans...

1. On ignore de qui cela est. « L'auteur, remarque Grimm, n'a pas jugé à propos de se nommer. » *Correspondance*, t. VIII, p. 156 ; août 1768.

d'une épigramme qui n'était pas précisément l'œuvre d'un ami. Le patriarche lui répondait, le 4 mars, pour le remercier et pour décliner toute responsabilité, déclarant même ne savoir que par lui l'existence d'un procédé qu'il ne pouvait que désapprouver.

Je ne sais, monsieur, si mon amour-propre corrompt mon jugement ; mais vos derniers vers me paraissent valoir mieux que les premiers ; ils sont, à mon gré, plus remplis de grâces, votre muse fait ce qu'elle veut ; je la remercie d'avoir voulu quelque chose en ma faveur, quoiqu'il y ait encore un coup de patte. Je vous jure sur mon honneur que je n'ai aucune connaissance des vers qu'on a faits contre vous : personne ne m'en a écrit un mot ; il n'y a que vous qui m'en parlez. Toutes ces sottises couvertes par d'autres sottises tombent dans un éternel oubli au bout de vingt-quatre heures [1].

Voltaire, plus que personne, croyait à la ténacité et à la durée de ces sottises qu'il déclare si éphémères, et c'est ce qui le rendait si impitoyable. Quelle que fût son insouciance, plus affectée que réelle, Dorat, pour cette fois, avait été atteint, lui aussi ; et, après avoir pris l'auteur de la *Henriade* pour le but de ses javelines, il s'adressait à lui, comme s'il y avait pu quelque chose. Sa lettre nous manque, qui serait du 17 mars ; mais la réponse édifie sur sa teneur : tout cela n'eût pas eu lieu sans l'*Avis aux sages*, cet *Avis*, imprimé chez Jorry et qui

1. Voltaire, *Œuvres* (Beuchot), t. LXIV, p. 92, 93. 4 mars 1767.

n'avait fait que trop de bruit. La colonie de Ferney, madame Denis en tête, tenta l'impossible pour faire parler le patriarche ; mais il sut résister à toutes ces insistances, se contentant de dire que la faute avait été réparée. Il avoue, pourtant, qu'il leur avait cité un endroit de la lettre très bien écrit, et qui lui avait fait impression. « Si M. de La Harpe a fait quelque usage de cette seule confidence, je l'ignore entièrement. Je viens de lui parler ; il m'a dit qu'il était très affligé d'avoir eu sujet de se plaindre de vous. Je vous prie de considérer que c'est un jeune homme qui a autant de talents que peu de fortune. Il a une femme et des enfants... » La Harpe se trouvait, en effet, avec sa femme à Ferney : il avait réussi auprès du vieux poète, qui applaudissait même aux impétuosités du futur auteur du *Lycée*.

A l'entendre, il avait eu à se plaindre de Dorat. Nous avons vainement recherché quels avaient pu être les torts de celui-ci. L'on a vu La Harpe, plus jeune de quelques années, le convive et peut-être alors le courtisan du chevalier. Il nous a fait, à sa manière, le récit d'une rencontre à table avec Fréron, sur le compte duquel il s'exprime sans ménagement, en homme qui a ses raisons d'être inflexible. C'était un tort d'écrire dans un recueil où la valeur de La Harpe était discutée si sévèrement ; mais nous croyons que c'était le seul. Dorat chargé

de l'analyse de *Warwick*[1] dans ces mêmes feuilles le fera avec une bienveillance manifeste, et qui avait son mérite. Il vantera la sagesse de la conduite, la justesse du dialogue et surtout cette sobriété d'ornements « si rare dans un jeune homme ». Ce sont des personnages réels qu'on entend parler et que l'on voit agir; le fil de l'action se mêle et ne se perd jamais dans ce dédale de déclamations « si communes et si applaudies de nos jours ». Viennent quelques réserves : le rôle de Marguerite ne répond pas tout à fait à l'idée qu'en a laissé l'histoire; le caractère de Warwick n'a peut-être pas la logique inflexible qu'on serait en droit d'exiger: on a cru, en outre, rencontrer au cinquième acte quelques rapports avec *Tancrède*. Et tout aussitôt l'auteur de l'article d'insister sur le mérite du style qui est correct, harmonieux, a quelquefois de la force, toujours de l'élégance, et est vraiment le style de la tragédie. Mais le succès était discuté; et, dès lors, le jeune poète se croit victime d'une cabale aussi violente qu'inique. « Il se plaint des discours outrageans que l'injustice et la méchanceté ont répandus sur lui; il se peut qu'il ait des ennemis... mais seroit-il possible qu'il se fût aveuglé sur l'intérêt unanime que le public a pris à son succès ? Je n'en ai point vu qui ait été

1. Représentée le 7 novembre 1763.

moins contesté. » Il serait difficile de se montrer plus bienveillant, plus raffiné même dans l'éloge. Et ces qualités ressortent encore plus, en présence d'une autre lettre publiée dans la même feuille, et à la suite de celle de Dorat, qui, sans dépasser la mesure, est loin de témoigner au débutant cette sympathie et ces égards[1].

Les seuls griefs de La Harpe à l'égard de Dorat étaient donc d'être le collaborateur de Fréron. Le chevalier, dans une de ses lettres, avait assuré Voltaire qu'il n'avait aucun rapport avec le folliculaire, ce qui ne l'avait qu'imparfaitement persuadé, car, dans celle du 23 mars suivant, l'auteur de la *Henriade* lui disait encore : « Tout ce que j'oserais exiger d'un homme aussi bien né que vous l'êtes, ce serait de sentir combien votre supériorité doit vous écarter de tout commerce avec Fréron. Ni ses mœurs ni ses talents ne doivent le mettre à portée de vous compter parmi ceux qui le tolèrent[2] ... » Voilà le sérieux grief. Ecrire dans

1. *Année littéraire* (1763), t. VIII, p. 85-99 ; 8 décembre.— Lettre de M. Dorat à M. Fréron, sur la tragédie du comte de *Warwick*. A la date du 16 décembre, Fréron disait, dans une addition: « ... Puisque vous voulez un peu plus de détails, la lettre de M. Dorat offre, selon moi, des observations judicieuses sur les parties répréhensibles de la tragédie de M. de La Harpe, et des éloges fondés de plusieurs endroits de cette pièce. Cette lettre, d'ailleurs, est très généreuse et très honnête; il est beau de voir M. Dorat, qui court la même carrière que M. de La Harpe, applaudir au succès d'un émule naissant, et chercher à justifier sa réussite... » *Ibid.*, p. 205.

2. Voltaire. *Œuvres* (Beuchot), t. LXIV, p. 128, 129, 130. Ferney, le 23 mars 1767.

l'*Année littéraire*, c'était le crime damnable que toutes les protestations du monde ne pouvaient pallier. Cependant, l'on est jeune, ignoré, impatient de sortir de sa poussière. Cette feuille est lue de Paris entier, de la province, de l'étranger où elle a tout crédit. La première ambition de ces talents naissants est d'obtenir le débit de leurs vers et de leur prose; ils ne demanderaient qu'à être reçus sans condition, dans le *Mercure*, aussi bien que dans la « feuille à Fréron »; à quelque porte qu'ils frappent, l'on réclame des gages, il faut être du parti de Pompée ou du parti de César, et bien habile serait celui qui saurait demeurer indépendant, à moins, dans les passes difficiles, de prendre le coche et d'échapper ainsi à la nécessité de se prononcer, comme le faisait en une circonstance Colardeau, avec plus de circonspection que d'héroïsme.

... J'ai passé, écrivait-il à son tuteur, en septembre 1760, tout l'été à la campagne près de Paris, j'ai cherché à sortir de la capitale pour éviter de me trouver engagé dans les querelles littéraires des philosophes et de Fréron. Les gens qui s'intéressent à moi ont approuvé ma conduite et, grâce à mon silence politique, je ne me suis point meslé dans les odieuses personnalités, dans les libelles que les deux partis font paroître journalièrement (*sic*) [1].

En définitive, soit qu'il ne se fût point trouvé loué à sa convenance, soit qu'il voulût faire sa

1. *Bulletin de la Société archéologique de l'Orléanais* (1857), premier trimestre, n° 26, p. 286. A Paris, 18 septembre 1760.

cour à Voltaire en s'associant à sa querelle, La Harpe était le véritable auteur de cette épigramme acérée, qui demeura longtemps au patriarche, malgré ses dénégations. C'est lui-même qui le déclare, et il faut l'en croire [1] ; mais l'aveu ne se trouve que dans une correspondance privée, qui ne verra le jour qu'en 1804. Cela s'exécuta à Ferney même, et il est bien difficile d'admettre que Voltaire n'en eût pas eu la confidence. Malgré l'extrême réserve de la victime, il se sentait soupçonné par elle, et ces présomptions, tout en portant à faux, avaient une vraisemblance écrasante [2]. Il en fut même déconcerté.

... J'en écris à madame Necker, qu'on me dit être votre amie : je vous en écris aujourd'hui à vous-même, monsieur. Quoique j'aie eu quelques légers sujets de me plaindre de vous, je l'ai entièrement oublié, et les excuses que vous avez bien voulu me faire m'ont infiniment plus touché, que le petit tort dont j'avais sujet de me plaindre ne m'avait été sensible...

C'est à vous à savoir quels sont vos ennemis ; pour moi, je ne le suis pas... j'ai des preuves en main qui me justifieraient pleinement ; mais je ne veux ni compromettre ni accuser personne [3]...

1. Après avoir reproduit deux épigrammes contre Dorat, La Harpe ajoutait en note : « On aurait tort de soupçonner l'auteur de cette correspondance d'être celui de ces épigrammes. La seule qui soit ici de lui est celle qui est citée dans la lettre précédentes : « Bon Dieu, que cet auteur est triste en sa gaité... » *Correspondance littéraire*. t. II, p. 62.

2. *Mémoires secrets*, t. III, p. 272, 273 ; 8 décembre 1767. Ils ajoutent : « On attribue cette épigramme à M. de La Harpe, d'autres la prétendent de M. de Voltaire. »

3. Voltaire, *Œuvres* (Beuchot), t. LXV, p. 3. A Ferney, 1er mars 1768.

Huit jours après, il adressait au *Fidus Euchates* une dernière lettre qui devra clore cette enquête pénible de vingt mois. C'était, en quelque sorte, un résumé redondant, une confirmation légèrement empreinte d'agacement, dont on devait se contenter. Il n'avait aucun tort à se reprocher, il n'avait fait ni confidence ni communication à ceux dans le sein desquels il lui eût été plus que légitime de s'épancher; et ce n'était, certes, pas à lui qu'il fallait s'en prendre de ces tracasseries.

Si quelque homme de lettres de Paris, ajoutait-il, indigné du tort que l'*Avis aux sages* pouvait me faire dans la situation critique où se trouvent aujourd'hui les gens de lettres, a repoussé les injures par les injures; si, ne sachant pas que M. Dorat avait réparé entièrement son tort avec moi, il s'est laissé emporter à un zèle indiscret, je désavoue ce zèle, et je vous jure sur mon honneur que je n'en ai rien appris que par M. Dorat lui-même.

Vous sentez bien que si j'avais écouté les premiers mouvements de mon cœur ulcéré, rien ne m'aurait empêché de faire le public juge de ce différend, et que je pouvais me servir des mêmes armes qu'on avait employées contre moi; mais je n'en ai pas même eu la pensée...

Voilà, monsieur, la vérité la plus entière et la plus exacte. M. Dorat doit voir quels fruits amers produisent de pareils écarts... Cette affaire est très désagréable, et je ne m'en suis consolé que par les assurances que vous me donnez de votre amitié et de la sienne [1].

Dorat, dans la lettre à madame la comtesse de ***, qui précède *Mes Nouveaux torts*, après

1. Voltaire, *Œuvres* (Beuchot), t. LXV, p, 16, 17, 18. A M. de Pezay, 9 mars 1768.

avoir reproduit la réponse de Voltaire du 4 mars 1767, ajoutait :

D'après cette lettre, il est bien évident, madame, que l'auteur de ces méchants vers, dont c'est trop vous entretenir, ne s'est servi d'un grand nom que pour faire prospérer sa noirceur, et se mettre à l'abri des petits inconvéniens attachés à ces sortes de poésies. Je n'ai garde de soupçonner personne; mais que sait-on? Peut-être, à la faveur du secret, l'intéressant anonyme jouit-il dans la société d'une existence brillante. Peut-être le félicite-t-on tous les jours sur l'aménité de ses mœurs et la pureté de ses intentions... Quoi qu'il en soit, je l'abandonne à la peine d'avoir été méchant et lâche, il s'est jugé lui-même, en ne se nommant pas, et puisqu'il se cache... il est puni [1].

Cette lettre, dont le but réel est de servir de préface à son livre, ne paraissait qu'avec lui, en 1775. A cette époque, l'auteur des *Baisers* n'en était plus à se demander quel était « l'intéressant anonyme », bien que celui-ci eût conservé ce silence prudent auquel Dorat attribue un qualificatif autrement expressif. Mais le temps et les circonstances ne feront qu'accroître les haines et les témoignages qu'on s'en donnera des deux parts, avec tant de fiel et d'âpreté.

1. *Mes Nouveaux torts*, p, xviij, xix.

III

COLARDEAU. — SUCCÈS DANS LE MONDE. — MADEMOISELLE VERRIÈRES. — LEURS AMOURS. — RUPTURE.

Si l'existence sous le même toit, la commune passion des lettres, le goût du monde et du plaisir avaient lié de la plus étroite affection le chevalier Dorat et le jeune Pezay, l'auteur de *Zélis au bain* n'était pas, pourtant, le plus ancien ami de celui-ci. Déjà l'émulation, une même générosité de caractères sur laquelle la lutte et des succès différents ne pourront rien, unissaient Dorat et Colardeau, ce dernier plus âgé de deux années; car il était né le 12 octobre 1732 à Janville, une petite localité de la Beauce [1], où son père exerçait la charge de receveur du grenier à sel. Orphelin vers ses treize ans, Nicolas-Pierre fut élevé par un oncle maternel, l'abbé Regnard, curé de Saint-Salomon de Pithiviers, brave et digne homme, prêtre éclairé, conciliant, qui, sans doute, eût choisi pour son neveu une autre profession que celle des lettres. Après avoir fait son devoir en

1. Cependant nous lisons, dans une lettre de Colardeau

[illegible] que la [illegible] se [illegible] Colardeau [illegible] d'où il [illegible] humanités au petit collège [illegible] suivre [illegible] à Paris sous M. Rivard professeur au collège de Beauvais ; mais les deux années [illegible] furent à peu près perdues pour [illegible] en fut autrement [illegible] du théâtre auquel il [illegible] corps et âme.

Il revint un instant à Pithiviers, et naturellement les questions d'avenir, du choix d'un état [illegible] se poser. Colardeau, qui savait

à son oncle, du 7 mars 1758 [illegible] du baron de Trémont, [illegible] : « Les grandes joies sont donc [illegible]. Mon succès me rendoit heureux [illegible] pour la première fois le 27 février 1758 ... Vous sentez quelle amertume s'est mêlée aux applaudissements que l'on me donne. C'est en sortant de les recevoir pour la quatrième fois (lundi 6 mars) que j'ai reçu la triste nouvelle de la mort de mon père... » Cette lettre, qui est bien de la main de Colardeau, vient, contre toute possibilité, démentir un fait affirmé par la tutelle du curé de Saint-Salomon et par le biographe du poëte, un parent qui ne pouvait commettre une aussi grossière méprise. Nous avons supposé, (nous n'avions pas, du reste, le choix des hypothèses,) que Colardeau entendait parler de son grand-père maternel, le propre père de son oncle, alors vivant, qu'il nous représente comme jouissant « d'une santé parfaite » à Baulle, dans une lettre à l'abbé Regnard, du 12 mars 1753, et qui sans doute ne mourut que cinq ans plus tard, à Pithiviers, où il annonçait son intention de se fixer. Nous devons cette dernière lettre à la communication bienveillante de M. Rattier.

bien ce qu'il voulait, s'inclinait, non sans chagrin, devant la force des arguments que lui opposait son oncle, et consentait à entrer chez un procureur. Ce praticien avait peu de besogne, et l'on est étonné que le trop de loisirs ait été pour le nouveau clerc le vrai motif qui lui faisait demander de passer en une autre étude. On l'est moins de l'humeur que témoigne le bon abbé sur ces trois années gaspillées à Paris. Mais ses récriminations n'auront d'autre effet que d'exaspérer le futur poète : les deux premières années n'avaient-elles pas été, pour lui complaire, consacrées à sa philosophie ? « Ne l'ai-je point faite ? s'écrie-t-il, vous m'avez reproché de n'en avoir retiré que des connoissances superficielles, et quelle solidité ont celles qu'on en retire ordinairement[1] ? » Dans un autre ordre de choses, il ne se montre pas moins cassant et monté. « S'il fallait justifier mes dépenses, je vous prouverois au net que mes plaisirs n'y sont pour rien. Je n'en goûte aucun ; peut-être est-ce avec regret, je vous le laisse à penser ; mais j'ai pris mon parti là-dessus ; mon plan de vie est fait ; vous ne le changeriez pas. Croyez toujours qu'il est fondé sur de bons principes que je ne dois qu'à moi-même ; je ne les démentirai pas de quelque manière qu'on se comporte vis-à-vis de moy ;

1. Gabriel Charavay, *l'Amateur d'autographes*, 3e année, p. 171. Lettre à son oncle. Paris, 18 juin 1752.

je n'ai reçu d'autre éducation que celle que je me suis donnée et que je me donne tous les jours; vous n'y réformerez rien et vous n'en rougirez pas[1]. » L'on ferait tort à Colardeau en le jugeant sur ces deux fragments. Il était dans une phase d'exaltation, dont il ne tardait pas à faire amende honorable. « Je n'ai peut-être pas assez senti, écrivait-il peu après à son oncle, l'inconséquence des lettres que je vous ai écrites; s'il arrive que vous m'en punissiez, j'espère toutefois que sur la simple rétractation que je puis en faire pour réparer tout, vous reviendrez de vos sentimens pour moy. Je vous jure que je n'ay jamais eu d'autre dessein que celui de me mettre bien avec vous. »

Une maladie grave, dont il guérit, mais qui exigeait des soins et cette paix morale, le plus rare des biens qu'on puisse rencontrer dans cette ville si fiévreuse et si troublante, le ramenèrent près de M. Regnard. La querelle des Parlements avec Maupeou, cette lutte déplorable à laquelle la mort de Louis XV devait seule mettre un terme, eut, entre autres effets, en fermant les études de procureurs, celui de retenir à Pithiviers ce clerc moins zélé qu'il le voulait paraître, et qui, pour passer le temps, se mit à rimer de plus belle et à ciel ouvert. Il avait trouvé un ingénieux moyen de se faire par-

1. *Les Hommes illustres de l'Orléanais* (Orléans, Gatineau, 1852). Notice de Léon Lavedan, t, I, p. 169 ; juillet 1752.

donner ces œuvres de Satan, en les tournant à l'édification. A ces petites mondanités il mêla « sans affectation » la traduction en vers de quelques passages de l'Ecriture Sainte qui adoucirent et apprivoisèrent le curé de Saint-Salomon. Il songea un instant à une tragédie de *Nicéphore*, dont il avait puisé les éléments dans l'histoire ecclésiastique du troisième siècle : mais, dès les premiers pas, il s'aperçut des difficultés du sujet et de son inexpérience. Le *Télémaque* lui fournissait un thème tout développé, dans l'épisode d'*Astarbé;* il se mit à l'œuvre, et il avait composé les premiers actes avant de reprendre le chemin de la grande ville.

Il lisait, à la fin de juillet 1756, *Astarbé* au Comité. Les comédiens, enchantés, la recevaient avec acclamation, et lui accordaient ses entrées, séance tenante. Il annonçait ce grand événement à son oncle avec une joie inexprimable, mais non sans être un peu soucieux de l'accueil qui lui serait fait. Il avait eu de nouveaux torts, qu'il nous apprend, dans une épître en vers où il s'excuse d'avoir écrit une lettre trop dure, au sujet des lenteurs à lui servir sa pension, et dans laquelle il se plaignait d'être desservi par des amis trop zélés.

On répand sur mes jours le fiel et l'amertume;
Et c'est ce même fiel dont on trempe ma plume,
Que ma fatale lettre a sur toi regorgé [1]...

1. Charavay aîné, *Catalogue de lettres autographes de*

Sa lettre de six pages pleines est des plus curieuses. Il s'efforce de démontrer l'injustice du préjugé qui transforme les gens de lettres et les acteurs en autant de suppôts de Satan. On représente les écrivains dramatiques comme des hommes à système, des athées. Mais étaient-ils des athées Corneille, Racine, Boileau qui ont vécu et sont morts chrétiennement? Rousseau « qui a peint la religion dans toute sa pompe »; Voltaire enfin qui « éprouve maintenant des remords et se ramène peu à peu à la vérité? » A quelle source Colardeau avait-il puisé de tels renseignements? L'auteur du poème sur *le Désastre de Lisbonne* n'était pas précisément sur la voie du salut, quoique, cependant, il se prêtât, à ce moment même, à une petite manœuvre d'édification dont il n'eût pas entrevu toute la portée, s'il est vrai, comme on l'a dit, qu'il y allât pour lui du chapeau : Voltaire cardinal[1] ! Vraies ou fausses, Colardeau, qui n'était pas dans le secret des Dieux, ne pouvait avoir eu vent de telles intrigues; et il nous semble prêter bien gratuitement, et pour le seul soutien de sa thèse, à ce pécheur endurci des symptômes de conversion et de retour à la vérité. Dans sa ville natale, ces relations avec des acteurs et des actrices ont

M. Gauthier-La-Chapelle. Le vendredi, 10 mars 1872, p. 43, n° 350. Paris, 3 mai 1756.

1. *Voltaire et la Société au* XVIII*e siècle*, t. V, p. 197-202.

fait le plus mauvais effet ; elles ne pouvaient qu'être funestes aux mœurs d'un homme de son âge. « On voit, dit-il, les comédiens comme des gens méprisables ; ils le savent et jamais n'établissent avec vous le commerce familier du monde[1]. » Autres récriminations de l'oncle : cette tragédie a dû coûter bien des heures et des journées immanquablement dérobées à son procureur ; car, de retour à Paris, il avait fallu reprendre le collier de misère, et, la tête pleine d'alexandrins, aligner des lignes barbares auxquelles il se savait gré de ne rien entendre. Fatigué de la lutte avec cet obstiné, le curé de Saint-Salomon lui objecte les difficultés, les incertitudes d'une telle profession : réussir ! est-il sûr de réussir ? Il n'en doute point ; et pourquoi en douterait-il, quand les littérateurs auxquels il a soumis l'ouvrage lui ont dit que la poésie en était excellente, noble, élevée, les caractères bien tracés et vrais, la texture régulière ? L'action seulement n'était pas assez chaude ; mais c'était là défaut de jeune homme. « Par rapport à vous, disait-il en finissant, soyez persuadé qu'un neveu poète ne

1. Et ses liaisons avec Lekain, sa correspondance familière avec lui, l'estime, la considération qu'il lui témoigne sont autant de démentis à ces phrases en l'air hasardées ici pour les besoins de la cause, comme vont le démontrer plus loin des fragments trop concluants de ses lettres, notamment de celle du 28 juillet 1759. Eugène Charavay, *Lettres autographes et pièces historiques des* XVI[e], XVII[e], *et* XVIII[e] *siècles*. Le mardi 22 novembre 1881, p. 13, n° 53, à Lekain, Pithiviers.

peut vous déshonorer, s'il a de la probité et des talens... Vous ne vous picquez point de connaître les spectacles; vous ne les connoissez que par les peintures de quelques sermonaires intéressés à les décrire. On dit dans le monde qu'ils forment le goût, épurent les mœurs, détruisent les ridicules et instruisent les rois. On dit le contraire dans les chaires, prenons le milieu; c'est ordinairement la place de la vérité[1]... » Qu'objecter à de telles raisons? Colardeau avait vingt-quatre ans; M. Regnard, dans l'inutilité de combattre une vocation qui n'était que trop affirmée, à la vieille d'une majorité libératrice, semble s'être résigné; et, désormais, on le verra s'intéresser à la gloire de ce neveu, auquel il portait toute l'affection d'un père.

Cette épître méritait l'analyse détaillée que nous lui consacrons ; car elle renferme tout ce que peut opposer l'aspirant littéraire aux répugnances d'une parenté sceptique peu disposée à se laisser convaincre. Cependant, cette *Astarbé*, reçue par la Comédie avec tant de faveur, se voyait ajournée par une circonstance que nul ne pouvait prévoir : Louis XV venait d'être frappé par un misérable, moins grièvement qu'on ne le craignit au premier moment.

1. Charavay, *Catalogue d'une belle collection d'autographes*. Le jeudi 7 décembre 1865, p. 33, n° 264. A M. Regnard. Paris; 31 juillet 1756.

L'émoi fut grand, et tout le pays se prit à trembler pour ce triste roi, qui ne le méritait guère. Mais encore l'on se demande quels rapports il pouvait y avoir entre la tragédie de Colardeau et l'attentat de Damiens. Il y en avait, paraît-il. La censure, singulièrement excitée par une telle aventure, crut trouver dans l'ouvrage, dont il n'y avait pas à incriminer les intentions, prétextes à certains rapprochements, et exigea des remaniements, autant dire « le bouleversement de la pièce ». Cela ne faisait qu'ajourner le succès, car comment ne pas croire au succès, après tant d'encouragements et d'éloges ? Et Colardeau n'entrevit, dans ce retard, qu'un mauvais procédé de la Fortune, qui fait acheter ses faveurs à ceux même qui lui agréent.

Dans une lettre à son oncle, de novembre 1757, ses idées d'avenir, la perspective assurée d'une situation qui le sortirait brillamment de son obscurité, se révèlent avec une plaisante ingénuité. Il a un frère religieux, mais qui a pris en dégoût le cloître. Inintelligent, incapable, indolent, il était là à sa place ; que ferait-il dans le monde ? Sa détermination semblait prise. Il se ferait épicier, et, comme le mariage serait la conséquence obligatoire de ce changement d'état, il n'aurait que « l'esprit de faire des enfants... et de multiplier ainsi son sot individu ». Colardeau avait en outre deux sœurs, qui

étaient pour lui l'objet de préoccupations qu'il soumet à son oncle. « Mes sœur, lui disait-il, sont faites pour vivre bourgeoisement... Je ne sais quel sera mon sort, mais probablement ma situation ne sera pas humiliante. Je vous avouerai naturellement que des neveux et des nièces épiciers et misérables m'embarrasseroient dans le monde [1]. » Tout cela, assurément, peut devenir incommode, et il faut en conclure que le mieux est de naître fils unique. Ces craintes ne se réalisaient point, et Boissay (c'était le nom qu'on donnait à ce frère) ne secouait pas le froc, sans, toutefois, témoigner par la suite plus de maturité et de fixité dans les idées. Trois ans après, on le retrouve chargé de la procure de son couvent [2] ; mais la besogne ne lui agrée déjà plus, et il annonçait à son frère qu'il partait pour une communauté près de Langres. Il s'y ennuiera comme ailleurs, et demandera d'être transféré à Beaugenci. Tel est et tel sera l'homme. Nous n'avons pas à le suivre dans ses étapes, et nous le laisserons à Beaugenci, s'il y fut admis, pour ne plus nous occuper de lui.

En somme, si son benêt de frère le gêne et l'importune, il affectionne ses sœurs, qu'il n'oublie point dans le tourbillon où il est em-

1. *L'Amateur d'autographes*, 3e année, p. 172. Lettre à M. Regnard. Paris, 12 novembre 1757.

2. Dans les ordres monastiques, on appelait « procureur » les religieux chargés des intérêts temporels de la maison.

porté. L'aînée, mademoiselle Colardeau de Vélard[1] est tout une figure : résolue, osée, ne relevant de personne et s'en tenant à sa seule impression. A en juger par une lettre du poète à celle-ci, ils s'aimaient sans se rien passer : elle a son franc-parler, son originalité bien sincère et sentant son cru.

Il y a de drôles de choses dans ta lettre. Ce M. Venon qu'il faut fouiller creux, et qui n'est rien moins que séduisant par la superficie, ce sculpteur qui parle plus que de raison ; quelques traits sur toi-même ; tout cela m'a paru peint d'après ta manière originale de voir. Scais-tu bien qu'il n'auroit tenu qu'aux circonstances de faire de toi un esprit ? Je me doute que tu te contentes de celui que la nature t'a donné et qu'il t'importe fort peu d'y ajouter les grâces de la culture et le fonds des connoissances. Dans le vrai cela t'est peu nécessaire, surtout avec des sabots et tes grandes cornettes. Mais tu peux te dire, pour ta propre satisfaction, j'aurois été une merveilleuse, si je l'avois voulu. Tes taches à la peau n'auroient pas nui à cela. Nos beaux esprits d'ici, tant mâles que femelles, ont tous le sang un peu âcre. Le mordant des humeurs en donne à l'esprit; car il entre du phisique dans la tournure de nos idées[2]...

Ces quelques lignes, d'un réalisme brutal, nous peignent la vieille fille telle qu'elle était

1. Le nom d'un petit bien de famille, qui était tombé dans le lot du poète, car, dans une lettre datée du 5 janvier 1762, à son oncle, nous le voyons, pressé par un besoin d'argent, le prier de vendre la terre de Vélard. Charavay, *Catalogue d'une belle colection d'autographes*, composant le cabinet du docteur Fr. Egide Succi. Le mardi 7 avril 1863 ; p. 37, n. 297.

2. *Bulletin de la Société archéologique de l'Orléanais*, t. I, p. 265. A M[lle] Colardeau de Vélard, à Pithiviers, par Etampes ; Paris, 15 février 1773.

alors, fort occupée des soins du ménage, très positive, allant, tous les jours que Dieu faisait, en sabots s'approvisionner de beurre et d'œufs frais sur le Martroi, sans illusions, si elle en avait eu, et se moquant de ces taches à la peau, n'eût été la nécessité de les soigner et de faire des remèdes. La jeune sœur avait, elle aussi, les mêmes incommodités, conséquences d'un tempérament échauffé et de leur condition de vieilles filles. Hâtons-nous de dire que nous donnons à toutes deux treize bonnes années de plus. Mais elles y viendront, et l'important pour nous c'est que le portrait ait ressemblé, à un moment quelconque.

Ces entraves inattendues qui venaient ajourner la représentation d'*Astarbé*, eurent pourtant un résultat heureux; à l'impatience de se révéler, de légitimer l'idée avantageuse qu'il avait donnée de lui dans des cercles intimes où sa jeunesse, son honnêteté, de jolis vers avaient trouvé faveur, il allait devoir l'œuvre maîtresse de sa vie, la seule composition dont on ait conservé le souvenir. Nous ne reviendrons pas sur le succès, le retentissement que lui valut la *Lettre d'Héloïse à Abailard :* le poëte n'avait plus à regretter les longs délais qui l'avaient désespéré, et la popularité de l'Héroïde était une présomption favorable pour la tragédie attardée, qui se jouait, enfin, le 27 février 1758, après deux années d'attente.

Elle n'en tomba pas moins lourdement. « On dit qu'il y a de beaux vers dans cette tragédie, mande Grimm à son correspondant; ce que je sais, c'est qu'il n'y a ni intérêt, ni chaleur, ni sentiment, ni l'ombre du sens commun [1]. » Le même soir, les comédiens italiens donnaient la *Parodie d'Alceste*, où était faite la critique de plusieurs nouveautés ; et ils apprenaient la mauvaise fortune d'*Astarbé* assez à temps pour la joindre à l'énumération des ouvrages dont ils signalaient la malchance. On venait annoncer au docteur Glouton, représenté par Arlequin, qu'*Astarbé* se trouvait fort incommodée ; un peu après, l'on annonçait sa mort. L'Opéra-Comique, de son côté, donnait une *Parodie du Parnasse*, dans laquelle figurait un juré pleureur, placé là pour pleurer le décès de toutes les pièces et en faire l'oraison funèbre. A chaque œuvre qu'il signale, il développe son mouchoir ; et, le tour venu de la tragédie, la Parodie avait un mot de compassion pour la défunte :

Elle n'étoit pas sans mérite
Et promettoit beaucoup.

LE JURÉ PLEUREUR

Hélas !
Tout le monde disoit : cette pauvre petite
A trop d'esprit, elle ne vivra pas [2].

1. Grimm, *Correspondance* (Garnier), t. III, p. 482. Mars 1758. — D'Origny, *Annales du Théâtre italien* (Belin, an VII), t. I, p. 281.
2. *Année littéraire*, 1779, t. I, p. 76, 77.

Elle devait, pourtant, se relever, à la grande surprise des Aristarques qui ne pardonnèrent pas à la pièce le démenti donné à leur arrêt. Colardeau avait cru à une cabale; c'est là l'illusion de tout auteur malheureux; le public, au contraire, se montra bienveillant, et se déjugea avec un entrain qui lui fait honneur. La seconde représentation fut un triomphe, l'auteur, rappelé à grands cris, dut paraître sur la scène. « J'y suis descendu, et j'ai reçu, écrit-il à son oncle, les applaudissemens de tout le spectacle, avec le désir le plus vif de remplir les espérances qu'il a conçues de moi [1]. » Colardeau dira encore à son confident ordinaire par un grisement bien pardonnable : « Le public avouoit mes talens, et j'étois l'objet de l'admiration de la capitale [2]. » Nous devons penser que le poète, en s'exprimant ainsi, faisait une large part à la *Lettre d'Héloïse à Abailard* qui avait été un succès réel et même universel [3].

1. *L'Amateur d'autographes*, 3e année, p. 170. Lettre à M. Regnard; n'est pas datée. — Grimm, *Correspondance* (Garnier), t. III, p. 483. Mars 1758.

2. *Ibid.*. 3e année, p. 169. Au curé de Saint-Salomon ; Paris, 7 mars 1758.

3. Colardeau a, d'ailleurs, d'assez bonnes raisons d'être content. La *Lettre d'Héloïse* lui a rapporté 300 livres reçues en livres au prix marchand. « C'est, dira-t-il, un produit fort honnête pour un ouvrage qui n'a qu'une feuille et demie d'impression. » Le produit d'*Astarbé* s'élèvera à 4,000 livres, il tirera de l'impression 1,200 et 600 livres en livres. « Je ne pourrai en recevoir le prix tout en argent, les imprimeurs s'arrangent ainsi avec les jeunes auteurs, et je suis l'étiquette. » Etienne Charavay, *Catalogue d'autographes appartenant au marquis de Loyac*. Samedi

Caliste, la seconde et dernière tragédie de Colardeau, était représentée un peu moins de deux ans après *Astarbé*, le 12 novembre 1760, et, dix mois après, la *Zulika* de Dorat. Si elle le fut, il ne faut pas en savoir gré à Crébillon qui s'opposa à ce qu'elle fût jouée avec la tenacité de sa nature.

Monsieur, écrivait-t-il au lieutenant de Police, la pièce que j'ay l'honneur de vous envoyer m'expose à mille persécutions, surtout de la part de mademoiselle Gaussin, qui ne manquera pas de lui chercher des protecteurs à la cour. Mais je ne donnerai pas d'approbation, que vous n'ayez pris la peine d'examiner ce manuscrit; il règne dans cet ouvrage un esprit d'adultère qui révolte; l'autheur a beau l'honorer du nom de tragédie, le fond n'en est pas moins vicieux. L'exemple de Phèdre que l'on appelle au secours ne justifie rien, la scène de Phèdre est en plein paganisme et celle-cy en pleine catholicité; il y a, d'ailleurs, dans cette tragédie un mélange de religion payenne et chrétienne qui mérite une attention particulière; des traits de jansénisme selon le style protestant, on s'appuye sur l'authorité de la traduction, et c'est précisément ce qui doit arrêter; je crois qu'il ne seroit pas prudent, et qu'il seroit même très dangereux d'ouvrir davantage les voies de notre théâtre à celuy des Anglois, et je crains qu'on ne l'y ait déjà que trop produit; rien n'influe tant sur les mœurs que le théâtre; celui des Anglois est plein d'audaces et de maximes qui ne conviennent point au nôtre, et si vous daignez m'en croire, c'est par la belle pénitente qui est le véritable nom de cette pièce[1] qu'il faut commencer par faire main basse sur le théâtre anglois. *Il n'est pas scéant à notre nation, après avoir produit Corneille, Racine*

15 décembre 1877, p. 7, n. 48. Au curé Regnard; Paris, 21 mars 1758.

1. *La Belle pénitente*, de Nicholas Rowe.

et Molière, d'aller ainsi gueuser [1] *chez les étrangers.* Comme je suis harcelé d'un moment à autre, je vous supplie très humblement, monsieur, de vouloir bien me faire donner vos ordres le plus promptement qu'il sera possible. C'est sur eux seuls que j'approuverai. Il y a un des deux exemplaires où j'ay fait plusieurs cornes qui pourront servir à mettre au fait sur ce qui cause mes répugnances [2].

Ainsi Colardeau, sans s'en douter, avait commis une pièce janséniste. Ces distinctions entre le paganisme et la foi nouvelle, en matière d'adultère, sont encore plus étranges. A ces arguties on opposait *Phèdre* et on avait raison; il y a adultère et adultère, et celui de la femme de Thésée était doublé d'inceste : auprès d'elle Caliste est l'innocence même. Mais quels torts pouvait avoir l'ami de Dorat aux yeux de son censeur? Quant au théâtre anglais qu'il fallait proscrire, le théâtre de Crébillon y ressemblait fort, au moins par la noirceur et l'atrocité de l'action. Sentait-il que sur ce terrain il se verrait dépasser, et qu'il n'y avait de salut pour ses pièces, qu'on ne jouait plus guère, qu'en fermant la frontière à Shakespeare et à Rowe?

1. Crébillon affectionne cette expréssion. Dans une lettre au ministre relative aux *Ennuis de Thalie*, de Panard, il disait : « comme l'auteur paroît bassement *gueuser* quelque présent de sa majesté prussienne... » Notre *Comédie satirique au* XVIII[e] *siècle*, p. 82 ; 2 juillet 1745.

2. *Journal de Paris*; mardi 10 pluviose an XII (31 janvier 1804), n. 130, p. 809. L'original fut trouvé, paraîtrait-il, à la Bastille, en 1789, comme tant d'autres documents historiques de premier ordre.

L'Année littéraire, qui traite l'auteur de *Caliste* en ami, tout en vantant les qualités raciniennes du style, le coloris, le pathétique des situations, l'invite avec courtoisie à méditer davantage ses plans, à imaginer des situations fortes et à les développer avec cet art dont Corneille et l'auteur d'*Andromaque* offrent de si merveilleux modèles. Cela veut dire que, s'il se présente de grandes qualités et de belles parties dans l'ouvrage, *Caliste* ne devait obtenir et n'obtenait qu'un succès d'estime. Colardeau est obligé de convenir, en l'attribuant à des causes complètement étrangères, de l'accueil réservé qu'il rencontra près d'un auditoire dont l'éducation était à faire. Dix ans plus tard, il s'exprimait ainsi, sur sa tragédie :

On a dit que mon coloris n'étoit pas assez sombre pour rendre les teintes lugubres du pinceau de Young [1]. Je donnai, il y a quelques années, une tragédie imitée de l'anglois : alors j'essuyai le reproche contraire. La nation n'étoit pas encore accoutumée au genre d'ouvrage qu'elle semble préférer aujourd'hui; et ma pièce ne servit qu'à préparer le succés des ouvrages qui depuis ont été accueillis précisément par les raisons qui avoient balancé la réussite de ma tentative [2].

1. Il s'agit de la traduction de sa seconde Nuit d'Young, en vers français.

2. « On a vu avec une sorte de répugnance une femme s'empoisonner sur le théâtre, et s'y rouler quand le poison produit tout son effet. La tenture noire du cinquième acte a excité chez bien des personnes plus d'horreur que de pitié. » *Mercure de France*, 1761. Janvier; 1er volume, p. 176.

Laissons ces petits refuges à l'amour-propre froissé. L'auteur dramatique manquait pleinement dans Colardeau. Ducis, aussi rocailleux et âpre qu'il était, lui, harmonieux et élégant, savait autrement enchevêtrer et conduire une action. Certes, il n'y a pas à chercher Shakespeare en ces barbares imitations accommodées à notre goût, séparées par des abîmes de ces incomparables chefs-d'œuvre. Mais, comme dans Lemière, le plan, la composition, le dessin de la fable s'y rencontrent avec une certaine puissance, tant qu'on se tient à distance du grand Anglais. Colardeau est un élégiaque, les beaux vers ne lui coûtent point : ce n'est pas un inventeur. Son œuvre se borne à des traductions élégantes, dans un langage d'une pureté peu commune. La *Lettre d'Héloïse, le Temple de Gnide, les Nuits*, sont des broderies sur un fond qui ne lui appartient pas. Une vie dissipée, une santé délicate, qui eussent demandé plus de concentration et de receuillement, seront pour beaucoup dans les défaillances et les insuffisances de cette organisation d'ailleurs si richement douée. Des mœurs douces, une physionomie agréable, avec cette teinte de mélancolie qui plaît tant aux femmes, lui avaient facilité l'accès de cette société ouverte à tous les genres d'illustration et de virtuosité. « Je vois le monde, cette étude me manquoit. C'est là que l'on puise le goût et la connoissance du

cœur humain et la marche des passions si difficile à suivre. On prétend que je deviendrai plus aimable et qu'en perdant ma misanthropie mes couleurs dramatiques seront moins noires. Il faut du rose dans ce siècle-ci [1]. »

Diderot a fait, à sa manière, un curieux portrait du poète.

Je dinai chez le baron [2] avec l'auteur de *Caliste*. Il n'a pas une once de chair sur le corps; un petit nez aquilin; une tête allongée, un visage effilé, de petits yeux perçants, de longues jambes, un corps mince et fluet; couvrez cela de plumes, ajoutez à ses maigres épaules de longues ailes, recourbez les ongles de ses pieds et de ses mains, et vous aurez un tiercelet d'épervier. Je lui fis beaucoup de complimens sur sa pièce, et ils étoient sincères. Nous nous promîmes de nous revoir. Ce sera quand il voudra; c'est son affaire. La présence de Saurin renferma un peu les amitiés que j'aurois faites à Colardeau. Je craignis d'allumer de la jalousie; Grimm et Colardeau allèrent sur les cinq heures à la Comédie... [3].

C'est là une caricature qui ne donne nulle idée de l'individu moral. Grimm sera frappé de son air mélancolique et quelque peu sauvage [4]. Madame de Genlis, qui l'avait rencontré chez sa grand'mère, la marquise de La Haye, nous

1. Eugène Charavay. *Catalogue d'une précieuse collection d'autographes*. Le samedi 21 mai 1881, p. 11, n° 53. A son oncle. Paris, 8 septembre 1741.
2. Le baron d'Holbach.
3. Diderot, *Œuvres* (Garnier), t, XIX, p. 33. A M[lle] Volland. Paris, le 25 novembre 1760.
4. Grimm. *Correspondance* (Garnier), t. X, p. 176. Janvier 1773.

[illegible] … une place [illegible] dans l'histoire des mœurs [illegible] que nous [illegible] revenir sur leur [illegible] mais peut-être avec [illegible]

Nous disions mesdemoiselles Verrières ; c'est de la sœur aînée qu'il sera question ici, l'une des mille proies jetées en pâture au minotaure saxon. Marie Rinteau [2] avait alors dix-sept ans ; et elle n'en avait que dix-huit, quand

1. Madame de Genlis, *Mémoires*, t, I, p, 276-277.
2. Rinteau est le véritable nom.

elle mit au monde une fille à laquelle le nom d'Aurore fut donné, en souvenir de la mère du comte de Saxe, Marie-Aurore de Kœnigsmarck [1]. Le héros de Fontenoi et de Lawfeld n'était pas homme à s'éterniser dans une seule affection. A sa maison des Pipes, par delà Créteil, pour passer « deux ou trois jours », il emmenait des filles plein une gondole à six chevaux [2]; et, dans ses camps, c'était une petite armée d'amazones, dont un pamphlet intitulé *Ordre de Bataille de l'armée féminine de Flandre* nous révèle les noms [3]. Dans un autre, *Corps détaché*, à la tête duquel est inscrite La Chantilly (madame Favart) à titre de major général, figuraient, comme ses aides-major, mesdemoiselles Verrières l'aînée et Lacombe [4]. En réalité, Marie, que sa grossesse retenait à Paris, n'avait pas ces allures soldatesques de la Beauménard (la Gogo du *Coq du village*) et n'était pas de complexion à retenir longtemps cette nature plus fougueuse que délicate. « ..... Il l'aimait de bonne amitié, dit Marmontel ; mais quant à ses plaisirs, elle n'y était plus admise. La douceur, l'ingénuité, la timidité de son caractère n'avaient plus rien d'assez piquant pour lui. On

1. Aurore de Saxe naissait le 18 octobre 1748.
2. Barbier, *Journal* (Charpentier), t. IV, p. 278. Janvier 1748.
3. Au nombre de cent soixante-dix. Bibliothèque nationale. Manuscrits, *Chansons historiques*, t. XXXV, p. 157, 158, 159, 160.
4. Nos *Epicuriens et lettrés* (Charpentier, 1879), p. 219.

sait qu'avec beaucoup de noblesse et de fierté dans l'âme le maréchal de Saxe avait les mœurs grivoises... Mademoiselle Verrières, avec infiniment moins d'artifice (que mademoiselle Navarre [1]), n'avait pas même l'ambition de le disputer à ses rivales ; elle semblait se reposer sur sa beauté du soin de plaire, sans y contribuer d'ailleurs que par l'égalité d'un caractère aimable et par son indolence à se laisser aimer [2] .... »

Ce portrait de mademoiselle Verrières est un crayon de la première heure, fait par un amant qui a conservé un souvenir touchant de cette jeune femme dont le séparèrent d'impérieuses circonstances. Il a raconté, avec une complaisance très explicable, cette petite bergerie qui ne pouvait se prolonger sans grand péril pour sa maîtresse. Le vindicatif maréchal, instruit de leur intelligence, avait supprimé la pension qu'il lui faisait, et déclaré que, de sa vie, il ne reverrait ni la mère ni l'enfant, promesse peu généreuse, à laquelle il ne demeura

1. Autre figure remarquable et qui, négligée et méconnue, se relèvera par la hauteur des sentiments et un attachement auquel elle donnera sa vie. Ses amours avec le chevalier de Mirabeau, oncle du grand agitateur, son dévouement, les persécutions, la nécessité de fuir malgré une grossesse avancée, la mort misérable de la jeune femme font plus que la réhabiliter. Voir une étude curieuse sur mademoiselle Navarre, d'après sa correspondance, dont les originaux se trouvent à la bibliothèque de Caen (Caen, Hardel), par M. Joly.

2. Marmontel, *Mémoires* (Paris, Ledoux, 1828), t. I, p. 196, 197.

que trop fidèle. Dans de telles conditions, le jeune poète[1] sentit toute la responsabilité qui lui incombait : sa maîtresse sans ressources, sans moyens d'existence. Il lui restait quarante louis du produit de sa dernière tragédie, *Aristomène* (1749), et, après cela, la misère à deux succédant, pour la jeune femme, à l'abondance, aux superfluités d'une large existence. Les amis intervinrent, mademoiselle Clairon, M. de la Popelinière, pour obtenir de tous deux la seule détermination raisonnable qu'ils pussent prendre. Le prince de Turenne, fort amoureux lui aussi, rencontrant, un soir, l'auteur de *Denys le Tyran* dans le foyer de la Comédie, vint à lui : « Vous êtes cause, lui dit-il, que le maréchal de Saxe a quitté mademoiselle Verrières : voulez-vous me donner votre parole de ne plus la voir ? Son malheur sera réparé. » Le prince de Turenne, commandant-général de la cavalerie depuis 1740, fraîchement nommé grand chambellan de France en survivance, venait d'avoir ses vingt ans. Lors de cette conversation avec Marmontel, il était marié depuis trois ans[2]. C'était commencer de bonne heure de toutes

1. Baptisé en l'église de Bord, le 12 juillet 1723, et non en 1728, comme on le répète constamment, et sans doute né de la veille, Marmontel avait alors vingt-six ans. Actes d'état civil relevés en 1869, aux archives de la Seine. *L'Intermédiare des curieux* (25 septembre 1886). XIX[e] année, col. 575, 576.

2. Il était né le 5 janvier 1728. Il avait épousé, le 27 novembre 1743, Louise-Henriette-Gabrielle de Lorraine, fille du prince de Pons. *Dictionnaire de Moreri*, t. X, p. 282.

façons. Il n'en faudrait pas tirer des conséquences trop avantageuses pour cet adolescent qui eut le rare bonheur de figurer, presque enfant, aux trois grands triomphes de Fontenoi, de Rocoux et de Lawfeld. C'était, au fond, un personnage assez nul et assez triste, s'il fallait le juger sur des procédés inqualifiables à l'égard de sa jeune maîtresse, mais dont la réalité aurait besoin d'être confirmée par un rapporteur plus digne d'être cru sur parole [1]. Ici il nous apparaît à son avantage, et la démarche était de nature à persuader un pauvre amant qui n'avait pas, d'ailleurs, le choix des déterminations. Marmontel promit tout ce qu'on exigea de lui. Le prince se chargea du sort de cette fille intéressante, et l'amant dépossédé observa religieusement l'engagement de cesser tous rapports avec elle ; au moins l'assure-t-il. Le maréchal ne tardait pas à mourir d'une chute de cheval, le 30 novembre 1750. Désormais, mademoiselle Verrières vivra des bien-

1. Plus amoureux que délicat, le prince aurait chargé son valet de chambre, appelé Lambert, de veiller sur la conduite de mademoiselle Verrières, à l'époque où elle demeurait rue Montmartre, vers 1753. « Pour répondre même plus sûrement du trésor qui lui étoit confié, dit le rapport de Meusnier, il coucha dans une chambre à côté de la sienne, et je crois que le drôle mangeoit le lard. » Cette insinuation est celle d'un espion, qui sait que ses impertinences ne déplaisaient pas en haut lieu, mais trop répugnantes pour être accueillies sur les simples assertions d'un misérable de cette espèce. Jules Cousin, *Le Comte de Clermont, sa cour et ses maîtresses* (Académie des Bibliophiles (1867), t, I, p. 154, Journal de police. Le prince de Turenne, qui

faits du prince de Turenne, dont elle eut un fils qui sera l'abbé de Beaumont.

Cette nature, un peu passive et indolente, se transformera avec l'âge et les circonstances. Elle aura des amis et des adorateurs, elle aura une cour. Son hôtel de la Chaussée d'Antin sera le centre de tous les plaisirs et de toutes les fêtes. C'est dans cette demeure somptueuse que nous trouvons Colardeau établi, aux débuts de 1762, comme le pourvoyeur assidu des spectacles d'hiver et du théâtre d'été de la maison d'Auteuil. Ces amours du poète et de la courtisane, tout ce que pouvait la chronique indiscrète, c'était de les signaler. Les vers désordonnés de l'auteur de la *Lettre d'Héloïse à Abailard* sont les seuls témoignages que nous ayons de ce mutuel entraînement. Il a chanté sa flamme, cette flamme partagée, ce commun délire ; il nous a laissé, en rimes étincelantes, l'aveu de ces joies, de ces transports des premiers jours, disons mieux, des premières années, dans huit ou neuf pièces où chaque vers est une révélation.

prendra le nom de duc de Bouillon à la mort de son père, jouera un rôle plus qu'effacé, dans une des plus hautes charges du royaume ; et l'un de ses collègues auprès du roi, le duc de Liancourt, grand maître de la garde-robe en survivance, à propos de l'attitude de tous et des incidents qui signalèrent la dernière maladie de Louis XV, dira : « Il y a des gens qui sont nés valets ; je crois que, sans calomnie, on peut ranger M. de Bouillon dans cette classe, et cela est assez simple si, comme on le dit. il est fils d'un frotteur. » Bibliothèque de l'Arsenal. Mss. n° 6420. — Paul Cottin, *Revue retrospective* (Paris, Lepin, 1885), t. XI, p. 29.

D'abord des hymmes d'amour où le pauvre homme, fou de bonheur, grisé par toutes les voluptés, décharge son cœur de tout le poids dont il est oppressé. C'est à la campagne, dans cette jolie villa d'Auteuil, qu'il a été heureux; ce sont ces bocages qui ont été les confidents de ses plaisirs[1]. Il se complaît à retracer les mille incidents de ces jours fortunés, de ces matins consacrés aux soins charmants d'une toilette de jolie femme et de déesse[2]. Après la causerie les yeux dans les yeux, une promenade mystérieuse au bras l'un de l'autre, sous ces voûtes de verdure. Puis d'autres enivrements. Marie, qui tenait le crayon d'une main expérimentée, voulait rendre son ami habile; elle lui donnait sa tâche, et il faisait de son mieux, pas assez pour n'avoir point besoin des corrections de l'enchanteresse. Mais il sera son maître, en formant son oreille aux accords de la lyre, en l'initiant dans cet art divin du poète, la seule langue que devrait parler l'amour :

Tous les talens, je crois, ont eu l'amour pour maître.

Ils étaient sincères et convaincus l'un et l'autre, et mademoiselle Verrières autant que

1. Colardeau, *Œuvres* (Ch. Fromont, 1825), t. II, p. 168. *A toi.* Tous les morceaux qui vont suivre, Bouquets, Épîtres, Étrennes, portent cette unique dédicace.

2. *Ibid.*, *Œuvres* (Ch. Fromont, 1825), t. II, p. 172.

Le matin, quand l'ivoire assemblant tes cheveux
Sur ton front calme et pur en disposait les nœuds...

Colardeau, qui n'apportait dans cette liaison, avec de brillants succès, que ses avantages personnels, beaucoup de tendresse et un dévouement absolu. Nous sommes, du reste, à l'âge d'or de leurs amours. A Auteuil, l'on faisait force bucoliques; quoique, là encore, la maîtresse de maison dût se partager entre un monde de visiteurs et d'amis. De retour à Paris, il fallait se soumettre aux inexorables exigences d'une vie toute extérieure. Colardeau, de son côté, malgré une santé languissante qui servait d'excuse à sa paresse originelle, n'échappait ni au théâtre, ni à ses libraires, ni au monde qui avait salué ses premiers essais. Il écrivait le canevas d'une *Agrippine*, dont il n'est resté nulles traces, et travaillait au quatrième chant de sa traduction en vers de la *Jérusalem délivrée*, seize à dix-huit mille vers qui ne verront pas plus le jour qu'une traduction de l'*Énéide* qu'il avait commencée[1]. Outre cela, il avait fallu, pour la petite société où il vivait, comme il le mandait à son oncle,

1. Il poussera le travail jusqu'au sixième chant et l'interrompit par des considérations particulières auxquelles peu de ses confrères eussent eu l'héroïsme de céder, si les choses se passèrent comme les rapporte Marmontel. Mais c'est là une anecdote qui trouvera sa place plus loin et dont nous aurons même à discuter certains détails. Quant à l'*Enéide*, il avait été frappé du rare talent développé par Delille dans les *Géorgiques*. Aussitôt qu'il apprit que l'abbé songeait à traduire également l'épopée de Virgile, il eut la modestie de ne vouloir pas entrer en lutte avec ce redoutable adversaire. Colardeau, *Œuvres*, (Ballard, 1779), t. I, p. xv, xvj.

composer une comédie en deux actes mêlée d'ariettes, qui avait eu du succès et que le prince de Conti lui avait fait demander pour son théâtre du Temple. « Je suis content de moi, cette année-cy, ajoutait-il. J'ai beaucoup travaillé et je n'en ai pas moins goûté l'agrément de la société [1]. » Cette « petite société où il vivait », c'est l'intimité de mesdemoiselles Verrières.

Nous avons parlé de leur théâtre; la salle de la Chaussée d'Antin, l'une des plus charmantes de ce Paris, où chaque hôtel avait son spectacle, était spacieuse, de proportions harmonieuses et d'une rare élégance. On y comptait sept loges en baldaquin bien comprises, recouvertes de riches tentures. « Il y a aussi des loges grillées pour les femmes qui ne veulent pas être vues », ont soin de remarquer les nouvelles à la main[2]. A ce théâtre, à ce public de choix, il fallait son répertoire, et la plupart des comédies qu'on y représentera seront écrites pour la circontance et aussi les acteurs. La lettre de Colardeau au curé de Saint-Salomon, datée du 16 juin, avait en vue la solennité du 24 mars, qui eut lieu non à Paris, mais à Auteuil. La petite pièce avait pour titre originaire *Camille et*

1. *L'Amateur d'autographes*, 3e année, p. 172. A l'abbé Regnard, 16 juin 1762.
2. *Mémoires secrets*, t. I, p. 214, 26 mai 1763. — Voir l'intéressante étude de M. Adolphe Jullien, *Le Théâtre de mesdemoiselles Verrières* (Detaille, 1875).

Constance et était empruntée à la *Courtisane amoureuse*, de La Fontaine. « On sent, ajoute le chroniqueur, tout le sel que devoit avoir cette pièce en un pareil lieu. » Cette comédie, que l'auteur projetait de resserrer en un acte pour les Français, n'a pas été imprimée et nous est parfaitement inconnue. Mais Colardeau n'avait pu songer à la moindre allusion particulière à ses deux amies. Sel, ici, ne serait donc pas le mot propre, ce serait noirceur ou sottise qu'il faudrait dire. Ce qui démontre, péremptoirement, le peu de portée de la remarque, c'est le succès même qu'eut la pièce qui, à notre connaissance, sera reprise trois fois sur l'un et l'autre théâtre. Du reste, le même recueil nous dira, une année plus tard (26 avril 1763), que le poète avait composé l'ouvrage « en faveur de l'aînée vivement éprise de cet auteur ». Autre correction des plus concluantes, à la date du 6 mai : « La pièce est écrite élégamment et avec facilité. On y reconnoît une plume chaste qui ne se permet pas la plus légère plaisanterie, quelque susceptibles qu'en fussent le sujet et le lieu. » Le 6 mai, l'on était encore à Paris, et c'était sur la jolie scène de la Chaussée d'Antin que s'escrimait la troupe d'amateurs et d'artistes appelés à concourir à cette fête dramatique. La *Surprise* de Marivaux et la *Courtisane amoureuse* composaient le spectacle du jour. Dans la première, la cadette des deux sœurs, Gabrielle,

qui se faisait appeler madame de La Mare[1], jouait le rôle de la marquise, l'aînée le rôle de Lisette, le baron Swieten celui du chevalier. Colardeau représentait le comte, et M. d'Epinai monsieur Hortensius, pédant. Le rôle du valet Lubin était tenu par le président de Salaberri. « Le tout a été passablement joué, en général, disent les *Mémoires secrets;* mais les deux sœurs ont excellé, surtout la comtesse[2]; elles seroient applaudies sur la scène françoise. »

Dupin de Francueil, sur le compte duquel madame d'Épinai et Jean-Jacques nous ont donné tant de détails piquants, commensal assidu du salon de la Chaussée d'Antin, avait composé la musique de la *Courtisane amoureuse*. Les ariettes, les vaudevilles nécessitaient des chanteurs de profession : La Ruette et sa

1. Mlle Verrières cadette figure dans l'une des listes de la vaisselle portée à la Monnaie de Paris, sous le nom de Mlle Rainteau de Lamarre. *Mercure* de janvier 1760, second volume, p. 211. Plus tard, elle prenait le nom de Mme d'Orgemont. « Celle qui fut mon arrière-grand'mère était la plus intelligente et la plus aimable. L'autre avait été superbe, je ne sais plus de quel personnage elle tenait ses ressources ; j'ai ouï dire qu'on l'appelait la « *Belle et la bête* ». Georges Sand, *Histoire de ma vie*, t. I, ch. II, p. 110, 111. Dans les dernières années de sa vie, l'aînée portait le nom de Mme de Furcy, sans grande nécessité, ce nous semble; elles étaient trop connues, l'une et l'autre, de tout Paris, pour que ces appellations différentes changeassent rien aux choses et aux personnes.

2. Nous ne lui voyons prendre ce titre nulle part. Avant d'autres leçons, Marmontel lui avait donné des leçons de déclamation. C'était une surprise qu'on ménageait au maréchal, qui, à son retour de l'armée, eût trouvé sa pupille au théâtre jouant *Zaïre* et *Iphigénie* mieux que Mlle Gaussin. Marmontel, *Mémoires* (Paris, Ledoux, 1828), t. I, p. 195.

femme avaient été appelés et représentaient, le mari un valet, et madame La Ruette une marchande de modes[1]; Le Jeune l'amoureux[2]. L'auditoire était trié : « Il y avait fort bonne Compagnie » nous assure-t-on. M. de Turenne avait dû y attirer ses amis, et, à cette époque déjà, on sait la facilité des honnêtes gens et des honnêtes femmes à se mêler à ce monde des artistes et du théâtre. Aussi nul doute que nombre de grandes dames ne s'y fussent égarées, au moins dans les loges grillées; quant aux comédiens amateurs, nous en avons rencontré deux, Gerard baron Van Swieten, le fils du premier médecin de Marie-Thérèse, et l'auteur de plusieurs airs de la *Rosière de Salancy*, de Favart [3]. Le président de Salaberri avait pour père un président de la Cour des comptes qui avait obtenu du roi, en faveur de cet adolescent, la survivance de sa charge, dont l'exercice lui était assuré pour ses vingt ans. (Janvier 1750.) « C'est une grande grâce, remarque le duc de Luynes [4].» Pour le moment,

1. La Ruette, acteur de la Comédie italienne et compositeur agréable; excellent dans les pères et les tuteurs. Mlle Villette, depuis Mme La Ruette, exquise comédienne. C'est d'elle dont Mme d'Houdetot a dit qu'elle avait, dans la scène de la rose du *Magnifique*, de la pudeur jusque dans le dos.
2. Avait débuté au théâtre italien, le 16 janvier 1760, dans *Les Talens à la mode*, avec beaucoup d'aisance et de sensibilité.
3. Ne pas la confondre avec la pastorale du marquis de Pezay, qui porte le même titre, représentée, le lundi 28 février 1774, à la Comédie italienne.
4. *Mémoires*, t. X, p. 189; du mardi 27 janvier 1750.

qui se laissait appeler madame de La Mare[1], jouait le rôle de la marquise. [illegible] le rôle de [illegible] le baron [illegible] du chevalier [illegible] représentait le comte, et M. d'Ennui, monsieur Hortensius, pédant. Le rôle de [illegible] Lubin était tenu par le président de Salaberry. « Le tout a été passablement joué, et, entre autres, disent les Mémoires *secrets*; mais les deux sœurs ont excellé, surtout la comtesse[2]; elles seraient applaudies sur la scène française. »

Dupin de Francueil, sur le compte duquel madame d'Épinai et Jean-Jacques nous ont donné tant de détails piquants, commensal assidu du salon de la Chaussée d'Antin, avait composé la musique de la *Courtisane amoureuse*. Les ariettes, les vaudevilles nécessitaient des chanteurs de profession : La Ruette et sa

1. Mlle Verrières cadette figure dans l'une des listes de la vaisselle portée à la Monnaie de Paris, sous le nom de Mlle Rainteau de Lamarre. *Mercure* de janvier 1760, second volume, p. 211. Plus tard, elle prenait le nom de Mme d'Orgemont. « Celle qui fut mon arrière-grand'mère était la plus intelligente et la plus aimable. L'autre avait été superbe, je ne sais plus de quel personnage elle tenait ses ressources ; j'ai ouï dire qu'on l'appelait la « *Belle et la bête* ». Georges Sand, *Histoire de ma vie*, t. I, ch. II, p. 110, 111. Dans les dernières années de sa vie, l'aînée portait le nom de Mme de Furcy, sans grande nécessité, ce nous semble; elles étaient trop connues, l'une et l'autre, de tout Paris, pour que ces appellations différentes changeassent rien aux choses et aux personnes.

2. Nous ne lui voyons prendre ce titre nulle part. Avant d'autres leçons, Marmontel lui avait donné des leçons de déclamation. C'était une surprise qu'on ménageait au maréchal, qui, à son retour de l'armée, eût trouvé sa pupille au théâtre jouant [illegible] *Iphigénie* mieux que Mlle Gaussin. Marmontel, *Mémoires* ([illegible] Ledoux, 1828), t. I, p. 193.

femme avaient été appelés et représentaient, le mari un valet, et madame La Ruette une marchande de modes[1]; Le Jeune l'amoureux[2]. L'auditoire était trié : « Il y avait fort bonne Compagnie » nous assure-t-on. M. de Turenne avait dû y attirer ses amis, et, à cette époque déjà, on sait la facilité des honnêtes gens et des honnêtes femmes à se mêler à ce monde des artistes et du théâtre. Aussi nul doute que nombre de grandes dames ne s'y fussent égarées, au moins dans les loges grillées; quant aux comédiens amateurs, nous en avons rencontré deux, Gerard baron Van Swieten, le fils du premier médecin de Marie-Thérèse, et l'auteur de plusieurs airs de la *Rosière de Salancy*, de Favart [3]. Le président de Salaberri avait pour père un président de la Cour des comptes qui avait obtenu du roi, en faveur de cet adolescent, la survivance de sa charge, dont l'exercice lui était assuré pour ses vingt ans. (Janvier 1750.) « C'est une grande grâce, remarque le duc de Luynes[4]. » Pour le moment,

1. La Ruette, acteur de la Comédie italienne et compositeur agréable; excellent dans les pères et les tuteurs. Mlle Villette, depuis Mme La Ruette, exquise comédienne. C'est d'elle dont Mme d'Houdetot a dit qu'elle avait, dans la scène de la rose du *Magnifique*, de la pudeur jusque dans le dos.

2. Avait débuté au théâtre italien, le 16 janvier 1760, dans *Les Talens à la mode*, avec beaucoup d'aisance et de sensibilité.

3. Ne pas la confondre avec la pastorale du marquis de Pezay, qui porte le même titre, représentée, le lundi 28 février 1774, à la Comédie italienne.

4. *Mémoires*, t. X, p. 189; du mardi 27 janvier 1750.

il gagnait ses éperons sur le théâtre de Mlle Verrières; mais il pouvait bien jouer les valets, quand un premier président du Parlement de Rouen, plus tard garde des Sceaux, tenait les Crispins avec une supériorité que les Gazettes railleuses se plaîront à reconnaître [1].

Revenons à Colardeau. Cette vie d'enivrement, à laquelle il s'abandonne comme si elle était assurée contre les coups du sort et d'une fortune adverse, dura trois années, non sans ces nuages passagers, il est vrai, dont les plus belles journées ne sont point exemptes. Nerveux, impressionnable à l'excès, il était impossible, en effet, que son imagination ne se créât point trop souvent des chimères qu'une caresse suffisait à dissiper et dont il n'y avait plus qu'à implorer le pardon. Mais, dans l'aveuglement de la passion, il ne s'était pas assez rendu compte de la situation qu'il avait acceptée. Disons que l'on n'avait pas alors de ces délicatesses toutes à l'honneur de notre temps; et le galant homme l'était à moindres frais qu'il ne le saurait être de nos jours. Mlle Verrières n'avait d'existence que par les bienfaits du prince de Turenne. C'était par lui qu'elle avait une maison, un état, un train de princesse, et cette considération (l'on aurait tort de sourire) que la protection d'un très grand seigneur, un

1. M. de Miromesnil. Notre *Comédie satirique* au XVIIIe siècle, p. 195.

Bouillon, apportait à celle qu'il honorait de son amitié. M. de Turenne se doutait bien un peu de la nature d'affection qui unissait les deux amants. Comme il n'avait pas l'emportement sauvage de son prédécesseur, comme il était mieux *élevé* que ce rejeton des Kœnigsmarck, il ne voulut pas se donner le ridicule de se montrer jaloux de Colardeau; mais, à la longue, agacé de la persistance d'une liaison qui semblait une prise de possession, il exigera la retraite de ce poète trop bien accueilli : dix ans et plus des rapports les meilleurs avaient cimenté un commerce dont la naissance d'un fils avait resserré encore les liens; que pouvait Mlle Verrières, sinon se résigner à une dure nécessité, sauf à s'en reposer sur l'avenir du soin de ramener l'exilé? C'est au moins ce qu'elle s'efforça de lui faire comprendre. Mais le malheureux aime de toute son âme, on le chasse; et, durant cela, ce rival abhorré mettra le temps à profit pour effacer l'absent dont nul ne plaidera la cause.

Déjà je crois le voir, par de fausses caresses,
Te flatter, t'arracher de honteuses promesses,
Pardonner à ce prix tes infidélités,
Et, fier de ses succès, t'annoncer ses bontés[1]...

Tout cela est, assurément, plus violent que raisonnable, et l'on pourrait sourire de cette

1. Colardeau, *Œuvres* (Froment, 1825), t. II, p. 181, 182.

tirade peu tendre visant l'homme qu'il dépossède, et qui, par sa munificence, s'est conquis des droits à la gratitude tout au moins de cette femme laissée sans pain, elle et sa fille, par le vindicatif maréchal. Mais ne songeons qu'à plaindre l'infortuné, qu'un coup de foudre réveillait, après trois ans d'amour « en un jour effacés ». Cette histoire émouvante et navrante, on la chercherait vainement ailleurs que dans les vers désespérés du poète. Sa maîtresse exige qu'il parte, elle lui impose un éloignement de deux années ! Il sent bien qu'il n'y a pas de retour, et cet espoir qu'on fait briller à ses yeux est un leurre et une moquerie dont il ne saurait être dupe.

Tu m'aimes, me dis-tu ? Quel est donc le degré
D'un amour qui peut naître et s'éteindre à son gré ?
Ah ! si ta confiance aujourd'hui me l'avoue,
Au plus triste abandon c'est moi que l'on dévoue :
Mon rival trop heureux occupe tous tes soins,
Me perdrois-tu pour lui, s'il t'intéressoit moins ?
Entre l'amour et nous doit-il être l'arbitre ?
Si je fus ton amant, dis-moi donc à quel titre ?
Oui, réponds... M'as-tu vu, soigneux de te tromper,
Mendier tes faveurs ou bien les usurper ?
Ai-je sollicité le bonheur de te plaire ?
Je n'ai su que t'aimer, me contraindre et me taire.
Quand tu me donnas tout, je n'aspirois à rien :
Mon cœur irrésolu se méfioit du tien ;
Je forçai mon amour et ma bouche au silence :
Je n'osois attaquer ta froide indifférence.

Dans le moment funeste, autant qu'inopiné,
Où tu prévins mes feux, où tu m'as couronné,

N'ai-je pas dû penser que ton âme enflammée
Se livroit toute entière au plaisir d'être aimée ;
Que, libre dans tes vœux ainsi que dans ton choix,
Tu te donnois à moi par le plus saint des droits ?
Pourquoi, dans ces moments de prestige et d'ivresse,
N'ai-je pu voir le piège où tomboit ma faiblesse ?...
J'aurois dû te connoître et pressentir dès lors
Qu'un amour partagé s'éteint dans les remords ;
Que ton cœur, las d'un nœud qu'il croit illégitime,
Pour le briser un jour m'objecteroit le crime.
Quel crime cependant ?... Si c'en fut un pour toi
De tromper mon rival et de trahir ta foi,
C'en est un autre encore, mais plus grand, plus [horrible],
D'abuser lâchement d'une âme trop sensible,
D'avoir troublé la paix dont tu sus m'arracher,
D'abandonner un cœur que le tien vint chercher [1].

Ces vers étaient à citer; ils ont une importance qui ne saurait échapper. Cette fille, qu'on représente trop souvent comme plus avisée, plus avide aussi que capable d'entraînement; qui (Marmontel, dans un portrait tout à sa louange, semble en convenir) avait plus de douceur, de tendresse passive que d'énergie et d'élan, nous apparaît sous un aspect qui la relève. Elle a aimé, aimé sans prudence, avec fougue; et, cette fois, tout mobile autre que la passion ne pouvait la conduire. Colardeau était un pauvre diable de poète, qui n'avait à son actif que ses vers, ses qualités morales, ce je ne sais quoi qui fait qu'on peut res-

1. Colardeau, *Œuvres* (Froment, 1825), t. II, p. 186, 187.

sembler à un tiercelet, pour parler comme Diderot, et n'en être pas moins séduisant. Il le lui rappelle : timide, farouche, irrésolu, peu entreprenant, il n'a pas sollicité le bonheur qui est venu à lui, et dont il a été presque effrayé. C'est elle qui a fait les premiers pas, qui a prévenu « ses feux », qui s'est livrée absolument : acte de courtisane mais de courtisane amoureuse, dont il faut lui tenir compte. La séparation est devenue nécessaire, elle a cru l'en convaincre, et elle l'y a même fait consentir. Mais vienne l'heure de prendre un parti et elle ne l'envisagera plus qu'avec effroi. Les amis du poète qui voudraient l'arracher à un lien misérable font tout pour le rappeler à la réalité d'une situation où il s'avilit sans espoir de rien sauver du naufrage. L'un d'eux [1] s'attache à lui, ne le quitte plus, fait tant qu'il se laisse persuader et se soumet à tout ce qu'on exige de lui. Mais, d'autre part, on avait pressenti ce qui se tramait dans l'ombre, et ce cœur trop faible ne peut éviter une scène d'amour, de désespoir et de larmes, où rien ne sera omis pour retenir ce même homme dont on avait commandé l'absence.

> Quoique de mon départ j'eusse tu le moment,
> Zelmire sut prévoir l'exil de son amant.

1. Probablement M. Duhamel de Denainvilliers, le propriétaire du château d'Etioles, auquel est adressée l'*Epître à M. Duhamel.*

Ou plutôt sans soupçons, mais d'horreur pénétrée,
Incertaine, tremblante, en secret déchirée,
Elle sentoit des maux à son cœur inconnus,
Et pleuroit un ingrat qu'elle ne verroit plus.
Hélas! je regrettai ses baisers, ses caresses :
Cent fois, renouvelant ses plus vives tendresses,
Ses bras, autour de moi, serrés avec effort,
M'entraînoient au plaisir, ou plutôt à la mort.
Juge du trouble affreux de mon âme éperdue.
On découvroit encore, à ma tremblante vue,
Ces attraits de nos sens toujours victorieux,
La volupté du cœur, et le charme des yeux...
Ah! je n'étois pas né pour être ainsi parjure!
Et cependant j'osai poursuivre mon injure.
Pour la dernière fois j'admirois ses appas;
On me les dévoiloit... je n'en profitai pas :
Je la quitte, je pars sans sentiment, sans vie...

Ce qui est étrange, c'est le désordre d'idées, de ce pauvre insensé qui se traite de parjure, de barbare, oublie ses griefs, rougit de ses emportements, convient « que trop d'aigreur empoisonne ses plaintes ». Jusqu'à la fin ce seront des cris de révolte tout aussitôt suivis de repentir. Une famille aimée lui avait offert un refuge, où il s'était laissé entraîner [1]. Mais une lettre de sa maîtesse l'y venait relancer, et quelle lettre !

Tout ce que le reproche eut jamais de plus tendre,
Tout ce que d'une amante un amant peut attendre,
Les vœux et le serment de me garder sa foi,
De m'aimer sans réserve et de n'aimer que moi;

1. J'arrive dans le sein d'une famille aimée...

Je trouvai tout, ami, dans sa lettre chérie,
Tu m'observois en vain, je réponds, je supplie,
Je conjure son cœur de nourrir cet amour ;
J'aime, je promets tout, j'annonce mon retour...

Mais cet ami l'épiait; il s'oppose à la folie d'un retour qui ne changeait pas les choses ; il s'efforce de le rappeler à lui-même, au souci de son avenir; il lui parle de sa gloire, de ces lauriers conquis, de ceux que lui réserve Melpomène, de ces ovations de la scène qu'on lui fait entrevoir comme la récompense d'indispensables sacrifices. Eh ! que lui importe tout cela? Sourd aux objurgations de l'amitié, il n'est sensible qu'à ce qu'il perd. Qui lui rendra ces voluptés si chères, ces jours fortunés, ces doux moments, ces caresses auxquelles on l'arrache?

J'ai tout perdu ; j'ai perdu mon amante [1] !

Toute cette pièce est des plus saisissantes. Ce n'est pas là de la pure rhétorique, ce n'est point une amplification littéraire comme cette belle imitation de l'héroïde de Pope. Le poète a fait place à l'homme qui souffre, dont le cœur saigne, qui étouffe, qui a besoin de s'épancher, de pleurer, de crier, et qui crie sans se préoccuper de sauver ce qui a pu lui rester

1. Colardeau, *Œuvres* (Froment, 1825), t, II p. 193-197. *Épître à un ami sur l'infidélité de Zelmire.*

de ce complet naufrage, la dignité de son malheur. Cette femme n'eût été qu'une faible créature ployée elle-même sous une inexorable fatalité, qu'on eût compris, qu'on eût excusé ces lâchetés, ces inconséquences de la passion en lutte avec les réalités de la vie; mais c'est une femme parjure, qui l'a trompé, et de la trahison de laquelle il est forcé de convenir, sans que cette conviction lui rende quelque énergie. Sait-il ce qu'il fait? Il injurie ceux qui l'arrachent à une situation avilissante; cet ami, auquel est adressée l'épitre sur l'*Infidélité de Zelmire*, il l'appellera « cher et cruel ami »; il se plaindra de sa « pitié barbare », il l'accusera d'être « le cruel auteur de son supplice »; il lui demandera enfin ou de lui apprendre « l'art de ne plus aimer » ou de le laisser souffrir, gémir, languir, mourir pour « sa parjure ». Et cette trahison, est-ce à elle qu'il doit s'en prendre? se fût elle jamais jetée dans les bras d'un autre, si elle ne se fût sentie abandonnée, trahie, toute la première?

On m'aimoit cependant; mais enfin ce dépit,
Ce sentiment affreux si puissant sur nos âmes,
Livre ce que j'aimois à de nouvelles flammes;
Voilà ce qu'ont produit tes soins empoisonnés!

Ces remarquables compositions, remplies d'abord par la tendresse insoucieuse, par de charmants détails et de riants paysages, où le

seul regret de cet amant trop heureux est d'avoir à compter avec les indifférents, s'assombrissent graduellement. Le ciel, longtemps si pur, devient menaçant. Puis l'orage éclate, il brise, il foudroie, ne laissant que des ruines sur son passage. Ces divers morceaux, dont l'ensemble ne contient pas moins de cinq cents vers, forment tout un poème d'un dramatique des plus troublants. Au milieu des tirades éloquentes, des élans de la passion, il se rencontre, de temps à autre, un vers faible, certaines inégalités auxquelles le poète est peu sujet, mais qui, loin de détonner ici, donnent à tout cela un cachet de rare sincérité. Si le roman finit là, tout n'est pas dit ; et Colardeau aura trop aimé pour n'avoir pas conservé des ressentiments amers, que n'apaisera que tardivement un autre amour. Mais nous n'en sommes pas encore là. Les dates ici font défaut. Cependant, il s'agit plus haut de « trois ans d'amour effacés ». En supposant que leurs relations remontassent à 1761, cela nous conduit jusqu'en 1764. Ajoutons qu'une lettre inédite du poète à son oncle, de la fin de cette même année, relative, précisément, à sa rupture avec l'aînée des Verrières, vient confirmer nos présomptions et les changer en certitudes [1].

Une circonstance étrange faite pour frapper cette nature d'esprits à la recherche des simili-

1. *L'Amateur d'autographes*, 3e année, p. 170 ; fin 1764.

tudes de faits et de caractères, c'est qu'il arrivait, à peu de choses près (en tenant compte des situations différentes et de l'inégalité des génies), au chantre de *Rolla*, à la distance d'un demi-siècle, ce qui était advenu à l'auteur de la *Lettre d'Héloïse à Abailard*. George Sand jouera inconsciemment avec Alfred de Musset le même rôle qu'avait joué, au siècle précédent, son arrière-grand'mère avec Colardeau : les sinistres conséquences en furent pareilles, et ces deux organisations impressionnables, plus délicates qu'énergiques, succombaient l'une et l'autre sous l'étreinte d'un même mal.

IV

MADAME DE CASSINI ET LA COMTESSE DE BEAUHARNAIS. LES SACRIFICES DE L'AMOUR. — SOURDES RIVALITÉS.

Ces amours de Colardeau contrastent étrangement avec une époque superlativement frivole qui n'envisage dans les rapports d'un sexe à l'autre qu'une occassion d'employer les heures, de dépenser infiniment plus d'esprit, voire de persifflage, que de sentiment et de passion véritables. Le citoyen de Genève allait changer tout cela, quant à l'apparence, sans qu'au fond, les cœurs fussent préparés à une transformation radicale. Si le traducteur de l'*Épître d'Héloïse* est en avance et de beaucoup sur son temps, son ami Dorat est bien de ce siècle. Nous savons comment il entend l'amour, et de quelle façon il affronte ces mêmes perfidies que le neveu du curé de Saint-Salomon prend si fort au tragique : on le quitte une fois, on le reprend pour le quitter encore; qu'en résulte-t-il, si ce n'est de petits vers coquets et pimpants, où l'on ne se désespère pas le moins du monde. Il ne s'attardera pas dans les regrets ; toutes les filles de l'Opéra seront

l'objet de ses soupirs et de ses madrigaux, Mademoiselle Beaumesnil, comme les autres. Cela le posait auprès des femmes du monde qui, plus vaines que sensibles, voulaient un amant à la mode et qui leur fît honneur. Aussi Dorat, ce joli papillon, qui ne se fixait guère et chantait plus qu'il ne soupirait, aura des succès là comme ailleurs. Après tout, si l'amour n'était qu'un mot, il n'en était point ainsi de l'amitié. L'on trouvera des amis vrais, dévoués, à l'épreuve même, entre hommes et femmes ; et Duclos, par la bouche de l'héroïne d'un de ses romans, saura indiquer la différence et la distance entre cet oiseau de passage qui s'appelle l'amant et un ami digne de ce nom. « J'ai goûté avec vous des plaisirs plus vifs qu'avec lui, disait celle-ci à l'amant qu'elle congédiait, mais il est plus nécessaire que vous à mon bonheur ; le plaisir n'est qu'une situation , le bonheur est un état : jugez si je dois vous le sacrifier [1]. »

La tentative en vaudrait la peine, qu'il serait plus que téméraire de chercher à relever le chiffre des bonnes fortunes du chevalier, en dehors de ce monde interlope qu'il ne hantait que trop. Mais il en est une, qu'on ne saurait confondre avec cette tourbe de pécheresses, et qui fut assez mêlée à la première moitié de sa

1. Duclos, *Œuvres complètes* (Janet, 1720), t, I p. 458, 459. *Mémoires sur les mœurs de ce siècle.*

vie pour trouver sa place légitime dans ce récit, bien qu'encore elle n'y ait pas le meilleur rôle. Il a été question des dispositions de madame Masson en faveur de son fils, auquel elle léguait sa terre de Pezay. C'était l'unique fruit d'une union d'ailleurs fort courte; mais elle avait eu deux filles d'un premier lit, mesdames de Lezardières et de Cassini, dont les maris intervenaient dans ces arrangements de famille. Nous ne citons madame de Lezardières que pour mémoire; il en sera autrement de sa sœur, esprit remuant, dont la vie se passera, durant les deux derniers règnes, en de perpétuelle intrigues. Madame Masson, comme on l'a dit, mourait au commencement de septembre 1765, tranquille sur le sort de ce dernier enfant qui n'avait, au surplus, que des protecteurs et des patrons parmi ceux dont il pouvait dépendre[1]. Madame de Cassini était femme de Dominique-Joseph de Cassini, chevalier, seigneur du Cluzeau, brigadier des armées du Roi, exempt des gardes et chevalier de Saint-Louis, que nous voyons figurer avec ses deux autres frères, César-François Cassini de Thury, le membre de l'Académie des sciences, et Jean-Dominique, maître des comptes, comme amis, dans la sentence du Châtelet à laquelle nous avons déjà eu recours. La jeune

1. Il s'en fallait, en somme, à la mort de sa mère, de sept ou huitmois, qu'il fût majeur et son maître.

femme, sur le compte de laquelle les contemporains se sont expliqués avec assez peu de bienveillance, consacrera tout ce qu'elle aura d'activité et de ressources à l'élévation de ce Benjamin qui l'en récompensait, en ne perdant pas de vue, malgré un côté de frivolité très sincère, ce premier but de l'ambitieux : arriver!

Ainsi l'on raconte que Dorat, lorsqu'ils habitaient ensemble, rentrant un soir, trouva Pezay absorbé dans l'aride dépouillement de documents administratifs: « Que diable fais-tu là? es-tu fou? lui cria-t-il. Prends ton violon, fais un couplet et laisse-moi tout ce fatras; » et que Pezay répondait avec un sérieux écrasant : « Je veux être lieutenant-général et ministre à quarante ans, je n'ai pas de temps à perdre [1]. » Mais il est aisé de faire parler les prédestinés après l'événement, et l'on a prêté une saillie de même ordre, bien qu'en sens inverse, à ce voluptueux et indolent abbé de Bernis, qui, lui, ne se hâtait pas, dans la conviction qu'il avait d'arriver à son heure [2].

M. de Cassini était le mari qu'il fallait à la jeune femme, déjà vieux pour elle [3], l'admirant,

1. Senac de Meilhan. *Le Gouvernement, les Mœurs et les Conditions en France avant la Révolution* (Lescure), p. 207.

2. *Voltaire et la société au* XVIII*e siècle*, t. III, p. 13, 14. *Voltaire à la cour.*

3. Brigadier des armées du roi (1759), au service du roi depuis 45 ans (janvier 1776), appelé depuis peu *Marquis de Cassini* (19 février même année).

[illegible] avec une invrai-[illegible] histoire de vo-[illegible] à raconter. [illegible] était à ce qu'il [illegible] du monde. [illegible] sur [illegible] petit roman, un [illegible] ou *le jeune* [illegible] pour nous de sa [illegible] plus signifi-[illegible] que les années [illegible] épaissir[1]. Re-[illegible] pour l'intrigue, obligée de s'a-[illegible] devenaient de nul [illegible] à l'égard d'un mari médiocre et comblé par [illegible] madame [illegible] Cassini [illegible] contrecarrée en [illegible] conséquence, se [illegible] salon[2] où se [illegible] parisiennes, [illegible] les poètes, [illegible] savants surtout, car les Cassini étaient à la [illegible] de l'Académie des sciences, où une géné-[illegible] nouvelle représentée par Maupertuis, La

1. Sauvigny. *Après-soupers de société ou petit théâtre lyrique et moral sur les aventures du jour*, t. I. — Notre *Comédie satirique au XVIIIe siècle*, p. 254, 255.

2. L'élément féminin était des plus charmants. La cousine de *Corinne*, la comtesse de Cassini était d'une gaieté et d'un ton ravissants ; sa belle-sœur « aux jolis yeux » n'était pas moins aimable, ainsi qu'une tante, qui avait tous les mérites, s'il faut en croire le chevalier de Bonnard. *Poésies* (Roux-Dufort, 1824), p. 136, 137. *A M. le comte de Cassini.*

Condamine, Clairaut, n'en était plus à battre en brèche, il est vrai, sinon leur crédit, du moins leur autorité scientifique et leur vieille renommée. L'été, comme il a été dit déjà, c'était sous les ombrages de Saint-Maur que se réunissait un élément plus jeune; et, l'hiver, si la politique et les affaires se disputaient les loisirs de la maîtresse de maison, les amoureux avaient leur tour, et l'on tolérait avec complaisance leurs madrigaux, leurs bouquets à Chloris ou plutôt à Corinne; ce dernier nom est, en effet, celui que Dorat lui donne, quand il croit devoir y mettre du mystère. Le plus ordinairement, il s'adresse à elle-même, et c'est à madame de Cassini que vont ces vers pimpants et musqués d'une éclosion si soudaine : *A madame de Cassini en lui demandant le roman d'Almaïd; à madame de Cassini, qui se plaignoit de ce qu'on bâtissoit chez elle; à madame de Cassini, qui demandoit des vers sur l'Amitié.*

Il l'a connue de bonne heure. Camarade de ce frère chéri, avec lequel il vivait, il avait eu tout accès auprès de cette coquette faite pour apprécier les qualités brillantes, le caractère aimable du poète mousquetaire. Séduisante comme elle était, il était peu vraisemblable qu'il ne se fût pas efforcé de lui plaire; et, avant les preuves, le soupçon devait en venir. Dans l'*Épître à Corinne* qui précède la *Lettre*

de Julie, *fille d'Auguste*, et qui est de 1759, il dira :

> Du nom d'auteur qu'avois-je à faire,
> Puisque tu m'as aimé sans lui[1] ?

Il y a là une certaine précision qui ne laisse pas d'être significative et de donner une date à ces relations qui, sans s'éterniser, eurent une notable durée et ne cédèrent la place qu'à une affection dont le dévouement absolu parut presque une exagération et un ridicule à cette société de peu de cœur, si elle était de trop d'esprit.

Bien des années après, en 1771, apparaissait un roman qui fit tapage, attribué à Dorat, puis à madame de Beauharnais, à laquelle finalement il est resté, *Les Sacrifices de l'Amour*, ou *Lettres de la vicomtesse de Sénanges*[2]. Ce roman épistolaire est prétentieux et insipide, et il faut s'y reprendre à plus d'une fois pour en achever la pénible lecture. Il a perdu pour nous son unique attrait, s'il est vrai qu'il fut en même temps une violente satire des uns et une apologie quintessenciée des autres. « On a prétendu y reconnaître le fond d'une histoire véritable, dit Grimm, ou du moins le dessein de l'auteur de mettre en scène des personnes

1. *Lettres en vers et œuvres mêlées de M. D***, ci-devant mousquetaire*, recueillies par lui-même. (A Paris, Sébastien Jorry, 1767.) — Grimm, *Correspondanee* (Garnier), t. IV, p. 143; septembre 1759.

2. (Paris, Delalain, 1771), 2 parties, in-8, chacune ornée d'une estampe de Marillier, gravée par Duclos.

connues. » Madame de Cassini n'y serait pas ménagée, si c'est elle qu'on a voulu peindre dans le personnage peu flatté de la marquise d'Ercy. Voici le portrait que fait d'elle le chevalier de Versenay, un amant désabusé, qui connaît le fort et le faible de l'idole et s'en explique en toute indépendance. Ce chevalier de Versenay, il va sans dire, que c'est Dorat.

Vous l'avouerai-je? C'est cette même femme dont le zèle m'a été si utile, et qui d'ailleurs possède tous les charmes, toutes les séductions; c'est elle en partie qui est la cause de mon chagrin. Vous l'avez rencontrée quelquefois: il est impossible de réunir plus d'avantages extérieurs et de moïens d'être aimable. Elle a pour plaire des secrets qui ne sont qu'à elle. Elle est belle, et l'on seroit tenté de l'en dispenser. Elle a tant de grâce que sa beauté lui devient presqu'inutile. Mais hélas! tout cela n'est que la magie du moment; le caractère est celle de tous les jours; le sien est léger, superficiel, altier. Sa tête la trompe sur les mouvemens de son cœur : Dieu sait ce qui résulte de ce faux calcul. Elle est jalouse avec hauteur, exigeante sans tendresse, capricieuse à un excès que je peindrois mal, et le caprice est presque toujours chez les femmes en proportion de leur froideur... Elles se vengent de n'être point sensibles, et nous punissent de ne pas leur créer un cœur.

La marquise d'Ercy joint à tous ces défauts une ambition démesurée qui la subordonne, en quelque sorte, à toutes les variations du crédit. Son âme, osons le dire, est gâtée par l'intrigue, par un besoin de briller, le poison des vertus douces, des plaisirs vrais, de toute félicité [1].

1. *Les Sacrifices de l'amour*, 1re partie, p. 4, 5, lettre 1re.

Cette lettre était adressée par le chevalier à son oncle, le baron de ***, qui lui répondait:

Quand je vis naître votre liaison avec la marquise d'Ercy, j'ai prévu ce qui vous arrive. Elle a un rang à la cour, des *entours* brillans, une figure qu'on cite, un crédit qu'elle a prouvé; en un mot, comme vous dites, vous autres, elle est sur le grand *trottoir*... la marquise d'Ercy est ce qu'on appelle une *femme d'affaires*, c'est dans ce siècle surtout, que s'est multipliée cette espèce d'intrigantes, qui ont leur cabinet d'étude, ainsi que leur boudoir; qui raisonnent, décident, se jettent à corps perdu dans la politique, et rêvent *essentiellement*, en faisant des nœuds, aux abus de l'administration [1].

Le portrait n'est pas d'un homme médisant, il est d'un homme qui sait le monde et ne se laisse pas surfaire; il sera confirmé par ce que dira de la marquise un personnage sans principes, sans scrupules, comme l'on en rencontrait tant alors, dans la société et dans les romans, qui prétendent en être le reflet. « Voilà qui s'appelle une femme! s'écrie-t-il. Affaires, intrigues amoureuses, perfidies, elle concilie tout, fait tout aller; elle culbuteroit un royaume, en cas de besoin... Elle a vraiment du crédit; elle promet à tout le monde, ne tient parole à personne; raisonne politique, Dieu sait [2]! » L'on pouvait s'en tenir là, ce semble. Mais

1. *Les Sacrifices de l'amour*. 1re partie. p. 32, lettre VIII.
2. *Ibid.*, 1re partie, p. 159, lettre XXXIV du marquis de *** au chevalier.

n'est-il pas piquant de joindre à ces traits, déjà si caractéristiques, un portrait de la marquise crayonné par elle-même? Elle écrivait au chevalier : « Je fais mes dépèches tous les matins, et je remue l'État, du fond de mon cabinet de toilette. J'ai des intelligences dans tous les bureaux; il n'y a point de ministre qui ne connoisse mon écriture; point de commis qui ne la respecte. Je propose des idées, on les contrarie; je les discute, elles passent ; et, en demandant toujours, j'obtiens quelquefois même ce que je n'ai pas demandé[1]. »

Si *les Sacrifices de l'amour*, sous leur forme romanesque, étaient tout autant une œuvre satirique où la personnalité avait sa place très large, il faudrait admettre que les portraits ressemblent; autrement le public n'eût rien soupçonné de l'intention, et le but de l'auteur eût été manqué. Il serait à croire encore que les aventures, les faits que l'on prête à chacun ont quelque fondement, sans quoi le lecteur dérouté eût renoncé à trouver autre chose qu'une composition littéraire de pure invention. A coup sûr, il y a de l'un et de l'autre, et c'est même ce mélange de vrai et de faux qui désoriente. Grimm, médiocrement bienveillant, semblerait, en cette circonstance, plaider au moins les circonstances atténuantes.

1. *Les Sacrifices de l'amour*, 2e partie, p. 52, lettre x.

Mais, s'il prend la défense de la sœur, il se rattrapera sur le frère.

On a prétendu que le portrait de la marquise d'Ercy étoit tracé d'après le caractère de Mme de Cassini, sœur de ce petit Masson de Pezay qui porte des talons rouges, et qui se fait appeler par son laquais et même par son imprimeur *Monsieur le Marquis*, à ntre barbe, à nous qui avons tous connu Mme Masson, et qui prenions autrefois la liberté d'appeler M. le marquis *le petit Massonnet*. Je veux bien accorder à M. Dorat que Mme de Cassini soit un peu coquette; mais je ne lui accorderai jamais qu'elle soit capable des noirceurs que le chevalier Dorat fait commettre à sa petite coquine d'Ercy; ces actes de gentillesse ne se croient pas sans preuves [1].

Dorat n'était que le « père putatif »; le véritable auteur sera, comme nous l'avons dit, madame de Beauharnais. Mais, à tous égards, il est bien difficile que le chevalier n'ait pas été au moins consulté, et que l'ouvrage ait été publié sans son assentiment et son laisser-passer. *Les Sacrifices de l'amour* datent de 1771, et sont postérieurs, conséquemment, et de beaucoup, à la rupture de Dorat avec cette première maîtresse. L'auteur abonde en portraits, on a vu comme il drape une rivale; en revanche, le sien propre péchera moins par le manque que par l'excès de bienveillance.

Madame de Sénanges est fille du marquis de ***, militaire distingué, qui, resté veuf de bonne heure, s'appli-

1. Grimm, *Correspondance* (Garnier), t. IX, p. 456; février 1772.

qua tout entier au soin de son éducation; il l'aimoit avec tendresse, mais il ne consulta pas assez son goût, dans l'établissement qu'il lui fit faire. Il fut séduit par le rang du comte de Sénanges... il ne prévoyoit point les suites d'une pareille union, les larmes qu'elle alloit coûter, les maux trop certains qui naîtroient de ces noms mal assortis...

La fille du marquis n'avoit pas quatorze ans, quand elle épousa M. de Sénanges, qui en avoit cinquante. Peignez-vous une jeune femme honnête et timide, au pouvoir d'un vieux despote...

Même avec la volonté d'être comprise, il fallait bien s'arranger de façon à pouvoit nier toute idée d'allusion, en modifiant les noms, les circonstances et les conditions. Madame de Sénanges (lisez de Beauharnais) n'était pas la fille du marquis de ***, un militaire distingué, mais bien d'un receveur-général des finances de Champagne, François-Abraham-Marie Mouchard, écuyer, seigneur de la Garde-aux-Valets, de Croix-Champeaux et de Chamboneil[1]. Née en 1738, à Paris, elle avait ses quinze ans révolus, lors de son mariage, comme cela résulte de son contrat, qui est du 1er mars 1753. Son mari, né à Rochefort, le 16 janvier 1717, au lieu d'avoir les cinquante ans de M. de Sénanges, avait trente-six ans alors, ce qui fait déjà un écart de vingt et un ans. Claude de Beau-

1. Sa mère était Anne-Louise Lazur. Lachesnaye des Bois, *Dictionnaire de la noblesse* (Schelsinger, 1862). t, II, col. 641, 642. François Mouchard figure à l'*Almanah royal*. à titre de receveur général de la province de Champagne de l'année 1741 (mais il exerçait dès 1740) à l'année 1782.

harnais était entré au service en 1733 (cinq ans avant la naissance de celle qui devait être sa femme), en qualité de l'un des gentilshommes gardes de la marine. Pendant quatre ans, il commandera l'artillerie, au Canada. Il sera fait capitaine de galiotes d'artillerie et des bombardiers du roi, dans les ports et à la suite des armées navales (15 novembre 1754); et, deux ans plus tard (15 mai 1756), chevalier de Saint-Louis et capitaine des vaisseaux. C'était un marin de vocation, qui courra une carrière brillante et conquerra ses grades, un à un, à la pointe de son épée. En juin 1759, il obtenait des lettres patentes portant érection de la châtellenie, terre et seigneurie des Roches-Baritaud, en Comté, en considération des services de ses ancêtres et de ceux qu'il avait rendus en qualité de commandant des vaisseaux du Roi [1].

Mais revenons au portrait du marquis de Sénanges, de ce vieux despote, comme il est appelé, et disons les tristes et inévitables résultats de ces alliances disproportionnées, où l'entente des cœurs et le rapport des caractères sont ce à quoi l'on a le moins songé.

Lasse enfin d'être maltraitée, avilie, épiée... elle se réfugia dans la maison de M. de Valois, son oncle, chez le-

1. « Et, en dernier lieu, de la Bellone, avec laquelle il avoit essuyé un combat de cinq heures des plus meurtriers, contre deux vaisseaux anglois, où il venoit de donner des marques de sa valeur. » Lachesnaye des Bois, *Dictionnaire de la noblesse* (Schle-

quel elle loge encore aujourd'hui [1]. C'est de là qu'elle implora, et qu'elle obtint une séparation à laquelle M. de Sénanges consentit... Il lui permit ce dernier azile, et lui assura une pension assez modique, qu'elle accepta avec transport, comme le gage de sa liberté.

Depuis cette époque, Sénanges a presque toujours vécu dans son gouvernement; mais il fait, de tems en tems, à Paris, quelques voyages secrets, pour observer les démarches de sa femme [2].

Grimm, qui a pris le parti de tous contre madame de Beauharnais, relève sévèrement des allégations, qui lui paraissent autant de calomnies ; il semble connaître les masques, et entre dans les détails les plus circonstanciés sur ce mari dont on fait, assez mal à propos, une sorte d'ogre et de Barbe bleue [3].

singer, 1863), t. II, col. 642. — Troude, *Histoire des batailles navales*, t. I, p. 367, 411.

1. Ce n'est pas chez un oncle, mais chez son père que se retirera l'héroïne. M. Mouchard, durant ses longues années d'exercice dans les finances, demeura quinze ans rue Saint-Marc. En 1755, nous le trouvons rue Neuve-du-Luxembourg, où il ne pose que deux ans; puis il va s'établir en 1757 rue Montmartre, près de la rue Joquelet et à la hauteur de Saint-Joseph (chiffres pairs). C'est là que Fanny se retirera près de son père.

2. *Les Sacrifices de l'amour*, 1re partie, p 35-39.

3. Il existe une œuvre posthume de Rétif de la Bretonne, *Histoire des campagnes de Maria* ou *Episode de la vie d'une femme* (Paris, chez Guillaume, 3 vol. in-12), recueil de nouvelles se reportant toutes à la jeunesse de Fanny. L'une d'elles est intitulée : *Le Rêve de Maria* ou *la femme d'une Barbe bleue*, et serait l'histoire même de son mariage et de son ménage. Nous l'avons lue avec le vif désir d'y trouver quelques détails sur cette phase de son existence, mais sans pouvoir rien demêler dans ce récit, à la fois extravagant et puéril, qui semblât se rapporter à elle, quoique dicté par elle. (Voir le tome II de l'ouvrage, de la page 287 à la page 301.)

Quant à M. le comte de Beauharnais, dit-il, il est bien plus encore dans le cas de se plaindre de M. le romancier, qui le peint comme un monstre atroce, tandis que M. le comte est généralement reconnu pour un honnête et bon homme. Tout le monde sait que, retiré par goût et par raison dans ses terres près de la Rochelle, M. le comte de Beauharnais a établi sa femme à Paris de la manière la plus décente, chez son père : il lui donne de quoi vivre honnêtement, suivant ses moyens et sa fortune; il ne la gêne en rien, il n'a jamais pensé ni à faire enlever sa femme par un coup d'autorité, ni à égratigner la peau d'aucun de ses admirateurs; et, pour punir le chevalier Dorat de ses calomnies, j'espère qu'il ne pensera pas davantage à se casser le cou à la chasse, et que l'amant de sa femme se morfondera encore longtems dans son jardin avant d'avoir le droit de passer par la porte vitrée dans le lit nuptial [1].

Grimm argumente comme si les intentions qu'il prête à l'écrivain étaient d'une évidence indéniable. La ressemblance de certains portraits avec les personnalités mises en cause ne peut être de pur hasard, et il n'y aurait, paraîtrait-il, qu'à s'incliner devant la gravité des charges accumulées. Passant de ces portraits aux actes, nous nous sentons plus à l'aise; il est, en effet, plus facile d'arguer des nécessités d'arrangement et de composition : l'intrigue est, d'ailleurs, celle des romans de l'époque, un mélodrame dont la banalité n'a d'égales que le boursoufflage et l'enflure. Des arguments tout aussi concluants peut-être, quoique d'un

1. Grimm, *Correspondance* (Garnier), t. IX, p. 456 Ces dernières lignes sont des allusions au dénouement du roman.

autre ordre, viennent accroître les hésitations des juges, s'ils ne leur semblent pas plus puissants que tout ce qui a été allégué en sens contraire. Loin d'être une méchante femme, madame de Beauharnais, était excellente, serviable, bonne jusqu'à en donner de l'agacement, et il répugne à penser qu'elle eût pu se résoudre à une mauvaise action, qui avait aussi ses dangers ; car madame de Cassini n'était sûrement pas d'humeur à se laisser outrager sans rebondir sous l'insulte, sans riposter par des coups non moins terribles. A un certain moment, sans doute, Dorat dut rompre, pour prendre une nouvelle chaîne ; mais alors pareilles choses se pratiquaient et se subissaient, le sourire aux lèvres, avec désinvolture et parfaite bonne grâce des deux parts. Autre remarque, qui a aussi sa valeur. Dans *les Sacrifices de l'amour*, le mari de madame de Sénanges a la magnanimité de se rompre le cou à la chasse. Le mari de la comtesse, qui eût mieux fait sans doute de l'imiter, car il se fût épargné le spectacle du massacre et de la persécution des siens, existait donc lors de l'apparition du roman. Comment admettre que sa femme eût eu l'audace de l'outrager à ce point, et que celui-ci, devant un tel affront, n'eût pas fait enfermer l'imprudente par lettre de cachet, ce qu'il eût obtenu sans conteste ? Au milieu de toutes ces contradictions, la tâche de l'histoire,

on en conviendra, n'est pas sans quelques difficultés.

Madame de Beauharnais serait mal reçue, en tous cas, à se plaindre de l'auteur des *Sacrifices de l'amour*, qui fait d'elle un ange, une beauté aérienne, un souffle, et (ce qui est non moins séduisant) une victime de la méchanceté des hommes et de l'envie des femmes. La marquise d'Ercy, qui a bien ses raisons de lui en vouloir, écrira au chevalier, un amant de la veille : « On lui reproche de n'être rien moins que naïve, et d'avoir la rage de faire l'enfant. On prétend que rien, si ce n'est son âme, n'est plus artificiel que son teint... » Et le chevalier de répondre en homme épris, que la raillerie ne saurait entamer : « Je laisse à la nature, qui seule préside à tous ses charmes, le soin de venger son teint des outrages de la jalousie ; c'est son âme qu'il importe de faire connoitre et respecter [1]. » Au moins la méchanceté est bien à l'adresse de madame de Beauharnais elle-même, qui, toute sa vie, demeurera sous le coup de cette fâcheuse et odieuse accusation. Un détail piquant. Le frère de la marquise d'Ercy, si maltraitée dans le roman, M. de Pezay, se portera garant de ce teint si calomnié dans une *Epître à madame de *** qu'on accusoit de mettre du rouge et*

1. *Les Sacrifices de l'amour*, 1re partie, p. 111, 115, lettres XVIII, XXIV.

qui se frotta le visage en présence de l'auteur [1]. Grimm juge en toute rigueur cette jolie pièce quelque peu précieuse, qui nous a paru un petit chef-d'œuvre de bonne plaisanterie et de badinage aimable [2]. Quoi qu'il en soit, cela n'indique-t-il point une situation moins tendue entre la maîtresse de son ami et une sœur qui s'était vouée à sa fortune et n'aura d'autre ambition, tant qu'il vivra, que de travailler à son élévation par tous les moyens en son pouvoir ? Si ce roman n'est pas une œuvre de pure imagination, si l'auteur, en l'écrivant, a eu ses petites visées, disons qu'il ne réussit qu'à demi à blesser son monde, que, sans être parfaite chrétienne, madame de Cassini eut le bon esprit de ne rien comprendre à ces malices et inspira à son frère la même placidité : l'on ne se brouillera ni avec le chevalier ni avec la comtesse. C'est elle qui va rapprocher, au moins pour une soirée, ces deux ennemis irréconciliables, La Harpe et Dorat, en les faisant s'embrasser : belle vengeance, il est vrai, et significatif démenti aux duretés à son adresse dans *les Sacrifices de l'amour*, publiés l'année précédente.

Fanny de Beauharnais était et demeurera longtemps fort jolie. Elle avait une splendide

1. *Œuvres érotiques*, t, II, p. 45-49.
2. Grimm, *Correspondance* (Garnier), t. IX, p. 455, 456; février 1772.

chevelure, une fraîcheur éclatante et qui s'opiniâtrera en dépit des années. On sait le distique fameux dont Le Brun est l'auteur, et qui est tout ce que la postérité a retenu de la biographie de la comtesse :

Chloé, belle et poëte, a deux petits travers,
Elle fait son visage et ne fait pas ses vers [1].

Mais ce que ses détracteurs les plus passionnés sont obligés de reconnaître, c'est l'irrésistible séduction de ses grands et doux yeux, de ce regard « qu'on entend si bien ». La Harpe, qui n'est point de ses amis, dira au sujet des deux vers que nous venons de citer : « Il n'y a qu'une objection à faire contre cette épigramme, c'est que cette femme (du moins celle que l'on nomme) n'est pas plus belle qu'elle est poëte, et qu'en supposant qu'elle fasse son visage, cet ouvrage-là ne vaut pas mieux que les autres, à l'exception de ses yeux qu'elle ne saurait faire, et qui sont beaux [2]. » Disons qu'elle n'était

1. L'on n'en est pas quitte, avec Le Brun, pour une morsure ; et il reviendra, deux fois encore, sur le visage de la pauvre Fanny. Cette épigramme d'abord : *Sur une paix fallacieuse offerte par une femme poète :*

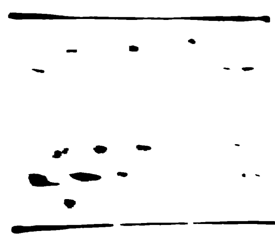
La douce paix que j'eusse idolâtrée
Fuit donc le Pinde ainsi que l'univers !
Zulmé me l'offre en vain : elle seroit plâtrée,
Comme son visage et ses vers.

Œuvres, t. III, p. 37, liv. I-LVI ; et une autre, p. 124, liv. III-XXIX.

2. La Harpe, *Correspondance*, t, III, p. 319, lettre CLX. Cette lettre est de février 1782, comme le distique qu'on vient de citer. Dans *les Sacrifices de l'amour*, t, I, p. 9. Le chevalier de Versenay, écrivant au baron de ***, fera, tout naturellement l'éloge de ces yeux vainqueurs. Cela est assez piquant, quand on sait qui fait parler le chevalier



FANNY DE BEAUHARNAIS.



plus dans l'éclat de sa jeunesse et de sa beauté : lorsque l'auteur de *Mélanie* écrivait ces lignes peu bienveillantes, elle avait ses quarante-quatre ans sonnés. Elle fut une enfant précoce, développée de bonne heure. A dix ans, elle faisait des vers que la religieuse chargée de veiller sur elle jetait au feu avec une sainte horreur. Mariée, comme on l'a dit, vers ses quinze ans, à un homme qui avait près de trois fois son âge, engouée de toutes les choses de l'esprit, romans, poésies, théâtre, elle n'eut d'autre ambition, dès l'abord, que de se faire un salon où le mérite fût reconnu comme une puissance et la première des puissances.

Les manières accueillantes de la maîtresse de maison devaient attirer ces papillons qui ne se repaissent que de louanges, et son cénacle ne tarda pas à être cité parmi les quelques bureaux d'esprit où la bonne société et les lettrés les plus en renom se donneront rendez-vous. Dorat, qui va y présider, attirera rue Montmartre toute une pléïade de poètes aimables, dont il sera le chef, mais où s'égareront des littérateurs plus graves, l'historien philosophe Mably, le traducteur d'Homère Bitaubé, Dussaulx et quelques autres. « On est quelques fois surpris, lui disait l'auteur des *Baisers* et du *Mois de mai*, de renconter dans la société des femmes très jeunes et très brillantes (vous en êtes la preuve) qui cachent, sous les apparences les

plus légères, une raison aussi solide qu'aimable, et surtout le désir de la cultiver [1]. » En 1764, madame de Beauharnais, qui n'avait que vingt-six ans, se trouvait assez en vue pour que le public crût la reconnaître dans l'Araminte, *du Cercle* de Poinsinet [2].

Dorat débuta auprès d'elle, cela va de soi, par les madrigaux, les petits vers musqués à Délie; on l'écoutait avec complaisance et faveur. Ces hommages flattaient; mais on était honnête personne et déterminée à ne s'en tenir qu'à l'amitié. Par un petit manège, qui n'était pas fait pour être pris au sérieux, le poète abondera dans ce sens. Il n'appelle, il ne veut que ses rigueurs, qu'il provoquera et affrontera même :

Qu'un autre chante tes faveurs,
Le prix dont sa flamme est suivie,
Pour moi, jeune et belle Délie,
Je rendrai grâce à tes rigueurs.

Il dira encore, mais ici l'ironie est palpable :

Non, j'en conviens, ma Délie,
L'amour ne vaut pas l'amitié...
De beaux cheveux, un teint de rose,
Un regard qu'on entend si bien...

1. Dorat, *Coup d'œil sur la littérature*, ou *Collection de différens ouvrages tant en prose qu'en vers* (Amsterdam, 1780), 1re partie, p. 13. Fragments d'une correspondance avec l'auteur et la comtesse de ***.
2. Notre *Comédie satirique* au XVIIIe siècle, p. 155, 156, 157.

Dieu, qui sait bien ce qu'il veut faire,
Fit tout cela pour l'amitié [1].

Dans *les Sacrifices de l'amour*, l'on retrouve ce parti-pris de résistance et de cruauté de la femme bien née qui fait ses réserves, et ne peut admettre qu'un jour elle s'oubliera absolument. L'heure du berger sonnera, pourtant, et la contagion de l'exemple viendra singulièrement en aide aux arguments d'un amant, qui sait toujours se faire pardonner. Douce, tendre, indulgente, madame de Beauharnais aima Dorat avec un dévouement sans bornes. Elle toléra des écarts dont un cœur moins généreux eût pu s'indigner; et, tant qu'il vécut, elle ne songera qu'à son bonheur, elle ne sera préoccupée que de sa gloire, s'y consacrant avec cette vivacité, cette ardeur des femmes qui osent et bravent tout pour l'objet de leur passion.

Nous trouvons, à cette époque, Dorat en liaison avec l'auteur d'*Émile*. Comment ces relations s'étaient-elles établies; comment cette rancune incarnée s'était-elle, par exception, apaisée à l'égard d'un malavisé qui, non content de lui avoir fait la leçon, l'avait associé, dans son étrange mercuriale, à M. de Voltaire? C'était beaucoup qu'une telle clémence; mais pousser l'oubli miséricordieux jusqu'à élire le coupable pour confident de ses terribles *Con-*

1. *Mes Nouveaux torts*, p. 137, 192.

fesssions, c'est ce qui étonne, et fait, en tous cas, l'éloge de l'honnêteté, de la probité reconnue du chevalier, si l'on ne veut pas encore que l'inexplicable Rousseau, tout en demandant le secret, eût un peu compté sur la légèreté et l'infidélité de son auditoire [1]. Ces lectures accordées à quelques rares privilégiés firent plus d'un envieux. Ce furent la marquise de Créqui [2] et la comtesse d'Egmont qui semblent avoir eu les prémices de ces sortes de confidences. Dorat eut aussi cette bonne fortune, et sortit ravi, brisé, comme hébété, après une séance qui dura tout un jour et prit même une portion de la nuit. Tout ce qu'il ressentit d'émotions, l'admiration que lui inspira cette œuvre unique, sont consignés dans la

1. Dorat avait adressé antérieurement *A M. Rousseau sur ses différens ouvrages* une épître que le hargneux philosophe prit du bon côté. Elle débute par les plaisanteries qui avaient tant diverti dans la comédie de Palissot:

> Aristarque éloquent et sage quadrupède,
> J'aime assez tes sermons, mais ils sont superflus;
> L'homme est sur ses deux pieds; c'est un mal sans remède,
> Tu ne changeras rien, ni vices ni vertus.
> . . . .
> Eh! mon ami, mon cher cynique,
> Tâche d'humaniser ton austère bon sens...

Mes Fantaisies (3e édit., Delalain, 1770), p. 318, 321. Voir encore même volume, p. 93, *A M. de Pezay voyageant*, une autre saillie contre « le cynique fameux ».

2. « Ce fut même à elle qu'il lut pour la première fois, nous dit Pougens, ses *Confessions:* cette lecture dura dix-sept heures; et pour ne point l'interrompre, Mme de Créqui fit fermer sa porte pendant près d'une semaine. » Charles Pougens, *Lettres philosophiques à madame *** sur divers sujets de morale et de littérature.* (François Louis, 1826), p. 221, 222.

lettre qui suit, incontestablement adressée à madame de Beauharnais, bien qu'elle ne soit pas nommée, « une femme digne d'apprécier ce grand homme. »

Je rentre chez moi [1], madame, ivre de plaisir et d'admiration; je comptois sur une séance de 8 heures, elle a duré 14 ou 15 heures; nous nous sommes assemblés à 9 heures du matin, et nous nous séparons à l'instant sans qu'il y ait eu d'intervalle à la lecture, que ceux du repas, dont les instans, quoique rapides, nous ont encore paru trop longs. Ce sont les mémoires de sa vie que Rousseau nous a lus. Quel ouvrage! Comme il s'y peint, et comme on aime à l'y reconnoître! Il y avoue ses bonnes qualités avec un orgueil bien noble, et ses défauts avec une franchise plus noble encore. Il nous a arraché des larmes par le tableau pathétique de ses malheurs et de ses foiblesses, de sa confiance, payée d'ingratitude, de tous les orages de son cœur sensible, tant de fois blessé par la main caressante de l'hypocrisie, surtout de ces passions si douces qui plaisent encore à l'âme qu'elles rendent infortunée. J'ai pleuré de bon cœur et je me faisois une volupté secrète de vous offrir ces larmes d'attendrissement, auquel ma situation actuelle a peut-être autant de part que ce que j'entendois. Le bon J.-J. dans ces mémoires divins fait d'une femme qu'il a adorée un portrait si enchanteur, si aimable, d'un coloris si frais et si tendre, que j'ai cru vous y reconnoitre; je jouissois de

1. A la suite de cette lecture, dans un salon qu'on n'indique pas, où assistaient encore le marquis de Neuville, M. de Pezay, et Dussaulx, Dorat obtenait de l'auteur une lecture chez lui-même, à ce que nous apprend l'un des témoins, Dussaulx. Cubières écrivait, à ce propos, à des Genevois qui se préparaient à célébrer la fête de leur compatriote le 28 juin 1794 : « Jean-Jacques Rousseau aimoit Dorat, mon ami, et lui a lu ses Confessions, et c'est dans la maison de Dorat que j'ai admiré Jean-Jacques. » J.-B. Galiffe, *D'un siècle à l'autre*, correspondances inédites des XVIII[e] et XIX[e] siècles (Genève, Sandoz, 1877), première partie, p. 351 ; de Fontainebleau, le 17 prairial an II (5 juin 1794).

[illegible] ce plaisir étoit pour [illegible] mille jouissances, que [illegible] même pas et pour les- [illegible]

[illegible] tout cela, afin de vous [illegible] que je vous parle est vrai- [illegible] simplicité, de can- [illegible] en nains! Que [illegible] tous leurs [illegible] On n'a pas fait [illegible] consacre dans son [illegible] même vérité tous [illegible] monde.

[illegible] parce que j'ai lu [illegible] enfin parce que je me re- [illegible] des impressions [illegible] éprouvées. Trois heures [illegible] peine au plaisir de [illegible] je vous ai offert ma pre- [illegible] la confession [illegible] point perdue[1].

[illegible] qu'à admirer, et [illegible] paraître choqué [illegible] ce cynique éloquent. Mais [illegible] n'a pas son optimisme. Si l'on faisait la part la plus large à l'imprévu, au moins ne s'attendait-on point à être entraîné bien au delà, sur les questions de délicatesse et de stricte probité. Madame d'Egmont laissa paraître une émotion que l'auteur savoura; le

1. *Journal de Paris*, 9 août 1778, n° 221, p. 882, 883. La lettre n'est pas datée, mais Dorat, en la faisant passer aux rédacteurs du journal, leur disait : « Il y a six ou sept ans, Messieurs, que j'écrivis la lettre que je vous envoie... » Cette lettre devrait donc être de 1771 ou 1772, nous pencherions même pour l'année 1770.

prince Pignatelli, la marquise de Mesme et le marquis de Juigné, qui figuraient parmi cet auditoire restreint, n'accueillirent l'étrange récit que par le mutisme le plus significatif [1].

Des femmes, de grandes dames, subjuguées par l'entraînement et la passion de *Julie* et de l'*Émile*, par ce prestige enfin du malheur et de la persécution, soudainement réveillées par l'indignation, le dégoût, rougiront d'avoir accordé leur amitié et leur admiration à un aussi « vil personnage ». La comtesse de Boufflers écrivait à Gustave III, lors de l'apparition du livre [2], qu'elle lui faisait passer par le baron de Cederhielm : « Je ne reviens pas de ce culte que je lui ai rendu (car c'en était un). Je ne me consolerai pas qu'il en ait coûté la vie à l'illustre David Hume, qui, pour me complaire, se chargea de conduire en Angleterre cet animal immonde [3]. » Mais Gustave savait à quoi s'en tenir sur les *Confessions*, grâce à Rulhières, qui avait obtenu une lecture en faveur du prince suédois. Il y aura aussi ceux et celles que ces indiscrétions gêneront et compromettront. Madame d'Epinay s'empressera d'écrire à M. de Sartine, avec lequel elle était en excellents rapports, pour le

1. Rousseau, *Œuvres complètes* (Pourrat, 1831), t. XVII, p. 296, 297. *Les Confessions*.
2. Genève, 1782, 4 vol. in-12.
3. Geffroy, *Gustave III et la Cour de France* (Didier, 1867), t. II, p. 402; 1er mai 1782.

prier de lui venir en aide. Les lignes qui suivent sont caractéristiques; elles indiquent bien l'émoi soulevé pas la nouvelle de cette publicité réduite, avant l'éclat et le scandale que fera le livre, lorsqu'il verra le jour.

... Comptant, comme je le fais, sur votre amitié et sur votre indulgence, je dois vous dire encore que la personne dont je vous ai parlé hier matin a lu son ouvrage aussi à M. Dorat, à M. de Pezay et à M. Dussaulx : c'est une des premières lectures qui en aient été faites. Lorsqu'on prend ces messieurs pour confidents d'nn libelle, vous avez bien le droit d'en dire votre avis sans qu'on soit censé vous en avoir porté de plaintes. J'ignore cependant s'il a nommé les personnages à ces messieurs; après y avoir réfléchi, je pense qu'il faut que vous lui parliez à lui-même avec assez de bonté pour qu'il ne puisse s'en plaindre, mais avec assez de fermeté cependant pour qu'il n'y retourne pas... [1].

L'auteur du *Mois de mai* appelle ces innommables révélations « la Confession du sage ». Nous voilà loin de l'*Avis aux sages du siècle*. Au début d'une lettre que nous avons citée, Dorat faisait ses *meâ culpâ* d'une association blessante pour l'auteur seul de la *Henriade;* l'on en peut conclure qu'il y avait plus de politesse que de sincérité dans les protestations du chevalier, à moins qu'il ne fût arrivé (ce qui n'est que trop ordinaire chez les gens à imagination vive) que l'impression du moment

1. Manuel, *La Police dévoilée*, t. I, p. 97. Ni signée ni datée.

eût été plus puissante que ses convictions et ses intérêts mêmes. Avouons encore, qu'à l'instant où nous sommes, il était fondé à se plaindre de M. de Voltaire qui, en dépit des assurances d'oubli, n'avait pas pardonné. L'on avait sollicité de Dorat, l'on attendait de lui une amende honorable publique, et celui-ci avait cru s'en tirer, comme toujours, par de petits vers dont les équivoques gâtaient plus qu'elles ne réparaient les premiers torts. L'on avait insinué aussi, à plus d'une reprise, à l'auteur des *Baisers* qu'un galant homme ne pouvait, sans se compromettre et se perdre à la longue, se faire l'homme lige d'un Fréron. Dorat avait laissé dire et continué ses extraits, ce qui lui valait de la publicité et des louanges, en un recueil à coup sûr mal noté parmi les encyclopédistes, mais qui, par contre, avait une réelle autorité. Dans les *Anecdotes sur Fréron*, un pamphlet anonyme, qu'on attribuait, non sans fondement, à Voltaire [1], il était dit que, ne pouvant suffire à lui seul à une telle besogne, le feuilliste s'était associé un certain nombre de collaborateurs, dont l'auteur du livret donnait les noms et qu'il appelait *les croupiers de Fréron* [1]. L'appellation, plus que l'accusation, piqua au vif l'ami de Pezay : collaborateur, soit; mais croupier de Féron! Il en écrivit

1. Voltaire, *Œuvres* (Beuchot), t. XL, p. 237; XLI, p. 30. Le pamphlet est de 1761.

à Voltaire assez vivement, comme si celui-ci eût été l'auteur des *Anecdotes*. Et le patriarche de s'indigner et de démontrer irréfutablement qu'il n'était pour rien dans ces vilenies : lui, donner tous ces détails odieux sur cette odieuse existence! Il n'a jamais, Dieu merci! ni vu ni connu ce misérable Fréron, et il ne connaît pas plus ses prétendus croupiers. Il y a vingt ans et plus qu'il a quitté ce Paris, qu'il n'a d'ailleurs jamais habité qu'en passant. L'auteur quelconque de cette biographie peu édifiante prétend qu'il a été très lié avec ce triste personnage. Il a essuyé, lui Voltaire, bien des malheurs en sa vie, mais il a été préservé de celui-là.

Vous vous plaignez que votre nom se trouve parmi ceux que l'auteur accuse d'avoir travaillé avec Fréron : ce n'est pas assurément ma faute. Tout ce que je puis vous dire, c'est que vous me semblez avoir tort d'appeler cela un affront, puisque vous pouvez très bien lui avoir prêté votre plume sans avoir eu part à ses infamies. Vous m'apprenez vous-même que vous avez inséré dans les feuilles de ce Fréron un extrait contre M. de La Harpe. Je ne sais ce que c'est que l'autre inculpation dont vous me parlez [1].

C'était manquer assurément de prudence et de tact, en dépit de l'habileté des circonlocutions, de demander compte, fût-ce à l'auteur lui-même, d'un livre dont on répudiait toute

1. Voltaire, *Œuvres* (Beuchot), t. LXVI, p. 373, 374, à Ferney, le 16 auguste 1770. Nous ne savons pas plus que Voltaire ce que vise cette dernière phrase.

paternité ; et il devait s'attendre à une réplique qui ne pouvait être polie que dans la forme. Un mois après, Voltaire écrivait au comte de La Touraille, un officier du prince de Condé et un ami du poète, en rappelant ses griefs :

M. Dorat, monsieur, m'a galvaudé deux fois sans que je lui en aie donné le moindre sujet : je lui ai pardonné deux fois. Comme je me meurs, et que je veux mourir en bon chrétien, s'il me fait une troisième algarade, je lui pardonnerai pour la troisième, parce que je trouve qu'il a beaucoup de talents et de grâces; mais ne lui en dites mot, parce que je ne veux pas qu'on sache jusqu'à quel point je pousse les bonnes œuvres [1].

Nous voudrions, à tous égards, connaître la lettre de Dorat; mais ce qui nous fait le plus regretter sa perte, c'est cet aveu « d'avoir inséré dans les feuilles de Fréron un extrait contre M. de La Harpe ». Nous ne connaissons d'autre critique sur l'auteur de *Warwick* que celle dont il a été question plus haut et dont nous avons eu à relever la bienveillance. Les torts, jusqu'ici, à notre connaissance, sont tous du côté de ce dernier, et Dorat ne fera que se venger, en persiflant la larmoyante *Mélanie*. Après en avoir soupçonné le patriarche de Ferney, le chevalier savait depuis longtemps à quoi s'en tenir et à qui s'en prendre, à l'égard de l'épigramme anonyme qui était venue le

1. Voltaire, *Œuvres* (Beuchot), t. LXVI, p. 415. Les *Mémoires secrets* (27 juillet 1770), t. V, p. 141, inséraient une épigramme atroce attribuée à Dorat; il en eût été ainsi, qu'il eût cessé tous rapports et toute correspondance avec lui. Elle est de Clément.

souffleter en pleine paix. Nous avons vanté l'insouciance parfaite de cet épicurien, qui ne voulait pas se donner l'ennui de haïr. En faisant cela, nous n'avons produit qu'une face de ce nouveau Janus. Dans une épître à la comtesse de ***, il établit, et ce n'est pas sans fondement, qu'il y a « deux Moi » en lui, avec lesquels il faut compter : le « Moi » pacifique, bon-enfant, amoureux, voluptueux, n'envisageant les choses que du bon côté ; et un « Moi » franc étourdi, malicieux, qui, loin de conserver son calme, ressent l'injure et la renvoie à qui de droit. L'épigramme de La Harpe lui était restée sur le cœur ; elle avait assez réussi pour avoir longtemps été attribuée à Voltaire, et ce n'était pas là un léger triomphe. L'occasion de persiffler l'ennemi se présentant, Dorat la saisissait avec délices. *Mélanie*, dont le succès commença par des lectures, était une œuvre d'attaque contre le clergé et les vœux conventuels. Elle avait, comme la *Religieuse* de Diderot, pour mission de discréditer des institutions qu'il fallait extirper de nécessité absolue. Les uns trouvaient qu'il n'y avait qu'à battre des mains, les autres s'indignaient de la mollesse du pouvoir devant de telles abominations, quand, tout à coup, il ne fut plus question que d'une *Epître du curé de Saint-Jean de Latran à l'auteur de Mélanie* « bien dure, bien méchante, et qui fait un effet du diable ». Dorat, dont c'était

l'œuvre, moins poltron que La Harpe, ne se servit du nom du bon ecclésiastique que parce qu'il venait en aide à sa rhétorique; et, avant qu'on en connût l'auteur, personne ne se fût avisé d'en soupçonner le curé de Latran. Nous disons personne; exceptons, toutefois, le curé lui-même qui, prenant la chose au sérieux, se crut obligé d'aller trouver M. de La Harpe pour lui marquer son chagrin de cette satire et pour lui protester qu'il n'y avait nulle part. Non content d'une première démarche, il se transportait à la police, où il renouvelait ses déclarations avec un trouble tel que M. de Sartine ne parvint à le tranquilliser qu'en lui assurant qu'on le savait incapable d'une pareille noirceur. Mais ce fut, pendant une semaine, le divertissement, l'objet des risées de cette population sans pitié qui eût dansé sur des tombes[1]. Tout cela n'eut pas plus de durée, et la frivolité parisienne se retourna sur quelque nouvel objet aussi intéressant et non moins important de la chronique du jour.

Le seul antagonisme haineux des deux poètes persistait et ne promettait pas de désarmer de si tôt. Il fallait, en effet, une circonstance inattendue et pas moins que la volonté d'une femme, pour rapprocher des gens qui n'y songeaient guère et n'en avaient nulle envie. « Des

1. *Mémoires secrets*, t. XIX, p. 168 (additions), 17 mars 1770.

femmes illustres s'en sont fait une affaire, nous dit Grimm ; elles ont sans doute voulu conserver un droit égal aux sons harmonieux de ces deux trompettes de la postérité. La négociation était délicate, le succès en est dû au talent de madame de Cassini. » L'on ne nomme ici que madame de Cassini ; l'autre illustre, puisqu'il est question de Dorat, ne peut être que madame de Beauharnais, ce qui prouverait qu'à cette époque encore, remarquons-le, les deux virtuoses étaient en parfait accord. La première s'était déclarée l'amie et la protectrice de La Harpe; elle jouait chez elle sa *Mélanie*, cette *Mélanie* si discutée mais qui faisait fureur, et l'auteur, un acteur de société remarquable, remplissait, dans sa pièce, avec une grande supériorité, le rôle de Faublas. L'envie qu'avait Dorat d'assister à cette curieuse séance, même l'embarras d'une telle rencontre furent ce qui facilita l'œuvre des bonnes amies et amena la réconciliation. Les deux rivaux s'embrassèrent en se jurant une amitié éternelle. Cette représentation avait attiré chez madame de Cassini [1] la meilleure compagnie de Paris. Le prince de Condé figurait parmi les spectateurs, et M. de Marigny, le frère de la défunte marquise de

1. « Madame de Cassini, nous dit le comte d'Allonville, tenait un bureau d'esprit dans sa jolie maison de la rue de Babylone, que lui avait donnée le comte de Maillebois. » *Mémoires secrets* (Werdet, 1838), t. I, p. 170. Mais il est plus que douteux qu'elle y fût déjà installée.

Pompadour, se faisait applaudir dans l'*Epreuve* de Marivaux. Si la philosophie se frottait les mains, l'on jetait feu et flammes à l'archevêché; et, à la veille d'une seconde représentation demandée et annoncée avec trop de fracas peut-être, le duc de la Vrillière enjoignait à madame de Cassini, au nom du roi, de rayer *Mélanie* de son répertoire. C'était là un ordre qu'il n'y avait pas à éluder, et l'on dut obéir, non sans regret et sans dépit [1].

De ces serments sincères, nous le voulons, on sait quel fonds on doit faire, entre poètes aussi bien qu'entre femmes. La Harpe, pour sa part, semble satisfait de cette réconciliation avec un écrivain dont il affectait d'estimer peu le talent, mais avec lequel il fallait compter; et il fait allusion avec grâce à l'intervention bienveillante de madame de Cassini, dans des stances dont nous reproduisons les trois dernières :

Deux jeunes hôtes des bocages,
Brouillés assez mal à propos,

1. « *M. de Sartine.* Le Roy, M., a été informé qu'il s'étoit donné chez Mad. de Cassinni, à Paris, une représentation du drame de Mélanide (*sic*), que l'assemblée étoit très nombreuse, et que l'on n'avoit oublié, dans la décoration du théâtre et dans le costume des habits, rien de ce qui pouvoit caractériser un couvent de religieuses. Sa Majesté a fort désaprouvé cette représentation, surtout faite aussi publiquement, et m'a chargé de vous marquer d'avertir Mme de Cassinni qu'elle ne vouloit pas qu'il en fût donné une seconde, non plus que d'autres pièces de ce genre qui n'ont pu obtenir l'aprobation nécessaire pour être jouées sur les théâtres publics. » Archives nationales, O1-414, Dépêches, p. 299; du 30 avril 1772. — Grimm, *Correspondance* (Garnier), t. X, p. 39.

Se querelloient dans leurs ramages:
Leurs chants affligeoient les échos.

Flore parut, fraiche et brillante :
Pour elle, ils unirent leur voix;
Leur voix alors fut plus touchante,
Et la paix revint dans nos bois.

Qu'à jamais elle nous enchaîne,
Puisqu'elle a su nous désarmer!
A-t-on des momens pour la haine?
On en a si peu pour aimer[1]!

1. *Almanach des muses* pour l'année 1772 (Delalain 1773), p. 23, à Mme de C*** qui a réconcilié l'auteur avec M. D***. Par M. de La Harpe.

V

DORAT ET L'ACADÉMIE. — SURVIVANCIER DE VOLTAIRE. — FEUILLANCOUR. — BERTIN. — BONNARD. — PARNY.

Abordons cette vie si bien remplie, que se partageaient la dissipation, une galanterie effrénée et des productions plus ou moins agréables, mais qui, toutes, avaient leur cachet. Depuis les *Tourterelles de Zelmis*, de la fin de décembre 1765, « un aimable ramage plein de grâce, un sifflement de serin, » jusqu'aux *Baisers* et au poème du *Mois de mai*, qui sont de la première moitié de 1770, c'est toute une série d'aimables compositions : héroïdes, épîtres, contes en vers, idylles, poèmes érotiques et descriptifs. Les gens d'un goût difficile auront beau froncer le sourcil, plisser dédaigneusement la lèvre, le poète aura pour lui les femmes et ce grand nombre de lecteurs qui sait gré à l'écrivain de n'être ni plat ni vulgaire. Que ne lui reprochera-t-on pas? Nous aurons à nous étendre sur les luxueuses éditions de ses moindres œuvres, que l'on retournait contre lui. Il vendait ses *Baisers* un louis ; c'eût été bien cher payer un repentir ; et Grimm d'ajouter : « On

peut dire qu'il n'y a point de fille d'Opéra qui vende ses baisers aussi cher que M. Dorat : aussi ces demoiselles trouvent-elles le débit de leur marchandise, et M. Dorat pourrait bien garder la sienne [1]. »

Dorat avait conquis alors un véritable renom. Il avait des amis, des admirateurs, des imitateurs, qui le reconnaissaient comme leur maître. Son caractère aimable, son humeur sociable, son extrême affabilité lui avaient fait pardonner des succès dont on pouvait discuter le bien-fondé. Il sera lié avec tous les poètes et les lettrés de son temps, si nous en exceptons les hargneux et les envieux : le marquis de Saint-Marc, Saint-Foix, un terrible homme pourtant, madame Bourette la limonadière, qui imposait ses petits vers à Voltaire, à Rousseau, voire au roi de Prusse, les chevaliers de Bonnard et de Bertin, Baculard d'Arnaud, le gentil Bernard, l'abbé de Lille, Barthe, Lemière, et une foule d'autres que nous omettons.

C'était être jeune encore (car il n'avait, en somme, que trente-six ans) pour briguer un fauteuil parmi les immortels. Mais son bagage comme quantité, comme valeur même, comparé à l'exiguïté ou à l'infériorité de l'apport de tant de candidats devant lesquels les portes s'étaient ouvertes à deux battants, était for-

1. Grimm, *Correspondance* (Garnier), t. IX, p. 28.

midable, et s'il y avait quelque objection à faire, c'était sur cette abondance, cette profusion et cet éparpillement, où le bon grain ne courait que trop le risque de se voir étouffer sous les mauvaises herbes. Poussé par ses amis de l'un et l'autre sexe, Dorat se laissa persuader que son heure avait sonné, et déclara franchement ses prétentions. Les amis, en pareille matière, sont moins chauds que les amies, et c'était sur le concours de ces dernières que le chevalier avait plus de motifs de compter. Madame Necker, qui avait su se créer un salon où son mari n'apportait qu'une figure distraite et le plus souvent silencieuse, était une des protectrices de Dorat. Aussi le poète ne manquait-il point d'invoquer un appui toujours au service de ceux qui avaient, par leurs talents et leur honnêteté, mérité son patronage. La lettre suivante est assez curieuse pour que nous n'hésitions pas à la reproduire intégralement.

J'ai tant confiance dans vos bontés, Madame, que je ne crains pas d'y avoir recours dans cette occasion. Il me seroit plus doux de vous devoir qu'à tout autre, et voilà pourquoi je me hasarde avec une sorte de sécurité. Vous connoissez beaucoup d'académiciens; ces messieurs ont autant de déférence pour votre goût que d'estime pour votre personne, et si vous vouliez appuyer auprès d'eux le désir que j'ai d'être leur confrère, je suis sûr que leurs préventions ne tiendroient pas contre des démarches que vous auriez l'air de favoriser. Voilà douze ans que je m'occupe, et que le public accueille mes travaux avec

bienveillance. Ma famille m'a fait quitter une carrière où je serois très avancé aujourd'hui; j'ai cru trouver du dédommagement dans les lettres et suppléer, par elles, à l'état que j'avois perdu, point du tout; j'ai rencontré des oppositions cruelles et dont je ne peux deviner le principe; des mœurs, de l'honnêteté, quelques autres avantages qu'on ne cite pas, quand ils sont seuls, mais qui doivent valoir par le reste, tout cela n'est compté pour rien; on évoque mes torts, on affaiblit mes titres, et l'on a été à la veille de me préférer un homme qui n'est célèbre que par des noirceurs, des chutes et une fausseté d'autant plus coupable qu'elle a les dehors de la franchise. Je vous ouvre mon âme, elle est vraie, et la vôtre l'est trop, Madame, pour se refuser à l'évidence des injustices qu'on m'a faites. Quel est l'académicien qui peut se plaindre de moi? Je suis l'ami des uns, l'admirateur des autres; mes ouvrages sont semés de leur éloges : au reste, Madame, si vous vous intéressez à moi, vous ne serez point tout-à-fait isolée. Le prince Louis, M. Duclos, l'abbé de Voisenon, se sont plus d'une fois déclarés en ma faveur; M. Thomas n'est sûrement pas contre; MM. Marmontel et Saurin n'ont nulle raison de m'en vouloir, et un mot de vous suffira pour les déterminer. Je sais qu'on a des vues sur l'abbé Delille, mais il est plus jeune que moi. il n'est connu que depuis deux ans, il n'a fait qu'une traduction, et tout en convenant de son mérite, dont je suis le plus zélé partisan, je crois qu'il peut attendre sans avoir le droit de se plaindre. Pardon, Madame, de tous ces détails, je ne ferai aucune démarche avant que j'aie reçu votre réponse. Si vous croyez que je puisse me présenter, j'en courrai les risques, sinon je renfermerai mes vœux, mes prétentions, et j'aurai pour me consoler le plaisir de m'être conduit par vos conseils [1].

1. Vicomte d'Haussonville. *Le salon de Mme Necker* (Calmann Levy, 1882), t. I, p 201, 202, 203 Ce 8 juin 1771. — Nous avons rencontré une autre épitre de Dorat à l'aimable dame qui donne la mesure de leur commerce. C'est une réponse à des éloges quelque peu quintessenciés sur un de ses livres. « Tout, dites-vous, vous a paru illusion dans mon ouvrage : le plaisir qu'il vous a fait n'en serait-il pas une?... » Charavay, *Lettres*

Voilà un plaidoyer *pro domo*, où rien ne manque des arguments qui peuvent émouvoir et déterminer. L'on est inoffensif, bienveillant pour tous, si l'on a des ennemis acharnés : « quel est l'académicien qui peut se plaindre de moi? » C'est que madame Necker pouvait disposer des voix de certains d'entre eux, dont elle était l'amie et qui étaient les familiers de son salon : Marmontel, Thomas. l'abbé Delille (pour le moment son concurrent), Saurin, le pensionné d'Helvétius, l'ami également de Dorat. Il ne cache plus sa grande envie d'obtenir un fauteuil auquel il croit avoir des droits ; et il pense, non sans raison, que la circonstance la plus désirable et la plus heureuse pour venir à bout de tous les obstacles et de toutes les compétitions c'était d'être le protégé de madame Necker. On l'a dit déjà, l'influence des femmes, toujours considérable dans une société à son apogée, était souveraine alors, et il serait difficile de citer un homme de lettres qui fût arrivé en dépit ou sans le concours de mesdames Geoffrin, de Lespinasse, du Deffand, de Boufflers et de Beauveau. Nous citons là des têtes de colonnes; mais, au-dessous de ces influences maîtresses, que de constellations de moyenne grandeur apportant à l'urne votal, celle-ci cinq ou six voix, cette autre moins, pour l'élection ou

autographes provenant du cabinet du comte de H... de M... jeudi 7 avril 1864; p. 30, n° 203. Sans date.

le rejet de tel prétendant! Dorat implorait la bienveillance de madame Necker, qui pouvait avoir déjà promis à l'auteur des *Géorgiques* de pousser à la roue de sa candidature; il était sûr du complet dévouement de madame de Beauharnais, nature douce mais ardente, capable de tout pour amener le triomphe de l'homme auquel elle s'intéressait. De Ferney, qu'il ne quittait plus, Voltaire menait l'Académie, et peu de choses se faisaient sans son acquiescement occulte. Il s'en défendait, mais personne ne l'ignorait, et Louis XV n'avait pas plus de courtisans et de flatteurs que ce souverain sans couronne. S'autorisant de son double titre de poète et de femme du monde, la comtesse entretiendra, tant qu'elle vivra, un commerce suivi avec ces princes de la science et des lettres, qui répondront comme ils le devront, par des politesses. Voltaire la traitera de nymphe et de divinité, de belle muse française[1]. Buffon, plus tendrement encore, l'appellera « sa chère fille ».

Il existe, à la date de 1767, une lettre de la comtesse au premier, où elle se défend d'être dévote, bien qu'elle s'y fût sentie portée, n'eussent été les dévots, dont la nature étroite, médisante, rancunière, avait été pour elle un

1. Laverdet, *Catalogue de la collection des lettres autographes de M. Lucas de Montigny,* mercredi 30 avril 1860; p. 36, n° 191.

plus que suffisant préservatif : lettre à affiches philosophiques, à laquelle ne manquaient que la ponctuation et l'orthographe, deux misères dont même les maîtres se dispensaient sans scrupules[1]. Ses relations avec Ferney, comme on le voit, ne dataient pas d'hier, et la jeune femme

1. «... J'ai toujours été révolté de la dureté de tous ces gens de bien qui n'en font à personne, qui très modestement n'en pense que d'eux, amis froids, ennemis irréconciliables, déchirant précisément tout ce qui ose ne pas leur ressembler, pleins de mépris pour les plus grandes vertus et de respect pour l'hypocrisie. Je ne m'en défens pas, je pourrois le devenir si j'en voyois qui sévères seulement pour eux-même plaignisse l'humanité d'être sujette aux passions, aux faiblesses, à l'erreur, loin de l'accabler; qui donnassent de bons exemples au lieu de préceptes, qui tendissent une main secourable aux malheureux, qui l'aidâssent de leur crédit, de leur bourse, de leurs conseils, et cachassent leurs bienfaits entre le ciel et eux... » Laverdet, *Catalogue d'une belle collection d'autographes*, samedi, 23 novembre 1861 ; p. 12, n° 56. Lettre de la comtesse à Voltaire, 19 août 1767. N'était l'écart des dates entre cette lettre et celle du vieux poète que nous faisons suivre, on croirait cette dernière une réponse aux minauderies d'esprit-fort de madame de Beauharnais.

« Quoique vous viviez, Madame, parmi les Welches, votre esprit sait être raisonnable. Vous avez des talens et des grâces modestes, et avec cela un cœur naïf qui ne damne personne. Il faut bien croire aux miracles et se soumettre à un Dieu : je ne m'aviserai pas de dire au quel, mais je dirai, Madame, que ce Dieu m'a éprouvé trop tard, et que les bontés dont vous m'honorez m'inspirent autant de regret que de reconnaissance.

A quoi peut-on servir sur la fin de sa vie ?
Ah ! croyez-moi, choisissez mieux.
Toujours un vieil aveugle ennuie ;
C'est un aveugle enfant qu'il faut à vos beaux yeux.

Fontenelle, lorsque vous ne songiez pas même à naître, s'écriait en voyant une jolie femme : « *Ah ! si je n'avais que quatre-vingts ans !* » Les années d'aujourd'hui pésent bien plus, que n'ai-je du moins comme Titon le bonheur de les avoir précipitées pour vous ! Je mets aux pieds de la belle muse française l'hommage très respectueux, Madame, du vieux malade » Lettre de Voltaire à la comtesse. Ferney, 1775. Papiers de Decroix.

en s'avisant de plaider la cause de son ami auprès du vieux patriarche, n'avait pas à redouter qu'on lui demandât ses lettres de créance. Maintenant cet ami n'était pas le premier venu; l'auteur de *Zaïre* n'avait-il pas dit, en propres termes, que personne mieux que lui ne sentait combien il ferait d'honneur un jour à l'Académie? Et ce jour était tout venu. Voici la lettre que madame de Beauharnais dépêchait à Ferney, le jour même où Dorat écrivait à madame Necker l'épître curieuse qu'on vient de lire.

Je vois souvent un homme qui a infiniment d'esprit, d'amabilité, qui parle toujours de vous, monsieur, qui en parle avec enthousiasme, cet homme aimable est Mr Dorat, le plus zélé de vos admirateurs, le plus digne de letre, celui qui prétens le moins, qui mérite le plus. et dont l'âme est aussi belle que ses talens sont précieux. Je ne scay s'il n'a pas eu lorsqu'il est entré dans le monde quelques torts de légèreté avec vous. Il est un âge où l'on obéit à des impressions étrangères où l'on est entraîné par sa plume où l'on ment à sa façon de penser Ce sont des momens d'erreur, le repentir les suit toujours; un oubli généreux est la seule vengence digne de vous, et vous letes monsieur de faire plus, de vous assûrer un ami estimable et des droits à ma reconnoissance. Vous régnez à l'académie françoise, votre opinion y doit dominer Voici une place vaquante, si vous vouliez Mr Dorat pourroit l'obtenir, et quand tous les suffrages ne se joindrois pas aux vôtre, s'il a votre voix il aura plus que la place. Ses ouvrages vous sont connus il n a pas un seul ennemi parmi les gens honnêtes, si vous le connoissiez vous l'aimeriez et il ne manqueroit rien à sa gloire. Que je me trouverois heureuse de servir une des personnnes que j'estime le plus et celle qui vous apprécie le mieux. J'ay

l'honneur d'être, monsieur, votre très humble et très obéissante servante.

MOUCHARD DE BEAHARNAIS [1].

Nous n'avons pas la réponse de Voltaire. Mais les remerciements de la comtesse nous édifient suffisamment sur sa teneur. « L'espoir que vous me donnez pour l'Académie me transporte de joie, je m'intéresse trop à la gloire de M. Dorat pour ne luy pas souhaiter votre suffrage; c'est tout à mes yeux comme aux siens. La voix du public n'est rien en comparaison de la vôtre [2]. »

Mais le résultat ne fut pas celui que pouvait attendre Dorat de telles démarches. Il est vrai que La Harpe, qu'il désigne suffisamment sans le nommer dans la lettre à madame Necker, et l'élégant traducteur des *Géorgiques* ne furent pas plus heureux. Dire qu'il subit cet échec en stoïcien serait tout le contraire du vrai, et il ne laissa que trop percer son dépit. N'avait-il pas été un peu naïf, en comptant sur les assurances de Voltaire? Nous avons vu, par la lettre du patriarche au comte de La Touraille, que sa rancune était, au fond, la même, que les libertés qu'on

1. A Paris, le 20 juin 1771, Charavay, *Lettres autographes et documents historiques*, provenant de la banque de Saint-Georges, à Gênes, de Galilée, de Voltaire, etc. 17 avril 1880; p. 15, n° 50.

2. Lettre inédite de Mme de Beauharnais, juillet 1771. L'adresse de la comtesse est rue Montmartre. Charavay, même catalogue. p. 15, n° 51.

prenait avec lui dans de petits vers moins innocents qu'on les estimait, où on le « galvaudoit » sans qu'il y eût donné sujet, n'étaient point de son goût et l'avaient ulcéré; il le laisse à entendre ici, tout en faisant patte de velours : c'est sa manière, qu'il faut connaître. Quelques années plus tard, il dira encore, avec la même duplicité souriante, à l'abbé de Vitrac, l'auteur d'un Essai sur les deux Dorat, dont il a été parlé au début de ce livre : « Il est très beau de célébrer, au bout de deux cents ans, la mémoire de ceux qui éclairèrent leur siècle, et qui ne méritaient pas d'être oubliés du nôtre. L'éloge de l'ancien Dorat vous a fourni une occasion bien agréable de rendre justice à M. Dorat d'aujourd'hui [1]. » L'auteur des *Baisers*, meurtri, irrité par des préférences qu'il ne croyait pas justifiées, protestera par une affiche d'indifférence et de dédain superbe, à laquelle il était difficile de se méprendre. Cette amertume, très concevable mais qu'il fallait réprimer, se rencontre dans les pièces du moment, dans des vers à la comtesse de B***, sur l'Académie [2], et à la comtesse d'Amblimont « en la remerciant d'un nœud d'épée brodé par elle [3] ». Ce sont les petits côtés. De plus

1. Voltaire, *Œuvres* (Beuchot), t. LXIX, p. 453; à Ferney, 23 décembre 1775.
2. *Mes Nouveaux torts*, p. 218.
3. *L'Almanach des muses* pour l'année 1774 (1775), t. XI, p. 228.

grands que lui auront bien les leurs, à commencer par le patriarche de Ferney, le trop sensible et irritable vieillard.

Une chose qui peut surprendre, c'est cette facilité, cette magnanimité des femmes à l'égard des procédés qu'elles eussent dû pardonner le moins. En ce siècle de galanterie à outrance, quel est l'homme qui s'enferme dans une seule affection? Il y a le lien sérieux, l'attachement que le temps épure, qu'accepte une société sans préjugés et qui a sa morale à elle; à côté de cela, viennent les intrigues, les amours de passage et de théâtre, toutes choses auxquelles on ne peut rien et sur lesquelles il n'y a qu'à se résigner. Nous avons vu avec quel emportement de zèle madame de Beauharnais plaidait la cause de son amant, n'ayant devant les yeux que le but, et se souciant médiocrement de ce qu'en pourra dire et penser la malignité. Au moins est-elle assurée de l'affection de l'homme qui l'occupe absolument? Oui, sans doute; elle sait qu'elle a son estime, qu'elle possède la meilleure part de ce cœur qui s'ouvre, il est vrai, à toutes les tentations. N'affichait-il point la Dubois et mademoiselle Beaumesnil, au moment même où il devait être au mieux avec madame de Cassini? Et ces liaisons compromettantes, qu'on semblerait intéressé à cacher, il faut les apprendre à l'univers; on les chantera avec une impertinence et

une impudence qui, disons-le, obtiendront un plein succès. La lettre de madame de Beauharnais à Voltaire est du 20 juin 1771 ; en septembre 1770, on lisait dans les Nouvelles de madame Doublet l'entrefilet suivant, comme on dirait de nos jours : « Le sieur Dorat, qui adresse successivement des vers à toutes les nymphes de Paris, et dont les poésies seront un jour le journal galant des diverses divinités qui auront régné successivement, vient d'adresser une épître à mademoiselle d'Ervieux, jeune danseuse de l'Opéra, qui, à des grâces naissantes, joint un talent très décidé pour son art. » Dans cet épître, le poète prenait parti pour la nouvelle étoile contre la déesse Terpsichore elle-même, contre mademoiselle Guimard en personne, « la jeune et belle damnée » de Marmontel, qui en fera damner bien d'autres, à commencer par l'évêque d'Orléans, Jarente, le prince de Soubise et le valet de chambre du roi, M. de La Borde. Chacun applaudissait aux vers de Dorat ou s'indignait d'une comparaison indécente entre le premier sujet de la danse et une petite fille, assurément fort piquante, mais qui demeurait à des distances incommensurables de son chef d'emploi. Voici ces vers *A la Nouvelle Hébé*, des meilleurs qui soient sortis de cette imagination si peu réglée :

Toi, dont la grâce est le seul fard,
Toi, la seule Hébé que j'adore,

Je t'écris ces vers au hasard,
Et j'ai tant pris de ton nectar,
Que la tête m'en tourne encore.
Joli minois, esprit charmant,
Babil qui plaît par sa finesse;
Dans toi, tout séduit, intéresse,
Tout décèle ce sentiment
Qui sert d'excuse à la faiblesse,
Et de nouveau piège à l'amant.
Eh! dis-moi donc : l'Hébé qu'on cite
A-t-elle ces vives couleurs,
Ce teint qui fait pâlir les fleurs,
Qui les efface ou les imite?
A-t-elle ce port, ce maintien,
Ce front où la gaîté respire;
Ces beaux yeux qui disent si bien
Ce que ton âme leur fait dire?...
Riante image du printemps,
Triomphe; Hébé te rend les armes :
Tu l'emportes par les talens
Et par le nombre de tes charmes
Et par celui de tes amans [1].

Madame de Beauharnais ne pouvait ignorer ces vers qui couraient dans tous les salons et que son amant était homme à lui avoir montrés lui-même. En tous cas, fallait-il prendre au sérieux ces peccadilles, et ne connaissait-elle pas trop son ami pour ne pas sourire la première à des folies impuissantes à relâcher sensiblement la chaîne de fleurs qui les liait l'un à l'autre? L'*Épître à Délie* devait la rassurer de tout point sur un attachement, de la solidité duquel elle ne lui faisait pas l'injure de douter.

1. *Mes Nouveaux torts*, p. 119. *A la Nouvelle Hébé.*

Pardonne aux écarts indiscrets
D'une muse vive et légère
Qui, ne cherchant qu'à se distraire,
Est toujours franche en ses portraits.
J'ai peint, j'ai trop chéri peut-être,
L'amour qui change à chaque instant;
Mais j'ai connu l'amour constant
Dès que je vins à te connoître.
Reçois les fruits de mes loisirs;
C'est à toi que je les dédie,
A toi, qui consoles ma vie,
Qui fais ma gloire et mes plaisirs...
Le maître ou le Dieu que je sers,
Parmi les fleurs dont il me lie,
M'offre des myrthes toujours verds,
Et ton beau nom, jeune Délie,
Sera trop souvent dans mes vers,
Pour que jamais on les oublie [1].

Mais Dorat est bien bon de se reconnaître coupable : dépenser sa jeunesse à beaux déniers comptants, lutter d'inconstance avec un sexe charmant et volage, répondre à la trahison par la trahison, le sourire aux lèvres, en beau joueur, en Épicurien de bon aloi, préparé à tout, que rien ne saurait déconcerter ou aigrir, n'est-ce pas là le secret de la vie pour l'honnête homme et le philosophe pratique? Ce programme, qui est celui de Dorat, est également le programme de la troupe légère qui marche sous ses étendards, qui le reconnaît pour son général et le survivancier de Voltaire. Le chevalier de Bonnard (un sage, si on le compare à ces

1. *Mes Nouveaux torts*, p. 95, 96. *A Délie.*

jeunes déchaînés) ne comprend pas autrement l'existence et traite *in extenso* la matière, dans une jolie épître où il supplie l'auteur des *Baisers* de le consoler de son absence « en versant son cœur dans le sien » :

Cher fripon, ne me cache rien :
Que fais-tu de tes deux maîtresses?
Les gardes-tu? les sers-tu bien?...

Ainsi ces deux maîtresses sont de toute notoriété. Et les plus au fait pourraient ajouter à ce chiffre. Mais Dorat prendra des airs modestes, des airs de Don Juan converti ou réformé[1]. Ces vanités ne sont plus de saison; l'on a ses trente-huit ans sonnés, il faut enrayer, se ranger, se contenter de peu, se résigner à l'unité, plus que suffisante pour l'automne du sage, si « cette plus simple expression » réunit les qualités, le charme, les vertus de l'être accompli que le ciel lui a départi :

Il s'est enfui le tems des deux maîtresses.
Sensible et douce une me reste encore,
Et mon désir se borne à ses caresses :
Deux sont un bien, mais une est un trésor[2].

1. Grimm fera allusion à cette bande de maîtresses qui, pour le plus grand nombre, ne figuraient que sur le papier «... Qu'il était bien préférable sans doute le temps où, renfermant sa gloire dans les limites les plus convenables à son génie, notre Ovide ne célébrait que les charmes de l'amour et ses heureux loisirs, ses bonnes fortunes, même celles qui ne furent jamais qu'imaginaires, l'embarras des cinq maîtresses, réduites à trois, dans une édition plus modeste... » *Correspondance* (Garnier), t. XII, p. 425; août 1780.

2. Bonnard, *Poésies* (Roux-Dufort, 1824), p. 118. A M. Dorat; p. 123. Réponse de M. Dorat.

Bonnard, avec treize ans de moins que Dorat, se proclame un vieillard ou peu s'en faut [1]; tout cela est manière de dire et n'est pas à prendre trop à la lettre. L'on parle de réforme, la tête embrumée par les fumées du nectar de la d'Hervieux; mais l'on reçoit ses amis à souper, et ces soupers, parfois, de se métamorphoser en orgie. Il est une jolie pièce intitulée *Projet d'orgie*, où son auteur, Bertin, provoque Dorat et lui envoie, en vers anacréontiques, le programme d'une soirée bachique composée de deux ou trois libertins, eux y compris. La maîtresse en faveur présidera au banquet; les vins les plus variés, surtout le vaporeux et pétillant champagne, ruisselleront dans les verres, et pour boire plus longtemps, l'on boira aux infidèles [2]. Ces sybarites et ces poètes, jeunes, brillants, caressés, avaient pris leur rôle au sérieux, et, si l'on en excepte les devoirs de leur état avec lesquels ils ne transigeaient point, ils ne voyaient et ne voulaient voir, dans cette succession de jours plus ou moins nombreux concédés à l'homme, qu'un festin continuel, qu'une éternelle ivresse. Cette bande de fous spirituels avait formé une sorte d'association où le vulgaire n'était pas convié. L'on

1. Bonnard, *Poésies*, p. 214, 215, vers de Bertin à Bonnard; réponse de Bonnard. Ces vers doivent être de 1773.
2. Bertin, *Œuvres complètes* (Charles Froment, 1826), p. 266, 267. *Projet d'orgie*, à M. Dorat.

se réunissait à Paris, cela va sans dire; mais c'était aux champs, en un lieu ravissant, que les initiés se retrouvaient à l'approche du printemps et venaient oublier les platitudes et le prosaïsme de la vie mondaine. Heureusement des indiscrets nous auront mis au fait des mystères de Feuillancour, et ce sont les acteurs eux-mêmes qui se sont chargés de lever un coin du voile.

Représentez-vous... de jeunes militaires dont le plus agé ne compte pas encore cinq lustres ; transplantés la plupart d'un autre hémisphère, unis entre eux par la plus grande amitié, passionnés pour tous les arts et pour tous les talents, faisant de la musique, griffonnant quelquefois des vers, paresseux, délicats et voluptueux par excellence ; passant l'hiver à Paris, et la belle saison dans leur délicieuse vallée de Feuillancour [1]. L'un et l'autre asile est nommé par eux *La Caserne* ; c'est là qu'arrivant et buvant tour à tour, ils mettent en pratique les leçons d'Aristippe et d'Épicure... [2].

Nous parlions d'initiés. L'association avait, en effet, ses formules, qui n'avaient rien de cette

1. Bertin, *Œuvres complètes*, p. 203.

Au seul hiver nous cédons nos retraites.

Epitre à M. Desforges-Boucher, ancien gouverneur-général des îles de France et de Bourbon. Feuillancour était dans une vallée entre Marly et Saint-Germain, où MM. de Parny habitaient ensemble la même maison. La circonstance à noter, c'est à Feuillancour que s'écouleront bien plus tard les dernières années du marquis de Boufflers et de Mme de Sabran, qu'il avait épousée. Eugène Asse, *Poésies et Œuvres diverses* du chevalier Antoine Bertin (Paris, Quantin, 1879), p. XXII.

2. *Ibid.*, p. 193, 194, 195, *Voyage de Bourgogne*; et p. 82, liv. II. Elégie XII.

solennité tragique des sociétés de « firmaçons », comme on disait alors. Les insignes distinctives étaient le ruban gris de lin en écharpe et la grappe de raisin couronnée de myrte. Si l'amitié avait le pas sur l'amour, le beau sexe, loin d'être exclu de ces agapes de haut style, y était accueilli et choyé. Bertin raconte la réception d'une belle dame, qu'il ne nomme point, qui ne consentit pas tout d'abord, et finit par se laisser persuader. « Tout fut ordonné à l'instant pour sa réception... Le trône était préparé au fond d'une longue galerie, soutenue par des colonnes de verdure où s'entortillait le chèvrefeuille. Lorsque chacun eut pris sa place, ton frère [1], chargé de faire, en ton absence, les fonctions de chancelier, donna l'accolade à la nouvelle chevalière... » Suivait un banquet digne de l'héroïne et des épicuriens de Feuillancour, que venait couronner un feu d'artifice. L'on ne recevait pas toujours des chevalières; mais la résidence voluptueuse était hantée par de jolies femmes qu'il fallait promener et divertir, et qui semblaient se trouver bien du régime.

Nous sommes depuis trois semaines à Feuillancour, et tels à peu près que tu nous as laissés [2], si ce n'est que ton

1. Le comte de Parny, « l'un des hommes les plus remarqués d'une cour jeune et brillante », dit Tissot.

2. Évariste Parny venait d'être rappelé à l'Ile-Bourbon par sa famille (1773).

frère est devenu encore plus gourmand, et moi plus paresseux... Le soleil est à peu près au tiers de son cours lorsqu'on se lève ; et pour remplir alors ce que nous nommons bravement la matinée, on s'occupe de vers, de prose, de musique et d'autres semblables bagatelles. Le soleil baisse, nos dames montent dans des calèches découvertes que nous conduisons nous-mêmes avec assez d'adresse ; nous courons jouir, sur cette longue et superbe terrasse de Saint-Germain, d'un des plus beaux aspects qui soit au monde, et nous nous égarons dans les mille et une routes de cette forêt... La soirée est terminée par un souper fort gai, et par des chants qui se prolongent fort avant dans la nuit [1].

Cette société de fous aimables, Bertin nous la dit composée de jeunes militaires ; ce qui nous apprendrait peu de choses à une époque où c'était la carrière unique de tout gentilhomme. Mais il ajoute (et c'est la seule particularité à noter) qu'ils étaient « transplantés la plupart d'un autre hémisphère ». Cela veut dire que ces brillants fils de Mars étaient des créoles de l'Ile de France, de Bourbon ou de la Guadeloupe [2], attirés par l'envie de se créer une carrière et l'irrésistible prestige de cette mère-

1. Bertin, *Œuvres complètes*, p. 228, 229 ; à M. le chevalier de Parny, Feuillancour, 30 juin 1774.

2. Léonard, l'oncle du poète Campenon, était né à la Guadeloupe. Nous n'assurerions pas pourtant qu'il ait été un des officiers de la Caserne et de Feuillancour ; et nous ajouterons même que nous en doutons, pour notre part. Nous en dirons autant de l'auteur d'*Eponine*, Chabanon, né à Saint-Domingue, en 1730, très répandu et très aimé parmi les lettrés et les artistes, et qui semblait tout naturellement devoir être mêlé à la colonie créole parisienne. Nous n'avons rien trouvé qui autorisât à croire à des rapports intimes entre nos épicuriens et les deux frères ; car Chabanon avait un frère, également poète, que l'on appelait Maugris.

patrie dont il fallait fouler le sol au moins une fois. Ils s'habituaient vite à cette température variable, à ce ciel gris et souvent brumeux de la fantasque Lutèce, à cette société de mœurs si douces et si accueillantes. Et, quand le retour avait sonné, c'était un véritable déchirement. Nous avons cité les frères Parny, le comte et le chevalier; ce dernier avait été envoyé à Paris dès l'âge de neuf ans, vers 1761, et avait fait la traversée sur le même vaisseau que son compatriote Bertin. Après avoir achevé ses études au collège de Rennes, il entrait à dix-huit ans dans un régiment. Il s'était partagé entre Versailles et la grande ville, où nous le trouvons lié avec la jeunesse lettrée et élégante. Il est vrai qu'après deux années d'une existence délicieuse il repartait pour Bourbon, où il devait rencontrer cette Eléonore qu'il a chantée avec des accents jusqu'alors ignorés; car ce maître de l'Élégie, dont il faut oublier *la Guerre des Dieux*, aura été le trait de transition entre l'école affadie du XVIIIe siècle et cette renaissance éblouissante que signalèrent tant d'œuvres puissantes et souverainement originales. Tous ces poètes, sauf Parny, qui ne cache pas son peu de goût pour l'auteur du *Mois de mai*[1], sont les admirateurs et les imitateurs de Dorat. Et, à ce titre, ils ont droit

1. Parny, *Œuvres* (Paris, Garnier), p. 386 A M. Tissot sur sa traduction des *Baisers*, de Jean Second.

ici à une place, dans l'histoire de cette litté rature légère qui n'existe plus que pour mémoire, mais dont tout n'est certes pas méprisable.

Nous avons nommé Bertin, l'ami plus que le rival de Parny. Il est loin d'avoir la pureté et la sobriété de sa forme. C'est un poète, un vrai poète, pourtant, quels que soient ses défauts, chez lequel le coloris, l'élégance, une verve inégale mais qui n'a rien de factice, font oublier les fautes de goût et les emportements excessifs. Ses vers racontent sa vie, et, comme dans les poésies de Colardeau et de Parny, voire du misérable Cubières; ils contiennent une biographie par le menu, où n'affluent qu'avec trop de complaisance et de violence ces secrets du cœur, que les âmes plus réservées et plus délicates se gardent bien de livrer en pâture à un lecteur indifférent. Les amours de Bertin avec une jeune beauté qu'il appelle Eucharis ne comprennent pas moins de trois livres d'élégies, qui ont l'importance d'un véritable poème. Créature enchanteresse, Eucharis a tous les charmes, tous les talents [1], et les vers qu'on

1. « Nous pourrions dire le véritable nom d'Eucharis (c'est M. Boissonade qui parle) : nous le tenons de deux personnes fort instruites de l'histoire scandaleuse de cette époque. Eucharis était une créole mariée à un armateur de B. (Bordeaux), et sœur de trois femmes qui avaient alors quelque réputation d'agrément et de beauté ; mais le temps n'est pas venu de soulever tout à fait le voile qui couvre ces petits secrets d'une société encore trop voisine de la nôtre... » Bertin, *Œuvres complètes* (Roux-Dufort, 1824), p. VIII, IX. Maintenant le temps en

va lire n'expriment que trop, chez son amant, l'exaltation d'une imagination de feu :

L'amour même a poli sa main enchanteresse;
Ses bras semblent formés pour enlacer les dieux:
Soit qu'elle ferme ou qu'elle ouvre les yeux,
Il faut mourir de langueur ou d'ivresse.
Il faut mourir, lorsqu'au milieu de nous
Eucharis, vers le soir, nouvelle Terpsichore,
Danse, ou prenant sa harpe entre ses beaux genoux,
Mêle à ce doux concert sa voix plus douce encore...
....
Lorsqu'elle parut, l'autre soir,
Dans le temple de Melpomène,
On lui battit des mains, on la prit pour la Reine,
Et tout Paris charmé se leva pour la voir [1].

Voilà l'enthousiasme, voilà le poète. Eucharis est mariée : un beau-père soupçonneux, des argus subalternes, un portier rôdant dans la cour du jardin, des draps encore tièdes enlevés de leur lit, noués hâtivement à un balcon et sans lesquels ils étaient perdus, tels sont les incidents romanesques et palpitants qui traversent cette poésie troublante [2]. L'élégie est un hymne d'amour, étincelant de couleur et de passion. Et cet élan de pure ivresse :

Que peut demander aux dieux
L'amant qui baise tes yeux,
Et qui t'a donné sa vie [3]?

est passé ; au moins avons-nous pleinement échoué dans nos recherches et notre enquête.

1. Bertin, *Œuvres complètes*, p. 24, 25, liv. I. Elégie VIII.
2. *Ibid.*, p. 32, 33, 34, liv. I. Elégie XI.
3. *Ibid*, p. 36, 37. 38, liv. II. Elégie XII.

Mais les orages se succèderont dans ce ciel enflammé. « Le doux objet qui m'a repris son cœur me l'a rendu ; c'est pour toute la vie ! » s'écrie-t-il après une infidélité de sa maîtresse [1]. Ces paroles de Bertin nous paraissent d'une magnanimité qui frise le ridicule. Ne vous hâtez pas trop de conclure et attendez : le lion amoureux se transformera en chat tigre, il déchirera celle aux pieds de laquelle il rampera de nouveau, après cet accès de rage sauvage. Les vers suivants en disent long sur ces mœurs d'une courtoisie et d'une aménité intermittentes :

Qui? moi! j'ai pu d'un air farouche
Te repousser dans mon emportement?
J'ai pu meurtrir tes bras, noircir ton cou charmant,
Et blesser sans pitié les roses de ta bouche?
Punis ces dents qui font couler tes pleurs,
Je m'offre sans défense à ta juste colère;
N'épargne pas mes yeux, imite mes fureurs:
Je conduirai tes coups si ta main délibère.
Mais pourquoi donc ce rival odieux
Rôde-t-il sans cesse à ta porte?
Pourquoi ces billets qu'on t'apporte
Avec un soin mystérieux?

Le coupable, malgré ses torts, ne doute pas du pardon, et l'élégie se termine par ce vers rassurant :

Eucharis me sourit, ma grâce est dans ses yeux [2].

1. Bertin, *Œuvres complètes*, p. 42, liv. I. Elégie XVI.
2. *Ibid.*, p. 44, 45, liv I. Elégie XV. Un tempérament semblable devait la prédisposer à l'indulgenée et lui rendre plus excusa-

Le deuxième livre s'ouvre sur les lamentations, les plaintes désespérées de l'étrange amant. Eucharis est trompeuse et parjure, après sept ans entiers de bonheur et d'ivresse ! Nous l'avons vu à l'œuvre tout à l'heure ; que ne doit-on pas redouter des transports d'un tel homme ? Eh bien, point. Au lieu de rugir il s'attendrit ; il s'adresse à sa raison, à sa générosité, à sa fierté : il lui fait honte de ses nouvelles amours, de ce « vil suivant de Plutus » à qui l'appât du gain fait affronter les deux mers. Il interpelle aussi ce rival abhorré, il lui annonce le sort qui l'attend, car ce n'est pas lui qu'on chérit[1]. Mais pourquoi le quitte-t-elle, l'ingrate ! Qui l'aimera comme il l'aime ? A quoi attribuer sa perfidie et quoi peut la justifier ? Qu'elle regarde cette brune chevelure flottant sur son front ; a-t-elle subi les outrages du temps ? « Je compte à peine un lustre après vingt ans », s'écrie-t-il [2]. Il la supplie, il la menace : qu'elle y prenne garde ! Le ravage des années fera le vide autour d'elle et la livrera, dans l'abandon, à ses seuls remords. Parny était de retour. Il voit le

bles ces inexcusables voies de fait, s'il faut s'en rapporter au portrait que Bertin fait de sa maitresse, dans l'Elégie VI du livre II, *A un rival :*

Tu ne connais pas les dédains
De cette amante impérieuse,
Et sa colère impétueuse,
Et ses caprices inhumains.

1. Bertin, *Œuvres complètes*, p. 54-64, liv. II. Elégies III, IV, VI.
2 *Ibid.*, p. 66, liv. II. Elégie VIII. Ne en 1762, le 10 octobre, il aura 25 aus en 1777.

désespoir de son ami et s'efforce de réagir contre tant d'exaltation et de faiblesse [1]. Mais l'amant frappé au cœur ne saurait s'arranger d'une médicamentation morale consistant à prescrire à celui qui souffre de ne plus souffrir. Il répliquait, avec une logique devant laquelle celui-ci n'eut qu'à s'incliner :

Je perds la moitié de moi-même,
Et tu me défends de pleurer !...
Toi-même enfin, quand ta belle maîtresse,
Celle que tu chéris cent fois plus que tes yeux,
Premier objet de ta vive tendresse,
T'exila sans pitié de son lit amoureux,
Souillé d'une indigne poussière,
Tremblant, égaré, furieux,
De tes mains arrachant tes cheveux,
Je t'ai vu dans mes bras abhorrer la lumière,
Et te plaindre à la fois des mortels et des dieux.
Eh ! qui dans l'univers ignore tes alarmes ?
Quel cœur à tes chagrins n'a point donné de larmes ?
Du Pinde et de Paphos tous les antres émus
Ont retenti cent fois du nom d'Éléonore ;
Dans les vallons d'Hybla, sur le sommet d'Hémus,
Les rochers attendris le répètent encore [2].

Après deux années passées sous ce ciel brûlant, d'une implacable sérénité, où l'on ne respire un peu que le soir, où le zéphyr est rare, et le rossignol et la fauvette inconnus, Parny

1. Parny, *Œuvres* (Garnier), p. 50, 51, 52, *A un ami trahi par sa maîtresse.*

Quoi, tu gémis d'une inconstance ?
Tu pleures, nouveau Céladon ?...

2. Bertin, *Œuvres*, p. 71, 72, liv. II. Elégie IX, au chevalier de Parny.

revenait désenchanté, aigri à son printemps par les épreuves de la vie[1]. Ces épreuves, ont les sait; tout en croyant ne les raconter qu'à lui-même, le poàte burinait pour la postérité cette éternelle histoire : la tendresse et l'enivrement trop rapidement traversés par la jalousie, des froissements cruels, l'indifférence si ce n'est la trahison, le désenchantement, la rupture également invoquée des deux parts. Bertin vient de citer le nom de l'Eucharis de Parny, cette Eléonore qui, comme sa charmante et coupable maîtresse, sera l'objet de tant de beaux vers éplorés, où se succèderont avec une rare éloquence et une non moins rare poésie tous les sentiments tendres et amers auxquels peut être en proie le cœur de l'homme. Nous ne referons pas ce récit, épars dans les quatres livres, où il n'est question que de lui et d'elle, depuis *le Lendemain*, *la Discrétion* et *le Billet*, jusqu'à cette gamme d'inquiétudes, de soupçons, de navrantes découvertes dont *le Refroidissement*, *la Rechute*, *Il est trop tard*, sont les révélations les plus palpitantes.

Le pauvre Bertin essayera du vin, de l'infidélité, sans pouvoir chasser l'image et le souvenir de l'enchanteresse. Cependant il rencontrait enfin celle qui devait lui apporter l'oubli et

1. Parny, *Œuvres* (Garnier), p. 423, 424. Lettre à Bertin, de l'île de Bourbon, janvier 1775. Il annonce son retour présumable pour le mois de mai. « O mon ami, lorsque mon exil sera fini, avec quel plaisir je reverrai Feuillancour au mois de mai! »

la consolation. Il l'appelle Catilie : c'est une enfant mal défendue par une sœur sans défiance, et dont il chante la facile conquête en de beaux vers auxquels ne manquent que cette délicatesse, ce respect de la femme même après sa défaite, qui ne se retrouve plus, à cette date, chez les plus châtiés[1]. Mais les convenances et les nuances sont choses dont il se soucie médiocrement. Catilie se marie, on la marie, on la livre sans consulter son cœur, sans préoccupation autre que la dot. Les vers qu'il lui adresse alors offrent les mêmes disparates : élans furibonds, déclamations éloquentes contre le règne de l'or et de toutes les vanités, contre ces superfluités auxquelles on sacrifie tout, et qui ne rendent qu'amertume et désenchantement. Dans ce naufrage de son bonheur, son trouble n'est pas tel qu'il ne songe à sauver quelque épave. Il était, hier, le possesseur unique d'un inappréciable trésor; demain, les jours suivants, désormais, il tournera, en rôdeur, autour de « son bien ». A table, près d'elle, il la conjure « que son pied, deux fois avec adresse, soit par son pied doucement averti ». Il remplira son verre des meilleurs vins, et, sans être vu, ses lèvres avides auront soin de choisir les bords qu'auront

1. Il dira de cette enfant dont il déflorait l'âme, après l'avoir surprise :

> Enfin je l'ai cueilli ce prix de ma tendresse,
> Que tes cris refusaient à mon juste désir...

P. 88, 89, livre III. Elégie II, *A Catilie.*

effleurés les siennes. Mais que dire de cette sorte de stratégie dont il lui détaille le plan, et qui, malgré ses résistances, tous ses manèges, ne pourra que reculer, qu'attarder le bonheur d'un rival? Tout cela est grossier, repoussant, et fait peu l'éloge de la délicatesse, du tact de cœur de cet amant, dont la poésie devrait épurer la pensée[1]. Quelques jours avant le mariage de Catilie, Bertin recevait une lettre d'Eucharis, à laquelle il répondait par des paroles de pardon, mais qui enlevaient à l'infidèle tout espoir de retour :

> Et quelle est donc votre espérance?
> Vous semblez revenir à moi,
> Après quatre ans entiers d'erreur et d'inconstance:
> Vous qui m'avez trahi, vous réclamez ma foi,
> Il n'est plus temps....

Il ne s'en défend point, le souvenir du passé la rendra toujours présente et chère à sa mémoire. Quand la mort viendra trancher le fil de ses jours, quand ses amis entoureront sa couche et viendront en aide à la tendre Catilie, il sourit à cette pensée qu'Eucharis et elle, unies par un même sentiment, assisteront à ses derniers moments. Mais la part, entre elles, ne saurait être égale.

> Sa main seule, Eucharis, fermera ma paupière.

1. Bertin, *Œuvres complètes,* p. 114-119, liv. III. Elégie XII' *Sur le mariage de Catilie.*

Avant le terme assigné à l'existence du poète[1], Eucharis quittait cette vallée de larmes « minée par un mal lent et funeste ». A ce coup affreux, l'amant offensé oublie ses griefs, il oublie presque celle qui l'a consolé : et c'est Catilie elle-même qui l'arrache à son désespoir avec une rare générosité et une abnégation plus méritoire encore, lui permettant de consacrer, en de beaux vers, et ses amours et ses regrets.

D'un reproche jaloux ne crains plus la rigueur;
Ma haine s'est évanouie.
Tu fis, sept ans entiers, le bonheur de ma vie ;
C'est le seul souvenir qui reste dans mon cœur[2].

1. Bertin mourait lui-même à la fin de juin 1790, âgé d'un peu plus de 38 ans. Il avait quitté la France à la fin de 1789 pour aller à Saint-Domingue épouser une créole qu'il avait rencontrée à Paris. Guiguenée nous a donné sur les préparatifs de ce mariage et son sinistre dénouement des détails qu'il faut se contenter de reproduire. « La célébration du mariage fut fixée au commencement de juin. La surveille, Bertin eut des mouvements de fièvre, et une petite douleur à l'estomac, avec un peu de toux; on crut que c'était un rhume: le jour où la célébration avait été fixée étant arrivé, le malade demanda qu'elle se fît dans sa chambre. Mais à peine eut-il prononcé le *oui*, d'une voix très faible, qu'il s'évanouit ; il ne reprit sa connaissance qu'avec une forte fièvre et des vomissemens. Le septième jour fut accompagné de convulsions et suivi d'un évanouissement, très long; on le crut mort. On éloigna sa jeune épouse. Au bout de quarante-huit heures ses yeux se rouvrirent, mais ses idées ne revinrent pas. Son état tenait de l'imbécillité, et cet état ne changea point jusqu'au dix-septième jour de la maladie, qui fut celui de sa mort. Il était sur l'habitation de son beau-père, plaine de l'Artibonite, près le quartier Saint-Marc » *Œuvres complètes* (Roux-Dufort, 1824). Notice de Boissonnade, p. xiij, xiv.

2. Bertin, *Œuvres* (Charles Froment, 1826), p. 128, 129, 130, liv. III. Elégie xvi.

Quels que fussent ses torts, l'infortunée méritait ce pardon généreux et ces pleurs qu'une autre fut assez magnanime pour encourager. L'amitié se fit un devoir aussi de verser des larmes sur sa jeune existence tranchée si prématurément. Parny composait sur le funeste événement une élégie qui contrastait étrangement avec l'épître cavalière qu'il avait adressée à son ami, à l'occasion de leur rupture[1]. Le pauvre amant, attendri et reconnaissant, y fait allusion dans son élégie à sa maîtresse :

Déjà les yeux mouillés de pleurs
Et brisant son beau luth qui résonnait encore,
Le doux chantre d'Eléonore,
Sur tes restes chéris, a répandu des fleurs.
Il t'élève un tombeau : c'est assez pour ta gloire.

Bertin était capitaine au quatrième régiment de chasseurs à cheval. Comme Cubières, il appartiendra au comte d'Artois, dont il était écuyer (1777). Il chantera ses maîtres et dira de Marie-Antoinette, de la bienveillance de laquelle il n'avait eu qu'à se louer :

Elle a tant pris de soin de combler mes désirs !
Qu'on prévienne les siens, qu'on charme ses loisirs,
Qu'on la console des soupirs
Que coûte quelquefois la grandeur souveraine.

1. Elle n'est déjà plus, et de ses heureux jours
J'ai vu s'évanouir l'aurore passagère...
Ainsi s'éclipse pour toujours
Tout ce qui brille sur la terre.

Parny, *Œuvres* (Garnier), p. 353, 355. Mélanges. *Le Tombeau d'Eucharis.*

En 1790, la pauvre reine n'avait eu, déjà, que trop d'occasions de soupirer, de verser des larmes sur elle et sur ce qu'elle avait de plus cher. Il serait resté fidèle et dévoué, nous n'en doutons pas. Il semble avoir pénétré dans son intimité, nous ne savons à quel degré. Nous apprenons par une lettre autographe, écrite à Dupaty, qu'il lui arrivait d'intervenir officieusement et gracieusement dans les approvisionnements de bouche de l'aimable souveraine[1].

1. Il écrivait au président Dupaty, du parlement de Bordeaux, de Versailles, le 8 octobre 1871 : « Je vous prie, mon cher ami, de faire venir la femme aux ortolans, et de m'en expédier, s'ils sont beaux, deux douzaines pour la Reine à l'adresse de M. Campan, secrétaire du cabinet de la Reine à Versailles, en observant d'écrire en tête en gros caractères: *Service de la Reine*. J'écris à ma sœur de vous rembourser ces petits frais lorsqu'elle aura l'honneur de vous voir... » Eugène Charavay. *Revue des autographes*, mai 1885; p. 2, n° 5.

[illegible] — [illegible] DE MONTBAREY [illegible] — [illegible]

[illegible] moins de [illegible] beaux [illegible] au théâ- [illegible] songeait [illegible] et, de [illegible] restait cette [illegible] dont les [illegible] avec des [illegible] et de Mo- [illegible] n'y avait point [illegible] et de *Théa-* [illegible] MM. de Belloy, La [illegible] Le Mière, et Le Blanc. [illegible] dernier essai l'avait [illegible] et il avait juré qu'on [illegible] serment de poète, dont [illegible] compte à tenir [1]. L'année suivante, en effet, l'*Almanach des Muses*, dans une note bienveillante, ayant témoigné ses re-

[1] Vers sur la chute d'une tragédie. *L'Almanach des Muses* pour [illegible] 1765 (1767), t. III, p. 87, 88.

grets d'une semblable détermination, le chevalier s'empressait de rassurer son monde, sans trop se soucier du démenti qu'il se donnait[1]. Dès 1765, il achevait une tragédie de *Régulus*, et chargeait Pezay de la remettre à Diderot. Le philosophe répondait à cette marque d'estime par un *Avis à un jeune poëte qui se proposoit de faire une tragédie de Régulus;* mais le siège était fait, et l'auteur ne devait que médiocrement profiter des étranges conseils que lui rapportait son ami[2]. Soit qu'alors il ne supposât pas l'heure opportune, soit qu'il tremblât d'affronter un public dont il connaissait les rigueurs, il livrait à l'impression l'ouvrage, qu'il faisait précéder d'un avant-propos qu'on ne jugea point modeste.

Je trouve d'abord (c'est Grimm qui parle) une préface en forme de lettre où M. Dorat dit que Metastasio n'a rien inventé, et où il recherche les raisons pourquoi ce poéte est froid... Je conseille à M. Dorat, à tout événe-

1. *L'Almanach des muses* pour l'année 1767 (1768), t, IV, p. 1-4. Epitre aux éditeurs de l'*Almanach des muses*, au sujet d'une note qu'ils avoient mise l'année dernière au bas des *Vers à Corinne.*

2. « Dorat, raconte madame Necker, avait donné un de ses drames à revoir à M. Diderot. Diderot écrivit : Dans le second acte, il ne faut rien, pas une parole; dans le troisième, peu de discours et beaucoup d'action; quant au quatrième, ah! c'est là qu'il faut développer toute la force de l'éloquence : ces quatre faits, je n'ai pas besoin de dire comment doit être le cinquième; il suivra de lui-même. M. de Pezai apporta ces conseils à son ami Dorat : mon ami, lui dit-il en lui serrant la main, votre pièce est faite, je vous l'apporte; lisez. » Madame Necker, *Mélanges extraits de ses manuscrits* (Paris, Pougens, 1778), t. II p. 135.

ment, de donner tout ce qu'il a inventé de sa vie contre les deux dernières scènes du *Regulus* de ce Metastasio qui n'a jamais rien inventé. Lisons donc le *Regulus* de M. Dorat, à la tête duquel M. Eisen a placé un génie de Rome campé en petit maître de Paris : c'est en vérité la meilleure et la plus juste critique de la tragédie de M. Dorat... [1] »

Cependant, il ne pouvait se résigner à cette exclusion du théâtre. Il avait repris *Régulus*. l'avait remanié autant qu'il était en lui, et l'avait présenté au comité, qui fut ébloui par les beaux vers et des scènes faites pour enlever un parterre hésitant. Il lui communiquait, en même temps, une comédie en trois actes et en vers, *la Feinte par amour*, marivaudage à fleur de peau, d'une trame peu serrée, sans surprise, mais agréablement écrit, finalement l'unique pièce de Dorat demeurée au répertoire. L'auteur s'avisa de donner les deux ouvrages, la même soirée, ce qui n'était pas sans péril, car l'insuccès de l'une suffisait pour compromettre le succès de l'autre. Mais la fortune est aux audacieux. Les deux ouvrages, représentés le 11 juillet 1773, étaient un double triomphe pour le trop heureux poète. Nous disons un double triomphe ; Grimm, dont on a vu les appréciations peu bienveillantes, parle d'une triple couronne. Cédons lui la parole. C'est toujours

1. Grimm, *Correspondance* (Garnier), t. VI, p. 221, 227 ; 15 mars 1765.

du persiflage ; mais on convient, en somme, du mérite réel, quelque surfait qu'il puisse être, de ce *Régulus* si peu romain, et de cette *Feinte par amour* si bien jouée par mademoiselle Fanier.

M. Dorat a joui des honneurs de la triple couronne sur le théâtre de la Comédie-Française. La tragédie de *Regulus* a été applaudie avec transport. Les comédiens ont fait pour cette pièce une grande dépense en décorations et en habits. Elle a beaucoup de spectacle, L'arrivée de la flotte carthaginoise en était susceptible. Les vers ont été trouvés très beaux. Tous les jeunes poëtes s'embrassaient, se félicitaient : c'était, suivant eux, le triomphe de Melpomène. Il est vrai, que quelques têtes plus rassises ont hasardé de n'être point de leur avis ; elles ont prétendu que les personnages de la tragédie de *Regulus* étaient tout au plus de bons catholiques romains. Quoi qu'il en soit, l'auteur a eté appelé avec acharnement ; il s'est refusé aux honneurs qu'on voulait lui rendre : *première couronne*.

Ensuite on a commencé la petite pièce, dont l'auteur a changé le titre : elle s'appelle aujourd'hui *la Feinte par amour*. Mlle Faniez (*sic*), qui faisait le rôle de la soubrette, paraissait la première sur la scène ; Mlle Faniez, l'héroïne d'un grand nombre d'épîtres de M. Dorat, Mlle Faniez, connue du public pour honorer l'auteur de ses bontés ; la joie qu'on a témoigné en la voyant paraître, les applaudissements qu'on lui a donnés sont inexprimables : *seconde couronne*.

Sa modestie en a été si déconcertée que son jeu s'en est ressenti pendant toute la pièce, qui d'ailleurs a été, comme je l'avais prévu, parfaitement bien jouée. On a trouvé des détails et des vers charmants, on y trouve même de la sensibilité et de la délicatesse : voilà ce que je n'ai pas prévu. J'en appelle au temps et à la lecture. En un

mot, elle a réussi et son succès se soutient : *troisième couronne*[1].

Ce passage nous a semblé curieux. Il nous apprend que Dorat, comme Voltaire, s'était préoccupé du spectacle et en faisait un élément raisonné de succès. Il écrivait, en effet, deux mois, jour par jour, avant la représentation, aux sociétaires de la Comédie : « J'ai donné à M. Brunetti, messieurs, l'idée de la décoration de *Régulus*, et il a dû vous en faire part; quant à celle de la comédie, je crois qu'il faudroit un salon plus élégant, plus orné et d'un *goût un peu plus moderne que ceux que l'on connoît*[2]. » L'on nous parle de l'arrivée de la flotte carthaginoise comme de l'incident qui avait dû particulièrement attirer l'attention du metteur en scène. L'on voit que la préface de *Sémiramis* n'avait pas été sans résultat, qu'elle avait été prise par le théâtre et les auteurs en sérieuse considération. Mais un fait à signaler, c'est l'enthousiasme des jeunes poètes s'embrassant, se félicitant, envisageant ce succès comme le triomphe de Melpomène elle-même. Dorat est donc reconnu comme un maître, comme son chef d'école, par cette génération naissante, nous allions dire par « cette jeune France » ; et

1. Grimm, *Correspondance* (Garnier), t. X, p. 271, 272. Août 1773.
2. Archives du Théâtre français. *Correspondance de Dorat*. Lettre à M. le Semainier, 31 mai 1773.

cela nous reporte au même déploiement d'enthousiasme, au même enivrement furibond, qui signalèrent, le siècle d'après, l'éclosion du romantisme. Certes, nulle comparaison n'est à faire entre le pauvre Dorat et ses amis, et cette pléiade étincelante qui marchait sous les drapeaux des deux chefs également admirés; et l'analogie ne saurait être que dans les circonstances. Mais cela indique au moins le cas qu'on faisait alors, dans un certain courant, de l'auteur de tant de productions qui n'étaient que « jolies » en un siècle où « le joli » s'était substitué au grand et au noble dans l'art, sous quelque face qu'on l'envisageât.

La charmante soubrette trouve également sa place dans l'article de Grimm : « Mademoiselle Faniez, l'héroïne d'un grand nombre d'épitres de M. Dorat; mademoiselle Faniez, connue du public pour honorer l'auteur de ses bontés ». Cela est suffisamment clair; mais c'était depuis longtemps le secret de la comédie. Alexandrine-Louise Faniez ou Fanier [1] débutait avec éclat au Théâtre-Français, le 11 janvier 1764, à l'âge de dix-neuf ans [2], et l'inflammable Dorat lui adressait aussitôt une *Épitre à Alexandrine*, qui devait effectivement être sui-

1. On écrit aussi Fannier, c'est Fanier qu'il faut dire. Jal, *Dictionnaire de Biographie et d'Histoire*, p. 563, 564.
2. Née à Cambrai, le 26 octobre 1745. Dans cette *Épitre à Alexandrine*, Dorat dit : « à peine as-tu tes dix-sept ans. » Il se trompe, on le voit, de deux années, à son avantage.

vie d'une infinité d'autres [1]. Son succès dans *la Feinte par amour* avait dépassé toute attente et eût pu ombrager l'auteur de la comédie, si l'amant n'eût pas été là pour apaiser le poète. Nous aurons plus d'une fois à parler de la jolie soubrette, de l'aimable femme et de ce cœur éprouvé, l'interprète et l'amie non moins dévouée du chevalier; c'est là une physionomie curieuse et intéressante, comme l'on n'en rencontre que trop rarement au théâtre aussi bien que dans le monde.

La soirée du 31 juillet 1773 aura été pour Dorat ce moment unique dans la vie d'un artiste. Sans doute, des envieux, même des esprits sincères, dont les exigences ne pouvaient être qu'imparfaitement satisfaites, ne laissèrent pas de se récrier, mais ils ne furent point entendus et leurs protestations n'arrivèrent pas jusqu'à lui [2]. A laquelle des deux œuvres Dorat était-il redevable de cet accueil inespéré? Au lieu d'essayer

1. L'*Almanach des muses* pour 1764 (2ᵉ édition, 2767), t. I. p. 89, 90, 91. Mais qui ne la chante pas? Ce seront Le Mière, *le Jour de sa fête* (*Œuvres*, Paris, Maugeret, 1810), t. III, p. 445; le chevalier de Bonnard, *en lui envoyant un petit amour habillé en houssard*, ou bien *en lui envoyant pour sa fête une poularde du Mans*, etc., etc. *Poésies* (Roux-Dufort, 1824), p. 88, 233-237.

2. Mademoiselle de Lespinasse écrivait à M. de Guibert, le 8 aout suivant : « Ah! si vous saviez ce qui amuse, ce qui attache le public! Une tragédie de M. Dorat (elle est dénuée d'esprit et de talent, et puis encore une comédie de M. Dorat; c'est le chef d'œuvre du mauvais gout et du mauvais ton; c'est un jargon inintelligible. Enfin les applaudissemens qu'on donne à cela m'avoient attristé l'autre jour. Cela est fait pour décourager le talent. » Eugène Asse, *Lettres de mademoiselle de Lespinasse* (Charpentier, 1876), p. 40.

à trancher cette question délicate pour un père qui chérit également ses enfants, il aima mieux croire que c'était à toutes deux; et, partant de là, il insista pour qu'elles ne fussent pas jouées l'une sans l'autre. L'on avait songé à *la Feinte par amour* pour Fontainebleau; mais il prétendait qu'on se soumît à ses conditions. « Vous avez grande raison, monsieur, lui eût répondu le vieux Richelieu: voici la liste, ôtez la pièce que vous voudrez. C'étoient des tragédies de Voltaire et de Corneille; Dorat n'osa en retrancher aucune[1]. » Cela nous semble une plaisanterie. Le chevalier n'était pas aussi exclusif, et n'eût pas traité avec la cour de puissance à puissance. Nous avons, tout au contraire, et à l'égard de cette pièce même, la preuve qu'il savait transiger, quand il le fallait. Il écrivait à Molé, en février 1774, au sujet d'une représentation demandée (pourquoi ne dirions-nous pas réclamée?) par des gens auxquels la Comédie n'avait rien à refuser; car l'un des requérants n'était autre qu'un des maîtres par quartier de la maison de Molière, le duc de Duras :

Puisque M. le duc de Duras, Madame de Villeroy désirent une représentation de *la Feinte par amour*, je n'ai garde d'y mettre l'importance d'un refus, et vous pouvez, monsieur, assurer la Comédie de mon plein con-

1. Madame Necker, *Mélanges extraits de ses manuscrits*, t. II, p. 135.

sentement sur tout ce qui pourra leur être agréable ; j'aurois désiré que ce pauvre Régulus, pour qui j'ai un faible, ne fût pas tout à fait abandonné ; mais nos jolies femmes ne sont guère romaines ; et un amant un peu scélérat leur convient mieux qu'un vieux soldat qui se pique d'héroïsme et radote sur la patrie [1].

Il crut désormais la Comédie-Française trop intéressée à se l'attacher, pour ne pas compter non seulement sur ses bons procédés, mais sur toutes ses complaisances. Celle-ci se montrera pleine d'égards, ne sera jamais à court de formules polies, lorsqu'elle ne pourra satisfaire le poète dans ses demandes. Et Dorat, qui sous ce vernis croyait entrevoir de l'hostilité, de s'emporter et de se donner finalement tous les torts. Ses lettres abondent, car il prend la plume aisément, et nous les avons lues avec soin et curiosité : elles avaient pour nous le double mérite de nous révéler plus d'un trait de caractère et de nous initier aux petits secrets de la maison de Molière.

Louis XV venait de mourir, laissant un funèbre héritage à ce Dauphin, dont on allait chanter toutes les vertus, et qui méritait mieux

(1) Archives du Théâtre français. *Correspondance de Dorat.* A M. Molé, ce lundi 21 février 1774. Mais il n'est pas moins exact qu'il n'abandonne qu'à regret son idée fixe ; il renoncera à ses droits d'auteur en faveur de la Comédie « à la condition toutefois que vous jouerez *Régulus* et *la Feinte par amour* ensemble pendant une semaine. » Ibid. A Messieurs les comédiens français, en leur hôtel, lundi 12 septembre 1774 ; et, dans une lettre du lundi 26 du même mois, il redemandera encore une semaine, à l'hiver, « pendant laquelle on joueroit ensemble les deux pièces. »

que son aïeul de mourir dans son lit. Ce règne commença par l'enthousiasme et toutes les illusions. Au moins, la flatterie, qui fut excessive, comme toujours, ne faisait que traduire le sentiment public. Ce fut à qui saluerait par des dithyrambes, des poèmes de toute facture et de tout mode, ces débuts remplis de promesses et de bonnes intentions. Les poètes se mirent à l'œuvre, et Dorat en tête [1]. Il publiait une « Terrible ode » à l'honneur du nouveau règne [2], qui lui valut plus d'une épigramme. Madame du Deffand écrivait à Voltaire, le 16 juillet 1774 : « Que dites-vous de l'ode de M. Dorat ? en retranchant les trois quarts et demi, elle pourrait être bonne [3]. »

Nous parlons d'épigrammes, en voici une, entre autres, qui fit fortune :

Du roi qui nous promet un nouvel âge d'or
Que le flambeau de longtemps ne s'éteigne !
Puissent, mon cher Dorat, ces jours d'un nouveau [règne,
Plus heureux que tes vers, être plus longs encore !

Le patriarche, en dépit des espérances dont il avait leurré madame de Beauharnais, gardait

1. Notamment une *Epître à Louis XVI, roi de France*, par Colardeau, dont le manuscrit autographe, avec rature et corrections (juin 1774), figure dans le *Catalogue de feu Merlin aîné*. Mardi 31 octobre 1871, p 6, n° 30. Etienne Charavay.
2. *Le Nouveau règne*, Ode à la nation.
3. Madame du Deffand, *Correspondance complète* (Plon, 1865), t. II, p. 413.

rancune à celui-ci, et trouva l'épigramme exquise. « Cela m'a paru bien joli ; on ne peut dire plus délicatement qu'il est très ennuyeux [1]. » De qui était-elle? Il la crut si bien du chevalier de Lille, un ami de madame du Deffand, qu'il lui mandait à la date du 18 juillet : « Il me semble que je ne vous ai point assez dit combien je suis charmé de ces deux vers... si ces deux vers ne sont pas de vous, il y a donc quelqu'un dans le monde qui vous vaut bien [2]. » Mais Voltaire se trompait. L'épigramme n'était pas de M. de Lille ; et il faudrait, en bonne justice, la restituer à Rulhière.

Non content d'avoir salué l'astre naissant par une ode à la nation, Dorat faisait répéter une tragédie, *Adèle de Hongrie*, qui devait être représentée le 26 août. Le moment n'était pas celui que recherche, d'ordinaire, un auteur dramatique ; et ceux qui sont à même de s'imposer n'acceptent guère une lutte inégale avec les ardeurs de l'été, à une époque où les honnêtes gens mènent la vie de château loin de Paris et de ses pompes. Dorat sera plus accommodant ; il est vrai qu'il y voit son profit, et c'est ce dont il convient avec franchise : « Vos talens m'ont appris, messieurs, à braver l'inconvénient de la saison ; d'ailleurs, je vous avouerai

1. Voltaire, *Œuvres* (Beuchot), t. LXIX, p. 6, à Algarotti ; 6 juillet.
2. Ibid., t. LXIX, p. 14, 15.

que le moment est favorable à mon ouvrage, et je me défie trop de mes forces pour ne pas m'étayer de tout ce qui peut les soutenir. Pépin, le héros de ma pièce, est un jeune roi, adoré du peuple, qui rassemble pour la première fois les chefs de la nation. Les applications naîtront en foule ; la cour les fera et je compte sur lui pour désarmer la critique. C'est une *tragédie-vaudeville* que je vous propose...[1] » Si l'à-propos se rencontrait dans la tragédie, cela ne veut pas dire que les circonstances eussent inspiré l'idée du poëme. Le sujet se prêtait à l'allusion, et sans doute y ajouta-t-on le plus qu'il fut possible. Mais, comme il le rappelle à ses interprètes, il y avait quatre ans que la pièce était reçue ; et il fallait accorder, au bas mot, une année à son auteur pour la combiner et l'écrire [2].

L'enthousiasme de Dorat se formulait encore dans des vers allégoriques à l'adresse du roi, de la reine et du comte de Maurepas, l'*Anacréon*

1. Archives du Théâtre français. *Correspondance de Dorat.* Lettre lue à l'assemblée du 13 juillet 1774. Elle est datée du 14. « C'est une erreur » porte une note à la main. En effet. l'on a écrit en haut de la lettre : « Lue à l'assemblée du 13 juillet 1774. »

2 Il y avait, entre autres, une allusion aux querelles avec les parlements closes par le rappel de ces magistratures turbulentes. Ces deux vers firent un effet prodigieux sur le public :

> J'enchaine la discorde aux pieds de la justice,
> Je rends aux tribunaux leur auguste exercice.

Ils étaient la satire la plus cruelle du passé. Crébillon fils, alors censeur, fut blâmé de ne pas les avoir signalés, et dut les faire retrancher pour la représentation suivante. Notre *Comédie satirique au XVIII[e] siècle*, p. 196.

citoyen, qui obtinrent un succès médiocre. M. de Maurepas, dont il voulait gagner les bonnes grâces, selon son habitude, se tirait d'affaire par du persifflage. « *Anacréon !* s'écriait-il, c'est moi, je m'y suis reconnu d'abord; il n'y a que cette jeune Lycoris qui m'embarrasse, à moins que ce ne soit l'archevêque de Bourges [1]. » A propos de l'*Ode à la nation*, Mme du Deffand dit à Voltaire : « J'aime mieux les vers de La Harpe. » Sept jours après, elle écrivait à Walpole : « Je ne crois pas vous avoir envoyé les vers de La Harpe. Ceux que je vous ai envoyés sont d'un M. Pezay et c'est ce qu'il a fait de plus joli. Ce trait,

Notre jeune Titus aime qu'on parle en prose ;
Il prise plus, dit-on, un épi qu'une rose.
Tant pis pour nos bosquets, tant mieux pour nos [moissons...

ce trait, dis-je, a paru joli à tout le monde [2]. »

Nous avons vu Pezay, cet ambitieux de vingt ans, rimer des épîtres à la maîtresse qu'il aurait, et pelotter, comme on dit, en attendant partie. Ce premier vers a l'air d'être le fruit d'un hasard heureux, comme tout ce qui est spontané; mais l'auteur savait la portée de sa

1. *Correspondance secrète*, t. I, p. 166. De Paris, le 17 janvier 1775. L'archevêque de Bourges, à cette date, était bien un parent de Maurepas, Georges-Louis Philipeaux. *Almanach royal*, année 1775, p. 56.
2. Madame du Deffand, *Correspondance complète* (Plon, 1865). t. II, p. 416. Samedi 9 juillet 1774.

flatterie. Ç'allait être, en effet, l'avènement de la prose, c'est-à-dire des graves et sérieuses préoccupations, des sourcilleuses études sur les transformations de toute nature, que les temps réclamaient déjà impérieusement. Il y aurait toujours des faiseurs de vers; mais le besoin des réformes dans l'administration et les finances, le soulagement des peuples foulés tendant les bras vers le prince, tout cela était bien de la prose, une prose sans ornement, il est vrai, aride, s'écartant sensiblement de la prose de Florian. Les prosateurs qui ne tarderont pas à s'emparer de l'attention et de l'opinion seront d'une autre trempe et parleront d'un autre style. Mais nous sommes loin encore des terribles prosateurs qui auront nom Camille Desmoulins, Hébert et Marat, et de la prose innommable du *Vieux cordelier* et de *la Mère Duchesne*, dont Pezay ne pouvait même pas avoir le soupçon. Il s'était préparé en vue d'éventualités plus prochaines, et attendait son heure.

Madame de Cassini était, depuis longtemps, l'amie du comte de Maillebois, le fils du maréchal, personnage diversement apprécié, mais dont la conduite, à un certain moment, parut celle d'un jugement peu sûr et lui attira la plus fâcheuse affaire devant la Connétablie, qui le frappait d'un arrêt presque déshonorant [1].

1. Le tribunal des maréchaux de France le déclara calomniateur; il fut disgrâcié et enfermé dans la citadelle de Doulens.

« Il passait pour avoir de l'esprit, nous dit madame de Genlis, qui l'avait rencontré chez le duc d'Orléans à un voyage à Villers-Cotterets : je ne m'en suis jamais aperçue et il me paroissoit ennuyeux[1]. » Il avait pourtant des amis chauds et dévoués, il cultivait les lettres, faisait de jolis vers et recevait dans son intimité cet essaim de jeunes poètes qui l'encensaient[2]. Ses liaisons avec les Cassini et les Buffon lui avaient conquis une place dans le monde des savants ; et nous le voyons même présider l'Académie royale des Sciences en 1776 [3]. Le maréchal son père avait laissé des mémoires manuscrits, avec lesquels l'histoire militaire du règne devait avoir à compter ; et Pezay fut chargé de les mettre en ordre et d'en préparer la publication. Un pareil travail donnait à celui qui l'entreprenait et qui, d'ailleurs, était déjà mestre de camp de dragons et aide maréchal-général-des-logis des armées

Il avait fait ses premières armes sous son père, en Italie, et avait été créé lieutenant-général, en 1748. On l'avait accusé d'avoir empêché le maréchal d'Estrées, dont il était jaloux, de profiter de la victoire d'Hastembeck (1757) ; il publia, pour se justifier, un mémoire sans ménagements contre d'Estrées, qui y répondit non moins vivement. Le procédé était intolérable de la part d'un inférieur, et lui attira, comme on l'a dit, de la Connétablie une condamnation d'une dure et longue captivité. Il avait conservé des partisans et des amis, et tout cela ne l'empêcha point, dans la suite, d'être un personnage et de se poser en homme duquel l'on en viendrait tôt ou tard à requérir le concours.

1. Madame de Genlis, *Mémoires* (Ladvocat), t. II, p. 65.

2. Bonnard, *Poésies* (Roux-Dufort, 1824), p. 145. A *M. le comte de Maillebois*, décembre 1779.

3. Linguet, *Journal de politique et de littérature* (mai 1776), t. II, p. 14.

du roi [1], l'importance d'un écrivain plus qu'édifié en de telles matières et qui se meut sur son terrain [2]. Ce que les contemporains, qui sont plus malveillants que tendres pour ce favori passager de la fortune, veulent bien reconnaître en lui, c'est une conception vive, le don d'appropriation, faculté exceptionnelle dans cet art plus rare qu'on ne le croit de rendre accessibles à tous ces mêmes choses que les créateurs n'arrivent pas toujours à sortir des obscurités et des nuages.

M. de Pezay avait infiniment d'esprit et de vanité, dit Grimm, beaucoup de souplesse et de douceur dans le caractère, l'âme très ardente et très active. Il n'avait que le défaut de vouloir réunir sans cesse tous les extrêmes, de se répandre trop au dehors, et de se piquer pour ainsi dire de déployer à chaque occasion toutes les parties de son esprit et de son talent. Des efforts si multipliés ne pouvaient que se nuire mutuellement ; cette habitude d'ailleurs prêtait à ses moindres discours un air de prétention dont il ne se doutait pas lui-même, mais que la société ne pardonne guère ; et le mérite le plus réel se faisait méconnaître ainsi sous l'apparence du ridicule et de la frivolité [3].

Ce portrait, malgré ses réserves, ne manque certes pas de bienveillance ; la malignité,

1. Il obtenait le rang de mestre-de-camp, le 17 juin 1770. Ministère de la guerre. Archives administratives, 4114. Notice des services. — Archives nationales, Secrétariat, O[1]-143, p. 46.
2. *Histoire des campagnes de M. le M[al] de Maillebois en Italie*, pendant les années 1745 et 1746, par le marquis de Pezay (Imprimerie Royale, 1775). 3 vol. in-4.
3. Grimm, *Correspondance* (Garnier), t. XII, p. 29, 30. Décembre 1777.

moins tenace que la haine, s'apaise devant la mort, et la tombe venait de se refermer alors sur cette gloire éphémère, mais dont l'éclat avait exaspéré une tourbe de beaux esprits convaincus de leur supériorité et qui n'avaient pu pardonner au « petit Massonnet » sa mince valeur et sa grande chance. « Il porte des talons rouges ; il se fait appeler marquis[1] et se donne des airs d'un homme à distinction. Il est rare dans ce pays-ci que le ridicule reste impuni. » On venait de faire sur lui, à cette occasion même, l'épigramme suivante :

Ce jeune homme a beaucoup acquis,
Beaucoup acquis, je vous assure,
En deux ans, malgré la nature,
Il s'est fait poëte et marquis[2].

Cette gentillesse est encore de Rulhière.

Arrivons aux motifs d'un tel déchaînement. On a raconté de plus d'une façon les origines d'une faveur que l'on faisait remonter en deçà du

1. « L'acquisition du marquisat de Pezay lui avoit suggéré l'idée toute simple de prendre le titre de marquis, sans autres formalités. On commença par en rire, et il avoit le bon esprit d'en rire lui-même, et l'on finit par s'habituer à cette ridicule métamorphose. » L'abbé Georgel, *Mémoires*, t. I, p. 486.

2. *Mémoires secrets*, t. VII, p. 158, 11 avril 1774. On prête à Sophie Arnould, déjà très et trop riche, cette saillie. A quelqu'un qui lui demandait si elle connaissait sa famille : « Certainement, répondit-elle, c'est le fils de Scarron. — Vous plaisantez sans doute. — Non vraiment, Scarron n'a-t-il pas fait *le Marquis ridicule?* » C'était-elle qui disait encore : « Ce jeune homme a tant de prétentions qu'il donnerait la moitié de son bien pour être auteur, et le reste pour être gentilhomme. » *Arnoldiana* (Paris, Gérard, 1813), p. 211, 218, 219.

règne. Pezay, selon une certaine tradition. eût donné des leçons de tactique à Louis XVI encore Dauphin, auprès duquel il réussissait et par ses agréments personnels et par un ensemble de connaissances inattendues chez un homme de cet âge [1]. Mais s'il avait, grâce aux amis de sa sœur, le pied à l'étrier, il faut l'entendre uniquement de sa situation militaire. Ces fonctions plus que douteuses, qui l'eussent constitué l'éducateur du prince comme tacticien, étant donnée la séduction de son esprit, n'eussent pas manqué d'établir entre l'élève et le maître des rapports dont il eût profité dès lors, et qui eussent rendu inutiles les ingénieuses manœuvres qu'il devait mettre en jeu plus tard. Arrivons à la légende, car il y a une légende, un peu arrangée ou dérangée, mais qu'il est difficile de révoquer en doute dans toutes ses parties. Ceux qui en ont été les propagateurs étaient tous en position d'être renseignés, et leurs narrations ne s'écartent les unes des autres que dans les détails secondaires et des appréciations dont la passion avait pu altérer la netteté. Sénac de Meilhan, le baron de Bezenval, le comte de Tilly, l'abbé Georgel, dans leurs mémoires, s'étendent amplement et complaisamment sur le compte du marquis. Bezenval, qui nous a parlé de ses

1. Grimm, *Correspondance*, t. XII, p. 29; décembre 1777. — Auger, *Mélanges philosophiques et littéraires* (Ladvocat, 1828), t. II, p. 264.

premières années sans trop de dénigrement, nous donne, d'ailleurs, ses sources. Il tient tout du cardinal de Rohan, « trop ami de M. de Maurepas et trop intrigant lui-même pour n'avoir pas été instruit de première main. » A ce compte, le grand vicaire-général de la grande Aumônerie, Georgel, en possession des secrets de ce prélat fastueux, inconsidéré, sans mœurs, dont les monstrueuses folies devaient aboutir à l'affaire du Collier, pourra nous renseigner concurremment et d'une manière non moins précise sur ces inoffensives imaginations d'un intrigant à l'eau de rose.

Selon l'abbé, madame de Cassini avait présenté son frère au prince de Condé, que nous avons vu assister à ses solennités dramatiques, et qui lui faisait obtenir le grade de capitaine au régiment de dragons Chabot [1]. Il avait ensuite été introduit, à l'avènement du Mentor, dans la société intime de madame de Maurepas par la princesse de Montbarey « à qui la chronique scandaleuse l'attribuoit pour amant [2] ». C'était une personne remarquable par l'esprit et le caractère, que cette madame de Montbarey, à l'égard de laquelle son mari même ne s'exprime que dans les termes les meilleurs. D'un tempérament

1. 1er mars 1763, Archives de la Guerre.
2. L'abbé Georgel, *Mémoires* (Paris, Eymery, 1817), t. I, p. 485.

impétueux, d'une galanterie effrénée, celui-ci convient avec une rare franchise de son impuissance à se renfermer strictement dans ses devoirs conjugaux. Il sauvera les apparences, il arrangera sa vie de façon à éviter tout froissement avec un caractère qu'il eût été dangereux de blesser, plein de mesure et de tact mais indépendant, mais entier et dominateur, et contre les envahissements duquel il avait pris ses sûretés, dès la première heure. Ce qu'il y a de plus étrange, c'est que ce mari prudent, en entrant en ménage, n'avait que vingt et un ans, huit ans de plus que sa fiancée, qui en comptait treize à peine[1]. Qu'on s'imagine la mignature la plus accomplie : une physionomie spirituelle, un beau teint, des traits charmants, *une taille de nymphe dans les plus petites proportions*[2]. Voici le portrait loyal que cet époux trop désintéressé nous laisse de la compagne officielle de sa vie, telle qu'il l'avait voulue, de laquelle il n'était en droit d'exiger qu'une tenue correcte et une complète entente, dans ce qui concernait l'honneur et la grandeur de leur maison.

Elle était bonne mère, attachée au delà de toute expression aux intérêts de son mari, d'une figure agréable et d'une jeunesse qui la faisait toujours prendre pour un

1. Parfaite-Thaïs de Mailly, la seconde fille du comte de Mailly. Le mariage eut lieu le 29 octobre 1753.
2. Prince de Montbarey, *Mémoires* (Paris, Eymery, 1826), t. I, p. 118, 119, 228.

enfant par ceux qui ne la connaissaient pas. Elle eût captivé à tout jamais mes désirs, si elle avait eu l'art de me déguiser, dès les premiers momens, son intention de gouverner toutes mes actions et toutes mes volontés... Ajoutez peut-être à ce que je viens de dire l'habitude que j'avais contractée de satisfaire tous mes goûts sans gêne et sans contrainte...

En traçant le portrait de sa femme, Montbarey, qui d'ailleurs ne recule pas devant les aveux, nous donne le sien. Ce qui étonne un peu, c'est qu'en parlant de tout le monde, le nom de Pezay ne se soit pas rencontré sous sa plume ; ses relations avec le jeune ambitieux, dont la protection n'avait pas été inutile à son élévation [1], devaient trouver place dans des mémoires consacrés à l'histoire politique et militaire des deux règnes, Il est pourtant fait allusion, une fois unique, à l'influence « d'un homme d'esprit » qui avait attiré l'attention du Mentor sur le financier Necker, mais avec le parti pris de ne dire que l'indispensable. C'était assurément plutôt respect de l'opinion que préoccupation jalouse : Montbarey ne pouvait être jaloux. Les lignes qui suivent nous édifient de la façon la plus catégorique sur ce mariage de surface, le type, à beaucoup d'égards, de ce qu'était l'association conjugale dans la haute noblesse, au XVIII[e] siècle.

1. Il le faisait nommer secrétaire d'État de la Guerre. Sénac de Meilhan, *Le Gouvernement, les mœurs et les conditions en France, avant la Révolution* (Edit. Lescure), p. 212, 214.

.. Elle fut toujours souveraine maîtresse dans notre maison, de son ménage, de ses enfans... *en même temps je n'eus jamais l'injustice de la tourmenter par ma jalousie:* voulant conserver mon indépendance, *je ne la gênais jamais sur rien;* et c'est par ces moyens toujours suivis et qui cadraient fort avec mes goûts et mon attachement *moral* pour elle, qu'au bout de quarante et un ans de mariage, époque ou j'écris ces mémoires [1], après avoir partagé ensemble toutes les faveurs de la fortune et toutes ses rigueurs, nous sommes encore dans la même position intérieure vis-à-vis l'un de l'autre, de manière que des étrangers, *qui n'auraient pas observé notre conduite réciproque,* pendant ce long espace de temps, seraient autorisés à croire que notre attachement sans bornes n'a jamais cessé d'exister, depuis les premiers jours de notre union [2].

Çette page, que nous soulignons aux endroits les plus caractéristiques, en dit plus à elle seule que des in-folio sur la situation morale d'une société.

A la fin de 1774, au moment où madame de Montbarey introduisait Pezay chez le vieux ministre, dont son mari était l'allié par madame de Maurepas, elle avait ses trente-quatre ans sonnés. Elle n'était donc plus très jeune ; mais elle avait conservé tous ses agréments, relevés par beaucoup de distinction et de noblesse. Celui-ci était moins âgé de quelques mois. Lorsque la faveur occulte qu'il s'était ménagée vint surpendre et irriter une cour toujours

1. Leur mariage ayant eu lieu le 29 octobre 1753, ces Mémoires durent être écrits en 1794 ou 1795.
2. Montbarey, *Mémoires*, t. III, p. 63.

exaspérée par ces coups soudains, l'on affecta de ne pas prendre au sérieux une telle élévation ; mais il fallut bien se rendre à l'évidence, se résigner et, bientôt après, flagorner, encenser l'idole, qui sourit à tout le monde. Un beau jour, Louis XVI recevait une lettre contenant des remarques et des aperçus sur les hommes et les événements contemporains présentés sous une forme intéressante et originale, indiquant chez l'écrivain anonyme des études spéciales, une remarquable connaissance des affaires et du terrain où il se posait. Le personnage mystérieux ajoutait, s'il faut en croire Bezenval, « qu'ayant été en correspondance avec le feu roi, il se croyoit engagé, par le serment qui lie tout sujet vis-à-vis de son souverain, à continuer de l'informer de tout ce qu'il croiroit utile pour le bien de son service, et que, à moins d'ordre contraire positif, il seroit exact à remplir ce devoir. L'exposé étoit faux, poursuit Bezenval ; jamais M. de Pezay n'avoit écrit ni eu le moindre rapport avec le feu roi [1]. » Avouons que nous avons de la peine à admettre cette dernière circonstance, bien qu'elle ne détonne pas avec le reste, parce qu'elle eût dû plutôt perdre Pezay auprès de celui qu'il voulait séduire et subjuguer. Le jeune roi était à même, lorsque le fantôme

1. Bezenval, *Mémoires* (Buisson, 1805), t. I, p. 235, 236.

viendrait à prendre corps, de constater la fraude ; car le commerce ténébreux de son aïeul avec les agents secrets chargés de le renseigner personnellement sur la politique de ses ministres, n'avait pu rester ignoré de son successeur, et on sait même l'impression que produisait cette découverte sur le nouveau souverain [1].

La première lettre n'obtint point de réponse ; les suivantes ne furent pas plus heureuses. Il fallait, à tout prix, se tirer de cette impasse. et l'habile homme en sortit par un trait de génie. Il connaissait M. de Sartine et avait occasion de l'entretenir. Il s'imagina de prendre pour thème de leurs causeries les mêmes matières sur lesquelles il s'était efforcé d'attirer l'attention du roi. Il était naturel et inévitable que ce prince, éperonné par le côté mystérieux de l'aventure, voulût savoir quel était cet étrange correspondant, qui n'était ni un courtisan ni un homme de son administration, bien qu'il semblât parfaitement initié aux roueries du métier. Il était naturel aussi, et tout aussi inévitable, qu'on s'adressât à la personne dont le devoir était de percer à jour toutes les intrigues et de soulever tous les masques : Louis XVI appelle M. de Sartine, lui raconte son petit roman, et le presse de lui en décou-

1. Boutaric, *Correspondance de Louis XVI avec le comte de Broglie, Tercier*, etc. (Plon, 1866), t. II, p. 402, 409. Lettres de Broglie, des 29 mai et 14 juin 1774.

vrir le héros. Le lieutenant-général de police vit de tels rapports entre ses conversations avec le marquis et les lettres anonymes, qu'il n'y avait pas à hésiter : l'auteur de ces mémoires était M. de Pezay. Il ajouta que c'était un homme d'esprit, qui avait de l'instruction et de la probité, et laissa le roi sous l'impression la plus favorable. Un ou deux jours après, Pezay retournait chez Sartine, et n'avait pas de peine à démêler que ses prévisions s'étaient réalisées : le roi savait qui il était. A l'empressement que lui témoigna le lieutenant de police, il jugea que le maître était on ne peut mieux disposé, et pensa que le temps était venu de tenter davantage.

Meilhan, dont les informations ont également leur poids, raconte l'étrange requête de Pezay, demandant au roi, à la fin d'une de ses missives, dans le cas où il approuverait sa correspondance, « de s'arrêter un instant à la troisième croisée d'une pièce par laquelle il passoit pour aller à vêpres » ; ce qui signifierait qu'il devrait poursuivre. Le marquis, à jour dit, se rendait à son poste d'observation et voyait effectivement Louis XVI faire halte devant cette troisième fenêtre. Se figure-t-on la candide majesté, exacte au rendez-vous, allant montrer sa face débonnaire à l'indiscret sujet qui l'en avait sollicité ? Cela frise la comédie, si cela ne la dépasse[1]. Meilhan

1. Le prince de Ligne fait également allusion à l'histoire racontée par Sénac, mais en la travestissant. C'est Necker qui aura

ignorait l'important de l'aventure, qui fut révélé par Pezay lui-même à son ami, le chevalier de Bonnard. Le marquis avait suivi résolument le roi dans son cabinet, et il eut avec lui une première conversation, en présence de M. de Maurepas [1].

Cela était décisif, et désormais les rapports avec Louis XVI allaient devenir des plus réguliers : la correspondance ne serait plus hésitante, timide, comme c'est inévitable lorsqu'on ne sait point jusqu'où l'on peut oser, quand on ose. Le même historien affirme que c'est d'après les suggestions de Pezay que la disgrâce de l'abbé Terray fut résolue. Bezenval, qui précise comme s'il eût été acteur, tout au moins spectateur, dit que ce fut à la troisième lettre que Louis XVI sortit de sa réserve. Nous en doutons, et nous pensons que ce qu'il rapporte à ce sujet doit être postérieur à l'histoire de la fenêtre. « La troisième (lettre) fut plus heureuse, raconte-t-il. Il est vrai qu'il prit le roi par son endroit sensible ; il commença à lui dire du mal de plusieurs personnes.

eu le mérite de l'invention. « M. Necker avoit employé M. de Pezai à écrire à Louis XVI des lettres anonymes pour dire du bien de lui et lui donner des conseils. Louis XVI les lisoit avec plaisir. M. Necker, voulant savoir si elles lui en faisoient, fait écrire par Pezai qu'il ne continuera plus, si le roi, en sortant de la porte de glace de son cabinet dans la galerie, ne regarde pas d'un certain côté et ne fait pas un signe. Il le fait ; Pezai continue... » *Œuvres*, précédées d'une introduction par Albert Lacroix (Bruxelles, 1860), t. III. p. 315.

1. Sénac de Meilhan. *Le Gouvernement, les mœurs et les conditions en France, avant la Révolution* ; p. 208, 209, 215.

S. M. écrivit de sa main, *j'ai lu*, et la lui renvoya. » Louis XVI, dans la société intime des Polignac, n'était pas à l'abri d'un coup de patte; il passait pour ne pas haïr la médisance, soit qu'elle l'amusât comme son aïeul, soit pour les petits services qu'elle peut rendre. Nous avons cité cette phrase surtout parce qu'elle peint le narrateur dont la plume ne manque ni de méchanceté ni de noirceur au besoin et qui, dans ses curieux Mémoires, a un ou deux endroits, sur la reine, que n'eût pas désavoués un ennemi déclaré de cette princesse [1].

Tout se sait à la cour. Et le baron de Bezenval ne fut pas le dernier, au moins s'en vante-t-il, à apprendre les pratiques souterraines du frère de madame de Cassini. « Je fus informé assez promptement de la correspondance de M. de Pezay avec le roi et du crédit qu'il prenoit. J'en fis avertir la reine; elle en parla au roi qui rejeta ce fait avec dédain en lui disant: Croyez-

1. Madame Campan a relevé les étranges griefs de Bezenval et, malgré ses cheveux gris, une déclaration en forme qui fut repoussée comme elle le devait et qu'il ne pardonna jamais à l'infortunée princesse. Elle a relevé encore une phrase équivoque et perfide au sujet d'un petit appartement destiné par la reine à loger sa dame d'honneur au moment de ses couches, et dans lequel elle le reçut pour décider quelles mesures prendre au sujet de la querelle du comte d'Artois et du prince de Bourbon « Je fus étonné, dit-il, non pas que la reine eût désiré tant de facilités, mais qu'elle eût osé se les procurer. » Madame Campan s'écrie avec une indignation bien légitime: « Dix feuillets imprimés de la femme Lamotte, dans ses impurs libelles, ne contiennent rien d'aussi nuisible au caractère de Marie-Antoinette que ces lignes écrites par un homme qu'elle honoroit d'une bienveillance aussi peu méritée. »

vous que je me compromette avec de pareilles espèces [1]? » Nous ne croyons ni au mot, ni à la forme qui lui est donnée. Qu'eût entendu le roi par se compromettre? Mais c'est ce qu'il eût fait bel et bien, en admettant surtout que Pezay méritât cette appellation dure. dont il faut laisser tout l'honneur au baron. Les petits manéges avaient réussi. Pezay s'était fait prendre au sérieux; le roi, émerveillé par le caractère de ces lettres, où le bon-sens, les connaissances, une apparente profondeur étaient relevés par la franchise, l'indépendance des idées, avait fini par dialoguer avec son correspondant, discuter, approuver, sans trop réfléchir sur les dangers d'un tel commerce. Nous parlons de franchise et d'indépendance d'idées; Pezay allait bien au delà, si l'on ne se refusait pas absolument à accorder créance aux réelles monstruosités qui circulaient à Paris. et jusques dans Versailles. Citons celle-ci, entre mille, dont nous sommes redevables au prince de Ligne :

Il allait dans ses lettres jusqu'à souffler au roi ce qu'il devait dire. « Vous ne pouvez pas régner par la grâce, Sire, lui écrivait-il, la nature vous en a refusé; imposez-en par une grande sévérité de principes. Votre Majesté va tantôt à une course de chevaux : elle trouvera un notaire qui écrira les paris de M. le comte d'Artois et de M. le duc d'Orléans. Dites en le voyant : « Pourquoi cet homme ?

1. Bezenval, *Mémoires* (Buisson, 1805), t. I, p. 230.

faut-il écrire entre gentils-hommes? la parole suffit. » Cela arriva : j'y étais. On s'écria : « Quelle justesse et quel grand mot du roi ! voilà son genre [1] ! »

Soit. L'aimable prince a recueilli le mot; mais de qui tient-il que le mot a été soufflé la veille par M. de Pezay? L'histoire est pleine d'affirmations de cette nature, et dont personne ne s'avise de douter.

Sa nouvelle fortune et sans doute aussi l'ivresse inévitable d'une telle faveur devaient apporter quelque changement dans l'attitude comme dans l'existence de Pezay. Il fréquenta moins ses amis qui le ressentirent et s'en plaignirent, les uns avec bonhomie, les autres avec plus ou moins d'amertume. Dorat, un peu piqué de voir son élève tourner le dos à l'Hélicon [2] et, d'un bond, laisser loin derrière lui ses maîtres et ses modèles, Dorat, de temps à autre, lui adresse de petits vers où il badine gracieusement et mêle à la caresse une ironie sans

1. Prince de Ligne, *Œuvres* (Bruxelles, 1860), t, III, p. 316.

2. Pezay fera moins de vers sans doute; il en fera, pourtant, et, au plus fort de l'enivrement, il adressera une jolie épître à son ami sur le succès du *Célibataire*, datée d'Auray en Basse-Bretagne, le 1er octobre 1775:

J'apprends ton triomphe et ta gloire ;
Je les apprends, et j'en jouis.
Déserteur des brillans parvis
Du fameux temple de Mémoire,
Je l'aime encore, tu peux m'en croire,
Quand il s'ouvre pour mes amis.
Le faite où je t'ai vu prétendre
Est respectable assurément ;
Mais quand je t'en verrai descendre,
Tu recevras mon compliment...

aigreur [1]. Nous avons dit ailleurs, sur la foi des Nouvelles de madame Doublet, que c'est le jeune marquis qu'il aura eu en vue dans sa comédie, *Roséide ou l'intrigant*, représentée en octobre 1779 [2]. Nous n'y avons cru qu'à demi. Si les liens se relâchent, leur amitié persiste, malgré les négligences et les petits torts; et Dorat le pleurera sincèrement, quand la Parque viendra frapper ce favori déjà usé, auquel elle sauva les amertumes d'une existence désormais sans but et sans prestige.

Après avoir boudé dix ans, le chevalier s'était de nouveau précipité dans cette carrière si enivrante et si décevante du théâtre. Sans doute, *Adélaïde de Hongrie* n'avait qu'imparfaitement répondu à son attente; mais il attribuait ses mécomptes à des circonstances étrangères au mérite de la pièce, et aussi au peu de zèle et de loyauté de ses interprètes; il ne cache point sa pensée, qu'il formule même avec une vivacité qui va jusqu'à l'emportement. Dans une lettre du 16 février 1775, suivie, le lendemain, d'une autre moins mesurée encore, il récrimine contre les manœuvres dont il est l'objet, mais qu'il saura bien démasquer. Il finit pourtant par se radoucir et déclarer qu'il

1. *Coup d'œil sur la littérature* (Amsterdam, 1780), seconde partie, p. 27, 28.
2. Elle s'appela le *Tartuffe littéraire*. *Mémoires secrets*, t. XIV, p. 200, 203 ; 12 octobre 1779. Notre *Comédie satirique, au* XVIII *siècle*, p. 225.

[illegible] les iniquités [illegible] l'un de ses [illegible] mais je ne suis [illegible] tout ce [illegible] d'un ressen- [illegible] nouveaux griefs. [illegible] : « Je m'obstine [illegible] messieurs, parce que vous vous [illegible] et je demande [illegible] vous ne cessez de refuser [illegible] cependant toutes [illegible] vous convenir, et [illegible] pour implorer [illegible] en réclamant un [illegible] les règlements ; c'est en [illegible] ce qu'il ne peut obtenir [illegible] Son *Adélaïde* n'a été [illegible] dans son droit de sol- [illegible] des représentations. « Ne [illegible] messieurs, que tout cela [illegible] Il est dans ma philosophie de ne pas user [illegible] sur les petites choses : mais tout cela me tracasse, m'inquiète et me fait perdre du temps[2]... » Le pauvre Dorat que ces retards, ces obstacles irritent et désespèrent, ne s'aperçoit pas que son insistance acrimonieuse est

1. Archives du Théâtre français, *Correspondance de Dorat.* Le 16 février, à Dalainval, premier semainier; 17 février 1775, au même.
2. *Ibid.*, *Correspondance de Dorat.* Ce 26 février 1775.

un plaisant démenti à cette affiche de placidité supérieure à tous les événements, et donne la comédie à ces comédiens qu'il morigène sans y rien gagner.

Le chevalier avait présenté au comité une pièce en cinq actes et en vers, son *Célibataire*, l'œuvre la mieux comprise et la mieux écrite qu'il ait jamais faite, lue et reçue le 17 juillet 1773. La même année, il lisait une *Alceste* accueillie à l'unanimité, cinq mois après. Par un hasard malencontreux, Ducis, lui aussi, en avait présenté une [1], et, quelque fût la douceur de ses mœurs, il n'était pas homme à passer condamnation sur les décisions de la Comédie, sans essayer de défendre ses droits [2]. L'inscription de sa pièce avait précédé les démarches de Dorat, qui arrivait avec un ouvrage terminé, puisqu'il était reçu avec acclamation à la lecture. Ducis, dont ce n'était pas le cas, eût trouvé naturel qu'on remît l'audition de la tragédie de son confrère après la lecture de la sienne. « Mon plan était fait en février ; j'avais déjà composé des vers du troisième acte... Un malheur affreux m'est venu arracher, dans la plus tendre et la plus vertueuse des femmes, tout le charme, toute la consolation et tout le bonheur de ma vie [3]. »

1. *Œdipe chez Admète.*
2. Archives du Théâtre français, *Registre concernant MM. les auteurs*, du 25 mai 1772 au 20 novembre 1732, p. 3, 4, 5.
3 Paul Albert, *Lettres de Ducis* (Paris, Jousset), p. 16. A

Certes, si l'on doit entrer dans les raisons de quelqu'un, c'est en un tel moment; mais encore Ducis pouvait-il exiger de la Comédie et d'un émule se présentant avec une œuvre prête à jouer, qu'on attendît qu'il achevât sa pièce complètement à écrire, sauf, comme il l'avoue ingénuement, le troisième acte, dont il avait composé « quelques vers? » Cependant, l'*Alceste* de Dorat ne sera pas jouée, et le champ de bataille demeurera à l'*Admète* représenté, quatre ans plus tard, en 1778. Nous ne savons au juste la cause du retrait d'*Alceste* qui ne pouvait venir que de l'auteur lui-même; mais nous nous l'imaginons. Très preste à solliciter des lectures, Dorat se trouvait avoir, à l'époque où la pièce de Ducis était donnée, cinq ou six ouvrages attendant leur tour; et, en présence d'un tel encombrement, il se voyait fatalement contraint d'écarter lui-même celles de ses œuvres qui lui tenaient le moins au cœur [1]. Peut-être aussi n'était-ce que pure courtoisie de la part du chevalier; car nous le voyons, l'année suivante, demander l'ajournement d'une lecture après celle de l'*Homme personnel*, de son ami Barthe (16 mars 1775).

Messieurs les comédiens ordinaires du Roi; à Paris, le 13 décembre 1773.

1. Voici celles de ses pièces reçues et attendant leur tour, à cette date : *Le Célibataire*, *Le Malheureux imaginaire*, *Le Chevalier de Grammont* (A Turin et à Londres), *Le Czar Pierre*, *Le Temple de Lucine*, qui ne sera pas représenté, et n'a point été imprimé.

Ces petits arrangements entre confrères ne laissaient pas de se rencontrer de temps à autre. L'auteur de *Caliste* avait présenté, à la fin de 1767, une comédie en cinq actes, *les Perfidies à la mode* ou *la Jolie femme* [1], reçue avec enthousiasme, quoique inachevée, grâce à des vers charmants : l'on s'était borné à lui indiquer quelques passages à retoucher. Cependant cette assurance d'être joué, au lieu de ragaillardir sa verve endormie, sembla produire l'effet opposé; et *les Perfidies à la mode* en étaient au même point, quand une lettre du Comité l'informait, à la date du 17 août, que sa pièce était la première des grandes comédies à mettre à l'étude [2]. Colardeau, pris au dépourvu, essaya de sortir d'affaires sans brûler ses vaisseaux : Bellecour lui était indispensable, et il n'était pas à Paris; il s'agissait donc de trouver un ouvrage prêt à jouer qu'il pût substituer au sien sans périls pour ses droits [3]. Le marché était tentant, et Rochon de Chabannes, qui venait à la suite, souscrivit de grand cœur à une combinaison, dont finalement tout le monde fut enchanté [4]. Et le poète dolent, désillu-

1. Sur le registre de la Comédie, elle est originairement intitulée : *Les Principes à la mode*, p. 5.
2. Archives du Théâtre français, *Registre concernant MM. les auteurs*. P. 5. Autre lettre de Delaporte, six jours après (23 août), renouvelant un avis qui était également une mise en demeure.
3. *Ibid*. Réponse de M. Colardeau au sieur Delaporte, secrétaire de la Comédie ; à Etiolles, ce 25 août 1774.
4. Et *Les Amants généreux*, comédie en cinq actes et en prose,

sionné, se replongeait de plus belle dans son incurable engourdissement. Colardeau allait, encore une fois, se voir réduit aux faux-fuyants et aux prétextes, quand son ami Dorat, sans trop de mérite, s'empressait de le tirer d'embarras. Il s'agissait pour le chevalier de s'assurer si l'auteur des *Perfidies à la mode* consentirait à lui céder son tour, comme il l'avait déjà fait, en 1773, en faveur de *Brutus* et de *la Feinte par amour*. Nous trouvons cette particularité dans la préface de 1779 [1]; et comme le registre de la Comédie n'en fait nulle mention, nous doutions quelque peu de sa réalité. Colardeau, lui-même, vient confirmer l'assertion des éditeurs, dans une lettre à Dorat, qui a l'avantage de nous édifier en même temps sur l'état de santé du poète.

Je viens de cracher le sang, mon cher ami, pour avoir négligé de me faire soigner à la suite d'un rhume obstiné qui a mis le feu dans ma faible poitrine... Il y a 5 ans que ma mauvaise santé me fait craindre les orages du théâtre; ces secousses trop violentes pourroient m'être aussi funestes au physique qu'au moral. C'est sans mérite que je vous cède mon droit à la comédie... [2].

Cette fois encore, la réponse, disons l'acquiescement de Colardeau, ne se faisait pas attendre.

imitée de Lessing, étaient représentés aux lieu et place des *Perfidies à la mode*. le jeudi 13 octobre 1774.

1. Colardeau. *Œuvres* (Paris, Ballard, 1779), t. I, p. 93, 99. Préface des éditeurs.

2. Charles Asselineau, *Mélanges curieux et anecdotiques tirés d'une collection de lettres autographes* ayant appartenu à

Je n'ai rien à vous refuser, mon cher ami. Je ne sais trop où j'en suis à la comédie pour l'ordre des pièces nouvelles ; mais si mon rang peut vous être utile, je vous le cède volontiers; c'est une manière de faire ma cour au public : avancer la représentation de vos ouvrages, c'est avancer ses plaisirs. Voyez donc avec les comédiens si mon droit peut vous servir. Un campagnard tel que moi a perdu le courant des choses. Tout ce que je puis vous dire c'est que je désire de voir au théâtre ces comédies charmantes qui m'ont fait tant de plaisir à la lecture. Si l'on en donne une incessamment, écrivez-moi un mot, je quitterai mon hermitage, tout cher qu'il me soit, pour aller vous applaudir [1].

Dorat s'empressait d'envoyer aux comédiens cet abandon à son profit. « Mon ouvrage, leur mandait-il, est prêt, les rôles seront copiés dans trois jours; et, dans l'intervalle de quinze, cette comédie peut être sur pied [2]... » Pourtant, malgré cette hâte du poète et la bonne volonté de son ami, les choses iront moins vite que ne le désirait le principal intéressé, et Dorat en était au même point, à la mort de l'auteur de *Caliste*.

M. Fossé-Darcosse (Paris, Téchener, 1861), p. 119, 120, n° 289. A Dorat, Etioles; le 15 mai 1773.

1. Archives du Théâtre français, *Registre concernant MM. les auteurs*, fol, 12 et v° Lettre de M. Colardeau à M. Dorat; du 16 juillet 1775.

2. *Ibid.* Lettre de M. Dorat du 14 août 1775, pour proposer sa comédie du *Célibataire*, en vertu de la concession à lui faite par M. Colardeau de son rang.

VII

COLARDEAU ET LA COMTESSE DE LA VIEUVILLE. — MUTUEL ENTRAINEMENT. — ACADÉMICIEN. — SA MORT.

Nous avons assisté aux déchirements d'une rupture où Colardeau avait témoigné plus de sensibilité et de passion que de force d'âme. Il était sorti brisé, anéanti, de la lutte, ne sachant trop où donner de la tête, avec l'impérieux besoin du repos et de l'oubli, mais avec l'impuissance de secouer ce terrible passé. Il finit par se résoudre à aller demander à la terre natale ce qu'il eût vainement cherché si près du théâtre d'événements dont le souvenir le brûlait comme un fer rougi au feu. Il n'avait pas caché à son oncle cette histoire douloureuse, et il faisait part au bon curé, dans une lettre sans date, mais qui est de la fin de 1764, de sa rupture définitive avec l'aînée des Verrières [1]. Celui-ci ne dut pas être pour peu dans la détermination du voyage de Pithiviers, où le vieux prêtre et les deux sœurs de Colardeau firent de leur mieux pour adoucir des regrets qu'une

1. *L'Amateur d'autographes*, 3e année, p. 170. C'est à cette lettre qu'il est fait allusion plus haut, p. 124.

autre passion pouvait seule chasser de ce cœur trop épris. Il essaya de l'étude; et c'est à Pithiviers qu'il ébauchait sa comédie des *Perfidies à la mode* [1]. Mais ce ne dut être qu'une étape de quelques mois. Paris, ce Paris qu'on ne quitte plus quand on lui a une fois appartenu, ce Paris qui lui avait été si chanceux et si funeste, le rappelait, et il ne devait pas éternellement se roidir contre sa fascinante attraction. Retrempé par le commerce réconfortant de la famille, il avait repris son train de vie et ses travaux commencés, non sans quelques ressentiments du passé, c'est à croire, quoi qu'il en dise. « Je n'ai nulle espèce d'habitude, écrivait-il à l'abbé Regnard, j'ai revu mes anciennes liaisons sur le ton de l'amitié, et je me suis défendu de ce côté-là toute espèce d'assiduité [2]. » Cela pouvait être exact, à l'heure où il écrivait ces mots; mais il eut besoin de plus d'un jour pour en arriver à cette solidité dont il se vante. Au moins l'amitié ne lui avait pas fait défaut; elle n'avait rien négligé pour l'enlever à ses souvenirs, soutenir et fortifier son courage défaillant.

1. L'auteur de la notice sur Colardeau, Jabineau de la Voute, son parent, nous dit que ce voyage se fit en 1766. *Œuvres* (Paris, Ballard, 1779), t. I, p. XVII. Barthe, l'ami de Colardeau, avait composé une comédie sous le même titre, *les Perfidies à la mode*, ou *l'Ami du mari* (un acte en prose), qui ne fut ni imprimée, ni représentée. Grimm, *Correspondance* (Garnier), t. IX, p. 21, 22; 15 mai 1770.

2. *L'Amateur d'autographes*, 3e année, p. 170. Paris, 31 décembre 1767.

M. Duhamel de Denainvilliers lui avait offert cette hospitalité délicate qui affranchit de toute sujétion, dans sa belle maison d'Étioles, « le château d'un sage aux malheureux ouvert[1] ; » et bien des lettres datées du solitaire vallon révèleront les préférences de ce cœur blessé et sauvage comme le cœur de tous ceux qui ont souffert. Lié jusqu'à la fin avec Dorat et Pezay, il avait rencontré d'autres amis qui, comme Duhamel, s'étaient empressés de l'entourer des soins les plus affectueux. De retour à Paris, il était allé loger dans une hôtel garni, dont la sécheresse et la nudité n'étaient pas propres à réagir contre une mélancolie qui aurait eu besoin d'un air plus libre et d'aspects moins maussades. Un beau jour, le comte de La Vieuville venait l'en arracher ; il l'installait chez lui, à son château d'Handre où il passait avec sa femme la belle saison; et c'est de cette résidence que Colardeau mandait à son oncle cette amélioration notable dans sa triste existence[2].

1. Colardeau, *Œuvres* (Charles Froment, 1825), t. I, p. 152. Epitre à M. Duhamel. — Delort, *Mes Voyages aux environs de Paris* (Picard-Dubois, 1821), t. I, p. 173, 174. M. Denainvilliers était le frère de Duhamel du Monceau, de l'Académie des sciences. « Vit isolé dans une terre sur les confins du Gatinois, où il s'occupe journellement d'expériences nécessaires aux travaux de l'académicien. » *L'Année littéraire* (26 juillet 1774), t. V, p. 4.

2. *L'Amateur d'autographes*, 3ᵉ année, p. 170. Lettre à son oncle; 30 octobre 1768. Bien que discrètement, La Harpe a fait allusion aux bontés, aux paternelles sollicitudes, dont il était entouré par le vieux comte et sa femme. « Retiré au sein d'une famille respectable, dont il étoit, pour ainsi dire, l'enfant d'adoption, il y vécut dans cet heureux commerce de soins mutuels, si nécessaires pour lui faire oublier des maux qui re-

Ancien mestre de camp de cavalerie, le comte n'avait pas moins de soixante-onze ans [1]. A peine arrivé, le poète, pour le jour de sa fête, lui adressait une belle épître où il le traitait en philosophe, l'exhortant à ne pas s'inquiéter des années, à imiter Anacréon et le vieux Chaulieu qui, malgré les élancements de la goutte, ne retranchait rien de son train et de son terrible ordinaire. L'hiver venu, l'on échangeait Handre contre l'hôtel de La Vieuville, rue Cassette. Là, quelque désabusé qu'on se crût, au contact des amis et des émules, le démon des vers, la perspective des succès et des honneurs littéraires ne pouvaient manquer de réveiller de sa torpeur cet esprit affaissé mais non désintéressé et indifférent. Trois fauteuils étaient vacants à l'Académie, ceux du président Hénault, de Moncrif et de l'abbé Alary. S'il faut en croire Colardeau, l'indignité des candidats rendait peu enviable un titre qu'avilissaient leurs seules prétentions. « Les gens de lettres honnêtes n'ont point voulu se mettre sur les rangs et essuier la concurrence d'un La Harpe, d'un abbé Aubert, d'un abbé Le Blanc, et définitivement ils se tiennent cois par honneur. » On le pressait de poser sa

naissent tous les jours, une langueur qui devenoit incurable. » *Discours prononcés dans l'Académie françoise, le jeudi 20 juin 1776, à la réception de M. de La Harpe* (Paris, Demonville), p. 16.

1. Gouverneur de Fontenay-le-Comte, Guidon des Gendarmes-Dauphin, du 1er octobre 1719. Né le 20 août 1697.

candidature ; mais les mêmes répugnances l'empêchaient de céder aux sollicitations et aux prières. « M. Séguier, ajoute-t-il, a dit à l'Académie que si l'on recevoit un sujet, qu'il désigna, il cesseroit de venir aux assemblées. » Il va sans dire que ce sujet n'était autre que La Harpe[1]. Comme Dorat, Colardeau avait La Harpe en exécration. Ses griefs étaient anciens, et l'auteur de *Caliste* avait prouvé dans son *Épitre à Minette*, qui visait celui-ci, qu'il pouvait haïr et opposer à l'outrage le fiel, l'ironie, l'àcreté d'une satire sans ménagement (1762)[2].

Il n'est pas, d'ailleurs, l'homme de la Cour, où il n'est connu que par sa pièce du *Patriotisme*, qui lui a valu une lettre de madame de Pompadour[3], et par des vers pour les

1. Condorcet écrivait alors à Turgot (mardi 25 décembre 1770), au sujet de La Harpe, qu'il affectionnait : « Il a contre lui un déchaînement si général, qu'il faut qu'il renonce à l'Académie. On l'accable d'épigrammes, d'injures et d'imputations odieuses. On ne haïssait pas plus Voltaire, il y a quarante ans, quoique Voltaire fût bien plus haïssable, puisqu'il avait fait *la Henriade* et *Alzire*. » Condorcet, *Œuvres* (Paris, Didot, 1847-1849), t. 1, p. 178.

2. Lebrun-Pindare, qui jugeait la satire son domaine exclusif, répondait à la pièce de Colardeau par *le Coup de patte*, ou *l'Anti-Minette*, plein d'injures et de grossièretés. D'ailleurs Colardeau était le protégé de Fréron, et c'est ce qui devait être châtié.

. . . .
Puis, il faut bien t'en avertir encore,
L'abeille n'est amante du frélon.
On ne la voit chez l'insecte félon,
Associer le doux nectar de Flore,
Au noir venin du fiel qui le dévore.

Œuvres (Warée, 1811), t. 11, p. 179-188, liv. 11, épître 11.

3. Il s'agissait de ce concours de toutes les classes apportant, celles-ci leur excédent, celles-là leur épargne, pour faire face à une guerre ruineuse et humiliante, refaire une marine capable

princes qu'une grande dame a signés. Ce qui résulterait de ces prémisses, c'est qu'on se tiendrait à l'écart, se réservant pour un moment plus opportun. C'est tout le contraire qui aura lieu. Ses amis ont triomphé de sa résistance, et il fera ses visites (21 décembre) sans paraître beaucoup compter sur l'indépendence d'un corps où la dignité des lettres est ce dont on se soucie le moins. « Je ne fais aucun fond, dit-il à son oncle en finissant, si la protection l'emporte, sur l'intérêt que l'Académie peut prendre à moi [1]. » Cela est dur à l'égard de futurs confrères. C'était aussi, nous le soupçonnons quelque peu, un de ces calculs de l'amour-propre en prévision d'un ajournement offensant; et l'événement donnera raison à ces prudentes réserves. L'Académie française, qui n'avait pas moins de quatre membres à élire [2], s'exécutait en mai 1771, sans appeler Colardeau, mais écartant également La Harpe, Le Blanc, et l'abbé Aubert, ses concurrents. Roquelaure, évêque de Senlis, le prince de Beauveau, Gaillard et l'abbé Arnaud étaient les élus qui

de lutter avec l'ennemi séculaire. L'ode est fort belle. « Ce jeune homme, s'écrie Grimm, fait en vérité des vers tout à fait à la Racine. » *Correspondance* (Garnier), t. V, p. 48; février 1762. Il y a là également, à l'adresse du ministre dirigeant, douze vers qui durent flatter singulièrement son orgueil, et qu'il récompensa par une pension du roi.

1. *L'Amateur d'autographes*, 3e année, p. 171 ; à son oncle. Paris, 29 décembre 1770.

2. A cette date, Mairan vivait encore ; il ne laissait vacant ce quatrième fauteuil que le 20 février 1771.

venaient combler les vides: un prélat, un grand seigneur, un historien, un savant doublé d'un virtuose.

L'auteur de l'*Épître à Minette*, que nous voyons s'expliquer avec tant d'acrimonie sur l'auteur de *Warwick*, avait ses motifs récents d'en vouloir à cet homme odieux : il était venu se substituer, chez les demoiselles Verrières, à celui qui naguère avait la direction de leurs plaisirs. « M. Colardeau, disent les nouvelles à la main, en octobre 1772, longtemps attaché à leur char, se trouve remplacé par M. de La Harpe. Dimanche dernier on y a (sur leur théâtre) donné *Julie*, comédie de M. Saurin, imprimée et non représentée. Elle a fait peu de sensation ; mais l'*Espièglerie*, petite pièce en un acte, a eu le plus grand succès : elle a paru d'une gaîté charmante, et le sieur de La Harpe y a supérieurement bien joué. L'ouvrage est du sieur Billard du Monceau, le parrain de madame la comtesse du Barry. » La Harpe, on le sait, était un acteur distingué, malgré sa petite taille ; et grâce à « papa grand-homme, » sa réputation n'était plus à faire.

Depuis trois ans, Colardeau était l'hôte de M. de La Vieuville, quand la mort de cet homme de bien venait désespérer ses nombreux amis. Charles-Marie, comte de La Vieuville, expirait en effet en son hôtel de la rue Cassette, le 16 décembre 1771, à l'âge de soixante-quatorze

ans[1]. Colardeau perdait en lui un bienfaiteur, un père; mais il retrouvait dans la comtesse une amie non moins dévouée, avec cette chaleur d'affection que peut ressentir à l'égard d'un être que ses chagrins, son état languissant rendaient plus intéressant encore, une femme unie à un vieillard qui avait presque le double de son âge, et qu'une fréquentation de tous les moments avait insensiblement conquise au triste poète. Venir en aide à son ami, lui rendre la vie moins désenchantée, amener l'oubli à force de soins et de tendresse dans ce cœur abreuvé d'amertume, sera pour madame de La Vieuville l'unique souci de sa vie.

Colardeau nous apprend lui-même avec quelle sollicitude elle saisit, si elle ne les fait pas naître, les mille occasions de lui manifester son profond attachement. Il révèle, sous le sceau du secret, au curé de Saint-Salomon, qu'il vient d'obtenir, par l'entremise d'un parent de madame de La Vieuville, la cession d'un terrain de cinq cents arpens situés en Dauphiné, dans les domaines du Roi. « C'est un fonds dont je puis disposer, ou qui passera après ma mort à mes héritiers... [2] » Ces dons de terrains provenant de la munificence du prince ne sont pas chose

1. *Mercure de France* (janvier 1772), deuxième volume, p. 211. — *Gazette de France*, 1772. Du lundi 6 janvier. n° 2, p. 102.

2. *L'Amateur d'autographes*, 2° année (1881), p. 171. A l'abbé Regnard, Paris, 17 février 1773.

rare sous l'ancien régime, et on les rencontre à toutes les époques. Les Registres de la maison du Roi en offrent de fréquents exemples. Et la même année, à six mois d'intervalle, nous trouvons le brevet d'un pareil don, à Auteuil, en faveur de la veuve d'Helvétius [1].

La fin de cette lettre est intéressante, car elle affirme les préoccupations tenaces de l'auteur de *Caliste*, qui, tout désenchanté qu'il soit, ne renonce pas plus aux honneurs qu'à la fortune. Si le fauteuil lui a échappé, ce n'est que chose remise, et il ne doute point qu'on lui rende justice dans un temps plus ou moins prochain. « Si je parviens à l'Académie, comme j'ai tout lieu de l'espérer, il ne manquera rien à mon existence. » Hélas ! comme Moïse, il entreverra la terre promise et mourra sans y avoir posé le pied. Sa santé, loin de se raffermir, était de nature à inquiéter ses amis ; pour lui, tout en constatant son état maladif, il ne s'en effraie pas outre mesure ; il croit qu'il ne lui faut que beaucoup de ménagement et de soins, et il agit en conséquence. « Quelle que rigoriste que tu sois, écrit-il à sa sœur aînée, tu aurois peu à reprendre à ma conduite [2]. » Ses crachements de sang auxquels il fait allusion dans une let-

1. Archives nationales, O'-118. *Registre du secrétariat de la maison du roi*, de l'année 1773, p. 182, 183.

2. *Bulletin de la Société archéologique de l'Orléanais*, t. I, p. 266, 267. Mai et juin 1852. Lettre à Mlle Colardeau de Véard ; Paris, 15 février 1773.

tre à Dorat, à trois mois de là, il les attribue à un rhume négligé et dont une saignée opportune l'eût débarrassé en un tour de main (15 mai 1773). Plus tard encore, il se plaignait des mêmes accidents occasionnés par son tempérament sanguin. Malgré le médiocre succès de son hygiène, le poète, qui donnait volontiers des avis en pareille matière, insistait pour que le bon curé de Saint-Salomon se modelât sur son train de vie : un repas unique par jour. « J'ai déjà adopté ce régime ; un rien et un verre d'eau me suffit. Je dîne à fond, et dans les 24 heures le travail d'une seule digestion est moins pénible pour mon estomac. Cette tempérance vaut mieux que des purgatifs [1]. » Mais, s'il faut se garder de troubler l'économie digestive par la multiplicité et l'abondance des repas, il ne faut pas éviter avec un soin moindre les émotions violentes ; et sa nature impressionnable à l'excès ne se prêtera qu'insuffisamment à cette action réparatrice.

Au commencement de juin 1774, circulait dans Paris une satire des plus haineuses contre mademoiselle Verrières. On supposait que celle-ci, à un âge où la plus aveugle peut difficilement se faire illusion sur l'envahissement

1. Gabriel Chararay, *Catalogue de lettres autographes composant le cabinet de M. de Saint-Amant*, du 15 mai 1873 ; p. 9, n° 59. Lettre à son oncle. Paris, 15 février 1774.

et le ravage des années [1], envisageant les conséquences prochaines de la perte de sa jeunesse et de sa beauté aux yeux d'un monde qui, comme Brennus, n'a pas de pitié pour les vaincus, avait conçu le dessein de prendre les devants et d'échanger les splendeurs de son hôtel contre les quatre murailles d'un couvent. On la faisait écrire à l'abbesse de Saint-Cyr pour implorer d'elle un refuge, où elle pût expier un passé scandaleux et mettre à profit, pour l'autre vie, le peu de jours qui lui étaient réservés. Dans cette lettre de repentance, l'aînée des Verrières ne ménageait pas les aveux. Elle racontait, sans rien omettre, cette existence si accidentée, et particulièrement ses amours, ses infidélités, les perfidies dont l'auteur de la *Lettre d'Héloïse à Abailard* avait été la lamentable victime. « Dans cet ouvrage, quoique long, disent les Nouvelles à la main, il y a beaucoup d'anecdotes indiquées, de très beaux vers, des morceaux de poësie et de sentiment, qui le rendent recommandable et fort recherché [1]. » Cela avait fait tapage, à tel point même que Colardeau ne crut pas pouvoir se dispenser d'intervenir par une énergique protestation, dans les papiers publics : « Je viens d'apprendre, monsieur, que, depuis un mois, un libelle

1. Née en 1730, elle avait alors 44 ans.
1. *Mémoires secrets* (addit. à l'année 1774), t. XXVII, p. 290, 291. 1er septembre.

manuscrit se répand sous mon nom dans les sociétés. Je vous prie d'insérer dans vos feuilles le désaveu que je fais de cette satyre aussi indigne de moi qu'injuste envers la personne qu'elle attaque. Je lui aurois rendu plutôt cette justice que je lui dois, si mon absence de Paris ne m'avoit laissé ignorer ce qui se passoit à cet égard [1]. » Colardeau se trouvait alors chez son ami Denainvilliers, à Étioles, où l'on peut s'étonner que ces rumeurs lui fussent parvenues si tardivement. Quoi qu'il en soit, c'était un démenti très net, et il n'y avait qu'à chercher ailleurs l'auteur de cette satire « aussi indigne de celui à qui on l'attribuoit qu'injuste envers la personne qu'elle attaque ». Mais il y avait dans Paris un chiffre assez notable de gens que ces protestations honnêtes touchaient peu et qui croyaient savoir à quoi s'en tenir sur leur sincérité. Cette noirceur était-elle de Colardeau, ou s'était-il rencontré un poète assez au fait des secrets de ce monde particulier et d'un talent assez distingué pour qu'on pût s'y méprendre ? L'on ne crut pas finalement à son innocence, et les sceptiques ne voulurent voir, dans ces démentis affectés, qu'une rouerie de plus : c'était une invite à la curiosité malsaine qui ne manque jamais de se rendre à de telles provocations. Il ne faisait, d'ailleurs, que copier

1. *L'Année littéraire* (10 juillet), t. IV, p. 216. — *Mercure de France* (août 1774), p. 198, 199.

M. de Voltaire, en lui empruntant une tournure qu'il mettait tous les jours en pratique[1].

La satire, en dépit de ces dénégations, était bien de l'auteur de *Caliste*. Seulement elle remontait à cette époque de fièvre, de délire, où l'infortuné avait bien réellement perdu tout empire sur lui-même : elle était de même date que *l'Amour trahi* et l'épître *A un ami sur l'infidélité de Zelmire;* car, nous l'avons dit plus haut, l'on avait eu à son égard plus que la lâcheté de céder aux exigences d'un maître : on l'avait trompé, on l'avait trahi. Quel fut son complice ? De qui l'amant outragé entend-il parler? c'est ce que nous ne savons. Ce n'est point du vieux d'Épinay, qui était un des soutiens de Zelmire et ruinera les siens pour aider à ce luxe et à ces splendeurs. Lui aussi avait à se plaindre, et il accusera Colardeau de s'être moqué de son infortune; ce qui lui vaudra une *Épître à M. d'Ép**** « qui soupçonnoit l'auteur d'avoir fait des vers contre lui sur l'infidélité de sa maîtresse [2] », épître fort belle, où le souvenir de mademoiselle Verrières, ses coquetteries, ses manèges, les secrets de son boudoir, ces savants artifices d'une Phryné sur le retour sont touchés de main de maître. Mais après avoir vidé ce cœur trop plein, Colardeau était trop

1. *Mémoires secrets*, t. XXVII, p. 290. 31 août 1774.
2. *L'Almanach des Muses* pour l'année 1772 (1773), t. IX, p, 167, 168.

honnête homme pour ne pas reculer devant une action aussi impardonnable qu'eût été la publication d'une satire où la haine et la vengeance s'étaient tout permis. Il garda et renferma ses vers, se contentant peut-être de les lire à quelques rares amis. C'était compter sans l'infidélité de l'un d'eux. La pièce lui était soustraite, alors qu'il ne songeait plus à mademoiselle Verrières et qu'il avait échangé cette passion furibonde contre l'attachement le plus pur et le plus profond. Le peintre Doyen, son ami intime et le dépositaire de ses papiers, dans une curieuse lettre à l'abbé Regnard, après la mort du poète, est amené à parler précisément de cette satire, dont l'apparition fut comme un coup de foudre pour Colardeau et pour la famille de celle qu'elle atteignait si impitoyablement. «... Il y a une autre épitre qui a couru dans le monde par un vol qui lui a été fait : c'est contre mademoiselle Verrières. Elle est considérable et très belle. Il en a eu le plus grand chagrin, et c'est moi qui en ai eu tout l'embarras, soit pour le rassurer, soit pour être contraint de mentir, et dire que je ne la lui avois jamais vu faire, ce qui a donné un grand poids à sa négation... J'ai promis aux parens et amis de la personne morte que l'on ne la mettroit pas dans l'édition [1]. »

[1] *L'Amateur d'autographes* (1865), 9e année, p. 59. Lettre de Doyen à M. Regnard; Paris, 5 mai 1776.

L'aînée des Verrières précédait, quoique de bien peu, dans la tombe l'homme qui l'avait tant aimée et avait tant souffert de cet amour[1]; sa fin fut singulière. Au moment de se mettre au lit, un soir, sans ressentir le plus léger malaise, elle se plaignit d'avoir un peu froid aux pieds. Elle s'assit alors devant sa cheminée; et, tandis que sa femme de chambre faisait chauffer sa pantoufle, elle *passa*, sans un mot, sans le moindre soupir. Après l'avoir chaussée, la soubrette lui demanda si la chaleur était revenue. Le silence de sa maîtresse la frappa; elle la regarda au visage, et s'aperçut « que le dernier sommeil avait fermé ses yeux[2] ».

A quelle date faut-il faire remonter les amours de Colardeau et de madame de La Vieuville? Si l'on ne céda à un penchant, qui fut également vif des deux parts, qu'après le décès du vieillard, s'aimait-on déjà et depuis longtemps, tout en hésitant, tout en combattant une passion sur l'avenir de laquelle la comtesse, elle du moins, ne devait pas être sans appréhensions? Elle ne cacha rien à cet ami dans le cœur duquel elle avait pu lire et qu'elle ne croyait pas guéri. Nous trouvons le témoignage émouvant de ces perplexités, de ces combats, plus tard de ces efforts du poète pour rassurer une âme envahie

1. En 1775. Nous n'avons trouvé nulle part la date précise de l'événement.
2. George Sand, *Histoire de ma vie*, t. I, p. 39.

qui ne demandait qu'à s'être trompée, dans l'*Épitre à Madame* ***, qu'il faut placer à côté des épîtres *A toi*, dont elle est d'ailleurs comme le complément et l'épilogue.

Tu crains (tu me l'as dit) qu'un premier sentiment
Ne reprenne à mes yeux ce qu'il eut de charmant...
D'un amour malheureux tu fus la confidente;
L'amant s'est plaint à toi des torts de son amante.
Rarement satisfait, sans cesse humilié,
Recherché quelquefois, mais souvent oublié,
Caressé par loisir, aimé par intervalle,
Objet trop peu flatté d'une flamme inégale;
Mon bonheur le plus pur, mes plaisirs les plus doux
Furent empoisonnés par de justes dégoûts.
Sans intéresser l'âme, il est affreux, sans doute,
De ne devoir qu'aux sens les plaisirs que l'on goûte.
Eh! que m'importe, à moi, la faveur d'un coup d'œil?
Je veux que le cœur m'aime et m'aime avec orgueil.

Ces aveux ne font que répéter ce que nous savons déjà : cet esclavage avilissant sous le despotisme d'une maîtresse impérieuse. Elle l'avait aimé avec l'emportement charnel de la courtisane, sans avoir égard à sa nature nerveuse, susceptible, que ces brusques réactions, ces passages incessants d'un bonheur fiévreux à toutes les tortures de la jalousie minaient et consumaient. Enfin, les circonstances, l'excès du mal, l'opprobre d'une telle vie l'avaient fait secouer sa chaîne, bien que la regrettant comme d'autres pleurent leur félicité perdue. C'est alors que le sort, las de le persécuter, plaçait sur son chemin l'ange qui devait se consacrer à cicatri-

ser la blessure encore saignante, à ramener la paix, la sérénité dans son cœur flétri et désenchanté. La comtesse était loin de s'illusionner complètement sur les déceptions qui l'attendaient sans doute au bout d'un avenir prochain ; car, après avoir assisté à toutes les faiblesses, à toutes les compromissions de ce lien sans dignité, la pauvre femme n'avait que trop à appréhender de nouvelles défaillances, et cette perspective était faite pour glacer d'épouvante l'âme la plus éprise et la plus résolue. Et puis, si mademoiselle Verrières avait, en 1771, ses quarante et un ans, c'était trois ans de moins que n'en avait la comtesse, qui, à la mort de son mari, en comptait quarante-quatre [1]. L'ancienne maîtresse de Maurice était restée belle ; nous voulons que madame de La Vieuville eût eu le même bonheur, et il faudrait le croire, rien qu'aux vers si remplis de passion d'un amant dont la sincérité ne saurait être soupçonnée. A cette phase de la maturité, ce reste de beauté dépend de tant de hasards que ce n'est plus vivre qu'au jour le jour, sous une menace incessante bien faite pour glacer la félicité présente. Mais on s'aime, on s'aime avec transport ; et le fragment qu'on va lire est

1. Anne-Geneviève, fille du marquis de La Vieuville et d'Anne-Charlotte de Creil ; elle avait épousé son oncle, le 14 novembre 1747. Née, le 30 octobre 1727, elle avait cinq ans de plus que Colardeau.

bien l'expression débordante de l'amour partagé, de l'amour infini dans ses ivresses, et qui n'a plus rien à refuser.

Quel instant plus heureux que l'instant fortuné,
Où, par l'amour timide à tes pieds amené,
Marchant à la faveur du silence et des ombres,
Je démêlai tes traits parmi des clartés sombres!
La lampe de Psyché jetoit ce faible jour,
Cette obscure lueur favorable à l'amour:
Tu dormois; et mes pas, que j'appuyois à peine,
Soutenoient en tremblant ma démarche incertaine.
Coupable, intimidé, je craignois ton réveil;
Je n'osois t'arracher à la paix du sommeil:
Mais quel fut mon bonheur, quand, au lieu de la [plainte,
Ta bouche n'exprima qu'un sentiment de crainte,
Que cet effroi si doux, que ces foibles remords,
D'un cœur déjà soumis vains et derniers efforts!
L'un de l'autre étonnés, mais charmés l'un par l'autre
Quelle volupté pure eût égalé la nôtre?...
. . . .
Je veux semer de fleurs les pas de mon amante:
Je veux que dans mes bras, et tranquille et contente,
Elle n'ait de regret que le regret flatteur
D'avoir pu balancer à me donner son cœur.
Oui, je t'aime à jamais; ma bouche te le jure,
Non par de vains serments, trop voisins du parjure.
Va, je sais mieux choisir les garants de ma foi:
Je veux t'aimer toujours... et j'en jure par toi[1].

Cette liaison, qui ne devait avoir d'autre fin que la vie même du poète, fut aussi douce, aussi sereine que ses amours avec mademoiselle Verrières avaient été agitées. La comtesse, à la-

1. Colardeau, *Œuvres* (Froment, 1825), t. II, p. 158, 159. A madame X***.

quelle n'échappait point la gravité de son état, s'appliqua à lui éviter toute secousse, l'entourant de ces prévenances exquises qui devancent le désir et saturent jusqu'à la souffrance. Il n'est pas de sacrifices qu'elle n'eût fait pour ramener la paix dans son esprit inquiet. Doyen parle d'une somme de cinquante mille écus dépensée pour Colardeau, sans entrer dans d'autres détails [1]. C'était, pour tout dire, une tendresse généreuse et désintéressée, préoccupée du seul bien-être de l'objet aimé et qui ne visait ni à l'absorber, ni à l'éloigner de ses amis. Ainsi, le poète ne laissait pas de visiter dans sa retraite l'aimable solitaire d'Étioles; mais ces fugues ne se prolongeaient guère, et c'était à regret que l'amant subjugué se résignait à une séparation de quelques jours. « Nous partons aujourd'hui pour Étiolles, écrivait-il à son oncle. Nous allons trouver cette année-ci la campagne avec toute sa parure. J'ai préparé ici mon voyage vers vos cantons, et je me suis pourvû d'une voiture. J'ai fait aussi des arrangemens pour que madame de La Vieuville eût compagnie pen-

1. *L'Amateur d'autographes*, 4e année (1865), p. 59. A l'abbé Regnard ; Paris, 10 avril 1776. Colardeau dit, en un passage de son testament : « S'il se trouve, lors de mon décès, vingt-huit actions de la Compagnie des Indes, je déclare que je n'en suis que le dépositaire, et je veux qu'elles soient rendues à Mme la Comtesse de La Vieuville, à qui elles appartiennent. » Ne serait ce point à ces actions que Doyen ferait allusion ?

dant mon absence. Je compte vers la fin du mois m'acheminer vers votre ville. Il n'y a que ma santé qui pourroit renverser mes projets. Elle est assés bonne depuis quelque tems [1]. » Encouragé par son amie heureuse de le voir se reprendre à la vie, et s'efforçant elle-même d'espérer de la nature l'un de ces miracles qu'elle ne prodigue guère, Colardeau s'était constitué le régisseur de ce beau domaine qui, à son avis, eût pu être mieux entretenu. « Je la ruinerai cette année en plantations. Son jardinier avait tout laissé périr dans son verger et dans son potager... Il y a une sorte de volupté à voir des espaliers bien garnis, bien coloriés par la variété de leurs productions. Une végétation abondante nous rappelle et nous donne une idée du Paradis d'Éden : il n'y a que les fleuves de lait et de miel qui ne me riroient point. Je ne m'en fais point une image agréable, et j'aime mieux nos ruisseaux bien purs, bien transparens que l'eau blanche et miélée de nos premiers pères [2]. » Petite raillerie sceptique à l'adresse du curé de Saint-Salomon, qui ne s'en effarouchait pas trop. On a pensé, on a dit qu'il existait un mariage secret entre le

1. Delort, *Mes Voyages aux environs de Paris* (Picard-Dubois, 1821), t. I, p., 175. Lettre à l'abbé Regnard ; Paris, ce 4 mai 1774.

2. Etienne Charavay, *Catalogue d'autographes de M. Dubrunfaut*, X^e série (20 décembre 1886), p. 25, 26. N. 180. A l'abbé Regnard ; Etiolles, ce 26 octobre 1775.

poète et la comtesse [1]. C'est là une supposition sans preuves aucunes. L'inégalité des conditions eût pu les empêcher de contracter une union officielle; rien ne s'opposait à ce qu'ils rendissent plus étroite la chaîne qui les attachait l'un à l'autre. Mais il est au moins douteux qu'ils l'aient fait.

Quelque languissant qu'il fût, Colardeau n'avait pas renoncé à tout travail. L'*Épître à M. Duhamel*, imprimée en mai 1774, et *les Hommes de Prométhée*, publiés en juillet 1775, ont été considérés comme ce qu'il y avait de mieux écrit et de plus fort dans son œuvre. La première est un modèle d'épître familière; *les Hommes de Prométhée*, pour la forme, l'harmonie, l'élégance, la richesse, les développements, sont une véritable perle. L'auteur avoue de bonne grâce, dans sa préface, qu'il s'est inspiré d'un morceau de prose de Querlon; mieux eût valu se recommander de Milton, qu'il rappelle, et dont La Harpe lui reproche de se tenir à des distances incommensurables [2]. Mais c'était là son péché d'habitude. Les ruelles et les boudoirs, la dissipation, la galanterie sont peu propres aux créations puissantes; et les poètes de cette époque (nous entendons les plus bril-

1. *Mémoires secrets*, t. IX, p. 81 (16 avril 1776). « Comme elle étoit veuve depuis quelque temps, le bruit couroit qu'elle l'avoit épousé ou l'épouseroit. »
2. La Harpe, *Correspondance*, t. I, p. 227, 228, 236, 237.

lants et les plus féconds) ne se sont fait remarquer, à quelques exceptions près, que par des traductions, des imitations plus ou moins saillantes. Et, chose plaisante, à tout instant, sans s'être donnés le mot, nous les trouvons attelés à la même besogne. Ainsi, Colardeau, au moment de mettre sous presse *le Temple de Gnide*, apprenait que Léonard s'était imaginé de traduire également en vers l'ouvrage de Montesquieu. Ni l'un ni l'autre n'avaient été alléchés par l'appât et le péril d'une telle concurrence; tous deux se défendirent avec le même empressement, et, disons-le, avec la même sincérité, d'être pour quelque chose dans un hasard qui les désespérait [1]. Ce hasard malencontreux ne fut pas l'unique, et Colardeau, séduit par la splendeur, l'éclat, le *clinquant* du Tasse, avait déjà ébauché les premiers chants d'une traduction de *la Jérusalem délivrée*, quand il apprenait que l'auteur du poème de *l'Art de peindre*, Watelet, avait eu les mêmes visées; et, dès ce moment, il déclarait renoncer à un travail qui l'avait charmé [2]. Le solitaire du Mont-Joli se

1. Sauf l'*Épître à Duhamel*, le poème du *Patriotisme* et les remarquables morceaux inspirés par sa passion funeste pour Mlle Verrières, l'œuvre de Colardeau se compose exclusivement de traductions ou imitations de Pope, d'Ovide, de Fénelon, de Quinault, de Rowe, de Yung et de Montesquieu.

2. Nous trouvons la mention suivante, à la date du mardi 23 août 1772 (fête de Saint-Louis) : « M. Vatelet a lu ensuite la traduction en vers d'une partie du second chant de *la Jérusalem délivrée*, du Tasse. » Archives de l'Institut. *Registre de l'Académie françoise*. Il est déjà fait mention d'une lecture du même

refusait à accepter ce sacrifice, mais il n'était pas le plus fort dans cette lutte de magnanimité [1]. Toutefois, Colardeau n'avait pas détruit ces fragments : au lit de mort, se défiant de l'héroïsme de ses héritiers et comprenant que lui seul le pouvait sans impiété, il trouvait encore la force de se traîner hors de son lit, et, saisissant le manuscrit de sa main défaillante, il consommait le sacrifice [2].

Le duc de Saint-Agnan laissait par sa mort un fauteuil vacant à l'Académie (7 avril 1776). Pressé par ses amis, l'auteur de *Caliste* posa de

poème, le 22 janvier 1763, à la réception de l'abbé de Voisenon, dans les *Mémoires secrets*, t. I, p. 169. Non seulement cette traduction n'a point été imprimée, mais nous ne voyons pas qu'il en ait subsisté quelques fraguments. Grimm, *Correspondance* (Garnier), t. XI, p. 270, 271 ; juin 1778. Dans une lettre à son oncle, du 16 juin 1762, Colardeau dit qu'il travaille au quatrième chant de sa traduction en vers du Tasse ; il s'agit de seize à dix huit mille vers. *L'Amateur d'autographes*, 3e année, p. 172.

1. Réponse de Marmontel au récipiendaire : *Discours prononcés dans l'Académie françoise*, le jeudi 20 juin 1776 (Paris, Demonville), p. 26, 27. N'en déplaise à Marmontel, le sacrifice ne fut pas tout au moins aussi complet ; car l'on rencontrait, parmi les papiers de Colardeau, deux fragments de la traduction de *la Jérusalem délivrée*. Quérard, *France littéraire*, t. II, p. 242.

2. Cubières rapporte une anecdote qui ferait le plus grand honneur à tous les deux, si nous trouvions sa place à l'une des diverses phases de leur vie littéraire. A une vacance, le chevalier propose à Colardeau, qui visait au même fauteuil, de faire avec lui les visites obligatoires, consolé d'avance d'un échec qui aurait favorisé son ami. Cela fut accepté sans la moindre hésitation. *Éloge de Dorat*, p. 115, 116. Quant au surplus, Cubières ne s'en préoccupe point ; et c'est tout ce qu'il croit devoir nous en dire. Plus de détails et de précision l'eussent, en effet, embarrassé ; et c'est là une fable innocente que le but fait pardonner à ce biographe peu sûr. Il va sans dire qu'il est le seul à parler de ce trait de générosité que nous sommes contraint de révoquer en doute, quoique nous les en estimions l'un et l'autre fort capables.

nouveau sa candidature et n'eut qu'à se féliciter de sa confiance en l'honnêteté et l'équité de l'illustre aréopage [1]. La lettre qu'il écrit à son oncle, pour lui apprendre sa nomination, est des plus curieuses ; elle serre le cœur, quand on voit où vont aboutir toutes ces joies, tous ces transports et cet amour de la vie qui le reprend au bord même de la tombe.

Nos jouissances sont avancées, mon cher oncle, j'ai été élu à l'Académie samedy dernier deux courant. J'ai eu 17 voix sur 25 et mon concurrent, homme de mérite et protégé, n'en a eu que 8. J'ai eu pour moi toutes les voix des gens de lettres, et des véritables amateurs des lettres et de plus le vœu du public. L'intérêt que tout Paris a pris à moi depuis quelques années me met dans un état de bonne conscience qui feroit le charme de ma vie, si elle étoit moins orageuse et moins pénible. Les visites m'ont tué. Je les ai faites quoique en voiture avec la plus grande fatigue et par un temps abominable ; aussi je sors d'un accès de fièvre de 36 heures qui a été suivi de 24 de vomissement. Mon docteur traite cela de crise salutaire, j'ai perdu beaucoup de sang et je suis d'une affreuse foiblesse ; mais j'ai du courage, mais nous entrons dans une saison qui facilite les convalescences, mais je veux vivre enfin, être heureux, faire des heureux, et avoir le temps de vous aimer. C'est une volonté énergique qui me tient lieu de tempérament, et elle est pour moi comme une seconde âme. Ma réception doit être le 28, si ma santé me permet de faire mon discours, sans quoi je la ferai remettre après

1. Condorcet, qui eût voulu voir nommer La Harpe, n'était pas de cet avis, et trouvait que Colardeau, s'il faisait bien les vers, n'avait d'autre existence morale que d'être l'ami de mademoiselle Verrières et d'être un bon enfant. C'était se montrer en même temps injuste et mal renseigné : depuis dix ans, nous le savons, l'aînée des Verrières n'avait rien à voir dans la vie de Colardeau. Condorcet, *Œuvres* (Didot, 1847-1849), t. I, p. 259 ; fin janvier 1766.

[illegible] mon cher oncle, je m'occuperai de vous. [illegible] des évêques, des cardinaux, et les grands en [illegible] bien malheureux que je ne [illegible]

[illegible] intéressant. Il veut que [illegible] s'améliore, [illegible] son souci le [illegible] auparavant, dans la [illegible] que nous avons citée [illegible] d'Herville qui lui avait [illegible] des bonnes dispositions de M. le Cardinal[1], et qui renouvellerait ses [illegible] à la plus prochaine nomination[2]. Il veut qu'il ne songe qu'à lui, qu'il organise sa dépense de façon à se faire l'existence la plus [illegible]. « L'économie trop resserrée rend l'intimité et la domesticité minutieuses, querelleuses et tristes ; l'aisance, le bon ordre, un peu d'épicurisme rendent l'intérieur charmant, tiennent en gaieté, font aimer le chez soi et peuvent seuls donner le vrai sentiment du bonheur. » Qu'il ne s'inquiète pas de ses sœurs ; s'il vit, il leur donnera le bien-être qui leur manquerait ; et, s'il meurt, son testament ajoute six cents livres de rentes à leur revenu[3]. La

1. Probablement le cardinal de Rochechouart.

2. Letre de Colardeau au curé de Saint-Salomon. Paris, le 4 mai 1774. Delort, *Mes voyages aux environs de Paris*, t. I, p. 176.

3. Dans une note relative à la lettre de Colardeau à son oncle, de Paris 5 mars 1776, on nous dit : « Tout ceci acquiert d'autant plus de prix, quand on sait, d'autre part, par sa correspondance, que, dès longtemps, Colardeau avait déjà renoncé au béné-

péroraison est piquante et fait sourire. C'est un retour vaniteux de l'académicien sur son enfance et sa jeunesse un peu délaissées et aventureuses : « Le petit écolier de Meun [1], orphelin de dix ans, abandonné à lui-même, jeté au hasard et sans appui dans la capitale, n'a pas été maladroit d'arriver au but où il est, en considérant le point d'où il est parti; voilà, je crois, sur quoi il faut me complimenter... Mme de La Vieuville vous fait mille amitiés. Vous imaginez bien que ce moment ne lui est pas indifférent; c'est une bien bonne amie [2].... »

Colardeau avait affaire à une honnête personne qui n'était pas d'humeur à laisser passer, sans les relever, ces petits emportements de vanité auxquels son frère se laissait parfois aller. Les couronnes qu'il se décerne sur sa bonne conduite et des mérites reconnus par les hommes les plus considérables dans la république des lettres, inspirèrent à la maligne Mlle de Vélard une saillie qui, elle le savait,

fice de son droit d'aînesse, sur la demande de M. Regnard, au profit de ses sœurs et de son père ; ceci soit dit à l'honneur de l'oncle et du neveu. *Bulletin de la Société arcchéologique de l'Orléanais*, t. I, p. 272 ; mai et juin 1852. Cela s'acorde difficilement avec ce que dit Colardeau lui-même dans son testament : « Le patrimoine dont j'ai hérité a été en partie dissipé pour me soutenir dans mon début dans le monde. J'ai placé le reste en rente viagère pour me sauver du danger de l'anéantir en entier. »

1. Meung-sur-Loire, collège où il avait fait ses humanités, au sortir des Jésuites d'Orleans.

2. *Bulletin de la Société archéologique de l'Orléanais*, t. I, p. 270, 271, 272 (mai et juin 1852). A l'abbé Regnard ; 5 mars 1776.

n'était pas faite même pour le piquer : « Certaine grenouille n'auroit-elle point crévé ? » ramenant ainsi le glorieux poète à la fable du Bonhomme. Mais Colardeau avait de quoi répondre. Une députation de l'Académie avait présenté plusieurs nominations à l'assentiment du Roi; à chacune Sa Majesté se bornait à approuver du bonnet; mais, au nom de Colardeau : « pour celui-ci avec plaisir ! » avait dit Louis XVI, et les courtisans et les confrères de féliciter le mortel fortuné. Pour éviter un nouveau trait, l'illustre frère finissait modestement par un : « passez-moi cette gloriole [1]. » Hélas! c'est sans doute la dernière lettre que l'on devait recevoir à Pithiviers, où les plus tristes nouvelles venaient changer toute cette joie en deuil !

Il annonçait à son oncle et à ses sœurs son discours de réception, pour le 28 mars. Les démarches, les sollicitations qu'il avait dû faire, sans compter l'exaltation du triomphe, avaient usé le peu de forces qui lui restaient. « Les visites m'ont tué ! » avait-il dit avec trop de fondement. Ses amis ne l'abandonnèrent pas et se firent un devoir de lui donner toutes les marques d'attachement qui adoucissent la séparation. La comtesse de La Vieuville ne quitta point le lit du moribond, dont elle voulait fermer les yeux. « J'ai suivi, nous dit Dorat, avec

1. *Bulletin de la Société archéologique de l'Orléanais*, t. I. p. 272; mai et juin 1852.

le regard inquiet et douloureux de la plus tendre amitié, les gradations d'un mal qui menaçoit chaque jour de me priver d'un guide et d'un ami... Il s'avançoit vers la tombe avec la résignation d'un sage qui rend à la nature ce qu'il en a reçu, et avec la sécurité d'un âme pure qui va se reposer dans le sein de son auteur [1]. »

La comédie se glisse partout, là même où on l'attend le moins. Quelques instants avant son dernier soupir, survenait le poète Barthe. Il avait un manuscrit sous le bras, la copie de son *Homme personnel* dont il infligeait l'audition à quiconque lui tombait sous la main. Il veut l'avis d'un esprit aussi délicat, aussi compétent en bon vers et en fine plaisanterie. « Songez donc, mon ami, lui dit doucement Colardeau, que je n'ai plus que quelques heures à vivre. — Hélas! oui; mais c'est justement pour cela que je serois bien aise de savoir encore ce que vous pensez de ma pièce. » Qu'objecter à de pareils motifs? Le malade se résigne, l'écoute sans l'interrompre jusqu'au dernier vers, et, quand il dut formuler un sentiment auquel on semblait tenir si absolument : « Il manque à votre caractère un trait bien précieux, lui dit Colardeau avec un pâle sourire; c'est de forcer un ami qui se meurt à entendre

1. *Epître à l'ombre d'un ami* (Paris, Delalain, 1777). Lettre à M de P*** (Pezay), p. 11 et 12.

encore la lecture d'une comédie en cinq actes [1]. » La saillie est sans prix sur des lèvres blêmies déjà par la mort.

L'auteur de *Caliste* expirait le 7 avril, à dix heures du matin, âgé de quarante-trois ans, « sur le seuil du sanctuaire, sans avoir pu s'asseoir dans le fauteuil et prononcer son discours de réception. C'est un malheur d'autant plus cruel, remarque Marmontel, qu'il était sans exemple [2]. » Les obsèques se faisaient le lendemain, en présence de Louis Regnard, son oncle maternel, et de Gabriel-François Doyen, « professeur de l'Académie royale de peinture, premier peintre de Monsieur et de M. le comte d'Artois [1]. » Nous avons son testament, fait à Étioles, le 6 juillet 1775, dans lequel il croit

1. Grimm, *Correspondance* (Garnier), t. XIX, p. 201. — *Voltaire et la société au XVIII*e *siècle*, t. VIII, p. 155, 156. *Son retour et sa mort*

2. La nomination suffit-elle, et faut-il qu'elle soit sanctionnée par la réception en séance publique ? C'est ce qu'avait à décider, et ce que décida l'Académie, dans sa séance du lundi 1er avril. La famille avait fait demander si on mettrait sur le billet d'enterrement *l'un des 40 de l'Académie françoise*, l'Académie repondait que « cela étoit sans difficulté », et assistait au service qu'elle faisait faire dans l'église des Cordeliers, pour le repos de son âme, selon la coutume. L'Assemblée, le samedi 20 avril, décidait aussi, d'une voix unanime, « que la place actuellement vacante étoit celle de M. Colardeau et non celle de M. le duc de Saint-Agnan, attendu que M. Colardeau avoit été regardé et traité, après sa mort, comme académicien, ayant été élu par l'Académie et agréé par le roi. » Secrétariat de l'Institut. *Registre de l'Académie françoise*. Ce fait inouï d'un académicien décédé avant sa réception s'est renouvelé dernièrement dans la personne d'Edmond About, emporté avant une solennité qui ne fait point l'Académicien mais le consacre.

1. Jal, *Dictionnaire critique de biographie et d'histoire* (Paris, Plon, 1872), p. 294.

devoir à ses héritiers l'explication et l'excuse du peu de fortune qu'il leur laisse. Ses débuts dans le monde, la nécessité de mettre sa dépense au niveau d'une situation grandissante ne lui ont pas permis de faire ce qu'il eût souhaité[1]. Après avoir déclaré instituer ses deux sœurs ses légataires universelles, il dispose de ses bijoux. Au curé de Saint-Salomon, il lègue sa tabatière d'or. « C'est une foible reconnoissance des soins que lui a coûtés ma tutelle; mais c'est un témoignage de la tendresse que j'ai pour lui. » Il donne à Mlle de Vélar sa montre d'or à répétition, à la cadette son chiffre en diamant[2]. Mme de La Vieuville méritait bien un souvenir affectueux et attendri; il lui fera la part large et complètement digne de tous deux.

Comblé des preuves de son amitié et de son attachement, j'emporte avec moi le regret de ne pouvoir lui en marquer toute ma reconnoissance. Je la prie d'accepter mon portrait de Voiriot[3], en la suppliant d'ordonner par ses der-

1. Il faut remarquer que ce testament est antérieur à la lettre de Colardeau à son oncle, datée du 5 mars 1776, où il parle comme un homme qui est en bon chemin de s'arrondir, et bien éloigné de se plaindre de sa situation présente.

2. C'était une bague qu'il avait reçue de la comtesse, portant leurs deux chiffres. Doyen conseillait à M. Regnard de la rendre à cette fidèle amie du défunt, qui avait entouré Colardeau de soins et sacrifié pour lui 50,000 écus : « Ce procédé seroit noble et cacheroit sous le manteau de la politesse et d'une galanterie de votre part la liaison qu'il y a eu entre lui et elle dans le monde. » *L'Amateur d'autographes*, 4e année, p. 57. Paris, 10 avril 1776.

3. Ce portrait appartient maintenant à M. Le Fèvre, avoué à Paris, dont la mère était parente de Colardeau du côté maternel. C'est une toile charmante, qui nous révèle la vraie physionomie du poète, que les gravures, même celles qui

nières volontés qu'il soit remis, après son décès, à mon plus proche parent du côté maternel. Comme je compte que ma liaison d'amitie avec elle durera toute ma vie et que je mourrai chez elle, je lui demande que mon enterrement soit le plus simple et le moins dispendieux possible, laissant à son estime le soin d'honorer ma mémoire plutôt par des regrets que par de vains honneurs.

En attendant la postérité, sur laquelle il est téméraire de trop compter, l'opinion, la conscience littéraire, les amis vrais ou faux (car ce n'est pas dès le lendemain que la haîne et l'envie osent sortir les griffes) tiennent à honneur de recouvrir de fleurs cette terre fraîchement remuée. Dorat rimera une *Épitre à l'ombre d'un ami*. « C'est, dira-t-il au marquis de Pezay, un faible monument que l'amitié inconsolable a élevé à l'homme aimable que nous avons chéri tous deux [1]. » Les fleurs de rhétorique vont pleuvoir. Il avait bien fallu donner un successeur à l'aca-

prétendent être la reproduction de l'œuvre de Voiriot, ont odieusement travestie. Les traits sont réguliers, la figure pleine d'expression et de feu, expliquent et légitiment l'attachement passionné dont il avait été l'objet. En même temps que Voiriot faisait le portrait du poète, un statuaire, ami de la famille, après avoir achevé le buste de l'oncle, s'était consacré à reproduire sa chétive personne. Colardeau se plaint de l'ennui que lui causent des séances qui n'en finissent point. « On grave mon portrait pour mes œuvres; je suis las de pretter ma maigre figure pour toutes ces opérations; mes 3 mois de séjour à Paris ont été presque employés dans mes matinées à me tenir en face d'un peintre ou d'un sculpteur, ce qui m'a excédé d'ennuis. » Lettres à mademoiselle de Vélard et à M. Reguard, des 15 février et 4 mars 1773, déjà citées. Ce portrait, destiné à figurer en tête de ses œuvres, est de profil, dessiné par Frinquelesse, 1775, gravé par Pruneau.

1. (Paris, Delalain, 1777), p. 5. Lettre à M. de P***.

démicien décédé, et les confrères du défunt, sans grand élan, et beaucoup d'entre eux avec répugnance, avaient arrêté leur choix sur La Harpe. Le jour de réception du nouvel immortel, qui avait lieu le 20 juin, les abords de l'Académie étaient encombrés d'un public nombreux, friand de ces sortes de solennités et attiré, dans la circonstance, par ce que lui promettait de particulièrement piquant cette nécessité de louer la personnne et le talent d'un poète dont on s'était jusque-là appliqué à dénigrer et amoindrir la valeur. Ses mœurs, l'aménité de son commerce, la simplicité de ses goûts étaient mises en relief avec une abondance et un choix de termes qui devaient être applaudis. Si cet esprit distingué n'avait pas produit tout ce qu'on en pouvait attendre, si son œuvre décelait bien plutôt un homme de style, un artiste habile qu'un penseur et un créateur, il fallai sans doute en accuser une santé fragile et chancelante, et rendre justice à ces dons brillants, au goût exquis de ces compositions trop peu nombreuses mais qui devaient suffire à assurer le nom de cet écrivain remarquable, dont l'amour de la gloire avait été la grande passion.

Vous souvenez-vous, messieurs, de quelle joie pure il parut rempli, et combien l'expression en étoit aimable et touchante. On vous porta sa lettre de remerciment, et vous crûtes entendre le chant du Cigne. Son âme sembloit se ranimer un moment pour la gloire et la recon-

noissance ; mais ce dernier rayon alloit bientôt s'éteindre dans la tombe, et son nom, inscrit dans vos fastes. étoit donc tout ce qui devoit vous rester de lui. Il avoit traduit quelques chants du Tasse. Y avoit-il une fatalité attachée à ce nom ? et faut-il que pour la seconde fois, il n'ait pas été donne au Tasse de monter au Capitole [1] ?

Ce discours, où l'auteur avait dû faire sa part au duc de Saint-Aignan, fut reçu avec une excessive froideur, soit que la sécheresse perçât sous cette chaleur factice et ce déploiement d'éloquence, soit que l'on envisageât cette affiche menteuse de sensibilité comme une sorte d'outrage à un mort qui, certes, n'eût pas choisi un tel panégyriste.

Colardeau eût-il souffert davantage d'être loué par le Directeur, que le hasard avait désigné pour répondre au récipiendaire? Il est peu vraisemblable que Marmontel ait été, sans le soupçonner, et plaisant et moqueur, et qu'il n'ait pas voulu les allusions, les comparaisons, les oppositions cruelles que ce public trié sur le volet ne manquait pas d'accentuer encore par des murmures et des chuchotements étouffés qu'il fallut subir, le sourire aux lèvres. L'auteur de *Denys* et de *Bélisaire* renchérira sur le bien que le nouvel élu avait dit de son prédécesseur.

1. *Discours prononcés dans l'Académie française*. Le jeudi, 20 juin 1776. Discours de La Harpe, p. 16.

Les mœurs de M. Colardeau, son aménité, sa candeur, dirai-je, sa foiblesse aimable, ce défaut si intéressant lorsqu'il ne va pas jusqu'au vice et qu'il ne tient qu'à la délicatesse d'une âme tendre, simple et docile aux mouvements de la bonté, son caractère enfin nous attiroit vers lui.

Après une complaisante énumération de ces qualités si précieuses dans toutes les situations de la vie, l'orateur, se retournant vers son confrère : « Voilà, Monsieur, continuait-il, dans un homme de lettres un caractère intéressant. » L'observation ne paraissait pas devoir attirer les applaudissements frénétiques qui partirent des différents côtés de la salle. Ce n'était pas une vérité à la La Palice; Marmontel savait bien ce qu'il disait, et le prouvera avec une persistance de candeur, qui ira jusqu'à la cruauté. Il avait fait l'éloge du défunt, et il avait à cela quelque mérite, comme on va voir; quant au nouvel élu, il n'allait rien perdre pour attendre. « L'homme de lettres que vous remplacez, poursuivait l'auteur de *Bélisaire*, pacifique, indulgent, modeste, ou du moins attentif à ne pas rendre pénible aux autres l'opinion qu'il avoit de lui-même, s'étoit annoncé par des talents heureux... » Certes, il est difficile de penser que Marmontel ne se doutât un peu du succès qu'il allait obtenir, s'il ne devait pas le prévoir aussi complet. Rassemblez tous les défauts opposés à ces qualités essentiellement amiables, et vous

composez un portrait frappant du quinteux auteur de *Warwick*. Le public soulignait les mots et ce contraste de deux poètes si peu semblables. Cependant l'orateur s'indigne vertueusement contre des ennemis implacables, de petits talents qui s'avisent de blâmer le choix de l'Académie; et les mêmes murmures ironiques de s'accentuer de plus en plus. Mais ce sont de véritables éclats, lorsque Marmontel, après avoir loué le récipiendaire de s'être constitué le champion, l'énergique soutien des saines doctrines, ajoute d'un ton meilleux que, dans les disputes littéraires, on lui eût souhaité parfois plus de modération, « le sel du goût n'ayant pas besoin d'être mêlé du sel amer de la satire [1]. » Il n'y eut qu'une voix sur l'impression produite dans l'esprit de l'assemblée. « Jamais, raconte Grimm, éloge ne fit un effet plus contraire à celui qu'on en devaît naturellement attendre; jamais on ne fit plus cruellement justice des torts qu'un homme de lettres peut avoir eus avec ses rivaux, et je connais peu de scènes de comédie plus piquantes que ne le fut ce singulier persifflage; il eût été sans doute beaucoup plus orignal, si celui qui en fut l'objet s'était mis à dialoguer avec le public, comme il a dit depuis qu'il en avait été tenté [2]. »

1. *Discours prononcés dans l'Académie françoise*, le jeudi 20 juin 1776, p. 28 31.
2. Grimm, *Correspondance* (Garnier), t. XI, p. 272, juin

Nous parlions de comédie. Ce qu'il y a de non moins curieu c'est que ce persiflage voilé, dont la finesse n'échappait à nul des assistants. rejaillissait, à certains égards sur, l'orateur lui-même. Marmontel, si rempli de tendresses pour ce poète inoffensif, trop tôt enlevé aux lettres comme à ses amis, ne semblait pas soupçonner l'exécration qu'avait ressentie pour lui « cette âme tendre, simple, et docile aux mouvemens de la bonté ». Dans une lettre au curé de Pithiviers, Colardeau, au sujet d'un fauteuil vacant, dont La Harpe est un des compétiteurs, disait de lui, on s'en souvient, que de tous les concurrents, c'est celui « qui jette le plus de déshonneur dans la rivalité (20 décembre 1770) ». Cela n'est rien auprès du mépris, de la haine, de l'horreur qu'il ressentait pour l'auteur d'*Aristomène*. Pourquoi cette haine, ce mépris, cette horreur? Serait-ce que Colardeau, au fait

1776. — Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, t. V (1852), p. 106. 107. — *Nouveaux lundis*, t. VI, p. 431-440 — Linguet, *Journal de politique et de littérature* (juillet 1776), t. 411. Dans sa bienveillance pour La Harpe, Condorcet croit à la parfaite candeur de Marmontel : « Le récipiendaire et le directeur, dit-il, étaient dans un égal embarras. » *Œuvres complètes* (Didot. 1847-1849), t. I, p 262. Ce 21 juin 1776. De notre temps, nous avons été témoin de pareille exécution, à la réception d'Alfred de Vigny, élu le 29 janvier 1846 à la place d'Etienne. M. Molé, au lieu de se renfermer dans son rôle d'introducteur bienveillant, prononçait un discours de cruelle et hautaine raillerie, dont le débit n'était pas de nature à corriger la dureté. Ce fut aussi une scène de comédie, qui ne fut pas, toutefois, du goût de la victime. M. de Vigny, s'estimant à bon droit offensé, refusa de se laisser présenter au roi par le chancelier en exercice, et n'assista à aucune des réunions de l'Académie, qui ne devait plus le revoir.

des relations trop publiques de celui-ci avec mademoiselle Verrières, ne lui eût point pardonné de l'avoir précédé dans le cœur de cette syrène qui l'avait réellement subjugué [1]? Près de dix années cependant s'étaient écoulées, et le volage Marmontel avait brûlé, depuis lors, son encens aux pieds de plus d'une divinité de théâtre [2]. Quoi qu'il en soit, Colardeau, le cas échéant, ne saura résister à la tentation de persifler cruellement un confrère dont nous ignorons absolument les torts, s'il en eut d'autres que ceux que nous avons signalés. Au commencement de 1759, à la sollicitation de madame de Pompadour, Marmontel s'était chargé de remanier, de « moderniser » le *Venceslas* du vieux Rotrou. C'était un travail ingrat, qui ne devait être entrepris que pour obéir à la favorite, et dont l'auteur courtisan n'allait être payé que par l'insuccès et un peu de ridicule. Il a raconté sa petite mésaventure; nous aurons à y ajouter.

1. Les amours de Marmontel avec l'aînée des Verrières n'avaient été que trop publiques ; et, au dire même du poète, M. le Dauphin, peut-être sans y trop croire, avait prétendu que la petite Aurore était sa fille. *Mémoires* (Ledoux, 1828), t. I, p. 281, liv. V.

2. Nous lisons dans un rapport de police, du 12 mai 1749: « Depuis la tragédie d'*Aristomène*, dont Marmontel est auteur, toutes les filles de la Comédie lui font des avances. On dit qu'il ne paraît pas insensible à celles de mademoiselle Beauménard. » Ravaisson, *Archives de la Bastille*, t. XII, p. 311. La Beauménard avait précisément succédé à mademoiselle Verrières dans le cœur du galant maréchal, et devait être débusquée, elle-même, par la Chantilly, madame Favart. Nos *Epicuriens et lettrés* (Charpentier, 1879), p. 215, 216.

... Les comédiens ayant eux-mêmes, à la lecture, approuvé mes corrections, la tragédie avait été apprise et répétée avec ces changements, pour être jouée à Versailles; mais Lekain qui me détestait, ayant fait semblant d'adopter les corrections de son rôle, m'avait joué le tour perfide de rétablir à mon insu l'ancien rôle tel qu'il était; ce qui avait étourdi tous les autres acteurs, et fait manquer à tous moments les répliques du dialogue et tous les effets de la scène. Je m'en étais plains hautement, comme d'une noirceur et d'une insolence inouïe; et dans les débats qu'elle avait excités parmi les comédiens, me trouvant compromis, j'allais, dans *le Mercure*, instruire le public de la conduite de Lekain, et démentir les bruits que faisait courir sa cabale, lorsque le duc d'Aumont, qui le favorisait, m'a fait imposer silence [1].

Tout cela est exact, si ce n'est un détail curieux, sans lequel nous n'eussions pas eu à relater cette petite manœuvre de théâtre. Lekain était très décidé à jouer ce tour perfide au poète. et on le lui pardonnerait aisément, si son respect pour le vieux tragique eût été l'unique mobile de cette supercherie. Il était lié avec l'auteur de *Caliste*, qui servait ses propres rancunes en se constituant son complice. Dans les répétitions, il lisait le rôle remanié par Marmontel; mais à la représentation ce fut l'ancien texte qu'il récita, auquel Colardeau avait joint son apport. L'effet fut des plus grands. Le poète trahi, furieux non sans raison, s'était précipité vers le foyer; il se vit accueilli par les applau-

1. Marmontel, *Mémoires* (Ledoux, 1828), t. I, p 362, 363, liv. VI. Ce silence devait être rompu, même dans *le Mercure*. Voir le n° de juin 1759.

dissements, accablé, écrasé d'éloges sincères de la part de ceux qui n'étaient point dans la confidence et qui ne pouvaient qu'ajouter ainsi à son exaspération. C'était une de ces épreuves qui ne peuvent sembler plaisantes qu'à ces chats-tigres qu'on appelle des critiques. « Il faut convenir, dit Grimm, que, pour un acteur tragique, le tour est assez gai [1]. »

La haine de l'auteur de *Caliste* vivra autant que lui. Deux ans après, à la nouvelle de l'emprisonnement de Marmontel à la Bastille, où on l'avait enfermé pour un crime qui n'était pas le sien. il écrivait à Lekain, de Pithiviers, le 23 janvier 1760 : « J'apprends un événement dont je souhaite la réalité pour vous et pour le bien de la littérature. On dit M. de Marmontel à la Bastille pour vous avoir mis en scène avec M. le duc d'Aumont. L'impudence, l'effronterie, la suffisance de ce personnage le conduisoient insensiblement à cette disgrâce [2]. » L'auteur de *Bélisaire* put-il ignorer la complicité de Colardeau dans le mauvais procédé du grand comédien? C'est ce qui ne saurait s'admettre, les

1. Grimm, *Correspondance* (Garnier), t. X, p. 397; mars 1774.

2. *L'Amateur d'autographes*, 11e année (1864), p. 163. Il s'agit ici d'une parodie de *Cinna*, dans laquelle le duc d'Aumont était bafoué outrageusement, mais qui était en réalité de Cury, intendant des Menus. Marmontel ne voulut pas dénoncer son ami; et, pour une faute commise par un autre, il subit onze jours de captivité, et se vit, ce qui était plus grave encore, enlever son gagne-pain, *le Mercure*. La victime a raconté amplement sa mésaventure, au livre VII de ses *Mémoires*, t I, p. 353-397.

feuilles du temps s'étant fait un malin plaisir d'en instruire leurs lecteurs [1]. Néanmoins, dans ses *Mémoires*, l'œuvre de sa vieillesse, il n'accusera Lekain que d'avoir écarté sournoisement ses vers pour restituer, à la représentation, les vers surannés de Rotrou [2].

A l'égard de Colardeau, pas une plainte, pas une allusion, un souvenir amer ; et il dira, au

1. Fréron. l'*Année littéraire* (ce 14 mai 1759), t. III, p. 109, 110, 289-323.

2. Marmontel, dans son article du *Mercure*, disait : « M. Lekain, qui n'avoit pas voulu apprendre le rôle nouveau, prit sur lui, à l'insu même de ses camarades, de jouer l'ancien presqu'en entier avec *quelques liaisons*, faites sans doute à la hâte, pour raccorder le dialogue. » Juin 1759, p. 190. Fréron avait donné pourtant, dès le 14 mai, le nom de celui qui avait travaillé à ces liaisons : « Il pria M Colardeau de lui faire quelques corrections essentielles, et de lui conserver ses répliques... » Et plus bas : « M. Lekain s'est composé un rôle d'après Rotrou, M. Marmontel et M. Colardeau... » Maintenant quelle part faut-il faire à ce dernier ? Lekain la restreint à la scène de Ladislas avec Cassandre, au troisième acte, vingt vers, que nous reproduisons ici comme objet de comparaison avec les vers de Rotrou et les retouches de Marmontel. C'est Ladislas qui parle :

Vous pensez me braver, et, s'il faut vous en croire,
A languir dans vos fers j'ai mis toute ma gloire.
D'un triomphe incertain pourquoi vous applaudir ?
Madame, il est bien vrai, je n'ai pu vous haïr ;
Ladislas, jusqu'à vous ayant daigné descendre,
Prodigue de ses soins, se plut à vous en rendre :
Mais, après tout, ces soins que vous interprétez
Ont pu vous éblouir, et n'être qu'affectés.
Je suis jeune, et dans l'âge où l'on aspire à plaire ;
Né bouillant, j'ai souvent besoin de me distraire ;
Je vous offre mes vœux ; mais, près de vos appas,
J'ai pu vouloir aimer, et pourtant n'aimer pas.
Sans doute j'en dis trop ; excusez ma franchise :
Je suis fier, et surtout alors qu'on me méprise ;
Je n'ai point de dépit, je le sens ; mais enfin
J'attendais un refus, et non pas un dédain.
J'ai dû vous en punir : content de ma vengeance,
Je reprends les froideurs de mon indifférence ;
J'abandonne un succès que j'ai peu poursuivi.

(Edit. Barrière-Didot), t. VI, p. 119, 120, 121. — Léonce Lerson, *Histoire du Venceslas de Rotrou* (Léopold Cerf), p. 76.

sujet de ses propres succès de lecture à l'Académie : « Des morceaux de prose que je lisais, celui dont le public parut le plus content, ce fut l'éloge de Colardeau, à la réception de La Harpe [1]. » Eh ! sans doute, par la raison que ce discours était une longue satire d'un récipiendaire agressif et peu aimé, et qu'aussi il semblait lui-même, témoigner d'une belle âme qui savait pardonner et oublier à propos. L'histoire littéraire est remplie de ces petits sous-entendus d'actions et de paroles, piquants comme des charades pour un auditoire applaudissant à sa propre perspicacité en battant des mains à ces malices.

1. Marmontel, *Mémoires* (Ledoux, 1828), t. II, p. 176, liv. XI. Il s'était montré bienveillant envers Colardeau et avait inséré même une héroïde de lui dans *le Mercure*. « Je fis sentir combien le style de ce jeune poëte approchait, par sa mélodie, sa pureté, sa grâce et sa noblesse, de la perfection des modèles de l'art. » *Ibid.*, t. I, p. 325, liv. VI.

VIII

FAVEUR INESPÉRÉE. — MARIAGE ET DISGRACE DE PEZAY. — LEBRUN ET LINGUET. — LES DEUX CUBIÈRES.

Avec sa nature accueillante, ouverte à toutes les avances, Dorat devait avoir plus d'un ami, s'il avait aussi plus d'une maîtresse. Mais, quelle que fût l'étrange facilité de son commerce, tous ne pouvaient occuper le même rang, nous ne dirons pas dans sa confiance, car il était plus qu'aisé à circonvenir, mais dans ce coin intime du cœur mieux défendu, moins pénétrable aux intrigants et aux profanes. L'auteur des *Baisers* et du *Mois de mai* se sentit atteint, malgré sa vie dissipée, par la mort de Colardeau. Colardeau et Pezay avaient été, avec deux amies de condition bien différente, mais l'une et l'autre également dévouées, les seuls êtres auxquels il se fût abandonné pleinement. Hélas! si ce dernier était destiné à périr dans toute la force de l'âge moins d'une année après leur ami commun, lancé à fond de train sur une pente au bout de laquelle ne se rencontrent, le plus souvent, que les mécomptes et la ruine finale, désormais il n'aura guère le loisir de s'écarter de sa route,

pour serrer la main de celui qui avait été son guide et son maître en l'art des vers; et ce ne sera que de loin en loin que le hasard les fera se rencontrer et échanger quelques paroles rapides [1]. En de telles conditions, l'amitié se relâche forcément, laissant tout au moins un cœur attristé qui cachera l'amertume sous le persiflage ou une placide indulgence. Pezay, comme s'il eût eu le pressentiment de sa fin prématurée, s'était hâté de jouir; il avait surmené la fortune, qui s'était résignée de bonne grâce à seconder ses impatiences, à répondre aux emportements de cette existence incroyable, racontée si divertement, et qui demeure comme enveloppée de flottantes vapeurs. En somme, qu'il ait fait un ministre de la guerre, qu'il ait servi de marchepied au Genevois Necker, auquel la succession du contrôleur-général de Clugny aurait coûté cent mille écus, et qui, enveloppé d'une redingote, vint plusieurs fois attendre chez M. de Pezay, au fond de la remise d'un cabriolet, le moment où il devait sortir de Versailles [2], ce

1. Il adressera à Dorat une épître sur le succès du *Célibataire*; d'Auray, en Basse-Bretagne, datée du premier octobre 1775, à laquelle nous avons fait allusion précédemment et où respire toute la cordialité d'autrefois.

2. L'abbé Georgel, *Mémoires*, t. I, p. 485 et suiv. — Senac de Meilhan. *les Mœurs et les conditions en France avant la Révolution* (Lescure), p. 213 « Des services aussi signalés, nous dit encore ce dernier, excitaient toute la reconnaissance de Necker, qui trouvait dans son immense fortune des moyens de témoigner au marquis de Pezay sa sensibilité. » — *Espion anglois*, t. IV p. 390 ; 28 décembre 1776.

sont toutes affirmations qu'il serait bon de passer au creuset d'une critique sévère et vétilleuse.

Quelle que soit la gentillesse, l'abord agréable, la nature serviable d'un parvenu, une telle fortune ne peut trouver que des envieux, des envieux occultes, flatteurs obséquieux, abjects courtisans de l'homme en faveur, dont ils s'efforceront, tout en lui léchant les mains, de précipiter la ruine. Pezay aida-t-il à ce travail souterrain? On l'a dit, et cela n'est que trop présumable. Il eut des ridicules que la malignité ne diminua point. L'on assurait qu'il s'était fait composer une généalogie où on le faisait descendre des *Massoni* d'Italie. Au moins la plaisanterie était-elle spirituelle et ingénieuse [1]. Il était en état de prouver une noblesse soutenue depuis quatre siècles, et ses titres remontaient jusqu'à un Étienne Masson, le huitième aïeul de notre marquis, qui vivait en 1385 [2]. Nous avons vu sa mère, après le décès de son mari, alors que Pezay n'é-

1. *Mémoires secrets*, t. IX, p. 287 ; décembre 1776.

2. Gérard Masson, son bisaïeul, gentilhomme d'ancienne extraction, originaire du Dauphiné, était sorti de France dans le temps des troubles de religion, et s'était fixé à Genève. Ni lui ni son fils, ni même son petit fils, père de Pezay, n'avaient pu porter des titres en un pays où les personnes nobles n'en prennent point, d'où il résulte que le défaut de dénonciation des qualités nobles dans les actes délivrés à Genève ne peut porter aucun préjudice aux survivants, dès que ceux-ci peuvent justifier d'ailleurs de leur origine avant leur émigration dans Genève. *Lettres patentes qui permettent de faire vérifier des titres de noblesse à la Chambre des comptes, en faveur du sieur Masson de Pezay*, p. 42-47. Archives nationales. Secrétariat O[1]-143, année 1771.

tait âgé que de six semaines, croyant assurer ses droits qu'elle compromettait, solliciter et obtenir des lettres de noblesse enregistrées en mars 1759 : démarche intempestive, qui le forçait présentement à implorer comme une grâce de n'en point faire usage. L'on ne hasarde de telles requêtes qu'assuré du succès. La Chambre des comptes du Dauphiné s'était déjà prononcée en ce sens; la Chambre des comptes de Paris, devant les lettres patentes du roi, dont la bienveillance n'était pas douteuse, ne pouvait que confirmer ces premières rectifications. Les formalités remplies, il faudra bien un titre à la hauteur d'une aussi noble extraction. On lui faisait demander à M. de Maurepas quel titre il prendra, de comte, de marquis ou de baron[1]. Le ministre répondait : « Cela m'embarrasse; si c'est comte, on dira *comte pour rire;* si c'est marquis, on ajoutera : *saute*, *marquis*[2]*;* si c'est baron, on se souviendra du *baron de la crasse*[3]. »

La qualité de marquis était à la mode, elle se prenait et s'accordait sans conséquence; les fils des gens d'affaires étaient tous marquis : Bru-

1. Il eût pu prendre ce dernier titre. Nous trouvons une expédition de la vente à Jacques Masson, son père, de la baronnie de Fratnay-sur-les-Chanoines. Bibliothèque nationale. Manuscrits. Cabinet des titres. Carré de d'Hozier, 419. Massary, p. 306.

2. *Le Joueur* de Regnard.

3. Comédie en un acte de Raymond Poisson. Madame du Deffand, *Correspondance complète* (Plon, 1865), t. II, p. 581.

noy, Villette, Bièvre[1] et les autres. Pezay sera marquis aussi bien qu'eux, et les beaux-esprits de s'égayer à l'illustration soudaine de ce fils de ses œuvres. Le vieux Maurepas, charmé de la grâce et des saillies de Pezay, ne pouvait se passer de lui, et se donnait le malin plaisir d'exaspérer cette tourbe d'envieux qui se demandaient comment renverser la statue aux pieds d'argile. Mais, soit inconstance et légèreté, soit de la part du favori maladroite parade de sa faveur, le Mentor prit de l'ombrage. On a dit que certains propos imprudents l'avaient mis en défiance ; il se trouvait enfin, à l'égard du marquis, dans cette disposition où le moindre incident suffit pour faire pencher la balance de tel ou tel côté[2]. Voici une anecdote qui courut, et qui, comme plusieurs autres que nous avons reproduites, nous semble difficile à admettre, en dépit des assurances et des affirmations du narrateur :

Le duc de Manchester, ambassadeur depuis en France, y voyageait dans sa jeunesse. Il dînait chez le ministre, placé auprès de lui ; « Monsieur le comte, quel est ce monsieur ? (C'était le marquis de Pezay en habit vert pomme, veste rose, des paremens pareils, et une broderie d'argent, assis au bout de la table.) — C'est le roi, mylord. —

1. Petit-fils de Maréchal, premier chirurgien du roi.
2. « M. de Maurepas, dit le baron de Bezenval, éprouva, avec M. de Pezay, ce qu'on éprouve presque toujours avec les intrigans : à peine fut-il ancré qu'il n'épargna pas plus ce ministre vis-à-vis du roi que tout le reste : il en vint au point que M. de Maurepas commença à le craindre. » *Mémoires*, t. I, p. 237, 238. — Baron de Gleichen, *Souvenirs* (Techener, 1868), p. 223, 224.

Comment ? — C'est le roi, vous dis-je, monsieur. » La conversation finit là, M. de Maurepas s'entretenant avec son voisin, et l'orgueil anglais ne répétant pas une question payée d'une réponse aussi bizarre.

Après le dîner : « Monsieur le comte, reprend le duc de Manchester, en quoi méritai-je le persiflage amer que m'a valu ma question sur ce gentilhomme qui a l'air si suffisant, si pensif, et auquel beaucoup de gens font la cour, même dans votre salon ? — Mylord, je ne persifle jamais : d'abord ce n'est point un gentilhomme, et je vous répète que c'est le roi. Comme je vois qu'il vous faut des preuves, je vais vous en donner : il couche avec une cousine à moi, madame de Montbarey, qui gouverne madame de Maurepas, qui fait de moi tout ce qu'elle veut; je mène le roi, vous voyez bien que c'est ce monsieur-là qui règne [1].

Tilly tenait l'anecdote du général Clairfayt, présent à la conversation, et il nous demande pardon pour la fidélité de la narration « qui n'est pas du meilleur ton », ajoute-t-il; mais il ne se serait pas permis d'altérer l'énergie du texte. Quoi qu'il en dise, tout en acceptant pour véritable, et il le faut bien, cette histoire incroyable, c'est « cette énergie de style », qui nous

1. Comte de Tilly. *Mémoires* (Paris, 1828), t. I, page 531. — Dans la *Correspondance secrète*, du 31 décembre 1777 (t. V, p. 353), on lit : « Quelques jours avant qu'il quittât la cour, M. de Pezay vint souper chez M. de Maurepas, où il y avoit une quarantaine de personnes, parmi lesquelles une seule étrangère, ne connoissant pas encore M. de Pezay, demanda à son voisin quel étoit ce jeune homme. M. de Maurepas, qui se trouvoit tout près, et qui avoit entendu la question, répondit tout haut : *Quoi ! vous ne connoissez pas M. le marquis de Pezay, c'est un monsieur qui me fait faire tout ce qu'il veut.* » C'est la même historiette, amoindrie sans doute, mais avec plus de vraisemblance, et ajoutons plus de décence, bien que d'une provenance d'ordinaire moins réservée.

laisse en défiance. N'est-ce pas, en effet, le comble de l'indécence qu'une facétie où une dame du plus grand monde, la propre femme du ministre de la guerre, où le roi lui-même sont mis en scène avec ce parfait sans gêne? Il est vrai qu'à chaque pas nous en heurtons de non moins invraisemblables, et l'on n'a pu oublier cette autre, où Pezay invitait Louis XVI à suppléer à la dignité et à la grâce dont il était incomplètement pourvu, par des sentences, des à-propos, qu'on fera naître et qui caractériseront le souverain austère et philosophe.

Il fallait se débarrasser à tout prix de ce favori importun et qui inquiétait. L'on créa pour lui un emploi d'inspecteur général des côtes, emploi qui aurait été porté jusqu'à six cent mille francs, mais qui avait le mérite de l'écarter et frappait irrémissiblement, par l'éloignement, une influence presque souveraine [1]. On a soupçonné Pezay de viser au ministère de la guerre, dans les mains alors de sa créature; car Montbarey n'était venu là que par son crédit. Toutefois, cette situation nouvelle pouvait le mener droit à la Marine dont le portefeuille était échu à l'ancien lieutenant de police, Sar-

1. *Moniteur universel*, t. I, p. 131, introduction (par Thuan Granville). N'est-ce pas bien exagéré? et n'y a-t-il pas à réduire, et de beaucoup, un pareil chiffre? Nous trouvons cette mention aux Archives de la guerre : « A obtenu (Pezay), le 8 mai 1776, un traitement annuel de 10,000 fr. plus 500 fr. par mois, tant qu'il seroit employé aux opérations dont il étoit chargé. » Ces opérations, on se garde de les nommer.

tine, qui, pour sa part se crut menacé [1]. Au moins n'eût-il pas dû commettre de fautes. Mais, aveuglé par l'importance d'une mission qui semblait n'avoir d'autre limite que son bon plaisir, il perdit terre et se crut tout permis. Comme il était de mœurs douces et d'un commerce aimable, il réussit auprès de la généralité des employés de tous grades qui le trouvèrent poli, attentif, allant au devant de tout ce qui pouvait l'éclairer [2]. Ses rapports avec les intendants, ces vices-rois de la province, si redoutés et si détestés par la noblesse encore plus que par le peuple, furent tout autres; il voulut traiter de haut avec eux. Ceux-ci, habitués à être les maîtres, ne devaient pas s'incliner sans combat devant ce nouveau venu, dont les pouvoirs, trop étendus pour être bien définis, n'étaient à leurs yeux qu'une humiliation en même temps qu'une menace. C'était en Bretagne. Ayant à conférer avec deux intendants, et jugeant son mandat supérieur, ce qui, en somme, paraît logique, il les

1. Il fut question d'une lettre décachetée remise par lui au roi et dans laquelle il le prévenait que M. de Sartine avait gaspillé les fonds immenses réservés à la Marine. « Le roi, ajoutait-on, qui avait suivi toutes les dispositions faites dans ce département, fut indigné de la hardiesse et de la fausseté de l'accusation, et sur-le-champ fit exiler le marquis aux isles d'Oléron. » *Correspondance secrète*, t. V, p. 217, 218; Versailles, le 11 octobre 1777. Cet exil aux isles d'Oléron est manifestement une invention. Nous pensons qu'il en est de même du fait avancé par la Gazette sous le manteau.

2. Linguet, *Annales politiques, civiles et littéraires du* XVIII[e] *siècle*, 1777, t. III, p. 230.

appelle près de lui. M. Caze de la Bove, l'un des deux, peu préparé à de tels procédés, s'excuse sur les occupations de sa charge et ne bouge point. L'inspecteur général, blessé d'une défaite trop mal déguisée, témoigne son étonnement dans une lettre peu mesurée qui, loin de ramener à résipiscence, ne fit qu'exaspérer l'intendant. De Bove part pour la cour, énumère ses griefs en homme qui n'a rien à ménager, et fut écouté avec une faveur à laquelle il était loin de s'attendre.

C'était un prétexte merveilleux pour en finir avec un ambitieux, dont on était las et dont on voulait la perte. Pezay fut rappelé. Il fut reçu, lui aussi, sans qu'il lui fût fait trop mauvais visage. L'on saisissait même avec empressement l'occasion de prouver qu'on lui avait conservé la même bienveillance. Il avait rencontré une jeune orpheline, mademoiselle de Murat, fille de condition du Dauphiné, mais sans la moindre fortune. « Il n'en est pas amoureux; on ignore quel est son motif », mandait madame du Deffand à son bon ami Walpole [1]. Ce motif ne pouvait être que l'appui d'une famille puissante et bien en cour; et la vieille marquise commence par nous dire que « la très belle demoiselle de Murat n'a pas

1. *Correspondance complète*, t. II, p. 581 ; 13 décembre 1776.

un sou et presque point de parens ». Pourquoi Pezay, qui était dans l'âge des passions et des entraînements, n'eût-il pas, après tout, cédé à une inclination véritable pour cette jeune personne, belle comme les anges, et qui le chérira de tout son cœur? Quoi qu'il en soit, le roi, sur le conseil de son Mentor, dotait généreusement la jolie fiancée, et Leurs Majestés, ainsi que la famille royale, signaient au contrat de mariage [1], à l'indignation grande de courtisans qui en avaient vu bien d'autres. Mais ce qui révolta par-dessus tout, ce fut ce titre de marquis donné à Masson par la *Gazette de France* et venant consacrer cette impudente usurpation : après un tel fait, tout devenait possible [2].

Il fallait bien accorder cette dernière grâce à un favori, qui n'avait plus d'illusion à se faire. Pezay comprit que tout était fini; il demanda (peut-être lui faisait-on entendre qu'il serait convenable de s'éloigner pour quelque temps) un congé qui lui fut aisément accordé, et il partit avec la marquise pour sa terre, où le

1. « Le 24 du mois dernier, leurs Majestés et la famille royale ont signé au contrat de mariage du *marquis* de Pezay, mestre de camp de Dragons, aide-maréchal des logis de l'armée, avec mademoiselle de Murat... » *Gazette de France*, du vendredi 6 décembre 1776. p. 445. — *Mercure de France*, janvier 1777, 1er volume, p. 234.

2. «... On a été bien plus surpris qu'il ait eu l'impudence de se faire donner ce titre dans la *Gazette de France*, du vendredi 6, à l'occasion de la présentation de sa femme à la Cour, autre événement qui scandalise tout le monde, » *Mémoires secrets*. t. IX, p. 287 ; 10 décembre 1776.

chagrin, le désespoir de voir tout lui échapper à un âge où la fortune, d'ordinaire, a eu à peine le temps d'octroyer ses premiers sourires, le ployèrent en quelques mois ; et il expirait, à Pezay, le 6 décembre 1777, dans sa trente-huitième année [1]. Mais c'était tout un siècle; et qui se fût souvenu dans ce Paris si oublieux, tout au présent, de ce météore d'un jour?

Une découverte précieuse serait celle de cette correspondance sur toutes les matières, finances, guerre, marine, administration politique, police; qui sait encore? Où a été relégué ce trésor dont le ministre eut à soustraire la libre connaissance au public [2]? Plusieurs versions ont couru entre lesquelles il est difficile de faire un choix. Après la mort de Pezay, M. de Maurepas ne négligea rien pour mettre la main sur ces papiers, qui contenaient les demandes et les réponses, puisque Louis XVI avait fini par retourner ces missives avec annotations

1. Né le 26 avril 1741, il avait 37 ans, sept mois et trois jours.
2. Nous avons frappé à toutes les portes. Nous nous sommes adressé tour à tour aux Archives nationales, aux ministères de la guerre et de la marine, aux Affaires étrangères si riches en pareille matière. Nous nous sommes également enquis si les archives des héritiers de M. de Maurepas, où nous avions quelque chance de rencontrer ce que nous cherchions, étaient les détentrices de ces piquants et importans documents. Nos démarches, partout accueillies avec courtoisie et bienveillance, n'en sont pas moins demeurées stériles. Ces papiers ont-ils été anéantis, ou nous reste-il quelque espoir de les voir apparaître un jour? C'est ce que l'avenir seul décidera.

de sa main [1]. M. de Maillebois se mit à sa discrétion. Il était placé mieux que personne, par son intimité avec madame de Cassini, pour rendre ce service ; et peu de temps après, effectivement, il donnait, paraîtrait-il, ce soulagement au ministre inquiet à juste titre de savoir dans quelles mains tomberaient ces échanges trop sincères entre le souverain et un jeune ambitieux, que l'on commençait à redouter [2].

On voudrait connaître la part de madame de Cassini, dans cette fortune qui tient du rêve. Par ce qu'on sait d'elle, il n'y a point à douter de son intervention; l'on sent même, dans tout cela, quelque chose de bizarre, d'extravagant, d'invraisemblable, de romanesque, qui ne fût pas venu à la pensée d'un homme tant soit peu sérieux. L'idée de cette correspondance avec le roi, combinaison aussi téméraire qu'insensée, a tout le caractère d'une conception féminine ; un esprit suffisamment pondéré n'eût entrevu, au bout d'une pareille aventure, qu'une inévitable Bastille et eût cherché autre chose. Et ce détail de la fenêtre, où le bon Louis XVI était sollicité de se montrer? Cela n'est pas moins féminin. Somme toute, madame de Cassini est

1. « Il n'était pas encore mort, nous est-il dit même, que des agens de M. de Maurepas faisaient chez lui le dépouillement de toute cette correspondance ministérielle et même royale. » Senac de Meilhan, *Le Gouvernement, les mœurs et les conditions en France avant la Révolution* (Edit. Lescure), p. 215, voir la note au bas de la page. — *Moniteur Universel*, t. I, p. 131, l'*Introduction*.
2. Bezenval (Buisson, 1805), t. I, p. 238, 239

une intrigante pleine d'audace, une « risqueuse » qui s'étourdira sur les conséquences, et jouera le tout pour le tout, comptant un peu sur l'irresponsabilité de son sexe. Sa réputation, comme celle de ces meneuses d'intrigues, ne fut pas à l'abri des méchants propos, même des accusations les plus graves. Ainsi, on prétendit qu'ayant sous la main la correspondance de M. Necker avec Pezay, elle fût tentée de tirer parti de ces pièces compromettantes, et eût exigé, pour prix de son silence, une somme dont le chiffre ne se fût pas élevé à moins de trente mille livres; mais elle se serait heurtée contre un refus hautain et dédaigneux [1]. Pour croire à une telle infamie, il faudrait quelque chose de plus sérieux qu'un simple dire de gazetier. Après la mort de Pezay, elle intriguera pour le compte de M. de Maillebois, qu'elle finit par compromettre de la façon la plus sérieuse et qui n'eut que le temps de franchir précipitamment la frontière qu'il ne devait plus repasser [2].

1. *Mémoires secrets*, t. XVII, p. 79, 80; 26 février 1781.

2. Notre *Comédie satirique au XVIII*e *siècle*, p. 255. Après s'être rendu en Hollande, en 1784, pour y soutenir, contre la Prusse, le parti démocratique, il s'élèvera, en 1789, contre la la Révolution naissante, et, deux ans après, il était dénoncé à l'Assemblée nationale comme l'auteur d'un plan de contre-révolution, que devait soutenir la Cour de Turin. Décreté d'accusation, il se sauva hâtivement en Belgique, et il mourait, obscurément à Liège, le 14 décembre 1791. Tilly qui, lui aussi, n'eût pas demandé mieux de se mêler aux stériles intrigues des premiers jours de l'émigration, et qui était un des admirateurs de Maillebois, dira plus que durement : « Je reviens de Maëstricht avec la tristesse d'avoir vu un homme d'un véritable mérite.

Conquise par les qualités aimables de l'auteur de *Zélis au bain*, la marquise de Pezay tomba dans le plus violent désespoir [1]. Trois mois plus tard, le hasard voulut qu'elle assistât à une lecture de l'*Ode à Buffon*, de Lebrun-Pindare [2]. Au passage où madame de Buffon, morte dans tout l'éclat de la jeunesse et de la beauté, interpelle la Parque par un mouvement plein de pathétique, la jeune femme, frappée de l'analogie de leurs deux douleurs, poussa un cri et s'évanouit. Revenue à elle, heureuse, malgré tout, de cette fortuite occasion de verser des larmes sur un malheur irréparable dont elle ne voulait pas être consolée, elle écrivait au poète pour implorer une copie de ce morceau qui l'avait tant émue. Lebrun s'empressait de lui adresser l'Ode, avec une *Elégie à madame la marquise de P**** [3], dans laquelle les éclairs et les beaux vers ne font pas défaut, mais qui

vers sa fin, dans les filets d'une vieille intrigante qui le laissait sans excuse, aux yeux de ceux qui la regardaient. » *Mémoires*, t. III, p. 68, 69.

1. Le roi accordait à la jeune veuve une pension de huit mille livres.

2. *Ode à M. de Buffon*, suivie d'une Épître sur la bonne et la mauvaise plaisanterie, 1779, in-8. Madame de Genlis, le 23 juin 1801, écrivait à Lebrun pour lui demander également une copie de sa belle ode, qu'elle avait perdue avec d'autres papiers : « Vous vous rapélerés ce dîner chez M. de Buffon, et la sensibilité touchante que ce grand homme et *ce bon homme* nous montra à tous les deux. » Etienne Charavay, *Catalogue de lettres autographes ;* du mercredi 21 avril 1863, p. 6, n° 50. Paris, 4 messidor an IX.

3. Elle fut imprimée sous ce titre, et l'on crut alors qu'elle était à l'adresse de la comtesse du Puget.

se clôt d'une façon bien inattendue, et même grotesque :

> La tombe a renfermé votre plus doux trésor;
> Moi, je pleurs une amante, hélas! qui vit encor.
> Du moins en embrassant la tombe la plus chère,
> Votre douleur vous plaît, et la mienne est amère!
> Je vois toujours Fanny, d'une perfide main,
> Plonger, en souriant, un poignard dans mon sein;
> Et j'atteste les dieux, et l'amour et vous-même,
> Que de voir au cercueil descendre ce qu'on aime
> Est pour un tendre cœur cent fois moins douloureux
> Que de se voir trahi par l'objet de ses feux [1].

Fanny, cette Fanny à laquelle sont consacrés tant de madrigaux épars dans ses œuvres, est la femme de Lebrun, Marie de Surcourt, nature intelligente, aimable, digne, à coup sûr, d'un autre avenir et d'un autre mari. A l'heure où nous sommes, les deux époux, rivés l'un à l'autre, depuis vingt années ou de peu s'en fallait [2], n'en étaient plus à comprendre l'impérieuse nécessité d'une rupture que la femme réclamait déjà devant les tribunaux en 1774. Certes, il serait aventureux de s'en rapporter exclusivement au Mémoire de madame Lebrun exaspérée par la lutte, et que ces tortures avaient ulcérée. Mais les preuves, et de trop concluantes, nous viennent d'ailleurs. En de pareilles

1. Grimm, *Correspondance* (Garnier), t. XII, p. 221, 222, 223.
2. Leur mariage datait du 2 septembre 1759; et l'incident attendrissant dont il est question avait lieu en février 1779.

crises, chacun prend parti pour celui auquel l'unissent la parenté et le sang, et les belligérants trouvent des défenseurs naturels parmi les leurs. Ici, chose peut-être sans précédent, Lebrun est abandonné de tous; il verra sa sœur et sa propre mère déposer contre lui et donner raison à la malheureuse femme.

Ce ne fut pas sans exciter la fureur de ce fils impie, qui, loin de courber la tête devant une intervention si terriblement significative, vomissait contre les trois femmes d'abominables imprécations dans une ode *à Némésis*, dont nous extrairons ces huit vers qui contiennent toutes les horreurs :

> O Méléagre! ainsi ton effroyable mère
> Te dévouait aux feux qu'alluma sa colère;
> Ainsi l'horrible sœur d'Absyrthe massacré
> Dispersait en lambeaux son père déchiré;
> Ainsi de Danaüs les filles exécrables
> Au sang de leurs époux teignaient leurs mains cou-[pables.
> Mais aucun d'eux n'a vu, dans ses derniers abois,
> Épouse, et mère, et sœur, le frapper à la fois[1].

Les scènes, les violences, des brutalité révoltantes se renouvelleront à toutes les heures et feront, durant quatorze ans, un enfer de ce triste ménage. Nous parlons de brutalités révoltantes: disons des coups! Car il battait sa femme bel et

1. Lebrun, *Œuvres* (Warée, 1811), t. II, p. 34, Élégies, liv. I, XII, *A Némésis*.

bien, quitte, dans les premiers temps, à s'attendrir, quitte à convenir galamment de ses torts et à en demander pardon, dans des petits vers d'un plaisant euphémisme :

> Si nous versons des pleurs, si de légers nuages
> Menacent de troubler nos destins les plus doux,
> Un Zéphir enchanteur, apaisant ces orages,
> Calme aisément des flots qui grondaient sans cour-
> [roux.]
> Qu'un regard de *Misis* dissipe tes alarmes,
> Chère amante, crois en *Misis* à tes genoux [1].

Nous avons eu déjà à constater de ces « légers nuages » que dissipait le souffle du zéphir : il faut convenir qu'il y a loin pourtant entre les tendresses quelque peu trop vives d'un chevalier Bertin [2] et ces atrocités dont on parle du bout des lèvres. Lebrun, lyrisme à part, est une nature féroce, exceptionnellement perverse, envers laquelle il est difficile d'être équitable. C'est un poète : moins un Horace qu'un Juvénal. Encore Juvénal et les satiriques, dans leurs colères, ont-ils une raison d'agiter leurs fouets, qui les excuse quand ils dépassent même toute mesure. Mais Écouchard est nécessairement méchant, il faut qu'il éraille et qu'il déchire; lorsque les ennemis lui font défaut, il a ses amis.

1. Cette citation est une preuve à l'appui fournie par l'impétrante dans le *Mémoire pour Marie-Anne de Surcourt, femme du sieur Lebrun*, plaidant pour la séparation de corps (1781).

2. Voir plus haut, p. 183.

qu'il drape en toute aisance. Ginguenée, qui se constituera, après sa mort, son éditeur affectueux, Guinguenée, en recueillant toutes ces pièces envenimées, en rencontrait une à son adresse et qu'il eut la faiblesse de ne pas joindre au reste. Quelque mordant que cela pût être, on regrette qu'il ait laissé échapper une de ces occasions si rares de témoigner d'un bon esprit supérieur.

Dorat, comme La Harpe, fut l'un de ceux qu'il flagella avec le plus d'acharnement. Tantôt ce sont ses *Vingt baisers*, tantôt son *Régulus*, tantôt sa facilité à rimer : égratignures anodines, presque des madrigaux, venant d'un tel homme [1]. Il existe deux autres épigrammes, où le chevalier se trouve en nom, mais qui visent, en somme, autre que lui, le fameux Linguet : sur *Linguet qui ne cessoit de louer Dorat, et pour cause*. Cet « et pour cause », qui a son explication dans les dix vers enfiélés de l'épigramme, est encore plus catégoriquement indiqué dans cette autre : sur *Linguet qui, au lieu de payer Dorat, le proposoit à l'Académie dans toutes ses feuillès* [2]. Il s'agit d'une accusation grave, qui n'était pas nouvelle et pesait fâcheusement sur la réputation de l'avo-

1. *Œuvres* (Warée, 1811), t. III, p. 33, 40, 50, 84, 209, 250.
2. Lebrun, *Œuvres*, t. III, p. 64, 116. La feuille à laquelle il est fait allusion est le *Journal de politique et de littérature*, qui allait être enlevé à Linguet, et dont la partie littéraire était confiée à La Harpe, à dater du 5 août 1776.

cat pamphlétaire : cent louis escroqués au poète, à l'époque où ils demeuraient et vivaient ensemble ! Ce qui, disons-le en passant, révèle chez Dorat un besoin de sociabilité tout à l'éloge de son aménité et de la facilité de son humeur ; car Linguet était moins commode et moins inoffensif que le chevalier de Pezay. Falconnet, dans sa *Réplique aux observations de M. Linguet en faveur du comte de Morangiés*, lui jetait sans ménagements à la tête cette peccadille, comme l'un des motifs qui avaient si longtemps empêché de l'inscrire au tableau. Linguet n'avait point d'amis, et il lui était moins permis qu'à tout autre de donner prise aux méchants propos. Il rendait compte des livres et des œuvres dramatiques, dans son *Journal de politique et de littérature*, y apportant le même tempérament agressif que dans ses plaidoyers. Nous avons indiqué deux épigrammes de Lebrun, lui reprochant méchamment des flatteries trop explicables à l'égard d'un créancier. Le journaliste de *l'Année littéraire*, tout au contraire, s'indignera des duretés, des injustices dont il avait accablé la comédie du *Célibataire ;* ce qui manquait d'exactitude, car il s'était borné à opposer l'un à l'autre les jugements contradictoires du public. « L'auteur de cet article, ajoutait la plume anonyme, n'est sûrement pas M. Linguet; trop de motifs doivent éloigner d'un pareil soupçon. »

Là encore, l'on savait qu'on serait compris; et la victime, piquée au vif, de se retourner comme le taureau qui a senti le dard dans ses flancs, et de s'écrier : « Voilà notre réponse, elle sera précise. L'article dont il s'agit n'est point une satyre. Il est de M. Linguet, puisqu'on l'y force, il déclare qu'il pense absolument comme les censeurs, dont il n'a fait que rapporter l'opinion. Il prouvera même que cette opinion est juste. Il n'y a jamais eu, il n'y aura jamais de motifs qui puissent l'empêcher de sentir et de relever les défauts des pièces de M. Dorat[1]. » Il tenait, en effet, sa promesse, en rendant amplement compte, et de la façon la plus indépendante, du *Célibataire*[2].

Tout cela sans doute eût été le comble de l'impudence, si Linguet n'eût eu rien à opposer à des inculpations incessamment renouvelées. C'était, pourtant, comme on en va juger par une plainte de Dorat, qui est un historique des plus curieux de ses rapports avec Linguet. Ils s'étaient rencontrés en 1761 [3] et, tout aussitôt, liés étroitement. Linguet, après des études brillantes, se trouvait sans ressources sur le pavé de Paris; son nouvel ami, prenant en pitié sa

1. *Journal de politique et de littérature* (25 novembre 1775, t. III, p 396
2. *Ibid.*, 25 décembre 1775, t. III, p. 529-537.
3. Cette date est celle de la *Revue des Documents historiques*. Dorat dit, dans sa lettre de juillet 1775, qu'on va trouver plus loin : « Il y a dix-sept ou dix-huit ans », ce serait d'après lui, ses souvenirs ne le trompent pas, en 1758 ou 1759.

situation précaire, lui avait fait obtenir, grâce à l'entremise de Fréron, un emploi près du prince des Deux-Ponts. La veille de son départ, le poète, forcé de s'absenter, le chargeait de vendre, au cours de la place, quatre actions des Fermes et lui remettait la clef de son secrétaire qu'il devait laisser sous enveloppe cachetée, après avoir enfermé dans ce meuble les actions ou leur valeur. Dorat, à son retour, aperçut bien la clef dans son enveloppe, à l'endroit indiqué, mais il ne trouva plus que deux des quatre actions. Sans soupçons encore, il avertit par un mot son ami, qui répondait : « Cherchez bien dessus ou dedans votre secrétaire ; d'ailleurs je ne suis pas garant des gens qui vous servent. » Le fait était étrange, et le ton de la réponse ne l'était pas moins. Dorat fit part de ce qui se passait à Fréron, le priant d'en parler à Linguet. Serré de près, ce dernier avouait qu'il avait emporté le montant des deux actions, alléguant le besoin pressant qu'il en avait, et s'engageant à rendre la somme aussitôt que possible, ce qu'il fit, avec les années, en divers paiements.

Linguet ne s'était pas éternisé aux Deux-Ponts. Il était passé en Espagne et en différents pays, sans y prendre pied. Il revenait enfin à Paris, où son intention était de s'y faire recevoir avocat. Mais l'incident avait transpiré. Le premier mouvement de Dorat avait été de

soupçonner son domestique ; et, quand l'innocence de ce garçon fut démontrée, par l'aveu même du coupable, toutes les recommandations de son maître ne purent l'empêcher de parler. Ces rumeurs, qui n'avaient que trop couru, pouvaient avoir les plus fâcheuses conséquences pour l'avenir de Linguet, car l'ordre des avocats semblait déterminé à ne pas inscrire un nom compromis à son tableau. Il n'avait pas revu Dorat ; lui seul, pourtant, était en état de le sortir de ce mauvais pas. Il lui fit parler par des amis communs. Le poète, après avoir hésité, « touché d'ailleurs par ses instances, ses larmes et ses apparences de repentir », consentit à écrire au bâtonnier des avocats une lettre, dans laquelle, « sans trahir la vérité, qu'il sut adoucir, et sans disculper absolument le sieur Linguet », il disait qu'un tort de jeunesse, passé il y avait six ou sept ans et oublié par lui, ne devoit point être imputé au sieur Linguet ni lui faire tort dans l'esprit de ses confrères. La lettre eut son effet, et Linguet fut inscrit au tableau.

L'auteur du *Célibataire*, comme il le dit, croyait n'avoir désormais plus rien à démêler avec lui, quand il apprenait qu'il s'était, dans une requête au Conseil, servi de ses lettres, sans avoir sollicité la permission d'en faire usage, affirmant « dans les sociétés » la complète fausseté des bruits répandus à l'occasion

des actions des Fermes et le taxant lui-même de calomniateur. Ses conclusions n'étaient pas draconiennes, il ne voulait nuire à personne; mais son honneur ne pouvait admettre qu'on lui portât la moindre atteinte, et ce n'était à d'autres fins qu'il rendait compte des faits ci-dessus énoncés et déposait sa plainte, à l'appui de laquelle il exhibait trois lettres, la dernière seule signée et datée du 27 septembre 1775 [1]. Il est supposable que le magistrat appela Linguet et que celui-ci dut comparaître devant lui. Que résulta-t-il et de cette plainte et des démarches qu'il dut tenter pour calmer le poète et obtenir la cessation de ses poursuites, en un moment où il se sentait traqué de toutes parts? Au moins, fallait-il qu'il comptât fort sur sa mansuétude, pour oser reproduire une lettre antérieure de neuf mois à la plainte que nous venons d'analyser, et qu'il faisait précéder de cette phrase outrecuidante : « Voici ce que nous écrit, en juillet de l'année dernière, le poète dont on compromet si hardiment le nom » ; lettre qui n'était, en somme, qu'un atténuant et en laissait encore deviner assez pour commander plus de circonspection et de modestie.

1. Plainte de Dorat « en l'hôtel et par devant nous Gilles-Pierre Chenu » ; le lundi 22 janvier 1776, Archives nationales (Fonds du Châtelet. liasse 875). (Communiqué par M. Emile Campardon), Etienne Charavay, *Revue des Documents historiques*, juin 1881, VIII• année, p. 81-84.

Je ne suis pour rien, monsieur, dans les bruits qui courent sur votre compte, et je suis bien surpris qu'ils se réveillent, surtout après le désaveu éclatant que j'en ai fait en écrivant, il y a cinq ans [1], au bâtonnier des avocats. Je le renouvelle volontiers dans une circonstance où vous pouvez en avoir besoin.

Le public n'a pas plus d'intérêt que vos confrères à pénétrer les raisons qui ont pu, après une amitié très étroite, occasionner entre nous un refroidissement ; ce qu'il doit savoir, et ce que je dois lui apprendre, c'est que l'anecdote qu'on défigure n'y est pour rien. Il y a dix-sept ou dix-huit ans que je vous ai remis quatre effets pour les négocier au courant de la place ; vous les teniez de moi ; vous m'avez dans le tems remis l'argent de deux des quatre, et j'ai consenti à l'emploi que vous avez fait des deux autres pour votre usage, vous m'en avez depuis remis le montant avec la plus scrupuleuse exactitude. Voilà ce que j'ai dû dire, ce que j'ai dit, et ce que je répète.

Ne voyez, dans la tournure que l'on a donnée à un incident très simple, que le besoin qu'avoient vos ennemis de vous noircir. Ne croyez pas du moins que ce soient mes amis qui l'aient accréditée. Je n'en ai point qui connoissent le plaisir affreux de nuire et de persécuter. N'attribuez donc tous ces bruits injurieux qu'à des gens qui vous en veulent personnellement et ne me soupçonnez pas de les avoir jamais favorisés. Ma conduite, quelquefois légère dans les affaires indifférentes, ne l'est jamais quand il s'agit des devoirs essentiels de la vie [2].

La plainte de Dorat devant le magistrat de police, opposée à cette lettre qui ne demande qu'à glisser et pallier, met en pleine lumière la générosité de cette âme aisée à émouvoir et à

1. Linguet dit six, ce serait donc entre 1770 et 1771.
2. *Journal de politique et de littérature* (mars 1776), t. I, p. 331.

ramener. Ce maussade incident ne nous importait guère, et nous l'eussions passé sous silence s'il ne servait pas à la biographie de notre poète et si la noire méchanceté de Lebrun ne nous eût pas contraint de nous y arrêter.

Dorat venait de perdre, presque coup sur coup, les deux plus intimes compagnons de sa jeunesse. Il lui en restait un, son admirateur et son élève, que nous n'avons pas le choix d'écarter d'une galerie où il a sa place de nécessité absolue. Parmi les originaux qui se succéderont, ce ne sera pas, d'ailleurs, la physionomie la moins étrange et qui résumera le moins éloquemment le despotisme des circonstances sur ces natures sans énergie comme sans moralité que la peur transforma en bêtes féroces. Né à Roquemaure, dans le Bas-Languedoc, le 27 septembre 1752, Michel de Cubières, comme cadet de sa maison, se trouvait naturellement destiné à l'état ecclésiastique et fut élevé en conséquence de ses futures destinées. Il recevait la tonsure à ses douze ans, au sortir du collège d'Orange où il avait commencé ses études, et poursuivait ses humanités au séminaire de Nîmes. On l'envoyait ensuite à Avignon, où le hasard lui faisait rencontrer un jeune séminariste qui, lui aussi, n'eût fait qu'un médiocre prêtre, et jouera un rôle prépondérant dans une société dont la seule superstition était l'esprit. Nous aurons tout dit en nommant Rivarol. Ils

ne se trouvèrent pas, toutefois, dans la même maison : Cubières était à Saint-Charles, le fils de l'aubergiste de Bagnols faisait partie des élèves de Sainte-Garde.

J'obtins la permission d'aller le voir, comme étant du même pays... et il vint me voir à son tour. Nous eûmes l'un pour l'autre, non pas une étroite amitié, le temps ne nous permit pas d'en resserrer les nœuds, mais une estime réciproque et sentie. Quelquefois nous nous promenions sur les remparts d'Avignon, si bien conservés et si célèbres dans toute la province, et comme Rivarol avoit la plus belle figure, la plus belle taille, et la démarche la plus noble, quelques dames s'écrioient, en le voyant passer : voilà le bel abbé du séminaire de Sainte-Garde ; il y en avoit même, qui, entraînées par l'admiration, le suivoient des yeux en soupirant, et d'autres qui l'accompagnoient jusqu'aux portes de son austère demeure [1].

Cubières était envoyé, en 1770, à Saint-Sulpice, pour achever ses études. Avant de partir, il allait prendre congé de son ami, et ils se quittaient avec l'engagement de se revoir aussitôt que les circonstances le permettraient. Rivarol, un peu moins avancé, faisait alors sa philosophie ; la théologie avait déjà ouvert « son sanctuaire » à l'abbé de Cubières, destiné, sous toute apparence, à occuper un rang élevé dans l'Église. Mais il était écrit qu'il ne séjournerait que peu au seminaire. Né avec un tempérament bouillant, la haine de toute contrainte, auxquels

1. C. Palmezeaux, *Fontenelle, Colardeau et Dorat*, suivis d'une vie d'*Antoine Rivarol* (Paris, Cerioux, an XI (1803), p. 211.

venait se mêler ce levain de libertinage qui était dans l'air, il devait malaisément s'assujettir à la discipline et aux pratiques de la vie claustrale. On rencontre, dans un de ses contes, ce vers irrespectueux et malsonnant:

Dieu créa le printemps et non pas le carême.

Nous ne savons si, déjà, Cubières, à Avignon, avait essayé de coudre quelques rimes, ou s'il se découvrit ce beau talent à Saint-Sulpice. Tout séminariste qu'on fût, l'on n'était pas sans ressentir les influences extérieures, sans soupçonner ce qu'on ne pouvait que confusément connaître, avec ces impatiences, ces fièvres du prisonnier aux yeux duquel il n'est que de lourdes chaînes. Pour se distraire et échapper au présent, il se mit à composer des épîtres qui bientôt coururent Paris. Il en adressait une à Dorat, dont la réputation était grande parmi la jeunesse, escortée d'une longue lettre, à laquelle l'aimable auteur des *Baisers* répondait d'une façon plus qu'encourageante: « Vos vers sont charmans... Vous vous plaignez de la rigueur du séminaire, mais il me paroît que les Grâces vont vous y voir en bonnes fortunes, car si elles vous donnent la discipline, c'est avec la ceinture de Vénus... Faites toujours de jolis vers en dépit de vos supérieurs; vous êtes dans la bonne voie [1]... » Un tel billet

1 *L'Amateur d'autographe* 1865, 4e année, p. 46. A l'abbé

était bien fait pour fixer ses irrésolutions, si c'eût été encore à faire; à dater de ce moment, la cellule du séminariste se transformait en une officine de vers érotiques et licencieux : citons une *Épître à mon frère, pendant mon séjour au séminaire* [1], dans laquelle il oppose l'attrayante vie de son aîné, qui ne se refuse nul des péchés charmants qu'il est donné de commettre, à son existence sèche et déshéritée où il perd son âme, sans en tirer, pour le présent, quelque profit.

Il est doux de gagner le ciel,
Lorsque l'on a, pendant sa vie,
Joui d'un bonheur très réel,
D'avoir un bon maître d'hotel
Et toujours table bien servie;
Lorsqu'on a soupé chaque jour
Avec quelque beauté profane
Et qu'on a foulé l'ottomane
Qui sert de trône au dieu d'amour.
A l'abstinence, à la prière,
En ces lieux je suis condamné,
Ah! qu'il est dur d'être damné
Lorsqu'on a fait mauvaise chère!

Il faut citer encore, de ce temps, l'*Épître à*

de Cubières, au seminaire de Saint-Sulpice. Non datée — Voir aussi les vers à Cubières, que lui adresse Dorat à l'occasion de *Ma Confession*, composée par ce séminariste fraichement défroqué :

Dans le temple où Vénus préside...

Mes Nouveaux torts, p. 253, 254; à M. le chevalier de C***.

1. C'est le titre qui lui est donné dans l'*Almanach des muses* de 1775. Dans *les Hochets de ma jeunesse*, elle est intitulée : *Épitre d'un cénobite à un homme du monde;* 1re partie, p. 79, 80, 81.

mon frère, qui avoit mis près de moi le portrait d'une jeune personne, une Vénus en habit de bergère, que Boucher n'avait sans doute pas enlaidie. Cette jeune personne était l'amie d'un frère trop fortuné, qu'on ne pouvait ne pas envier tout en le chérissant; car le plus parfait accord régnait entre eux. Par un malencontreux hasard, le jeune tonsuré de vingt ans, dans ses rapides sorties, couchait en la chambre même où avait été accroché ce pastel tentateur « vis-à-vis du grabat d'un pauvre solitaire », ce qui donnait lieu à cette petite pièce d'un tour léger et dont les inexpériences ne sont pas sans grâces [1]. Mais l'on était impatient de faire plus et mieux. Tout le monde, jeunes et vieux, rimait des héroïdes, et nous avons surabondamment indiqué, en son temps, cette rage qui fut générale. L'abbé composait aussi la sienne, dont le choix, comme l'exécution, révélait l'intention flagrante d'amener, par un éclat et un scandale, une expulsion qu'il appelait de tous ses vœux. C'était une *Lettre de saint Jérome à une dame romaine*, où la licence et les détails graveleux affluaient [2]. Une intrigue, dont nous ignorons les incidents peu édifiants, se mêlant à ces frasques de page, ne

1. *Les Hochets de ma jeunesse*, première partie, p. 81, 82. Ces vers parurent d'abord avec la désignation de l'abbé C***.

2. Cette héroïde d'environ cinq cents alexandrins parut sous le titre de *Lettre d'un Solitaire de la Colchide à une dame romaine*.

contribuait pas médiocrement à fermer sur lui les portes de l'austère maison [1] dont il s'éloignait, avec la joie de se sentir libre (1772) : il s'en vante dans des vers à Buffon, en lui envoyant la fameuse *Lettre de saint Jérome :*

> Des dévots, comme c'est l'usage,
> Ont damné l'ouvrage et l'auteur,
> Et moi j'ai ri de leurs fureurs;
> J'ai fui dans les bras de Glicère,
> Et, de là, sifflé sans colère
> Mes burlesques inquisiteurs [2].

L'on a pensé qu'une méchante épigramme l'avait dégoûté de son nom [3]. Le marquis, qu'elle eût frappé comme lui, ne trouva pas là une raison suffisante pour quitter un nom honorable et qu'il honorait, et il est plus supposable que le chevalier, voulant faire oublier l'abbé, n'avait pas imaginé d'expédient meilleur que le troc du nom de Cubières contre celui de Palmezeaux, les siens l'un et l'autre [4]. Le nou-

1. *Rapport de M. de Bonnefoi sur M. C. de Palmezeaux*, fait dans une société littéraire de Paris; le 9 vendémiaire an XII.
2 *Les Hochets de ma jeunesse*. Seconde partie, p. 45, 46. A M. de Buffon.
3. « Peut-être, nous dit un de ses biographes, a-t-il été affecté d'une mauvaise charade que fit Rivarol sur le mot de *Cubières*, charade qui courut tout Paris, et qui, durant quelques jours, exposa celui qui le portait aux plus sottes plaisanteries :

> « Avant qu'en mon dernier le tout se laisse choir,
> Ses vers à mon premier serviront de mouchoir. »

Rapport de M. de Bonnefoi sur M. de Palmezeaux, p. 65. — Alph. Rabbe, *Biographie portative des contemporains*, t. IV, p. 842. — *Mémoires secrets*, t. XXVIII, p. 274 ; 28 avril 1785.
4. Il est désigné sous ce nom, dans l'*Almanach des muses* de 1775; il le portait déjà depuis un an ou deux, et le laissa alors pour reprendre celui de Cubières.

veau mondain s'acclimata vite. Expulsé de Saint-Sulpice, il était allé, comme il le dit, chercher un refuge dans les bras de Glycère. Nous ignorons quelle était cette Glycère, et, fort probablement, ne fut-elle dans sa vie qu'un oiseau de passage. Il ne devait pas en être ainsi de ses amours avec Thémire. Avant Cubières. l'abbé de Lattaignant avait composé des *Thémiréides*, en l'honneur d'une madame Leleu, l'épouse du receveur des tailles de Reims [1]. Tous ces poètes, Colardeau, Parny, Bertin nous ont transmis l'histoire peu édifiante de leurs amours. Autant que ce dernier et plus que lui, Palmezeaux, mais en de moins beaux vers, ressassera ses félicités, ses ivresses, qu'on souhaiterait plus délicates et plus discrètes dans l'expression. Les *Thémiréides* contiennent trois livres des *Hochets de ma jeunesse*. Il dira à Thémire, dans les *Secrets découverts* :

Voici le verd gazon où, te rendant hommage,
Mille fois de t'aimer je te fis le serment :
Il est un peu foulé depuis ce doux moment,
Nous le foulerons davantage [2].

Comme Eucharis, sa maîtresse a une mère qu'il faut écarter, une sœur mariée, qui a le

1. Elle mourut en avril 1756. Ces amours poétiques remplissaient tout le livre IV du tome IV des *Poësies de l'abbé de Lattaignant* (Paris, Duchesne, 1757).
2. Voir également l'*Hypothèse*, où il donne, à elle comme à lui, l'âge de Philémon et de Beaucis, et où il proteste de l'immortelle jeunesse de leurs ardeurs. *Les Hochets*, p. 47-50, liv. III.

cœur plus tranquille que Thémire, un père non moins impitoyable qui refusera au chevalier la main de sa fille. Hélas! Cubières, ainsi que les amants d'Eucharis et d'Eléonore, verra périr, dans d'atroces souffrances, cette Thémire, sur le sort de laquelle il avait à décider et dont il prononcera l'arrêt de mort. L'histoire de ce drame, dans les détails duquel nous nous garderons bien d'entrer, se trouve tout au long dans une pièce de cent quarante vers intitulée *l'Opération césarienne* : la mère était sacrifiée à l'être fragile qu'elle portait dans son sein. La connaissance de cet événement terrible ne nous est parvenue que par le récit désordonné où Cubières voue aux Dieux infernaux le praticien qui n'a fait que lui obéir. On se demande de quel droit un amant peut s'entremettre en pareil cas, et avec une telle omnipotence ; où était alors le père de la victime et comment pouvait-il ignorer la situation de sa fille? Ce morceau était inséré bien plus tard dans l'*Almanach des muses* de 1777, sous le titre de *Lettre à un chirurgien célèbre*. On s'imagina, et on devait s'imaginer, qu'il s'agissait de la femme légitime de l'auteur; une note insérée à la suite de cette étrange pièce, tout en déclarant que Cubières n'avait jamais été que l'amant de Thémire, n'en dit pas assez pour expliquer ce qui nous paraît inexplicable. L'enfant était né viable ; vécut-il ? C'est ce dont

le poète n'a pas pris souci de nous informer.

Laissons hâtivement cet épisode sinistre, dont nous n'avons pu davantage préciser la date. Il fallait une situation à ce séminariste défroqué, qui se fût accommodé de rimer des bouquets à Thémire et aux autres. Sa famille dut se préoccuper et s'inquiéter de ce trop de loisirs, et lui chercher des occupations qui le protégeassent contre lui-même. Le frère aîné avait le pied à l'étrier (cela soit dit sans équivoques), et nous pensons que ce fut à ses démarches et à son influence que le chevalier de Palmezeaux, lorsqu'il s'agit de monter la maison du comte d'Artois, qui épousait, le 16 novembre 1773, la sœur de la comtesse de Provence, dut d'être attaché à la princesse, à titre d'écuyer [1]. Le marquis, à l'âge de seize ans, page de la petite écurie, en sortait vers ses vingt-deux ans et obtenait bientôt après la charge d'écuyer cavalcadour de Louis XV, avec le grade de cavalier à la suite dans le régiment de Dauphin-Cavalerie. C'était un homme d'esprit, de mœurs charmantes, plein de talents et de connaissances, naturaliste, chimiste, lié avec tous les

1. C'est en 1775 qu'il obtenait du roi la place d'écuyer de la comtesse d'Artois. Après avoir porté un an ou deux le nom de Palmezeaux, il reprenait celui de Cubières, qu'il conservait jusqu'à la fin de 1791. Son logement était rue Saint-Nicaise, aux Écuries d'Artois, comme l'indique, notamment, une lettre au Comité pour demander lecture d'une comédie en cinq actes et en vers, à la date du premier novembre 1778. Archives du Théâtre français. *Registre concernant MM. les auteurs*, f. 81.

peu chez un homme aussi plein de tact et de mesure. Ce qui étonnera moins, c'est l'agacement qu'en éprouva le nerveux patriarche : des présents! il pouvait, lui aussi, en produire. Il se lève, va chercher l'énorme cassette, glorieux présent de la Grande Catherine. étale ces merveilles aux yeux de son hôte, qui dut comprendre et son oubli et la sensibilité de ce vieil enfant pour l'amour-propre duquel il n'était pas de petits froissements. Mais, n'en déplaise à Charles Briffaut, cela n'a-t-il pas été broché à plaisir [1] ?

Rien, dans la correspondance de Voltaire, n'indique la présence, à une certaine heure, du chevalier à Ferney, et c'est ce dernier qui nous l'apprend indirectement. On connait l'horreur du poète pour toute cette littérature sentimentale et funèbre, dont Baculard était le plus illustre tenant. Après une rupture complète, les soumissions d'Arnaud l'avaient désarmé et il avait pardonné ; mais il ne pardonnait pas à l'auteur de *Gabrielle de Vergy* [2] les atrocités qui alimentaient et vivifiaient ses romans et ses drames [3]. Quoi de plus urgent et de plus important, pour une vieille marmotte des Alpes, comme on affec-

1. Charles Briffaut, *Œuvres* (Paris, 1858), t. I, p. 233, 234.
2. Il y eut, à la même époque, une *Gabrielle de Vergy* de Du Belloy.
3. Nos études sur *Voltaire et la Société au XVIIIe siècle*, t. III, p. 476. *Voltaire à la Cour*.

tait de s'appeler, que de questionner sur ce qui se passait si loin de ses neiges, dans cette capitale des Welches, qui eût été moins raillée, si on l'eût moins regrettée? « Je ne sais pas, dit Palmezeaux, dans une *Lettre à une femme sensible*, si M. de Voltaire s'est servi quelquefois de cette expression en écrivant; mais je sais bien qu'étant à Ferney, il m'a demandé: *si sur les théâtres de Paris on jouoit encore à la boule avec des têtes de morts* [1]? » En supposant l'apparition simultanée des deux frères à Ferney, il faudrait admettre aussi que le cadet s'était fait antérieurement pardonner une petite incartade qui fut prise fort au sérieux par l'auteur de *la Henriade;* ou qu'encore son principal but eût été d'aller implorer l'oubli d'une faute dont il n'avait pas senti, dès l'abord, toute la gravité.

Un beau matin, quelques mois avant le voyage de Ferney, paraissait à Paris, sous la rubrique de Genève, à la date du 10 février, une *Épitre au comte de Tress... sur ces pestes publiques qu'on appelle philosophes*, par le chevalier Morton [2]; et quel pouvait être ce chevalier Morton, sinon Voltaire dont c'était bien là le ton léger et frondeur? Le destinataire y fut pris tout le premier, et si complètement, qu'il hasarda une *Réponse du*

1. C. Palmezeaux, *Œuvres dramatiques* (Paris, Mme Desmarets, 1810), t. I, p. 93.
2. 1775. In-8 de 15 pages, précédé d'un *Avis aux Parisiens*,

*comte de T****, débutant par cette interpellation dont le succès ne lui paraissait pas douteux: « O mon cher maître ! dites-moi quel est ce chevalier de Morton, dont je viens de recevoir une épître sublime datée de Genève [1]... » Furieux, désespéré, le patriarche adresse ses plaintes à Tressan, qui pensait n'être coupable que de trop de flair. Mais il convient qu'on pouvait s'y tromper : « Je vois bien que cette brochure est de quelqu'un qui me fait l'honneur de vouloir imiter mon style, et qui se cache sous ma chétive bannière. C'est un homme cependant qui a beaucoup d'esprit et même de talent [2] ». Le pseudo-Morton est plein de louanges et de flatteries pour Voltaire ; et Tressan, qui n'avait en vue que la glorification de son vieil ami, n'eût pas dû, semble-t-il, exciter ce grand courroux, qui n'était, au fond, que de la peur. Quoi ! dans cette épitre de Tressan, il n'était question que de son retour à Paris, quand la pièce de l'étrange chevalier le lui fermait peut-être à tout jamais ! Derrière ce Morton, qu'on assurait être Voltaire, ce dont Voltaire se désespérait, Voltaire avait cru deviner qui se cachait. Dans une lettre à Cubières, il ne dissimule pas tout son mécon-

1. Comte de Tressan, *Œuvres* (Paris, Nepveu, 1823), t. X, p. 303.
2. Voltaire, *Œuvres* (Beuchot), t. LXIX, p. 228, 229 ; 20 mars 1775.

tentement : M. de Tressan savait bien, qu'il n'avait pu parler des soupers de l'épicurien Stanislas « qui n'a jamais soupé et qui ne ressemblait point du tout à Epicure ». Pour lui. il ignore quel est l'auteur de l'épitre trop indiscrète et très inégale que ce prétendu chevalier a écrite à l'ex-maréchal de la petite cour du roi de Pologne. « Le chagrin que cette méprise ridicule me cause, ajoutait-il en finissant, ne me permet pas de vous en dire davantage [1] ». Bien qu'il n'accusât personne, non seulement le coupable devait se sentir frappé, mais aussi deviné. L'Épître du chevalier Morton était-elle de Cubières? On l'a cru et nous le croyons nous-même, quoiqu'il ne s'en soit point reconnu l'auteur, que nous sachions. même après la mort du patriarche de Ferney. C'est un pastiche assez réussi et auquel a rendu justice celui qu'il mécontentait [2]. Ce qui avait exaspéré Voltaire, ce n'était pas le procédé, mais les résultats possibles de l'*Épitre au comte de Tress...* Sa colère passa avec le danger qu'il s'était exagéré ; et le chevalier de Cubières n'eut pas de peine sans doute à obtenir son pardon pour une frasque sans malveillance

1. Voltaire, *Œuvres* (Beuchot), t. LXIX, p. 267; Ferney, le 26 avril 1775.

2. Plus tard (le patriarche n'était plus de ce monde, depuis dix ans alors) paraissait un conte intitulé : *Misoguy* ou *les femmes comme elles sont*, histoire orientale, traduite du chaldéen, qu'on supposa, un instant, de Voltaire, et qui était de Cubières. (Paris, Poinsot, 1788), 2 vol. in-12.

dont les terribles conséquences lui avaient échappé [1].

A peine de retour de Ferney, le frère aîné écrivait à son hôte une jolie lettre pour le remercier de son charmant accueil, moitié vers et moitié prose, dont on parut enchanté. Le vieux poète ne soupçonnait pas un tel talent chez cet agronome et ce chimiste, et lui en manifestait son étonnement avec cette apparente bonhomie, qui était l'une de ses séductions : « Je vois, monsieur, que vous avez ressaisi votre droit d'aînesse, et que vous faites d'aussi jolis vers que M. votre frère le chevalier ; je ne puis vous remercier à mon âge qu'en mauvaise prose rimée, et c'est à moi qu'il faut dire : *Solve senescentem* [2]. »

1. *Almanach des Muses* (1776), p. 163-166.
2. Horace, I, Epitre I, v. 8. Voltaire, *Œuvres*, t. LXX, p. 348 ; Ferney, le 5 octobre. Beuchot classe cette lettre à l'année 1777 ; c'est là une erreur manifeste ; on la trouve avec celle de Cubières, marquée au millésime de 1775, auquel il faut s'arrêter.

IX

THÉATRE ET LIBRAIRIES. — ESTAMPES ET VIGNETTES. — COMITÉ D'AMIS. — PERPÉTUEL CANDIDAT.

Revenons à Dorat. Le plaisir, la dissipation, les entraînements du monde frivole où il était fêté, n'entravaient rien; et l'on s'étonne de l'inépuisable fécondité de ce poète s'irritant de ne point rencontrer pour ses œuvres dramatiques assez d'interprètes à ses ordres, pour ses vers et pour sa prose de libraires assez zélés et d'imprimeurs assez ardents pour répondre à cette impatience dévorante. Il faut le voir aux prises avec la Comédie, qui ne sait de quel bois faire flèche, devant ses instances, ses prières, ses colères furibondes, et s'efforce d'opposer la politesse, les caresses, le flegme à ces bouillonnements dont on connaît le peu de durée. Il avait obtenu de l'auteur de *Caliste* qu'il lui cédât son tour en faveur de sa pièce prochaine. Mais le malheureux poète ne devait pas applaudir à l'œuvre de son ami, qui écrivait, à la date du 26 juin 1776, une lettre aux comédiens afin d'éviter toute chiffonnerie. Ceux-ci recevaient, du reste, le même jour, des héritiers, un complet

acquiescement à des arrangements auxquels ils n'eussent pu s'opposer sans contrarier, avec la volonté manifestée du défunt, des précédents que Dorat rappelle à ses interprètes [1]. Le *Célibataire*, dont il faut tout au moins indiquer le passage, est demeuré son meilleur ouvrage comique, celui où se rencontrent le plus de détails charmants, de vers bien tournés, et de ces aperçus ingénieux dans lesquels il excelle. Il est de décembre 1775 et Colardeau dut assister à sa représentation. La comédie en faveur de laquelle ce dernier avait renoncé à ses droits, et qui n'était jouée que le 7 décembre de l'année suivante, était *le Malheureux imaginaire*, cet infortuné drame si mal accueilli par une presse hostile, toute aux mains de ses ennemis, en tête de laquelle marchait l'aigre auteur de *Mélanie*.

1. Voici la lettre de M. Regnard à M. Jobineau qui avait pris en main, avec Doyen, les intérêts du défunt et de ses héritiers : « Mon cher cousin, il n'y a nulle difficulté pour la demande de M. Dorat, les dernières intentions de Colardeau étoient que sa comédie des *Perfidies à la mode* ne parût point au théâtre, et il ne la destinoit qu'à l'impression, surtout depuis qu'il avoit été nommé à l'Académie. Ainsi mes nièces n'ont aucune prétention à la représentation de cette pièce, et elles me chargent de vous dire qu'elles cèdent très volontiers à M. Dorat le rang qu'il demande, pour faire jouer la sienne, et qu'elles sont charmées d'obliger dans cette occasion un ancien ami de leur frère. Faites-lui, je vous prie, agréer mes complimens, et recevez l'assurance de l'amitié de mes nièces envers vous. » Lettre de M. Regnard à M. Jobineau de la Voûte, avocat au parlement, présentée à l'assemblée, le mercredi 26 juin 1776. *Registre concernant MM. les auteurs*, f. 25, 26, 27. Nous avons trouvé la lettre de remerciement de Dorat dans le *Catalogue de M. Gautier-La-Chapelle*, p. 54, n° 435.

Le Malheureux imaginaire, comédie en cinq actes de M. Dorat, a tombé depuis le premier acte jusqu'au dernier. On s'accorde généralement à regarder cet ouvrage comme un des plus insipides qui ait jamais fait bâiller la Cour. Cet auteur, qu'un parti nombreux a porté longtemps pour l'opposer à ce qui valait mieux que lui, finira, comme je l'ai plus d'une fois prédit, par lasser la patience du public. C'est de lui que M. Dalembert a fort bien dit que le parterre était à ses ordres et *à ses frais*. Il entreprend un succès comme une affaire d'argent, paye trois cents billets par représentation, remplit sept ou huit loges de ses protecteurs et protectrices. Toute la basse littérature dont il est le coryphée s'évertue en sa faveur... Ce que je puis attester, c'est qu'après les représentations de *Régulus* et de *la Feinte par amour*, M. Dorat me dit lui-même qu'il se trouvait redevable aux commédiens de sept cents livres. Je lui répondis en riant, monsieur, encore deux ou trois succès comme celui-là, et vous êtes ruiné [1].

Cette lettre n'était pas destinée à l'impression, elle ne sera publiée, avec la *Correspondance*, que bien des années après, en 1804. Elle n'était, en somme, ou peu s'en fallait, que la reproduction de l'article consacré à la pièce nouvelle, dans *le Journal de politique et de littérature*, où La Harpe s'oubliait au point de dire, en propres termes, que « M. Dorat achetait ses succès par des voies illégitimes ». Ce malheureux article mettait le feu aux poudres. et Dorat, en la personne duquel l'honnête homme était atteint autant que l'homme de lettres.

1. C'était un ressouvenir du mot célèbre des Hollandais, après Malplaquet : « encore une pareille victoire, et nous sommes ruinés. » La Harpe, *Correspondance*, t. II, p. 13, 14, 15. Cette lettre est incontestablement de la fin d'octobre 1776. — *Mémoires secrets*, t. IX, p. 299 ; 25 décembre 1776.

prendra sa revanche dans la préface de sa comédie, en traitant son adversaire comme un plat laquais.

J'écoute avec autant de reconnaissance que de docilité les critiques de bonne foi ; mais j'ai le plus souverain mépris pour ces détracteurs à gages qui mentent à eux-mêmes dans l'éloge ou dans la satire, pour ces petits furieux qui se mutinent, se courroucent, se démènent en l'honneur du goût, écrivent par métier, parlent de leur âme dans les libelles, allient, par un contraste piquant, l'excès de l'audace et de la bassesse, de la présomption et de l'insuffisance [1].

Et cela n'est rien, si on le compare à la superbe insolence de l'écrivain ulcéré, dans une lettre à laquelle nous avons déjà fait allusion, au sujet du fameux repas, chez Dorat, où se trouvaient réunis à la même table le futur auteur de *Warwick* et le folliculaire Fréron.

Qu'il est risible, ce petit homme! Il y a des gens d'une humeur vive qui prétendent qu'un ridicule aussi outré demanderait une correction à l'avenant; moi, je pense au contraire qu'il faut le laisser aller aussi loin qu'il est possible pour le plaisir de la société. On se moque d'un nain qui se piéte pour se grandir; et, quand il importune, une chiquenaude en débarrasse [2].

L'ancien mousquetaire s'est retrouvé devant les attaques d'une critique acerbe, et nous pa-

1. *Le Malheureux imaginaire* (Paris, Delalain, 1777). Avant-propos.
2. *L'Année littéraire*, 1776, t. VI, p. 265, 266. Lettre XII.

raît, à son tour, dépasser, et de beaucoup, la limite de toute défense permise et légitime [1]. Il estimait son adversaire assez paisible pour ne point se redresser sous l'outrage, et c'est en semblable cas que de tels emportements sont regrettables. La Harpe était universellement haï, et la replique, en dépit de son amertume, ne trouva que des approbateurs. Au sein de l'Académie, il se voyait admonester, sans trop de ménagement, sur le singulier ton d'articles qui n'eussent rien perdu de leur autorité, en demeurant dans la mesure d'une discussion plus courtoise. « Nous aimons tous infiniment M. de La Harpe, disait à ce propos l'abbé de Boismont; mais on souffre en vérité de le voir arriver sans cesse l'oreille déchirée [2]. »

Tout cela ne faisait point que *le Malheureux imaginaire* fût un bon ouvrage. Le personnage est-il comique ? Ce n'est pas le malheureux imaginaire, puisqu'il l'est réellement de sa chimère; il souffre, il est à plaindre : il n'y a plus à rire. Ou bien il fallait, comme Molière, faire

1. La Harpe, dans une lettre qui doit être de la fin de janvier ou du commencement de février 1777, et déjà citée, dira : « Depuis la chute du *Malheureux imaginaire*, la tête lui a tourné au point qu'il menace de tuer tous ceux qui critiqueront ses vers, ce qui lui a attiré l'épigramme suivant :

> Dorat voudrait tuer, du moins on le répète,
> Tous ceux pour qui ses vers sont moins beaux que pour lui.
> Fais-nous grâce du glaive, ô spadassin poéte!
> N'est-ce pas assez de l'ennui ?

Correspondance littéraire, t. II. p. 62. 63.

2. Grimm, *Correspondance* (Garnier), t. XI, p. 408, 409.

un chef d'œuvre de gaieté exubérante, qu'il n'y eût pas eu moyen de prendre au sérieux. Dorat était, après tout, plus malheureux que son héros; il se voyait malmené par la critique, mal accueilli par le public, le jouet de la Comédie, qui lui donna tous les ennuis avant de le mettre à même d'être sifflé. Citerons-nous cette petite rebuffade que lui attira Molé, qui faisait le personnage du duc de Semours? C'est encore une anecdote du prince de Ligne, plaisante, si elle n'est pas vraie; et pourquoi ne le serait-elle point?

Je fis peur au roi, un jour que je jouois au billard avec lui, en lui demandant un cordon bleu : « — Ce ne peut être pour vous, dit-il, parce que vous êtes grand d'Espagne, ce qui est embarrassant pour le rang, et puis vos ordres vous empêchent d'avoir les miens. Ainsi c'est pour quelque recommandation à la diable encore. — Non, sire, lui dis-je; c'est pour Molé qui veut avoir la plaque du Saint-Esprit, pour jouer dans *le Malheureux imaginaire.* » Il m'envoya promener et ne voulut pas qu'il parût sur le théâtre[1].

Cette lettre de La Harpe à Schowalof, à part ce qu'elle contient de fiel et de vinaigre, renferme de curieuses indications, qui, pour être malveillantes, n'en sont pas moins précieuses. Si ce dialogue entre lui et le poète, au sujet des

1. *Revue Nouvelle* (1846), t. VII, p. 122. Fragments inédits des *Mémoires du Maréchal prince de Ligne.* — Archives du Théâtre français. Distribution du *Malheureux imaginaire. Correspondance de Dorat.*

sept cents livres que coûtait à ce dernier son double triomphe de *Régulus* et de *la Feinte par amour*, nous révèle un Dorat par trop naïf, ce qui reste à démontrer, c'est que rien ne l'eût arrêté pour assurer le succès. Mais que de gens à gagner, à soudoyer, un chevalier de La Morlière, entre, autres, qu'on avait pour soi ou contre soi, et dont les exploits sont restés légendaires [1] ! La Harpe nous explique comment Dorat, que nous avons vu abandonner avec une générosité sans pareille ses droits d'auteur, se trouvait encore le créancier de la Comédie à chaque nouvelle œuvre, quelle que fût d'ailleurs la réussite ; car *Régulus* et *la Feinte par amour* furent incontestablement deux succès. C'est qu'hélas ! par surcroît de précautions, le vaniteux poète achetait une bonne moitié de la salle qu'il remplissait de ses amis et de ses gagés, aux deuxièmes et troisièmes représentations, convaincu, par sa propre expérience, que les lendemains, non moins décisifs, viennent souvent défaire ou refaire le premier verdict. Sans doute le mot de La Harpe était excessif, et trois succès, dans les mêmes conditions, eussent pu malaiser sans ruiner le chevalier; mais c'est huit ou neuf ouvrages, tant tragédies que comédies, qui se succèderont et exigeront les mêmes sacrifices.

1. *Voltaire et la société française*, t. III, p. 207, 208, 209. *Voltaire à la cour. — La Comédie satirique au* XVIII*e siècle*. p. 120, 121.

Il faut, cependant, ajouter que, déterminé à tout pour le salut et pour la gloire du nouveau né, toujours inquiet sur l'accueil d'un public fantasque et lent à échauffer, il importunait parfois la Comédie par des demandes de billets dont il n'avait jamais assez, et s'attirait ainsi des refus imposés par la situation de la compagnie, qui n'était pas, à l'entendre, maîtresse de ses générosités ; et c'est ce qui advenait, notamment, deux ans plus tard, à une reprise du *Malheureux imaginaire* [1].

L'entrée de Dorat dans le monde et dans la carrière des lettres avait été celle d'un fils de famille, à la tête d'une belle fortune le mettant hors de pair avec ses confrères en Apollon. Cette situation exceptionnelle ne le grisera ni ne le gâtera ; trop enclin à jouir de l'existence sans compter avec lui-même, il n'était pas moins disposé à partager son bien-être avec des amis,

1. Dorat recevait la réponse suivante. le même jour : « Vous demandez, M., 40 billets de parterre : il me seroit bien doux de faire ce que vous désirez : mais je viens de consulter l'ordre de MM. les premiers gentilshommes ; ils fixent le nombre des billets qui doivent être distribués à MM. les auteurs des pièces nouvelles à 60 pour les trois premières représentations, et à 20 pour celles qui les suivront, et défend à qui que ce soit de la Comédie, sans leur en avoir donné avis, d'excéder le nombre fixé, sous peine de 300 francs d'amende. Vous voyez, M., qu'il m'est impossible de m'écarter de cette loi. Soyez persuadé qu'en toute autre circonstance je saisirai, avec toute la Comédie, l'occasion de faire quelque chose qui vous soit agréable... Signé Fleury. » Archives du Théâtre français. *Registre concernant MM. les auteurs* p. 70, 71; du 30 juin 1778 ; Lettre de Dorat à M. Préville. Réponse du même jour. Cette reprise, fixée au 30 juin, n'eut lieu que le lendemain, premier juillet.

qui souvent abusèrent, sans la lasser, de son extrême facilité. Il avait maison montée, deux chevaux à son carrosse, bonne table, ne demandant en retour que de la gaîté et de la cordialité à ses convives. « Je compte, écrivait-il à Baculart d'Arnaud, vous avoir mardi, à dîner. Vous verrés une société de gens sans prétentions où l'on s'embrasse sans se trahir, où la confiance ne produit pas l'indiscrétion, où l'estime a la chaleur de l'amitié. D'après ce tableau il est impossible que vous ne soiés pas tenté d'augmenter le nombre des convives et de venir boire avec nous... je vous attends, avec tous nos patriarches de vingt ans [1]. » Rien de mieux et qui fasse plus son éloge que le choix de tels amis, si, d'ailleurs, ces agapes, trop répétées et d'une recherche trop raffinée, n'eussent pas contribué pour leur grande part au désarroi de ses finances, dont il ne s'aperçut, comme tous les prodigues, que lorsque la ruine fut aussi complète qu'irréparable. Dorat était un viveur; il était, par-dessus tout, un esprit aimable, engagé dans une voie fausse, nous en convenons, sentant le beau à sa manière, avec cette passion du colifichet, de la parure, de l'ornement extérieur qu'on lui a si durement reprochée, et qui, en somme, était le travers de

1. Eugène Charavay. *Lettres autographes, et pièces historiques*, provenant du cabinet d'un amateur étranger. Le lundi, 26 janvier 1885, p. 14, n° 60 ; sans date.

tous. Que n'a-t-on dit sur cette profusion d'estampes, de vignettes, de fleurons, de culs-de-lampe dont il chargeait ses ouvrages?

Dieu pardonne à M. Dorat, s'écrie un nouvelliste en méchante humeur, qui sait pardonner si chrétiennement les injures épigrammatiques! Dieu lui pardonne à son tour d'avoir mis tous nos rimailleurs, et même une partie de nos prosaïques, dans le goût d'orner leurs insipides productions d'estampes et de vignettes: pratique également funeste au bon goût du dessin et à la bourse des acheteurs! Un poëte campagnard [1] adresse à son ami citadin une épître sur l'innocence de la vie champêtre sous le titre : *l'Heureux jour, épître à mon ami;* et parce que M. Eisen y a mis une mauvaise estampe et quelques maussades vignettes en cartouches, il faut que nous payions trente six sols ce qui n'en vaut pas six [2].

Dorat n'aura été qu'un vulgarisateur à outrance; il n'a rien innové, pas plus que l'auteur du poème de *l'Art de peindre* [3], dont chaque chant était enrichi de gravures d'après Pierre et exécutées par Watelet même, ce qui faisait dire à Diderot: « Si le poème m'appartenoit, je couperois toutes les vignettes, je les mettrois sous des glaces, et je jetterois le reste au feu. » Au moins, Diderot était plus équitable que Grimm, et reconnaissait la valeur du superflu mignon que notre époque achète au poids

1. Pas aussi campagnard que cela. L'épître était de Pezay; 1er mai 1763. *Œuvres érotiques et morales* (Villet, 1809), t. II, p. 40-43.
2. Grimm, *Correspondance* (Garnier), t. VII, p. 472, 473, novembre 1767.
3. *Le Poème de l'art de peindre* (Paris, 1760), in-4.

de l'or. On racontait qu'un particulier, s'étant présenté chez le libraire de Dorat, demanda son poème des *Baisers*, qu'il se mit à en détacher les estampes et les vignettes, et se retira sans emporter le surplus ; l'on ajoutait, pour donner plus de piquant à l'historiette, que l'auteur se trouvait alors dans la boutique du marchand [1]. C'est la boutade de Diderot mise en action ; et il est plus que probable que l'anecdote n'est qu'un petit arrangement revu et agrémenté. Mais les ennemis n'empêcheront pas Dorat d'être un garçon d'esprit, qui saura se mettre au-dessus des noirceurs, en se moquant de soi et de ses mésaventures avec une aisance dont il n'y a pas à diminuer la bonne grâce. Galiani, l'arlequin-abbé, avait dit à propos de la mince valeur de ces publications trop hâtées, et de ce procédé ingénieux dont s'était avisé l'auteur pour ne pas sombrer : « Ce poète se sauve du naufrage de planche en planche. » La plaisanterie était des meilleures, et ne pouvait manquer d'être ramassée par un satirique aux aguets ; mais le moyen de s'attendre à ce que la victime elle-même s'employât à répandre l'amplification de cette jolie saillie ! C'est pourtant ce que faisait le chevalier dans sa « Lettre à une dame », dont il a été question déjà.

Si, comme nous l'avons fait remarquer, l'es-

1. *Mémoires secrets*, t. XIV, p. 12 ; 4 avril 1779.

tampe, bien avant Dorat, s'était glissée dans le livre, l'on ne peut disconvenir que, grâce à lui, cette mode, cet engouement des illustrations dépassèrent tout ce qu'on eût pu imaginer [1]. Le portrait de l'auteur, des vignettes servant d'en-tête aux chapitres, c'est tout ce qu'on s'était permis, un accessoire charmant, qui n'avait pas fait renchérir le livre. Désormais, ce luxe coûtera gros au public, et encore plus à l'écrivain, si, par exception, ce dernier est à même de payer ses folies [2].

Après plus d'un siècle et de radicales révolutions dans l'art comme dans les mœurs,

1. Sans entrer dans d'autres détails sur cette immixtion dans le livre de l'illustration qui devint une vraie fureur, nous pourrons citer, comme antérieur, quoique de bien peu, aux premiers livres à estampes de Dorat, *Il Decamerone di M. Giovanni Boccaccio*. Londra (Paris), 1757. 5 vol. in-8. Gravelot, Bouchet et Eisen, gravés par Aliamet, Baquoy, Flipart, Legrand, Lempereur, Leveau, Martinosi, Moitté, Ouvrier, Pasquier, Pitre, Saint-Aubain, etc. Cohen, *Guide de l'amateur des livres à vignettes du XVIIIe siècle* (4e édit Rouquette, 1880), col. 48, 49. *La Lettre du comte de Comminges à sa mère*, suivie d'une *Lettre de Philomèle à Progné* (à Paris, de l'imprimerie de Seb. Jorry), in-8, 2 figures, 2 vignettes et deux culs-de-lampe, par Eisen, sont de 1764.

2. L'illustration s'étendit à tout, se glissa partout, jusque dans les adresses des marchands, des fournisseurs de tous genres : marchands de bimbloterie, éventaillistes, couteliers, marchands d'étoffes de soie et de mercerie, fabricants d'instruments, chirurgiens, dentistes se recommandaient au public par de petits chefs-d'œuvre d'après Eisen, Marillier et les autres. Toutes les circonstances de la vie seront consacrées par l'illustration. Nous signalerons, au hasard, un billet de mariage sous Louis XVI, où figure, en tête, un dessin de Desmaisons, très curieux. C'est une scène de mariage à deux compartiments : à droite, le prêtre à l'autel, unissant les jeunes époux ; à gauche, se groupe toute l'assistance : composition souriante et fort soignée. Paul Lacroix, *XVIIIe siècle. Institutions, Usages et Costumes*. (Paris, Didot, 1878), p. 232, 235, 238, 246. — Étienne Charavay. *Revue des documents historiques* (1880), septième année, p. 16, 68, 180.

veut-on savoir l'estime que nous faisons de ces jolis riens, de ces enfantillages élégants qui ont sauvé « de planche en planche » et Dorat et tant d'autres? *Les Baisers* (l'exemplaire Bonzon) se vendaient, en 1875, mille-vingt-cinq francs ; un autre exemplaire, l'année suivante, avec une reliure de Capé, mille cinquante francs. Nous ne parlerons pas d'un troisieme auquel, d'ailleurs, quelques eaux-fortes et des figures avant la lettre avaient été ajoutées, coté deux mille cinq cents francs [1]. Les estampes des deux volumes de *Fables* [2], qu'on oppose aux *Baisers*, sont considérées comme la plus jolie création de Marillier et luttent de perfection avec les dessins d'Eisen. Puisque nous avons cité l'exemplaire Bonzon des *Baisers*, disons que celui des *Fables*, appartenant à cet amateur, relié par Derome, fut adjugé, dans une vente, à seize mille francs, en 1875 ; aussi [3] tous ces specimens hors ligne d'un art qui n'existe plus sont, en effet, dus au crayon savant d'Eisen, de Marillier et de Queverdo, auxquels nous adjoindrons, pour une part infiniment moindre, Parizeau, également dessinateur et graveur [1]. Quant aux graveurs

1. *Bulletin mensuel* de Morgand et Fatout, n° 1721.
2. (La Haye et Paris, Delalain), 1773, 2 vol. in-8.
3. Les dessins originaux des *Baisers* précédés du *Mois de mai* et des *Fables* ont été acquis par le baron James de Rothschild. Les *Fables* lui sont restées, à la vente Renouard, en 1853, au prix de 14 000 fr. Henri Cohen, *Guide de l'amateur de livres à vignettes*, col. 120, 122.

qui ont concouru à cet ensemble vraiment merveilleux, ils ne se comptent point et sont les plus habiles de l'époque [2].

Nous avons fait allusion aux finances déplorables du poète, aux sacrifices disproportionnés auxquels il avait dû se résoudre pour assurer ses succès dramatiques et le débit de ses livres. Mais ces sacrifices, eût-il pu les faire, s'il n'eût rien retiré du théâtre et de ses libraires? Nous avons sous les yeux des comptes de la Comédie; ils prouvent que Dorat touchait, parfois, ses parts d'auteur [3]. Elles ne faisaient, hélas ! que lui glisser dans les mains [4]. Quant aux éditeurs, qui lui laissaient, apparemment, le soin de s'entendre avec les dessinateurs et les graveurs, nous avons des témoignages précieux sur sa « valeur marchande » et ses rapports avec eux. En janvier 1774, le libraire Monory était allé le trouver et avait obtenu la cession d'une édition nouvelle de ses

1. Les graveurs, à cette époque, étaient la plupart, du reste, dessinateurs et graveurs à commencer par les plus illustres.

2. Ce sont, outre ceux que nous avons nommés déjà : Longueil, Née, Ponce et sa femme, Binet, Aliamet, Delaunay, Lingée, Masquelier, Massard, Ghendt, Arravet, Duflos, Le Gouaz, Lebeau, Leroy, Simonet, Dambrun.

3. Archives du Théâtre français, 1° quittances de Dorat, février 1760 : 1700 fr. 3 sols, 4 deniers. — 2° *Roséide*, 2 octobre 1779 : il reste à M. Dorat, tous frais faits, la somme de 1017 fr. 19 s., 5 d. — 3° *Pierre le Grand*, 1er décembre 1779 : il revient à M. Dorat, tous frais faits, la somme de 807 fr. 14 s., 7 d.

4. Ainsi, s'il fallait en croire La Harpe, de compte fait, avec les comédiens, *le Malheureux imaginaire* lui eût coûté quatre-vingt dix louis. « Je le sais des comédiens eux-mêmes, qui en rient à ses dépens. » *Correspondance*, t. II, p. 72; octobre 1776.

Fables, qui devait être tirée à deux mille exemplaires, comprenant deux volumes in-octavo, et deux cents gravures. Monory donnait quarante-huit mille livres d'une œuvre qui en était, en somme, à sa troisième édition [1]. Encore fallait-il exécuter les conditions du contrat. Le tome premier était livré en février 1774 ; il s'agissait de préparer le suivant, ce qui n'eut pas lieu, soit par la lenteur des graveurs, comme le prétend le chevalier, soit, tout aussi vraisemblablement, par l'indolence et l'insouciance du poète. Dorat, toujours facile, peut-être ne se sachant point sans torts, à la suite d'une transaction passée devant un notaire de Paris, maître Trutat, en septembre 1775, consentait à ne pas toucher l'argent dû par la vente du premier volume, et à remettre le second au libraire, à des conditions qui ne ressemblaient en rien aux clauses du traité originel. Cela peint l'homme, de la tête aux pieds.

Ces arrangements à l'amiable n'arrangeaient point les affaires du chevalier, qui, s'il était plein de désordre, était également rempli de délicatesse et de loyauté, satisfaisant son

1. La première n'était que d'un volume in-8. *Fables ou Allégories philosophiques* (à La Haye), et se trouve à Paris, chez Delalain, 1772, 1 frontispice, 1 fleuron sur le titre, 1 vignette et 1 cul-de-lampe par Marillier.

2. *L'Intermédiaire des chercheurs et des curieux* (10 janvier 1884), XVIIe *année*, n° 376, col. 32.

monde, dans la mesure de ce qu'il pouvait, par des billets un peu plus sérieux que ceux de Ninon à la Châtre, et auxquels, chose invraisemblable pour le temps, il faisait honneur [1]. Dans une lettre à Panckouke, où il s'exprime en toute franchise sur ses embarras d'argent, il déclare avoir payé trente-cinq mille francs en 1778; il en payera autant, s'il plait à Dieu, l'année présente, espérant, « avec de la probité et du courage faire face à tout [2] ». Il fallait se créer des ressources, battre monnaie, et le pauvre Dorat s'attellera à une tâche ingrate mais productive (on l'en avait flatté du moins), la rédaction du *Journal des Dames*, dont la création remontait au commencement de janvier 1759 : près de dix-huit ans d'existence, mais d'une existence tiraillée et bien précaire, puisqu'à l'époque où Mathon de la Cour et Sauteran de Marsy présidaient à ses destinées, avec le concours de madame de Maisonneuve, la publication ne comptait plus, a-t-on prétendu, que sept souscripteurs (1765). Venaient, en 1768, Du Rosoy et la baronne de Prentzen [3], qui essayaient de remettre sur ses

1. Etienne Charavay, *Lettres autographes*, provenant du fond de M. Lefebvre, ancien libraire; mercredi 24 mars 1880, p. 9, n° 98. 18 billets à ordre signés et biffés; ce qui prouve qu'ils ont été soldés.

2. *Ibid.*, *Catalogue de la belle collection de lettres autographes* composant le cabinet de M. le marquis de Layac. Samedi, 15 décembre 1877. Lettre à Panckouke, 6 juin 1779 ; p. 9, n° 62.

3. Connue plus tard sous le nom de madame de Montenclos.

jambes ce malade invétéré. Sébastien Mercier, l'auteur du *Tableau de Paris*, en était finalement le titulaire, quand Dorat, à son tour, acceptait avec trop de confiance l'héritage (janvier (1777). Ses amis ne virent pas d'un bon œil cette sorte d'amoindrissement ; mais il avait à objecter l'absolue nécessité de sortir d'une situation déjà très critique. On lui assurait, tous frais faits, le tiers des bénéfices, six livres sur dix-huit, auxquelles montait chaque abonnement; la question était toute dans le chiffre des souscripteurs, et on lui en faisait espérer un millier sinon plus : c'était donc, au bas mot, six mille livres de rentes assurées [1].

Le bureau du journal était situé rue de Tournon, vis-à-vis l'hôtel de Nivernois; il était au nom du chevalier, qui y emmagasinait ses propres livres ; et, comme il était plein d'obligeance, ceux aussi de confrères dans l'embarras, le *Journal Anglois*, entre autres, d'un abbé Viel, disparu sans qu'on sût trop où il était allé. Ce fut pourtant l'existence de ce périodique, dans les bureaux du *Journal des Dames*, qui donna lieu à une descente et à une saisie, sur la demande de la Communauté des libraires-imprimeurs de Paris, le samedi 23 mai 1778. Le commis de Dorat, Dérioux, répondit du mieux qu'il put aux premières questions du

1. *Mémoires secrets ;* 9 février 1777, t. X, p. 32.

syndic et des adjoints : ceux-ci comprirent, du reste, qu'ils ne pouvaient instrumenter en l'absence du chevalier, qui apparaissait, quelques instants après. Sa défense était aisée; l'appartement où ils se trouvaient était à lui par bail de trois ou six années, il était donc aussi parfaitement chez lui, rue de Tournon, que rue d'Enfer, où il logeait personnellement. Les *Lettres de Stéphanie* lui appartenaient, il en était l'auteur [1]; il les faisait vendre pour son compte, ainsi que le *Journal des Dames*, qui ne se distribuait que chez lui [2]. Restaient les exemplaires du *Journal Anglois*, qu'il convenait n'être pas son œuvre, et que l'abbé Viel, deux mois auparavant obligé de quitter Paris, l'avait prié de lui garder. La Communauté l'accusait de s'en être fait le distributeur, et, forcée par l'évidence d'abandonner les autres charges, elle insistait sur une contravention qui lui était préjudiciable. Dorat répliquait qu'il avait, tout au contraire, expressément défendu à son commis de se mêler du débit de cette

1. Elles étaient vendues sous son nom, mais elles étaient, en réalité, de madame de Beauharnais, aussi bien que *Les Sacrifices de l'amour*, probablement avec quelques retouches du chevalier. Cubières, *Les Hochets de ma jeunesse*. Seconde partie, p. 70 71, Vers à l'auteur de *l'Abailard supposé*, et note y relative.

2. Dorat avait intitulé la publication : *Mélanges littéraires* ou *Journal des Dames*, dédié à la Reine. Le premier volume paraissait le 15 mars 1777. » Il écrivait à Mérard de Saint-Just (Collection Jacobsen) : « ... Je rendrai compte, dans le premier volume de mes mélanges que j'ai appelé journal, pour n'être pas chicané dans mon entreprise. . »

feuille, bien que les auteurs se fussent avisés d'annoncer que l'on souscrivait chez lui; dans le cas où lesdits sieurs adjoints voudraient passer outre à la saisie, il demandait qu'il en fût référé par devant le lieutenant-général de police, déclarant qu'il déniait entièrement l'ouvrage et n'avait rien à voir aux mesures dont il allait être l'objet. Cette alerte se borna à la saisie du *Journal Anglois*[1].

L'on avait jugé que c'était déroger, pour Dorat, qu'accepter un tel mandat; et l'on regretta, tout au moins, qu'une partie de son temps fût absorbée par une œuvre qui ne pouvait que faiblement accroître son renom. Nous serions de cet avis, s'il n'avait eu, comme il l'objectait, de trop bonnes raisons de se déterminer. Maintenant, que devenait cette publication peu chanceuse, dans ses mains? « Le ton qu'il prit, dit Meusnier de Querlon, ne ressemblait en aucune manière à celui de certains *journalistes*, *périodistes*, *feuillistes*, etc. Il ne fut ni rogue, ni dur, ni tranchant; il ne se soulevait point de *toute la hauteur de son âme* contre certains ouvrages qui pouvaient ne pas lui plaire[2]. » La Harpe, que visaient ces allu-

1. *L'Amateur d'autographes*, Vingtième année (février 1882), p. 19-22. — Archives Nationales, papiers du Chatelet, liasse 375. Communication de M. Emile Campardon.

2. Hatin, *Histoire de la presse littéraire en France* (Paris, Poulet-Malassis, 1859), t. III, p. 219, 220. — *Bibliographie de la presse* (Paris, Didot), p. 49, 50.

sions, annonçait la substitution de Dorat à Mercier le Dramaturge avec la bienveillance qu'on lui connaît : « Le *Journal des Dames*, qu'il faisait sans être lu des dames et des messieurs, passe entre les mains de M. Dorat, qui, non content d'avoir *l'Année littéraire* à ses ordres, veut avoir un journal en titre. C'est comme une place forte où chaque auteur, chaque parti fait la guerre aux autres, et ces places-là sont étrangement multipliées sur notre Parnasse : ce ne sont sûrement pas des citadelles du bon goût. » Et, dès la lettre suivante, il s'en prenait au prospectus, sans attendre le premier numéro, qui lui eût immanquablement offert plus de surface. « M. Dorat a publié un prospectus du nouveau *Journal des Dames*, qui n'a pas paru assez ridicule pour être amusant. Il y parle beaucoup de Bayle, que probablement il n'a jamais lu, et qui n'a rien de commun avec le *Journal des Dames*[1]. » Et qu'en savait-il? Avec l'apparence de la légèreté et de la frivolité, Dorat avait de la lecture, des connaissances variées. Ce n'était ni un savant, ni un érudit ; mais sa besogne n'exigeait-elle pas infininiment plus de goût que de profondeur et d'érudition? Et la Harpe, qui le prend de si haut, avec un jugement exquis, avait-il, à cette date, un plus grand fond d'études

1. La Harpe, *Correspondance*, t. II, p 55, 62.

et de connaissances? Comme lui, il faisait de médiocres tragédies, avec plus de correction et moins de verve et de couleur que celui qu'il juge si arrogamment. Un homme du monde, qui avait beaucoup fréquenté Dorat, nous parle de son esprit solide, de son instruction infiniment plus étendue qu'on ne l'a supposé, pleine de faits, d'à-propos, d'anecdotes souvent très piquantes, qu'il gâtait comme à plaisir par des défauts de convention dont on sentait tout le factice, et sur lesquels il fallait bien prendre son parti [1]. Nous avons lu ses *Mélanges littéraires*, ils nous ont semblé composés dans le meilleur esprit, instructifs sans pédantisme, s'adressant à des femmes qui avaient beaucoup à apprendre, et procédant en conséquence, d'un ton parfait, écrits avec mesure par un homme du monde, qui n'a pas trop l'air de ne savoir que de la veille les choses dont il entretient ses lectrices. Et il y a bien de la rigueur à madame Riccoboni de le traiter de « fat ignorant ». — « Il vaut à peine, mande-t-elle au Roscius anglais, à cette époque même, le temps perdu à parler de ses productions. Une cabale de femmes veut en vain le soutenir, il a pour tout talent une détestable facilité de rimer [2]. »

1. Le comte de Tilly. *Mémoires*, t. I, p. 91-100. Tilly avait rencontré Dorat chez M. de Monville, dans sa charmante propriété du Désert.
2. *The private correspondance of David Garrick*, vol. II, p. 628,630 ; 11 février et 17 avril 1777.

La nouvelle direction dura à peine une année, au bout de laquelle la faillite de La Combe l'entraînait dans son naufrage. Le *Journal des Dames*, qui, cette fois encore, devait en être quitte pour changer de mains, allait s'adjoindre aux nombreuses publications de Panckoucke; et Dorat consentait de bonne grâce à y figurer à titre de simple collaborateur. « M. Berquin, dit La Harpe, qui allait avoir la grande maîtrise dans la multiple entreprise, nous donnera des romances et des idylles, et, pour faire plaisir aux petites maîtresses de province, M. Dorat nous enverra des poésies... [1] » On sait, il est vrai, le mince cas que l'on doit faire de tels programmes, et des promesses illusoires de ces écrivains célèbres dont le nom, couché sur un prospectus, est tout ce qu'on obtiendra d'eux. Et il faudra bien en convenir, dans la suite.

Les amis de Dorat avaient pris l'alarme bien à tort, en s'imaginant que le *Journal des Dames* viendrait entraver l'achèvement d'œuvres d'une toute autre importance. Le poète était en avance avec la Comédie fort en peine, en présence de l'infatigable pourvoyeur qui ne lui laissait pas un instant de relâche. L'ambition de Dorat n'avait pas désarmé. Il ne se trouvait point à sa place; il se croyait l'objet d'un cabale puissante déchaînée contre lui, résolue à lui barrer

1. La Harpe, *Correspondance*, t. II, p. 252. Juin 1778.

le chemin, à lui fermer les portes de l'Académie. L'Académie ! Ce fut toute sa vie le but constant de ses efforts ; et les divers échecs qu'il eut à essuyer l'irritèrent sans le rebuter. Malheureusement, le nombre de ses ennemis dépassait de beaucoup dans l'illustre assemblée le chiffre de ses partisans ; et, du 23 juin 1770, date de la réception de Saint-Lambert, succédant à l'abbé Trublet, jusqu'au 19 janvier 1787, jour de la réception de l'abbé Millot auquel échut le siège du chantre de *Vert-Vert*, seize candidats avaient passé sur le corps du pauvre poète, qui, chaque fois, avait eu à dissimuler, sous un masque dédaigneux, tout ce que soulevait en lui d'amertume et de rage secrète une telle persistance de haine. Peut-être s'exagerait-il les torts d'une compagnie formée d'éléments de toute nature et qui n'était rien moins qu'indépendante. Parmi ces élus, figuraient déjà l'archevêque de Toulouse et l'évêque de Senlis, le maréchal de Duras, le prince de Beauvau, M. de Malesherbes, l'ami et le protecteur des gens de lettres ; puis des poètes, Saint Lambert, une puissance, le traducteur des *Géorgiques*, Colardeau, un ami, auquel succédait l'auteur de *Warwick*. Les autres avaient aussi des titres réels par leur personne et leurs travaux : c'étaient Gaillard et Millot, deux historiens ; Suard et l'abbé Arnaud, journalistes ; Beauzée, un grammairien ; l'antiquaire Bréquigny, le mar-

quis de Chastellux, auteur de *la Félicité publique*, un livre qui avait été traduit simultanément en allemand, en anglais, en italien. Moins intéréssé au débat, Dorat eût applaudi à ces nominations. Avouons aussi qu'il avait, plus qu'aucun autre, travaillé à se rendre impossible. Ne parlons pas de son talent, antipathique à la généralité des écrivains qui composaient ce corps de lettrés, placé là pour protéger et défendre la langue contre le jargon et le papillotage. Comment, après s'être exprimé, sans souci des indiscrétions, avec un mépris écrasant de l'Académie, pouvait-il songer à y pénétrer, et penser que ces confrères bafoués seraient plus miséricordieux que Voltaire? Lors de la vacance du fauteuil de Gresset, mort en juin 1777, l'auteur de *la Feinte par amour* ne manquait pas, cette fois encore, de poser sa candidature. Ce défaut de conduite devait être apprécié avec plus ou moins de sévérité. L'abbé de Boismont, que nous avons vu s'exprimer en toute aisance sur la nature atrabilaire et cassante de La Harpe, orateur disert (il était prédicateur ordinaire du roi), homme d'esprit, fort répandu dans le monde, aussi bien dans le monde encyclopédique que dans le plus grand monde, écrivait à madame Necker:

M. Dorat, dans la démarche qu'il a faite, me paroit manquer de jugement et de courage : il faut savoir se

passer des honneurs qu'on a décriés ; il méprise bien l'accadémie s'il présume qu'elle peut être touchée de sa suplique : cette suplique me paroît une sotise de plus [1].

On s'étonne, en effet, devant ce qu'il considérait comme une inique coalition (car il ne se soupçonnait aucuns torts), qu'il n'eût point renoncé à forcer une porte que l'on s'obstinait à ne pas lui ouvrir. Jusqu'à la fin, il espèrera, il comptera sur le temps, sur un revirement peu supposable dans les idées, sur des triomphes devant lesquels il faudrait bien s'incliner; et mourra à la peine, sans avoir pu obtenir cette consolation dernière d'une existence laborieuse, consacrée aux lettres et qui méritait, semblait-il, cette revanche de tant de soucis et de mécomptes.

Voltaire venait de faire sa brusque apparition dans Paris, où il eût pu rentrer plus tôt, puisqu'il finit par se passer d'une autorisation qu'il avait crue longtemps indispensable, et qui l'avait été, tant que Louis XV avait vécu. Nous avons fait ailleurs l'histoire de ce retour triomphal, de ce séjour enchanté de quelques mois, qu'il devait payer de sa vie [2]. Tous le Paris illustre par la naissance, les sciences, les lettres, les arts, vint assiéger l'hôtel de la rue de Beaune

1. Cabinet de M. de Réfuge. Lettre autographe de Nicolas Thyrel de Boismont à madame Necker ; 30 juillet 1777.
2. *Voltaire et la Société au* XVIII*e siècle*, t. VIII. *Voltaire, son retour et sa mort.*

et solliciter un mot, un regard, un sourire. Pas un homme de lettres, poète, historien, ou philosophe, ne crut pouvoir se dispenser de rendre hommage à ce génie universel qui, depuis plus de soixante ans, fixait non seulement l'admiration de son pays, mais du monde entier. Si Dorat avait à se reprocher quelques vers irrévérencieux, il pensait que, tout compte fait; ces petites malices avaient été plus que rachetées par la plénitude et l'exagération même de l'éloge, et qu'il n'avait pas à s'inquiéter de l'accueil qu'il rencontrerait. Toutefois, quelque appréhension perce dans une épître au marquis de Villette, l'hôte du patriarche et l'introducteur naturel de ce défilé de visiteurs, qu'il fallait contenter, et que le vieillard recevait, en effet, avec une inépuisable bienveillance.

Pour moi, tenez, je vous le di,
A ses yeux je n'ose paroître;
J'ai la frayeur d'un étourdi
Qui fit quelque niche à son maître.
Mais c'est un fâcheux souvenir;
Si j'eus des torts, passons-les vite;
A Virgile il faut revenir;
Gloire soit aux lieux qu'il habite [1].

Voilà d'aimables vers, assurément. Dorat est plein de caresses aussi, à l'égard du marquis, sur lequel il compte pour disposer favo-

1. Villette, *Œuvres* (Édimbourg, 1788), p. 313.

rablement le sourcilleux vieillard. Voltaire avait appelé son hôte : Tibulle; le chevalier commencera son épître par : « Salut au Tibulle françois », et continuera sur le même ton, à sa manière, avec gentillesse et légèreté.

Grâce à des vœux tels que les vôtres,
A vos discours insinuans,
A votre esprit plein d'agrémens,
Ce grand homme est enfin des nôtres!
Recevez en nos complimens.
Q'on ne vante plus le Parnasse
De M. Titon du Tillet,
C'est chez vous, à présent, qu'il est,
Il n'est rien qu'Apollon n'efface.

C'était plus qu'il n'en fallait pour gagner le marquis et, par lui, s'assurer la mansuétude du vieux poète, envers lequel il confessait humblement ses torts. L'auteur de *la Henriade* en avait pardonné bien d'autres et de moins véniels; mais les petites picoteries inconscientes du chevalier le lui avaient rendu antipathique; et, après s'être montré plus qu'indulgent pour les inconvenances d'un Lebrun-Pindare, il tint à manifester sa rancune par l'extrême froideur de son accueil. Dorat sortit de l'entrevue profondément blessé, attribuant cette réception inattendue à Villette, par la raison qu'il ne dépendait que de lui de modifier les dispositions de son hôte. Était-ce aussi aisé qu'il le supposait; et quels motifs pouvait avoir Villette de

lui être hostile? Nous ne voyons dans ces imaginations guère d'apparence, et nous aimons mieux croire que le pauvre Dorat, dans son dépit, ne fut pas fâché de trouver à s'en prendre à quelqu'un de sa mésaventure. Cette *Épître à Catulle*, insérée l'année suivante dans l'*Almanach des Muses*, subissait de notables modifications ; et les louanges se changeaient en aigreurs et même en allusions, dont Villette sentit, mais ne voulut pas voir toute la malignité [1].

Dorat fut plus que décontenancé par le visage glacé qui lui fut fait ; il n'en voulait pas à M. de Voltaire. C'était le grand homme du siècle, c'était son maître, dans ce champ de la poésie légère qui est demeurée sa gloire la plus solide. Les tenants du genre, tout en s'inclinant devant cette renommée sans pareille, proclamaient Dorat son second, son survivancier, son légitime successeur. L'auteur des *Baisers* ne demandait pas mieux : son successeur, surtout à l'Académie. Le patriarche de Ferney expirait, comme on le sait, dans l'hôtel de Villette, le 30 mai. On se demanda, dans le premier effarement, quel homme assez insensé oserait

1. *L'Almanach des Muses*, (1779), t. XV. Lors de la publication de ses œuvres, le marquis ne manquait pas de reproduire la première version, avec la note suivante, d'une modération méritoire : « Cette jolie pièce a été depuis dénaturée par l'auteur qui crut devoir attribuer à M. de Villette la froideur avec laquelle le reçut M. de Voltaire. » *Œuvres* (Édimbourg), p 311.

aspirer à un tel héritage; car chacun se sentait écrasé par son néant. Cette sorte d'épouvante ne fut que passagère [1]. L'Académie devait mettre, entre le décès du célèbre écrivain et le choix de son remplaçant, un intervalle de sept mois, durant lequel chacun allait intriguer de son mieux. La manœuvre la plus habile eût été un grand succès théâtral, une œuvre qui forçât l'envie à se taire et provoquât les applaudissements de cette partie du public qui ne résiste point à qui la charme. Le chevalier se croyait dans les meilleures conditions pour distancer ses rivaux. Une première fois, en juillet 1773, il donnait, la même soirée, sur la scène française, sa tragédie de *Régulus* et cette agréable comédie dans le goût de Marivaux, *la Feinte par amour*, accueillies, l'une et l'autre, par d'éclatants bravos, une faveur dont il ne s'était pas exagéré l'excès. Pourquoi ne tenterait-il point les mêmes hasards? Après six années de plus d'expérience et de connaissance de son art, n'avait-il pas toutes les raisons d'espérer un résultat non moins glorieux? Le Théâtre français avait reçu de lui deux comédies, l'une en quatre actes et en vers, *le Che-*

1. L'abbé de Boismont, dans la même lettre où il s'explique sans circonlocutions sur la tentative plus qu'inopportune de Dorat, disait encore, en prévision d'un événement qui ne pouvait qu'être prochain : « Un bel éloge seroit de laisser sa place vacante et d'attendre que l'admiration publique désignât son successeur. »

valier françois à Turin, et une autre en trois, également en vers, *le Chevalier françois à Londres*, qui avaient charmé le Comité par l'esprit, la verve, l'éclat des portraits, le cliquetis éblouissant de la versification. Les deux ouvrages avaient fait du bruit, en dehors du Comité, et la protectrice de l'auteur, madame Necker, lui avait demandé les prémices d'une lecture, dans ses salons ouverts à trop de monde. Mais Dorat, dont la circonspection n'était pas la vertu cardinale, toujours léger malgré les écoles, répondit par un petit billet assez plaisant, où il réclamait, avant toute chose, la liste des personnes qui devaient assister à cette confidence de l'amitié.

Je vous manderai naturellement celles que je croirai trop sévères pour moi. Il faut un auditoire qui éclaire le lecteur, mais qui ne l'effarouche pas ; point ou peu d'académiciens, car je suis leur bête noire, et je ne suis pas assez leur ennemi pour leur faire courir le risque d'entendre six actes de ma façon [1].

Quelle que fût la discrétion de madame Necker, le moyen que l'étrange billet ne circulât point

1. Laverdet, *Catalogue* du 31 janvier 1854, p. 34, n° 307. Cette lettre n'est pas datée, mais elle ne peut être relative qu'au *Chevalier françois à Turin* et au *Chevalier françois à Londres*. Il est question de six actes : *le Chevalier françois à Turin* n'avait alors probablement que trois actes, et, par la suite, un quatrième dut lui être adjoint ; transformation qui n'eût pas été heureuse, puisque, dès la seconde représentation qui avait lieu le 24, l'auteur réduisait sa pièce à trois actes, total : *six actes* pour les deux pièces. *Répertoire général du Théâtre françois*

de main en main, ne fût-ce que pour ce qu'il avait de plaisant et d'humoristique ? Le poète fait bien ses réserves en faveur d'un petit nom-d'immortels, ceux évidemment qui hantaient le salon de la dame. Quant aux autres, cela n'était pas de nature à les ramener, bien que, par une singulière inconséquence, en dépit des plus formelles déclarations [1], le chevalier ne désespérât point de les contraindre à se déjuger. Ce fut le 21 novembre 1778 qu'eut lieu la première représention des deux comédies, qui

(Ménard 1813), t. XLVIII, p. 152. — Archives de la Comédie. Ce n'est pas l'unique fois que madame Necker sollicitera des lectures du poète à la mode. A l'un de ses vendredis, Dorat récitait une épître nouvelle sur l'impératrice Elisabeth, bourrée d'anecdotes plus piquantes que réservées sur sa vie galante et ses amis de cœur. Par une étrange coïncidence, le comte Schowalof, depuis quelques jours à Paris, était présent; ne sachant quelle contenance garder, et s'il y avait dans ce fait connivence ou simple étourderie, le chambellan de Catherine finit par éclater devant ces révélations au moins inopportunes : on avait insulté la Czarine, et c'était en présence du fils même, de son serviteur le plus dévoué qu'on entrait dans ces développements indécents. Il menaça d'en référer au gouvernement, et de se faire justice, s'il ne l'obtenait point. Madame Necker, bouleversée, ne savait plus où elle en était : le moyen d'apaiser ce grand seigneur qui était aussi un poète distingué dont tout Paris allait applaudir l'*Épître à Ninon*, qu'on attribua un instant à Voltaire ? Dorat, désespéré, lui aussi, d'être cause de tout cet émoi, adresse ses excuses à l'offensé, et propose de substituer Elisabeth d'Angleterre à Elisabeth de Russie : c'étaient les mêmes noms, les mêmes mœurs. M. Schowalof s'adoucit, l'affaire s'arrange, grâce à un déguisement qui sauvait tout. Condorcet, *Mémoires sur la Révolution française*, extraits de sa correspondance et de celle de ses amis (Ponthieu, 1824), t. I, p. 120, 121.

1. «... Renonçant aux récompenses qu'on rougit de demander, quand on abaisse ses regards sur la plupart de ceux qui les obtiennent, je tâcherai, s'il est possible, de me dédommager par des succès. » *Le Malheureux imaginaire* (Paris, Delalain, 1777), p. xv. *Avant-Propos*. — La Harpe, *Correspondance*, t. II, p. 55. Lettre LXI, janvier 1777.

étaient loin de réaliser les beaux rêves de leur auteur. La fable pour l'une comme pour l'autre est empruntée aux piquantes indiscrétions d'Hamilton; le célèbre chevalier de Grammont en est le héros, ce type trop réussi de l'homme à succès, sans peur comme sans scrupules, qui, à force d'esprit, d'audace incomparable, se fait pardonner de véritables scélératesses. En somme, le personnage était devenu légendaire; il n'y avait pas à toucher à la tradition, et le poète ne se crut pas obligé d'affaiblir, de mitiger des gueuseries, si amusantes dans les *Mémoires*. C'était compter sans l'hypocrite pruderie d'ennemis ravis de pouvoir crier au scandale et se demander où l'on allait. Le pauvre Dorat, qui ne se méprit pas sur le mobile, signale avec une amertume très concevable l'iniquité de ces moralistes équivoques, qui n'ont, au fond, d'autre but que de frapper un homme dont le succès leur serait odieux.

Ce mot de *Mœurs*, s'écrie-t-il, qu'ils mettent en avant est un petit épouventail, dont je ne suis pas la dupe ; il y a deux ans que la pièce a été jouée par des personnes des plus respectables et l'on n'a point crié à *l'indécense* ; ces casuistes de comédie sont de fraiche datte, si cela dure, il faudra nommer pour censeur des docteurs de Sorbonne[1]. D'ailleurs, comme je suis de tous les hommes

1. Mais c'est ce qui avait été fait, quelques années plus tôt, déjà, pour l'*Ericie*, de Fontanelle, et les *Druides*, de l'abbé Le Blanc. L'archevêque de Paris avait nommé, pour examiner la première, les curés de Paris, tous sorboniens ; l'abbé Bergier, l'un des polémistes qui donnèrent le plus d'humeur à Voltaire, avait

le plus docile aux conseils, j'ai changé mon dénouement le souper n'existera plus, le retour du chevalier est supprimé par ce moïen, je laisse l'imagination des *cagots* du parterre faire elle-même le chemin que je lui faisois faire, ma pièce à présent pourroit être entendüe par des religieuses, et joués par des nones, et nos belles dames *si timorées*, *si scrupuleuses*, *si fortes sur l'article des mœurs*, pourront l'écouter sans éventail[1]...

Quoique l'auteur n'eût pas hésité à s'approprier toutes les spirituelles infamies du beau-frère d'Hamilton, il avait accommodé le tout à sa convenance; et le chevalier de Grammont lui-même ne se fût pas reconnu, dans ces deux comédies où les mots plaisants, les pétillantes saillies affluaient, mais habillés à la mode du dix-huitième siècle ; ce qui ne constituait pas un médiocre anachronisme. Grimm dira agréablement : « C'est un chevalier sémillant, léger comme M. Dorat, qui subjugue toutes les belles et qui se trouve enfin fixé par les charmes de l'esprit et de la vertu, par l'ascendant d'un objet unique, tel que l'imagination peut se représenter ou Mlle Faniez ou Mme de Beauharnais[2]. »

L'association de ces deux noms nous semblerait étrange, si quelque chose pouvait étonner, à une époque où le sens moral était si outra-

été élu, pour la seconde. Notre *Comédie satirique au XVIIIe siècle*, p. 171-173.

1. Archives du Théâtre Français. *Correspondance de Dorat*. Lettre au semainier ; 28 novembre 1878.

2. Grimm, *Correspondance* (Garnier), t. XII, p. 180. Novembre 1778.

geusement perverti, où le paradoxe, dans les actes comme dans les idées, régnait en souverain sur cette société sénile dont les jours étaient comptés. L'aimable Fanny acceptait le partage : unies par un même sentiment, un même but, les intérêts de ce poète extravagant et charmant, auquel elles s'étaient vouées, la femme du monde et la comédienne n'auront d'autre souci, de préoccupation autre, la soubrette dans les coulisses et dans son rôle, quand on jouera une des pièces de leur ami ; la comtesse dans la salle, soutenant par tous les moyens et avec une ardeur égale l'œuvre menacée , prête à succomber sous les efforts de la cabale ennemie. Ce soir-là, madame de Beauharnais, installée dans la loge de l'auteur, se remuait, trépignait, luttait de son mieux, ne se laissant point intimider par la tempête, applaudissant désespérément, et la dernière sur la brêche [1]. Même spectacle, un an plus tard, après la représentation de *Roséide* accueillie avec une froideur glaciale : l'on se réunissait chez Mlle Fanier, pour aviser sur le sort de la pièce [2]. Enfin, à un mois de distance (décembre 1779), semblable conciliabule chez l'aimable soubrette, après la représentation de *Pierre le Grand*, qui n'était qu'une retouche de *Zulika*, jouée en 1760, et dont le succès, à

1. *Mémoires secrets*, t. XII, p. 169; 21 novembre 1778.
2. *Ibid.*, t. XIV, p. 203; 7 octobre 1778

cette seconde tentative, avait été plus que contestable. Pour le coup, le Cénacle était au complet. Une vraie foule entourait l'auteur qu'elle grisait par ses félicitations. « Madame la comtesse de Beauharnais et tout le monde en chorus a trouvé que c'étoit superbe », disent les Nouvelles à la main. Toutefois, l'on insinuait qu'il pouvait y avoir quelques petits remaniements à faire [1]. Il faut citer les têtes de ce comité d'amis. C'était un M. de Larboulerie, aide-major alors du régiment des gardes et « amateur », amateur aussi de la maîtresse du logis qui l'estimait fort (à ce que prétendait la chronique maligne) [2]; le président d'Héricourt, non moins intime; M. Sanguin du Roulé, conseiller au Parlement; MM. de Saint-Marc, Lemière et Dudoyer, tous trois confrères et amis du chevalier.

Contrairement à ce qui a lieu trop sou-

1. A propos des *Compères réciproques* (ce qu'on a appelé plus tard la *Camaraderie*), l'abbé Morellet dit : « Voyez un homme et une femme qui vivent ensemble; vous trouverez toujours qu'ils s'efforcent de justifier le choix qu'ils ont fait l'un de l'autre, en se faisant réciproquement valoir... Dorat est le Tibulle et l'Horace de madame de Beauharnais et madame de Beauharnais est la Sapho de Dorat. » *Mémoires*, t. II, p. 302. *Les Marionnettes*.

2. Nous lisons dans les *Mémoires secrets*, t. XXX, p. 49; 11 novembre 1785 : « Mlle Fanier a peine à revenir du coup que lui a porté la mort de M. de Larboulerie, son ancien ami, arrivée subitement chez elle en jouant. Ce capitaine aux gardes vivoit depuis vingt ans chez cette actrice et lui étoit si fort attaché qu'en se mariant il avoit mis pour condition que sa femme resteroit dans ses terres, en Auvergne, autant par économie qu'afin que rien ne pût troubler son union... »

vent dans ces sortes de conciliables, si l'on discourut beaucoup, tout ne se passa point en paroles vaines. « Comme il est bon d'opposer cabale à cabale, et que les jaloux de M. Dorat sont en grand nombre, on a pris les précautions nécessaires pour contrebalancer les efforts de ceux-ci. Outre les billets que l'auteur a droit de retenir, outre ceux que M. le lieutenant géneral de police, qui le chérit, devait lui procurer par son autorité, il a été convenu que les laquais de toute l'assemblée iroient faire le coup de poing, afin d'en accumuler le plus possible, et qu'on les distribueroit à des battoirs qui rempliroient leur devoir avec leur zèle ordinaire [1]. » Et les mêmes gazettes ajoutaient, deux jours après : « Ce que l'on a prévu dans le comité tenu chez mademoiselle Fanier a eu lieu et la pièce a été samedi aux nues [2]. »

Les deux *Chevaliers* du pauvre Dorat, destinés à forcer les portes de l'Académie, ne devaient répondre que bien insuffisamment à son attente, et n'ajoutaient rien à ses titres. Par surcroît d'infortune, celui de ses confrères qui avait le plus de chance parmi les nombreux prétendants à la succession de Voltaire (car, si l'on avait redouté de n'en point trouver, l'on n'allait plus avoir que l'embarras du choix),

1. *Mémoires secrets*, t. XIV, p. 297, 298; 4 décembre 1778.
2. *Ibid.*, t. XIV, p. 298; 6 décembre 1778.

dix jours à peine après son double insuccès, (4 décembre 1778), venait de remporter une victoire décisive avec *Œdipe chez Admète*, cette tragédie même, à propos de laquelle nous avons vu Ducis, en une sorte d'antagonisme de sujet avec Dorat. Dans ce conflit, si l'on s'en souvient, ce dernier fit preuve d'un esprit de conciliation qu'il n'est que juste de reconnaître. Mais il y avait entre eux antipathie de nature et de talents : Ducis, tout d'une pièce, trop candide pour voiler ses sentiments, écrivait antérieurement à un ami : « Je ne suis point allé au *Célibataire* de M. Dorat, qu'on a donné hier. En général, je n'aime point l'esprit et les subtilités dans la comédie. J'y veux du naturel, des mœurs vraies, du génie, quand on en a [1]. » A la bonne heure; mais l'esprit n'est pas de trop « quand on en a », et, s'il est autorisé à figurer quelque part, c'est, ce nous semble, dans la comédie. Ducis, en somme, ne pouvait penser différemment, cela soit dit sans nulle malice. Il était pour les lourdes machines. Il avait le talent de son physique, le volume, l'obésité, non sans quelque mollesse dans les chairs; et nous concevons que la sveltesse, l'élégance mêlée d'afféterie de Dorat, ne trouvât pas grâce à ses yeux. « Peut-on faire une tragédie, disait-il encore, quand on

1. Fontainebleau ; 15 novembre 1775.

a des mollets comme ceux-là [1]? » Ducis était-il bien sûr qu'une jambe plus ou moins grasse fît quelque chose à l'affaire, et savait-il pertinemment quels avaient été les mollets de Shakespeare? Il y a, dans les lignes que nous venons de citer, plus qu'une appréciation littéraire. L'on y sent, comme nous l'avons dit, une antipathie de talent et de nature. A ce compte, Dorat pouvait, lui aussi, éprouver, à l'égard de ce confrère hérissé, le même éloignement. Il n'en est rien, et c'est Ducis qui se charge de nous l'apprendre. Après la représentation d'*Hamlet*, dont le succès fut presque un succès de stupeur, l'auteur de *Régulus* s'empressera de témoigner à l'heureux poète le plaisir que l'ouvrage lui avait causé. « Dorat et Dudoyer, écrivait Ducis, en juillet 1769, m'ont fait, hier, à l'orchestre les compliments les plus flatteurs. Tout le peuple auteur ne sera pas également satisfait [2]. » Voilà la différence du bonhomme à l'homme aimable. Et quand nous disons aimable, nous écartons toute apparence de fausseté. Tel était Dorat : des mœurs

1. Paul Albert, *Lettres de Ducis* (Paris, Jousset, 1870), p. XI. Essai sur Ducis.
2. *Ibid.*, p. 9; Ducis à Vonchelle. A Paris, 25 juillet 1769. Dorat revendique hautement, et il donne ses preuves, cette élévation de sentiments, qui préserve de l'envie : « J'ai toujours sçu louer avec franchise, et sans aucun retour sur moi-même, ce qui m'a vivement frappé dans les autres, j'ai connu l'émulation, jamais la jalousie. » *Mes Nouveaux torts*, p. XXI. Lettre à madame la comtesse de ***.

charmantes, sociable par éducation, et avant cela par inclination. Mais n'insistons pas; nous pourrions sembler injuste envers un galant homme qui fit, de toutes façons, honneur à cette profession des lettres si souvent compromise et parfois avilie.

Ducis devait être préféré à son rival, et parce qu'il n'avait point d'ennemis et parce qu'il avait de puissants soutiens, entre autres, le comte de Provence, dont il était le secrétaire. Peut-être ne se rendit-il pas assez compte des circonstances, et triompha-t-il avec trop peu de mesure. Il aimait à parler de cette lutte, dont il était sorti vainqueur, et le faisait avec peu de modestie. « Le récit qu'il nous fit de sa nomination (c'est son neveu qui rapporte l'anecdote) se terminoit par un trait assez piquant. *Lorsqu'enfin je fus nommé pour succéder à M. de Voltaire*, nous disoit-il, *les quatre pieds de mon fauteuil entrèrent dans l'estomac de ce pauvre M. Dorat, dont les prétentions m'avoient un moment barré le chemin, et qui, j'en conviens, étoit bien plus aimable que moi, et avoit dix fois plus d'esprit* [1]. »

Sans doute le chevalier ressentit vivement

1. Campenon. *Essais de mémoires* ou *Lettres sur M. Ducis* (Paris, Nepveu, 1824), p. 12. Lettre première. Le bagage de Ducis se composait, lors de son élection, d'une tragédie, *Amélise*, qui n'eut aucun succès, d'*Hamlet*, son premier emprunt à Shakespeare, de *Roméo et Juliette*, et d'*Œdipe chez Admète*, dont nous venons de parler.

cette exclusion, à laquelle il eût dû être préparé. Mais il avait remanié ses deux comédies, supprimant un acte entier de l'une, et modifiant docilement l'autre, selon les indications de ce seigneur et maître, le parterre. Il avait fait répandre également, pour faire sa paix avec les amis du patriarche, un *Portrait de M. de Voltaire* dont le début était de nature à lui concilier ses admirateurs :

Raphaël par le trait, Rubens par la couleur,
De la prose et des vers possédant la magie [1]...

Mais il n'avait pas rimé cinq vers, que les réserves se glissaient sous sa plume, que la petite pointe anodine se mêlait aux éloges les plus raffinés. Il était dans son droit; et, hâtons-nous de dire que cette pièce, à laquelle il avait apporté tous ses soins, eût dû satisfaire amplement les amis les plus exigeants [2].

Après cette trop concluante épreuve, le seul parti sage eût été de s'envelopper dans son

1. *Mémoires secrets*, t. XII, p. 150, 151, 31, octobre 1778.

2. Plus piquant que fidèle, agréable et trompeur,
Par ses jolis romans l'histoire est embellie ;
Bien loin de se montrer scrupuleux narrateur
Des sottises qu'il apprécie,
Toujours, en philosophe, il ment à son lecteur,
Qu'avec la vérité si souvent on ennuye ;
Et rival des anciens, autant qu'imitateur,
Dans l'épopée ou dans la tragédie,
Ornant ce qu'il dérobe, il est plus qu'inventeur.

C'est une seconde version. La première, intitulée : *Portraits qu'on reconnoitra*, offre des différences notables, et se préoccupe moins d'être flatteuse que d'être franche et piquante, *Mes Nouveaux torts* (1775), p. 247, 248.

stoïcisme, de travailler jusqu'au bout à se rendre digne d'un titre qu'on s'obstinait à lui refuser, mais d'y renoncer avec une fierté silencieuse, qui eût eu sa grandeur. Il avait tant de fois déclaré que de tels mécomptes seraient impuissants à altérer sa sérénité philosophique! Hélas! le choix de Ducis ne devait pas être la dernière épreuve que lui réservaient d'impitoyables confrères. Moins de trois mois avant sa fin, la réception de Chabanon, à la place de M. de Foncemagne, se joignait aux mille chagrins dont il était assailli, et devant lesquels, cette fois, il se montrera suprêmement calme, sans amertume, souriant à la mort comme à une amie qui venait le débarraser du souci de la vie.

X

DÉTRESSE DE DORAT. — NOBLE PROCÉDÉ DE BEAUMARCHAIS. — MORT DE DORAT. — SON ŒUVRE.

Si, durant le cours de cette étude, nous n'avons eu que trop l'occasion d'insister sur la nature irritable, acerbe de La Harpe, son indomptable vanité qui le constituaient l'ennemi de ceux de ses confrères dont les succès pouvaient ombrager les siens, nous pensons l'avoir fait sans parti pris, sans hostilité, reconnaissant les côtés vraiment supérieurs de cet esprit net, d'un goût éclairé, aristarque judicieux malgré son penchant au dénigrement, et qui a, finalement, laissé un monument encore debout, que l'on consulte avec fruit, et d'une lecture attachante. Une anecdote assurément curieuse se présente à nous, où il apparaît sous un jour inattendu, et qui lui fait trop d'honneur pour que nous ne nous croyions pas obligé de la reproduire ici. En 1777 encore, une dernière prise « de plume » avait lieu entre les deux rivaux que leurs tempéraments plus que leurs talents déchaînaient l'un contre l'autre. Tout contribuait, d'ailleurs, à entretenir, à envenimer leur

commune animosité, et particulièrement ce conflit entre Fréron fils et l'auteur de *Mélanie*, où Dorat se trouvait engagé sans l'avoir cherché, malgré ses griefs ; car, à cette époque même, il répondait à un confrère qui lui apportait pour le *Journal des Dames* une satire contre lui : « Je me suis imposé de ne rien mettre qui eût rapport à M. de La Harpe. Le mépris et le silence sont les seules armes que je veuille employer contre cet homme [1]. » Si les considérants n'étaient pas tendres, au moins y avait-il quelque mérite à s'abstenir devant un adversaire implacable. Eh bien! ce tenace adversaire, cédant à un louable mouvement de générosité et d'honnêteté, fera, près de ce même confrère qu'il poursuivait depuis dix-huit ans de ses sarcasmes, une démarche qui sauvait peut-être Dorat d'une de ces situations critiques, où la vie et l'honneur sont également en péril.

Un serviteur renvoyé pour une infidélité quelconque [1], connaissant la guerre acharnée que se faisaient les deux poètes, proposait à La Harpe de lui livrer des papiers d'une importance capitale, dérobés à son maître : c'était, en effet, à part plusieurs satires contre l'Académie,

1. Charavay aîné. *Catalogue d'une belle et intéressante collection d'autographes*. Le jeudi 7 décembre 1865. p. 54, n° 387. Lettre de Dorat à M. de Saint-Amant. 18 août 1777.

2. Un moine, un capucin défroqué, à ce que nous dit Grimm.

une correspondance des plus compromettantes avec une femme mariée, dont on eût pu composer un roman non moins piquant qu'accablant. L'intention première de ce misérable avait été de vendre le tout à un libraire, sauf quelques lettres autographes qu'il se fût réservé le plaisir de faire remettre au mari. Comptant sans doute rencontrer de meilleures conditions, il s'était, à la réflexion, adressé à l'auteur de *Mélanie*. Au lieu de répondre à de telles ouvertures avec toute l'indignation qu'il avait ressentie, La Harpe réprima ce premier mouvement, et parut acquiescer à des propositions qui devaient flatter sa haine. Il inspira assez de confiance à cet homme pour obtenir la communication du manuscrit, qui lui était aussitôt remis sous enveloppe cachetée. A peine se trouvait-il en possession de ce document, que l'auteur des *Baisers* eût racheté au poids de l'or, qu'il le lui dépêchait, en lui mandant l'étrange hasard qui l'en avait fait le détenteur momentané. Comme tout cela, en effet, ne s'était accompli qu'au moyen d'une supercherie qu'il n'avait pas à regretter mais qui, cependant, avait coûté à sa droiture, il en appelait à la générosité du chevalier et le suppliait d'abandonner ce malheureux, pour unique châtiment, à ses remords. « M. Dorat, ajoute Grimm, s'est empressé d'aller baiser la joue qu'il avait si maltraitée dans les feuilles de Fréron, et,

depuis cet instant, M. de La Harpe a tâché de dire le mal qu'il voulait continuer de dire de M. Dorat, d'un ton infiniment plus doux. Après de pareils traits, oserait-on accuser encore les gens de lettres de n'être pas chrétiens[1] ? » Il n'y a qu'à applaudir à un procédé qu'il était de toute équité d'opposer aux nombreuses circonstances où La Harpe ne se montre que trop peu mesuré, que trop peu généreux, que « trop peu chrétien » pour parler comme notre baron.

Sous le masque du philosophe stoïque, dont rien n'est capable d'altérer la sérénité, il y avait dans Dorat, on le sait de reste, l'homme impressionnable, nerveux, sensible à tous les froissements, incomplètement prémuni contre les assauts de l'adversité. Sa fermeté avait consisté à s'étourdir sur les inévitables conséquences d'une vie sans pondération qui devait également aboutir à la ruine de sa santé et de son existence même. Depuis deux années, il se sentait aux prises avec le mal destiné à lui sauver les suprêmes angoisses d'une misère qu'il ne pourrait pas plus déguiser aux autres qu'à lui. Il avait trop tardivement entrevu l'abîme ouvert sous ses pas; il n'eut plus qu'à reconnaître son impuissance à réparer les torts de la fortune et de sa propre légèreté. Dans une

1. Grimm, *Correspondance* (Garnier), t. XII, p. 254, 255; juin 1779. Nous trouvons la même anecdote, mais racontée avec des détails différents, dans la *Correspondance secrète* (London, John Adamson), t. VII, p. 269, 270, 271 ; 6 février 1797.

lettre à Panckoucke, à laquelle nous avons fait allusion, il parle de son ferme espoir de désintéresser ses créanciers et de faire face à ses affaires. Mais deux banqueroutes, qu'il essuyait presqu'en même temps, lui enlevaient les moyens de réaliser ce rêve d'honnête homme [1]. Ses amis, en présence d'une détresse absolue, s'alarmèrent, et, dans l'impuissance de lui venir personnellement en aide, se demandèrent à qui s'adresser pour le tirer de cette passe inextricable. Quand nous disons ses amis, il faut entendre ses amies, et, avant toutes, la secourable Fanny, qui, jusqu'à la fin, n'aura d'autre soin que d'adoucir les chagrins, les secrètes angoisses de l'infortuné poète. Cette providence, qu'il fallait trouver, la seule même qui se présenta à la pensée de la comtesse et dont les antécédents généreux étaient encourageants, c'était Beaumarchais. L'alliage ne se mêle que trop à l'or pur dans l'existence agitée de l'auteur des *Mémoires* et, tout récemment, des documents, enfouis dans des archives étrangères et que l'indiscrète érudition en a fait sortir, nous ont révélé un Beaumarchais peu édifiant et même fort peu estimable [2]. Nous n'avons pas

1. Cubières, *Éloge de Dorat*, p. 132.
2. *Beaumarchais, eine biographie von auton. Bettelheim. Frankfurt-am-Mein Littérarische austalt,* Rütten et Laning, 1886.

à discuter des pièces indiscutables, et nous nous inclinerons, sans résistance, devant l'authenticité des faits. Ce sont des faits aussi que nous allons citer, des faits dont il n'y a pas à contester la réalité, et qui sont tout à l'honneur de cet être complexe, qui ne manquait ni de générosité, ni d'entrailles, comme on en va juger. Madame de Beauharnais se décida à tenter une négociation dont le succès était presque une question de vie ou de mort. Sa lettre est charmante et touchante, elle peint l'âme de l'excellente femme qui laisse aller sa plume et n'a d'autre préoccupation que d'émouvoir, de persuader, de triompher des hésitations auxquelles elle devait s'attendre.

Quoique je n'aie pas l'avantage d'être connu de vous, Monsieur, une âme telle que la vôtre a trop de droits à l'estime pour que ma confiance puisse vous étonner... un ami souffrant, malheureux, digne d'un sort contraire; un ami que le chagrin accable (puisse l'amitié le sauver!) est l'objet de ma lettre... M. Dorat, je ne crains point de vous nommer un de vos admirateurs les plus sincères [1], un des hommes du monde qui méritent le plus d'intérêt, sans avoir à se reprocher rien, victime respectable d'un revers cruel, d'un de ces événements qu'on ne peut pré-

1. Dorat disait dans des *Réflexions assez raisonnables pour n'être pas lues* qui étaient en tête du *Célibataire* (Nouvelle édition. Paris, Delalain, 1776), p. XIV : « J'aime peut-être plus qu'un autre ces pièces d'un genre piquant et vif, où perce, à travers les saillies d'une gaieté originale, des lueurs d'intérêt et même des finesses de sentiment. De ce nombre est *le Barbier de Séville*, ouvrage plein d'esprit, de verve et de mots qu'on retiendra. C'est l'imbroglio des Espagnols, assaisonné de tout le sel et l'enjouement français. »

voir, d'une banqueroute de librairc [1] dont sa délicatesse a voulu porter seule les embarras, après avoir satisfait à tout, se trouve aujourd'hui dans une gêne si affreuse et dans de telles inquiétudes, que sa santé s'altère, que la douleur le consume, et qu'une amie tremblante, même pour ses jours, ose, Monsieur, sans vous connoître, confier à votre honnêteté ses vives alarmes. Non, non, vous ne trouverez jamais plus de reconnoissance ni une plus belle occasion d'exercer la noblesse et la générosité de vos sentiments ; mais hélas ! Monsieur, il n'y a qu'une somme de vingt mille francs qui puisse le tirer de cette crise...

Son ami prendrait l'engagement de rembourser cette somme dans le délai de six années. Sa loyauté répondait de sa ponctualité; mais s'il était besoin d'autres garants, elle s'offrait d'une manière absolue.

Mon Dieu ! il n'y a rien que je ne signasse pour constater l'acte de service le plus important que vous puissiez jamais avoir rendu. Et, s'il vous étoit impossible de prêter cette somme, en cas que vous voulussiez bien en être la caution, je me chargerois, Monsieur, de la lui faire avoir. Ah ! comment vous dire quelle joie je ressentirois en apprenant à M. Dorat que ses peines sont finies...

A coup sûr, cette lettre était de nature à attendrir une âme qui était loin d'être fermée à tous sentiments généreux. Mais il ne s'agissait pas de quelques louis ; et, quoique avec une extrême politesse, Beaumarchais le faisait

1. La faillite La Combe, déjà indiquée plus haut.

sentir à la comtesse. Il n'était pas capitaliste, il était administrateur. Ce n'était pas son propre argent dont il avait le maniement, mais bien celui d'amis confiants, qui s'en reposaient sur sa prudence; et cela lui imposait le devoir d'une circonspection excessive sur l'emploi qu'il devait en faire. Ce n'était pas, il est vrai, l'opinion qu'on avait généralement de lui dans le public; et sa « maudite réputation d'homme riche » avait tellement accumulé les demandes de prêts plus ou moins importants, que c'était là le tourment, le supplice infligé à un cœur qui, « né sensible », se voyait le plus souvent dans l'impuissance de soulager des infortunés dignes de son intérêt et de sa compassion. Après s'être déclaré dans l'impossibilité absolue de se démunir de la forte somme qu'on souhaiterait obtenir, il témoigne de ses bonnes intentions envers l'homme distingué dont la situation lui paraît des plus émouvantes; il insiste même pour qu'un ami commun lui soit abouché, avec lequel on rechercherait les moyens d'aviser; il fera tout son possible pour que la confiance qu'on a eue en lui ne soit pas complètement déçue. Beaumarchais en était là de sa lettre, quand apparaissait cet avocat officieux de Dorat, également lié avec l'auteur du *Barbier de Séville*, auquel il répétait ses motifs de refus, sans lui cacher son grand désir de répondre par des actes à la confiance qu'on avait

en lui. « Mon ami Dattilly vient me parler au moment où je ferme ma lettre ; son récit me perce le cœur. Il est bien certain que je ne puis disposer des 20,000 livres que vous me demandez ; mais, encore une fois, si M. Dorat, qui me connaît peu[1], ne s'offense pas que vous m'ayez confié son douloureux secret, faites en sorte qu'il vienne en causer franchement avec moi, ou daignez m'en faire passer les détails, et toutes mes ressources sont à son service[2]. »

Mais Dorat se trouvait à la campagne, ce qui s'opposait à une entrevue dont Beaumarchais regrettait l'ajournement. Le malheur a le droit d'être ombrageux, et il redoutait que l'auteur des *Baisers* ne se fût formalisé et des ouvertures de son amie et de l'offre d'une entrevue où il aurait à mettre ses plaies à nu. Il s'expliquait, à cet égard, en termes qui font l'éloge de sa délicatesse, dans une lettre à madame de Beauharnais, datée du 5 avril. Mais cette démarche pénible, Dorat la fera et n'aura qu'à s'en féliciter, comme cela résulte de la

1. Loménie, *Beaumarchais et son temps* (Lévy, 1873, t. II, p. 261, 262 263

2. Ils avaient dû se rencontrer chez mademoiselle Fanier. Dans un pamphlet incongru du temps (*Histoire d'un pou françois*), l'auteur nous représente Beaumarchais à sa toilette, décachetant cent invitations pour se fixer sur le meilleur emploi de sa soirée : « La petite Fanier... dit-il, toujours avec son Dorat, ce sont les deux doigts de la main, ils sont inséparables, je ne veux point nuire à leur bonheur. »

lettre remarquable du poète (du 12 du même mois), qu'il faut citer tout au long, car elle peint l'homme et la terrible situation que les circonstances et sa légèreté lui avaient faite.

Monsieur et cher ami (après vos procédés avec moi, permettez que je vous donne ce titre), quel plaisir j'éprouve à vous assùrer que je suis sorti de chez vous avec un poids énorme de moins, pénétré de la plus douce reconnoissance, et consolé pour la première fois depuis trois ans que je lutte avec un courage intérieur bien pénible contre toutes les crises de ma situation! Il n'y avoit sans doute que vous au monde qui pouviez m'en tirer; quand on m'a prononcé votre nom, il m'a tranquillisé. La même force d'âme qui vous fait terrasser tous vos ennemis s'est tournée en sensibilité pour les malheureux, et je m'applaudis, à travers vos talents si brillants et si aimables à la fois, d'avoir démêlé vos vertus. Je vous dis tout ce que mon âme, que vous avez soulagée et qui s'épanche librement avec vous, m'inspire de sentiments vrais sur votre compte: c'est une jouissance pour moi d'avoir des raisons d'aimer ce que j'ai toujours estimé. Vous m'avez demandé l'état actuel de mes affaire le voici: je dois à peu près *soixante mille francs;* pour la moitié, j'obtiendrai du temps; mais mon honneur, mon repos, ma santé, disons tout, ma vie, demandent que je paie le reste dans le cours d'un an ou de quinze mois, à différentes époques: tout les engagements que je prendrai avec vous seront sacrés; je les signerois de mon sang. Mme de B..., dont la fortune sera considérable, s'engagera au besoin, et deux êtres intéressants vous offriront avec les larmes de la reconnoissance deux âmes qui n'en font qu'une. Pardonnez au désordre de ma lettre et de mes idées; j'éprouve en vous écrivant un attendrissement involontaire; je crois qu'à force de bienfaisance vous m'avez rendu meilleur encore que je ne suis, et, à coup sûr, je n'étois pas méchant; revenons et déposons dans votre sein le poids qui m'oppresse et me tue...

Les garanties qu'offrait le pauvre Dorat n'étaient que trop illusoires, sa signature, et tout autant celle de son amie, n'avaient aucune valeur négociable, et si Beaumarchais se laissa persuader, ce fut par une commisération dont le mérite ne saurait être atténué. Le poète était autorisé à puiser de mois en mois à sa caisse, selon ses besoins. Il existe une lettre, que nous avons vue, dans laquelle il sollicitait un prêt de cent pistoles. Beaumarchais avait mis sur la marge : « Répondu sur le champ et envoyé 25 louis [1]. » En moins d'une année, Dorat avait touché huit mille quatre cents livres [2]. Mais c'était une goutte d'eau dans l'océan. Les dernier mois de sa vie, sans l'amitié qui lui demeura fidèle, eussent été la misère, dans sa nudité et toute son horreur. « Il étoit dans une telle détresse, disent les Nouvelles à la main, qu'il n'auroit pas eu un bouillon, si madame de

1. Gabriel, Charavay, *Catalogue d'une curieuse collection de lettres autographes d'hommes illustres*, samedi 25 mai 1877 ; p. 12, n° 54.

2. Gudin, l'ami et le caissier de Beaumarchais, écrivait sur le dossier du poète cette terrible phrase d'arithméticien : « *Dorat, mort insolvable, numéro* 23 ». C'était le numéro des débiteurs insolvables... Loménie, *Beaumarchais et son temps*. t. II, p. 265, 266 — Cette générosité envers Dorat n'est pas un fait unique. Il a figuré dans les ventes une lettre autographe de Beaumarchais à M. Touche (11 mars 1766), indiquant l'envoi de mille livres au sieur Chaillou pour la mise en liberté et l'instruction d'un esclave mulâtre, accompagnée du reçu de Chaillou déclarant n'avoir consenti à la délivrance de ce mulâtre qu'à la prière de l'auteur du *Barbier*. Etienne Charavay, *Catalogue d'autographes* ; du mardi 12 avril 1870, p. 3. n° 22.

Beauharnais n'étoit venue à son secours [1]. »

Nous l'avons vue à l'œuvre. La soubrette de la Comédie ne sera ni moins ardente dans son zèle, ni moins dévouée. Jusqu'à la fin, le mourant se fera descendre sur un fauteuil, puis emmener dans une chaise à porteur au domicile de mademoiselle Fanier, chez laquelle il passait une partie de ses journées entre ses deux maîtresses [2]. Comme contraste à cet attachement que le malheur n'avait fait que fortifier, un peu plus de cinq mois avant de s'éteindre, Dorat devait apprendre la mort d'une pécheresse, à laquelle il avait plus d'une fois pardonné, et qui, tout en menant grand train, avait prouvé qu'elle songeait au lendemain, mademoiselle Dubois, retirée du théâtre avec pension, depuis 1773. « Si elle n'a pas disposé de son bien avant son trépas, disent les feuilles de madame Doublet, on évalue que le domaine doit gagner après elle 20 à 25 mille livres de rentes [1]. » C'était périr un peu tôt pour une fille sensée qui s'était créé des ressources pour l'automne et l'hiver de sa vie, mais sans compter sur la petite vérole, cette protégée de la Sorbonne et du Parlement.

Durant cela, que faisait, où était la femme légitime? Cette liaison si étroite avec mademoiselle Fanier avait donné lieu à un bruit qui avait

1. *Mémoires secrets*, t. XV, p. 150, 6 mai 1780.
2. *Ibid.*, t. XV, p. 166-167. 18 mai 1780.
3. *Ibid.*, t. XIV, p. 279. 18 novembre 1779.

pris plus que de la consistance et qui, de longues années après, se répétait comme chose avérée, quoique tenue secrète par la volonté des deux contractants [1]. Mais le mariage prétendu entre le poète et l'actrice n'était qu'une pure supposition inspirée par leur longue et constante intimité. Dorat était bel et bien marié, comme des actes authentiques en font foi. Nous n'avons que peu de détails, nous n'avons point de détails, pour mieux dire, à l'égard de cette union étrange qui se noua sur le tard et dont même la date précise fait défaut.

La femme légitime avait nom Anne-Pauline-Geneviève, fille d'Antoine Faurès, écuyer, seigneur de Haburnet Bel-Air [2]; et elle eut de l'auteur des *Baisers* et du *Mois de mai* un garçon [3], puis une fille posthume, dont M. Jal

1. Grimm, *Correspondance* (Garnier), t. XII, p. 426; août 1780.

2. Quatre lettres signées de madame Dorat figurent au *Catalogue des lettres autographes composant le cabinet de M. Emile Michelin*, d'Eugène Chavaray; vendredi 7 mai 1880, p. 20, nº 156,

3. Ce fils sera employé dans les bureaux de la Guerre. Une lettre à M. Albertin, commissaire royal *ad interim* au Théâtre français, vient nous révéler opportunément son existence. « Monsieur, l'intérêt dont vous daignez m'honorer a trop de prix à mes yeux pour que je ne me montre pas empressé d'en profiter. J'ose espérer de votre bonté que vous voudrez bien faire parvenir la demande ci-jointe au comité de la Comédie française. Transmise par vos soins et appuyée de votre puissante protection, ma pétition peut-être ne trouvera point d'obstacles. Croyez, au reste, monsieur, que je n'oublierai jamais l'accueil obligeant qu'a reçu de vous un jeune homme que son nom seul recommandait à votre bienveillance, et que toujours je serai, avec la plus profonde reconnaissance, votre humble et très obéissant serviteur. »

nous donne l'état civil : née, le 7 octobre 1780, rue Montmartre, cinq mois après le décès de son père, au domicile de madame Dorat [1]. L'indication du domicile a sa signification, car Dorat expirait, rue d'Enfer, paroisse Saint-Severin [2], à une demi-lieue de l'épouse légitime, et à deux pas de mademoiselle Fanier, celle qu'on supposait lui appartenir par un mariage secret. Que supposer de cet inconcevable éloignement, au moment où toutes les fautes s'oublient? A qui ou à quoi s'en prendre? Serait-ce à madame Dorat, dont les parents avaient, tout au moins, fait preuve de peu de

A. Dorat, rue des Marais, n° 10, faubourg Saint-Germain. Archives du Théâtre français. *Correspondance de Dorat.* La lettre porte une entête du ministère de la guerre. Ce Dorat est auteur d'ouvrages spéciaux sur la Légion d'honneur et l'armée. Louandre et Félix Bourguelot, *La Littérature française contemporaine* (Daguin, 1848), t. III, p. 276.

1. Jal, *Dictionnaire critique de biographie et d'histoire* (Paris, Plon, 1872), p. 499. Registre de Saint-Eustache. — Nous possédons, parmi nos autographes, une lettre d'une dame Dorat, qui, dans un besoin d'argent, demande à un M. Lottin, caissier de M. Mouchard, le père de madame de Beauharnais, de lui « avancer deux cents livres à compte de la petite somme qui me revient dans son tems ». L'on est frappé du hasard qui forçait la femme légitime à se présenter en solliciteuse chez le père de la maîtresse de son mari. Mais les dates coupent court à tout rapprochement ; la lettre est du 12 août 1758. Le poète, qui n'avait que vingt-quatre ans alors, ne pouvait certes pas être marié à cette époque; et il serait bien étrange également qu'après être demeurée stérile vingt ans et plus, elle eût donné, à peu de distance, à ce mari qui ne vivait pas avec elle deux rejetons, dont le dernier ne venait au monde qu'après la mort de son père.

2. Il avait quitté, comme on l'a dit déjà, la rue de Vaugirard, paroisse Saint-Sulpice, où il habitait encore, en septembre 1775, pour la rue d'Enfer, où nous le trouvons en date du 22 mai 1778. Charavay, *l'Amateur d'autographes,* xx° année (1882), p. 19.

clairvoyance en l'unissant à ce poète léger, plus qu'aucune autre impropre à la vie conjugale; ou bien au chevalier, qui, sans doute, n'avait pas cru mieux faire que de s'étayer de l'exemple de son compère, M. de Larbouillerie, imposant pour condition obligatoire à sa fiancée de rester dans ses terres, afin de n'avoir rien à changer à sa vie de garçon ? Encore un problème que nous ne nous trouvons point à même de résoudre.

Le poète, à bout de forces, touchait au terme d'une carrière dont les dernières années n'avaient été qu'une succession ininterrompue de dégoûts et de cruels mécomptes. Il prend soin lui-même, dans une épître au chevalier de Cubières, de décharger son cœur, de souligner ses fautes, ses erreurs, ses faiblesses avec une complaisance que n'a pas le repentir[1]. Il en était aux scènes finales de cette fade comédie de la vie, et il tenait à ne pas se démentir, à opposer à la mort, qu'il savait prochaine, un visage riant et stoïque; car si l'on avait été en liaison intime et compromettante avec l'*Année littéraire*[2], on était, en somme, un esprit fort, un épicurien

1. *Les Hochets de ma jeunesse*, Seconde partie, p. 137-140. *Réponse de M. Dorat à M. le chevalier de Cubières.*

2. La Harpe dira : « il avait écrit toute sa vie contre les philosophes, et il est mort sans vouloir se confesser. » *Correspondance*, t. III, p. 88. Cela n'est qu'à moitié exact. Dorat, en dépit de sa collaboration dans l'*Année littéraire*, était un esprit indépendant; il aura des rapports d'amitié avec Diderot, et gardera avec tous sa liberté d'action.

sincère, un sceptique à la façon de Chaulieu et des Anacréontiques de la dernière moitié du XVIIe siècle, qui, dégagés de tous préjugés, s'étaient désintéressés de tout apostolat. Voltaire était mort, comme il avait vécu, en combattant *l'Infame;* Dorat recevra trois visites de son curé, il se montrera reconnaissant de ses soins, et, sans refuser de se confesser, en ajournera le moment, objectant l'opinion des médecins, moins rassurés qu'il les prétendait. « Il dit au curé de Saint-Sulpice [1], la première fois qu'on lui annonça ce pasteur, qu'il n'avoit rien écrit contre la religion et qu'il en avoit toujours respecté les ministres. Le curé lui a répondu qu'il le savoit, qu'il avoit ses œuvres dans sa bibliothèque et les lisoit avec un grand plaisir; qu'il ne venoit pas pour le convertir, mais pour lui offrir des secours pécuniaires. Le poète les a refusés, en lui témoignant toute sa reconnoissance, et c'est avec cette aménité de part et d'autre que les choses se sont traitées [2]. » Nous doutons fort de l'exactitude de ces derniers détails. Un curé de Paris (l'abbé de Tersac, encore moins qu'un autre, si c'eût été

1. La rue d'Enfer, où nous venons de dire qu'il habitait à cette date, n'était pas sur Saint-Sulpice, mais bien sur Saint-Séverin. Le curé de cette dernière paroisse était alors messire Philippe Cantuel de Blémur, archiprêtre. *Almanach royal*, année bissextile, 1780, p. 99.

2. *Mémoires secrets*, t. XV, p. 150, 167; 16 et 18 mai 1780. — Grimm. *Correspondance*, t. XII, p. 426.

lui qui fût allé visiter le mourant, ne pouvait posséder dans sa bibliothèque les œuvres par trop mondaines de l'auteur du conte d'*Alphonse*; et il nous semble peu probable qu'il ait tenu, par pure courtoisie, en présence d'un pénitent à ramener, un pareil propos. Mais tous ces chroniqueurs à la main n'y regardent pas de si près, et c'est à l'écrivain de faire justice de ces sottises, qui sont autant d'impudents défis au bon sens de ceux à qui elles s'adressent.

Peu d'heures avant d'expirer, Dorat se fit, comme de coutume, coiffer, poudrer, habiller, installer sur sa chaise longue, dans une placidité d'esprit dont manqueront totalement des philosophes d'une toute autre portée. Dalembert, pour ne nommer que celui-là, qui sera loin de mourir en stoïcien. Il semblait avoir oublié la gravité de son état pour s'occuper des personnes qui l'entouraient, et tout autant des amis absents. Parmi ces derniers, citons Lemière, dont on allait jouer, dans quelques heures, *la Veuve du Malabar*. Plus que l'auteur lui-même, il était soucieux de l'accueil du public et il disait à son valet de chambre : « Qu'on m'apprenne, le plus tôt qu'il se pourra, le succès de *la Veuve du Malabar;* cela me fera passer une bonne nuit. » Et ce furent ses dernières paroles. Lemière, reconnaissant, a consigné cette touchante anecdote dans une *Épître aux Mânes de Dorat*, dont l'incorrec-

tion est vertement et durement relevée par l'implacable La Harpe :

> Ta dernière pensée a donc été pour moi,
> Et ton dernier vœu pour ma gloire [1] ?

Ainsi finit ce poète aimable, poète de nature, plein d'afféterie, de défauts voulus, mais se faisant pardonner ses inégalités, ses disparates par la vertu cardinale, peut-être la seule de cette époque extravagante entre toutes, la grâce et le charme. S'il fut exalté outre mesure par les femmes et la jeunesse qui retrouvaient, dans ces vers légers, ce persifflage sans venin dont il fallait bien applaudir l'agrément et la bonne humeur, que de haines implacables lui valurent ses succès, portés cependant avec une insouciance qui eût dû désarmer l'envie! Cet homme était à la fois un poète admiré, un homme à la mode, le favori, la coqueluche des femmes qui le patronnaient comme elles savent aimer et patronner qui les a séduites. Que de raisons pour lui faire une guerre de toutes les heures, pour lui faire expier, par mille noirceurs, une supériorité, une gloire usurpées! Non content d'applaudir à ses vers ridicules, n'avait-on pas fait de cet homme un

1. Lemière, *Œuvres* (Paris. Maugeret, 1810), t. II, p. 200, *Aux Mânes de Dorat*, mort le jour de la reprise de *la Veuve du Malabar*. — La Harpe, *Correspondance*, t. III, p. 117, — *Correspondance secrète*, t. X, p. 16, 17; à Paris, le 20 avril 1780.

chef d'école? Et, de nos jours, ne dit-on pas encore, sans y entendre malice : « Dorat et son École? » Ses confrères, ceux au moins qui n'avaient pas pris parti contre lui et vivaient dans son intimité, par courtoisie si l'on veut, le reconnaissaient comme leur maître, comme leur général « sur le Parnasse et dans Cythère ». Un général de « troupe légère », selon l'expression du chevalier de Bonnard :

Honorable et brillant emploi,
Pour qui l'on n'a donné qu'à toi
La survivance de Voltaire.
Nous tous, faiseurs de madrigaux,
De stances, épître familière,
Tes soldats, et non tes égaux,
Marchons gaîment sous ta bannière
En répétant tes vers nouveaux.

A ces flatteries, Dorat répondra modestement, qu'il n'y a qu'un chef et qu'un général, et qu'il est à Ferney :

Va, nous servons sous la même bannière;
Ton compagnon, ton ami, ton égal,
Ainsi que toi, je marche en volontaire.
Briguant tous deux, dans une aimable guerre,
Le prix du cirque et les profits du bal,
Le grand honneur qui naît d'un madrigal,
Et du plaisir la cocarde légère,
On nous a vus aller, tant bien que mal,
De Gnide au Pinde, et du Pinde à Cythère.
C'est à Ferney qu'est notre général:
En cheveux blancs, professant l'air de plaire,
Il a vieilli sans maître et sans rival[1].

1. Bonnard, *Poésies* (Roux-Dufort, 1824), p. 118, 123. *A M. Dorat*, *Réponse de M. Dorat.*

S'il fut le suvivancier de Voltaire, il ne jouira de l'héritage que bien peu de temps, puisqu'il expirait, deux ans après l'auteur de *la Henriade*, usé, vaincu par la maladie, les excès, le sentiment de son impuissance devant les épreuves qui l'assaillaient. Dorat s'est attaqué à tous les genres; et, si un goût rigide ne saurait applaudir sans bien des réserves, ce que nul esprit sans prévention ne lui contestera, c'est cette aisance et cette élégance, ces détails charmants, qui font excuser les défauts de l'ensemble, le manque de force et d'ampleur dans les conceptions. Il aura été, avec Colardeau, son ami, le maître de l'Héroïde. Ses tragédies n'étaient pas faites pour lui survivre; *Régulus* et *Pierre le Grand*, quoique mieux écrits que celles de Le Blanc, trouveraient difficilement un lecteur assez intrépide pour pousser jusqu'au bout d'une telle entreprise. Ses comédies, qui pèchent également par l'insuffisance, le plan, les caractères, le peu de logique des événements se relèvent, toutefois, par l'esprit, l'agrément, des portraits bien faits, et cette connaissance du monde qu'avait excellemment Marivaux, lors même qu'il semblait s'abandonner le plus aux caprices d'une imagination ailée. Si le poème descriptif et didactique n'était pas à tout jamais condamné pour son insipidité, son absence d'intérêt, son inévitable mo-

notonie, en dépit de tout l'art, des efforts patients d'un abbé Delille, d'un Saint-Lambert, d'un Wattelet, d'un Roucher, ces maîtres du genre, nous aurions plus de courage à vanter les quelques passages bien écrits, élégants, d'un tour remarquable même, du fameux poème de *la Déclamation*, dont il n'est plus question hélas! qu'à cause des quatre jolies figures d'Eisen.

Les fables de Dorat ont des qualités qui ne sont rien moins que la naïveté et la simplicité, et ne rappellent, pas même de loin, celles de La Fontaine. Il faut s'en féliciter. Ces petites compositions sont toujours ingénieuses, le drame en est intéressant, la morale s'en dégage sans trop de recherche et de labeur; elles peuvent supporter la comparaison avec celles des fabulistes les plus en renom d'une époque qui en a tant produit. L'on a remarqué que le Bonhomme, génie à part, était un observateur profond, un peintre fidèle, un naturaliste sans le savoir. Tout est exact, chez lui : attributions, mœurs, description anatomique des individus : et vainement chercherait-on à le prendre en défaut. Dorat, avant tout, improvisateur charmant, ne se tient pas assez en garde contre les étourderies d'une verve impatiente; il prêtera ainsi le flanc aux duretés de confrères dont il n'a point réussi à conquérir les bonnes grâces. L'auteur de *la Dunciade,*

à l'article qu'il lui a consacré dans ses *Mémoires littéraires*, profitera d'une bévue pour relever sa légèreté et sa profonde ignorance. Ainsi, dans la fable de *l'Autruche*, Dorat disait de celle-ci :

Elle étend lourdement ses gigantesques ailes,
Dont la masse ressemble aux voiles des vaisseaux...

Après avoir reproduit ces deux vers, Palissot ajoutera : « Il est triste que cette belle image ne présente qu'une double absurdité. Les gigantesques ailes de l'autruche se réduisent à rien, car elle n'en a pas ; elle n'a que de petits ailerons très courts, et les plumes qui en sortent sont tellement effilées et décomposées, que, loin de ressembler aux voiles des vaisseaux, elles n'ont même entre elles aucune adhérence, ce qui les rend absolument inutiles pour voler. » L'observation est judicieuse, et Dorat n'avait qu'à en tenir compte, ce qu'il fit. L'on supposerait que, la correction une fois indiquée, Palissot, auquel on donnait entière satisfaction, n'eût eu qu'à retrancher une critique désormais sans objet. Le sacrifice était au-dessus de ses forces, et il maintenait le passage dans les éditions subséquentes [1].

Mais la réelle supériorité de Dorat, il l'a

1. « Depuis que ces Mémoires ont paru, dit en note Palissot, M. Dorat, au moyen d'un carton, a fait disparaître ces deux vers autant qu'il l'a pu ; mais ils n'en subsistent pas moins dans un très grand nombre d'exemplaires. » *Mémoires pour servir à l'his-*

faut chercher dans ces spirituelles bagatelles (c'est ainsi qu'il les nomme), ces élégants riens, qui rappellent Voltaire, non, certes, par la netteté des contours et la franchise de la langue, mais par leur fine raillerie, les allusions à l'anecdote du jour dont il agrémente et relève ses Épitres à toute la terre. Entre les poètes légers du siècle, c'est un virtuose à part, qui, avec ses défauts, ses inégalités, répétons-le, aura su conquérir d'enthousiastes partisans, de frénétiques admirateurs : succès de salons, soit ; engouements de caillettes et d'échappés de collége, nous le voulons bien. Mais qui font les succès, sinon les femmes et la jeunesse ? La mode a passé de Dorat et de son École [1]. Mais de tous ces esprits supérieurs, qu'exaspérait sa petite fortune, où sont ceux qui aient survécu ? A l'heure où nous sommes, lit-on plus *Warwick*, *Timoléon*, *Coriolan*, de M. de La Harpe, que *Régulus*, *Adélaïde de*

toire de notre littérature, in-4, p. 159, 170. Voici la correction de Dorat :

Elle étend lourdement ses ailes,
Trop courtes de moitié pour des projets si beaux.

Fables nouvelles (La Haye), Delalain, 1776, p. 41, fable XVIII.

1. Remarquez que, tout en se moquant, les plus déchaînés le reconnaissent chef d'école. « Le maître de cette école, dit La Harpe, avait quelquefois de l'esprit, de l'agrément dans les tournures, un coloris d'éventail, une sorte de légèreté dans le ton, et de temps en temps de jolis vers ; et ses disciples n'imitaient que le précieux de son style ; aussi n'est-il rien resté d'eux... » *Correspondance*, t. III, p. 83. Grimm dira à son tour, à propos de *l'Abailard supposé*, ou *le sentiment à l'épreuve* : « ...On y reconnaît toujours le ton et la manière de l'école de M. Dorat, car on ne peut lui refuser l'honneur d'en avoir fait une... » *Correspondance* (Garnier), t. XII, p. 386, avril 1780.

Hongrie et *Pierre le Grand* de notre chevalier? Dorat est une physionomie distincte, c'est un poète *sui generis*, d'une individualité bien tranchée, avec un style à lui, un coloris à lui, à une époque où c'est la qualité absente. Dorat n'est pas à ressusciter, si grâces à Eisen et à la pléïade de charmants auxiliaires, ses œuvres sont vivement disputées par le bibliophile. Il y a, pourtant, des pages charmantes dans tout ce fratras et qui, si l'on ne se rebute pas dès l'abord, font que, loin de le regretter, on finit par se féliciter d'avoir cédé à la tentation. Après tout, ce que nous disons de Dorat est applicable à ceux mêmes dont la réputation, bien plus que les compositions, avouons-le, semble avoir triomphé des années, et, pire que cela, de l'oubli ou de l'indifférence des générations qui ont suivi. Si le bagage de l'abbé de Chaulieu, le premier de nos Anacréontiques, « de nos poètes négligés », est déjà mince, plus mince encore est le chiffre des épaves qui ont surnagé, et qui se borne à quelques stances d'un abandon voluptueux, ses deux épîtres à La Fare (1695,1700) et une autre à la duchesse de Bouillon (1700). Mais, à ce compte, à combien de pages se réduiraient les vingt volumes qui forment les œuvres de Dorat?

XI

LE SALON DE FANNY. — RESTIF. — UN NOUVEL AMI. — PRISE DE LA BASTILLE. — SÉJOUR A ROME.

La mort de Dorat fut un deuil pour ses amis, pour ceux de ses confrères qui avaient été à même d'apprécier la douceur et l'aménité de son commerce. Le *Journal de Paris* est plein de leurs regrets. Madame de Beauharnais adressait à celui qu'elle avait tant aimé une *Epître à l'ombre d'un ami*[1] où elle donne un libre cours à ses larmes :

Que d'autres, hélas! sur ta tombe
S'empressent à jeter des fleurs!
A ma tristesse je succombe,
Et ne puis t'offrir que mes pleurs.

La pièce est faible et se recommande plus par la sincérité du sentiment que par le mérite de la forme, qui est médiocre. On niait à la comtesse son talent poétique ; derrière elle on voulait voir Dorat, qui n'allait plus être là

1. Le même titre que celui que Dorat avait donné à ses vers sur la perte de Colardeau.

pour prêter son aide à la muse inexpérimentée. Et ces vers semblaient confirmer un soupçon peu charitable. On dit, à ce propos, qu'elle était affligée de la mort de Dorat « jusqu'à en perdre l'esprit ». Le mot était spirituel et méchant : Lebrun s'en empara et le condensa dans un distique, le pendant naturel de cet autre sur les vers et le visage de la pauvre Fanny [1]. Quelque inoffensive qu'elle fût, elle avait des ennemis, ceux de Dorat et les siens propres. Elle avait un salon, une coterie de fidèles qui entonnaient ses louanges. C'était plus qu'il n'en fallait pour exaspérer l'envie. Bientôt on en arrivait à se demander quel successeur elle avait donné au regretté défunt. « On assure, disaient les Nouvelles à la main, que c'est un M. Laus de Boissy qui a remplacé de toute manière Dorat chez madame la comtesse de Beauharnais [2]. » Mais l'opinion, mieux renseignée, ne tardait pas à rendre à chacun ce qui lui appartenait. Il ne s'agissait que de savoir, au juste, le nom du remplaçant. C'était Cubières, cet aimable étourdi, dont nous avons esquissé le portrait, fort différent de l'é-

1. La Harpe, *Correspondance*, t. III, p. 99. Voici ce distique épigrammatique de Lebrun :

> Dorat n'est plus. Savez-vous ce qu'on dit ?
> Que Beauharnais en a perdu l'esprit.

2. *Mémoires secrets*, t. XIV, p. 35, 38 ; 26 et 28 octobre 1780. Voir l'épigramme de Ginguenée intitulée : *Le Testament de Dorat*.

trange Cubières auquel nous arriverons toujours assez tôt.

Dans une lettre curieuse écrite bien plus tard. en 1791, à « Sapho Beauharnais », il nous apprend que c'est chez la charmante femme qu'il rencontra l'auteur des *Tourterelles de Zulmis*. La comtesse venait de mettre au jour un petit ouvrage intitulé : *A tous les penseurs, salut*, ce qu'elle a fait incontestablement de plus agréable et de plus saillant, une thèse où son sexe était jugé avec une originalité et une indépendance égales. « Quelque mal qu'en aient dit les femmes, cette mince brochure est légèrement écrite... On écoute avec plaisir le gazouillement de la fauvette ; le ramage d'une jolie femme ne vaut-il pas mieux? Madame de Beauharnais est déjà connue par quelques pièces fugitives qui ont paru dans l'*Almanach des Muses* et qui ont le même objet que le *Salut aux penseurs*, de venger les femmes de l'injustice des hommes[1]. » L'intention était bonne et méritait un accueil autre; car Grimm nous apprend lui-même que les femmes furent les juges les plus rigoureux et les moins équitables de ce joli rien[2]. Cubières répliquait par une *Réponse d'un jeune penseur*, qui, en dépit de bien

1. Grimm, *Correspondance* (Garnier), t. X, p. 331.
2. Voir l'*Épitre aux femmes*, où l'aimable comtesse nous révèle l'antipathie que certaines lui témoignèrent, et dont elle se venge par des vers qui ne sont pas sans aigreur. *Almanach des Muses* pour 1772 (Paris, Delalain, 1773), p. 49, 50.

des inexpériences de forme, laissait concevoir pour l'avenir de réelles espérances. Ses petites critiques n'étaient pas de nature à lui aliéner celle qu'elles visaient. C'est en demandant pardon qu'il effleure des « travers respectables » qui ne se trouvent sous sa plume que « pour servir d'ombres à ses portraits ». Il en est un que nous eussions souhaité ailleurs, mais qui révèle des qualités de cœur dont il sera bon de se souvenir plus tard pour demeurer équitable : le portrait de madame de Cubières, dont il énumère les vertus, la tendresse, toutes les qualités de l'épouse et de la mère, fauchée en pleine jeunesse par la Parque impitoyable. Ce passage de trente vers est charmant et l'émotion du poète gagne le lecteur attendri par la sincérité de l'accent [1]. L'on ne peut refuser à Cubières une nature affectueuse et aimante. Il professait le plus profond attachement pour son frère, qui, d'ailleurs, lui restera fidèle, malgré le triste personnage qu'il jouera par la suite, et pour une sœur non moins chérie, dont il exalte la noblesse des sentiments et les talents enchanteurs dans une épitre au peintre Damon auquel il demande d'unir leurs trois portraits sur une même toile [2].

1. *Réponse d'un jeune penseur à la comtesse de B***.* (Paris, Monory, 1774), p. 8, 9.
2. *Les Hochets de ma jeunesse*, seconde partie, p. 99, 100. *Le Tableau.*

Cette *Réponse d'un jeune penseur* était suivie d'un épilogue où l'adorable Fanny, tout à la fois et Minerve et Vénus, apparaissait comme le modèle et la gloire de son sexe, qui eût mieux fait de l'imiter que de l'honorer de sa haine. Cette jolie pièce lui valait les bonnes grâces de madame de Beauharnais. Elle l'accueillit avec sa facilité naturelle, et il devenait bientôt l'ami, le protégé d'elle et de Dorat, qui régnait dans ce cénacle où se réunissaient Colardeau, Pezay, Collé, Bonnard, Crébillon fils, Cailhava, Gudin, Dusaulx, de Cotte, les tenants du moment. « C'est là, dit-il dans sa lettre à Sapho-Beauharnais, que je les ai entendus vous lire tour à tour leurs écrits ingénieux, et les embellir en les corrigeant d'après vos critiques plus ingénieuses encore. *La Feinte par Amour* a été composée sous vos yeux et presque sous votre dictée. Mélise ne dit pas un mot dans ce petit chef-d'œuvre qui ne soit plus d'une fois sorti de votre bouche, et si Mélise a plu généralement, c'est que vous en aviez formé le modèle [1]. » Caressée, fêtée, adulée, elle avait pris son rôle de muse au sérieux. Nous l'avons vue correspondre avec Voltaire, essayer de le gagner à son ami ; et, si elle n'avait qu'imparfaitement

1. Dorat-Cubières. *Les États généraux du Parnasse, de l'Europe, de l'Église et de Cythère* (Paris, 1791), p. 12, 13.

réussi, elle n'en avait pas trop gardé rancune au patriarche défunt. Le roi de Prusse s'était avisé de commander une grande messe chantée à l'église catholique de Breslau, pour le repos de l'âme de l'auteur de *la Pucelle ;* elle profitait de l'occasion pour l'en remercier par une belle épître à la date du 20 nevembre 1780, au nom des lettres françaises, et obtenait une réponse charmante qui n'était pas faite pour la rendre modeste [1]. Mais l'écrivain avec lequel elle se trouvait le plus à l'aise c'était Buffon qu'elle allait relancer au jardin du roi [2], en bonne fortune, et dans des toilettes qui exagé-

1. «...Elle réunit (l'Épitre de la comtesse) à beaucoup de facilité, le goût qui caractérise le génie d'un sexe aimable, et Voltaire lui-même ne manquerait pas de vous en faire compliment, en joignant son admiration à la mienne. Je me borne à de simples remercimens, priant Dieu sur ce, madame la comtesse de Beauharnais, qu'il vous ait en sa sainte et digne garde. Signé Frédéric. » A Berlin, le 5 janvier 1781. *Mémoires secrets*, t. XVII, p. 32, 19 janvier 1781. Trois ans après, en 1784, le comte D'Oels, le Frère de Frédéric le Grand, de passage à Lyon, recevait une épître de madame de Beauharnais, qui, à titre de membre de l'Académie lyonnaise. se croyait autorisée à lui adresser un bouquet poétique. L'Académie des sciences et beaux-arts de Villefranche en Beaujolais, venait de l'adjoindre au nombre de ses associés. « C'est, ajoute le nouvelliste, la première femme, qui, dans cette compagnie, ait obtenu cet honneur. » *Journal de Lyon*, ou Annonces et Variétés littéraires; 31 mars et 24 novembre 1784, p. 103, 370, 371. — *Mélanges biographiques et littéraires* pour servir à l'histoire de Lyon, par M*** (Breughot de Lut). Lyon, 1828, p. 120.

2. Buffon ne cessa point d'admirer ses talens.
Que de fois je l'ai vu, malgré le poids des ans,
De la beauté sensible enviant le suffrage,
Venir à Beauharnais offrir un pur hommage
Et daigner applaudir, avec un doux souris,
A des vers faits par elle, ou pour elle entrepris!

Cubières, *États généraux du Parnasse*, etc., p. 213. *Épitre a M. le comte d'Estaing, sur la mort de Buffon.*

raient encore l'extravagance de la mode, s'il faut en croire un secrétaire du naturaliste, dont elle n'avait pas fait la conquête, comme on en va juger par ce très curieux portrait de la jolie visiteuse.

Le dimanche était jour de réception au jardin du roi. Un soir que je m'y trouvais, à l'heure où la réunion était complète, la porte s'ouvrit soudain avec fracas, et l'huissier annonça la comtesse Fanny de Beauharnais Sa mise prétentieuse et de mauvais goût m'a trop vivement frappé, pour que je n'en aie pas exactement conservé le souvenir. Elle portait, suivant la mode nouvelle dont la reine avait propagé l'usage, une coiffure de plus de dix-huit pouces de hauteur, toute remplie de plumes, de pierreries, de dentelles, de sujets de porcelaine, qui y étaient répandus à profusion. Sa robe, dite à l'anglaise, vaste panier, était garnie de dentelles. Elle tenait élevé et agitait en marchant un vaste éventail, dont elle jouait avec de petits airs tout à fait plaisants. Le Mierre et La Harpe l'accompagnaient[1]. Le Mierre regardait autour de lui en clignant des yeux, et La Harpe, qui avait une figure charmante et ne le savait que trop, s'occupait de la sensation qu'il avait produite. Dès l'entrée de madame de Beauharnais, M. de Buffon était allé avec empressement à sa rencontre. Il lui prit la main et la conduisit sur un sofa qui disparut bientôt sous l'ampleur de ses paniers. Elle raconta alors qu'elle allait concourir pour divers prix académiques, et parla des compliments flatteurs qu'elle

1. Soit Lemière ; mais La Harpe, cela nous étonne un peu : non seulement La Harpe avait en horreur l'amant, mais la maîtresse lui était tout aussi antipathique, et nous avons vu en quels termes aigres et inconvenants, il s'exprimait sur son compte. *Correspondance*, t. III, p. 319, février 1782. Cette visite de la comtesse à Buffon doit être postérieure à 1782, puisque c'est l'époque de son admission à l'académie Lyonnaise, et nous serions étonné que l'auteur de *Warwick* en fût arrivé à changer à ce point, de se constituer son cavalier avec Lemière, dont il n'est pas l'ami.

avait reçus à l'occasion des prix qu'elle avait déjà remportés à l'académie de Lyon. Je me rappelais involontairement, en l'écoutant, tout ce que M. de Rivarol disait sur son compte, et les fines plaisanteries qu'il se permettait parfois sur son talent poétique.

Madame de Beauharnais ne recevait à sa table que des gens de lettres ; les dîners étaient servis avec une parcimonie ridicule et on voyait bien que la maîtresse du lieu s'occupait beaucoup plus du bel esprit que de la bonne tenue de sa maison [1].

Quelque étroite que fût la chaîne qui liait Dorat et la comtesse, le sentiment n'était plus le même, et une solide amitié avait remplacé l'amour dans ces deux cœurs. Le jour où la jeune femme, touchée des soins de Cubières, eût cédé à son propre entraînement, elle n'eût pu être taxée de trahison ; mais ce ne fut qu'après sa mort que l'entente se fit, et que commença cette intimité qui dura toute leur vie, sans altération ni défaillance [2]. Dès lors, il fut le chevalier servant de la comtesse qu'il ne quitta plus, chez laquelle il passait ses journées, qu'il accompagnera dans ses voyages. Des formalistes eussent désiré peut-être dans sa tenue plus de correction et de tact. Il faisait les honneurs de son salon avec une

1. Humbert Bazile, *Buffon, sa familles, ses collaborateurs et ses familiers* (Renouard, 1863), p. 18-21.

2. Cette nuance est nettement indiquée, et la nature d'affection que permettait la comtesse à Cubières, dans des stances qui étaient une réponse à des vers de celui-ci, ayant, pour titre *la Concert troublé*. *Les Hochets de ma jeunesse*, première partie, p. 88, 89, 90; seconde partie, p. 125, 126.

carrure qui lui avait valu le surnom du *Majordome*, « et (ajoute son biographe) avec une certaine fatuité qui n'était pas toujours celle d'un homme à jeun [1] ».

Avant de hurler avec les loups de la Montagne, ce farouche républicain s'était arrangé sans répugnance de sa condition de courtisan et avait, de la meilleur grâce, chanté et fêté ses maîtres, ne soupçonnant guère alors les vicissitudes d'un étrange avenir. Il rimait une ode anacréontique, *Les Grâces retrouvées*, à l'adresse de la reine, et composait les madrigaux les plus quintessenciés pour figurer au bas des portraits de Madame, représentée entre la Sagesse et le Génie des arts, du comte d'Artois, entre Mars et l'Amour, et celui de sa jeune épouse placée entre un lys et une rose [2]. Cette situation avait ses douceurs, elle lui valait une considération dont il ne laissait point de tirer parti. L'on en pourra juger par un document piquant, enfoui dans les archives de la Comédie française. Sa jeunesse, son air ouvert, des vers tournés avec facilité, sa place près d'une des belles-sœurs du Roi, tout cela devait avoir influé sur les bonnes dispositions du Comité, qui recevait à l'unanimité (7 mai 1776) sa comé-

1. *Biographie-Michaud* (Desplaces), t. III, p. 374.

2. *Les Hochets de ma jeunesse*, seconde partie, p. 36, 37, 24, 25. Ces portraits étaient l'œuvre d'un garde du corps du comte d'Artois, M. de Milville.

die du *Dramaturge*, un essai malheureux qu'il retirait de lui-même, après l'accueil plus que froid de Fontainebleau où il avait obtenu d'être joué [1]. Un peu humilié d'un échec dont il avait à partager la responsabilité, le Comité devait être sur ses gardes et, à tort ou à raison, très certainement à tort aux yeux de Cubières, il refusait avec la même unanimité une comédie en cinq actes et en vers, *le Concours académique*. Le coup fut cruel, si cruel que le chevalier en perdait tout sang-froid et écrivait *ab irato* une épître dont nous allons reproduire les plus étonnants passages. En somme, il paraît excusable de s'être fait, sur l'ouvrage, des illusions pleinement autorisées par un arbitre dont il était difficile de contester la compétence, M. de Voltaire.

Je consultai le juge le moins suspect en fait de talens, M. de Voltaire, je lui en lus les trois premiers actes. Après les avoir entendus [2], il me dit, en m'embrassant, devant trois témoins respectables : *Monsieur, si les deux*

1. 29 octobre 1776. « Cette pièce ne réussit point, je me plais à le répéter; cependant le bon roi Louis XVI, l'ayant entendue, dit à mon frère, qui alors avoit l'honneur d'être son écuyer : la pièce de votre frère ne vaut rien; mais il y a un vers qui vaut seul toute une pièce, et ce vers étoit celui tiré de la scène troisième du premier acte :

Que c'est un homme enfin que Racine a gâté.

Ce vers fut en effet très applaudi, car la Cour d'alors aimoit beaucoup le grand Racine; mais comme les goûts changent avec l'âge ! » *Œuvres dramatiques du C. Palmezeaux* (Desmarets, 1810), t. I, p. 87. 88.

2. Cette phrase vient affirmer encore le voyage du dernier Cubières à Ferney.

derniers actes de votre pièce valent les trois premiers, vous avez trouvé ce qu'on cherche depuis longtemps, le pendant de la Métromanie. Ce sont ses propres paroles. Non content de ce suffrage qui peut consoler de tout, je montrai ma pièce aux membres les plus distingués de l'Académie française; tous m'ont dit qu'elle était écrite avec esprit, avec goût, et pleine de scènes comiques...

Que Cubières ait lu sa comédie à Voltaire, il l'a pu faire, puisque, peu d'années auparavant, il était allé rendre visite au patriarche de Ferney, qui le combla, selon son ordinaire, de prévenances et d'amabilités. Mais que l'auteur de *l'Enfant prodigue* et de *Nanine* ait parlé de *la Métromanie* comme d'un chef d'œuvre qui n'avait et n'aurait, de longtemps, son pendant, c'est calomnier Voltaire, c'est oublier son aveugle antipathie contre Piron, qui ne l'affectionnait pas davantage, ajoutons-le, pour être juste. Effaçons donc un propos de tous points invraisemblable, que Voltaire n'était plus là pour confirmer ou infirmer, sauf à maintenir des exagérations louangeuses qui ne coûtaient guère au politique vieillard. L'auteur repoussé eût pu s'incliner devant l'arrêt du Comité si, par une indulgence outrée, les comédiens ne se fussent pas montré sans pitié pour un ouvrage au moins estimable, au dire des meilleurs juges. « Vous m'avez prodigué vos suffrages, lorsque je ne les méritois point; vous me les refusez, lorsque j'en étois digne. C'étoit précisément l'inverse qu'il falloit faire. » L'argu-

ment avait sa valeur. Mais, cela dit, Cubières devait en rester là; ce qui suit est incontestablement de trop.

Attaché à une princesse respectable et qui me comble de bontés, obligé par état de passer à la cour une partie de l'année, et protégé par conséquent plus qu'un autre, je pourrois appeler de votre jugement devant un tribunal beaucoup plus respectable que celui du public, et où je trouverois sûrement des juges moins sévères. Je vous avoue même qu'avant de vous lire mon ouvrage, j'avois d'un de vos supérieurs une lettre dont tout autre se seroit servi peut-être comme d'un titre pour la faire recevoir. J'ai mieux aimé devoir tout à la justice qu'à la contrainte. Vous ne m'avez su aucun gré de cette espèce de sacrifice... n'espérez pas que je tente la moindre démarche pour vous faire adoucir un jugement qui pour tout autre ne seroit pas sans appel. Votre rigueur a été extrême; mais je ne m'en plains point : elle m'a plus surpris qu'elle ne m'a affligé [1].

Tout cela ne manque pas d'intérêt. C'est un trait de plus à ajouter aux relations parfois tendues de la Comédie avec les auteurs [2]. Mais nous avions un autre motif d'entrer dans ces détails, comme on le verra par la suite, lorsque nous serons à cette époque effroyable où la préoccupation du salut, souvent un mobile

1. Archives du Théâtre français. *Registre concernant MM. les auteurs*, v° 88; du lundi 14 décembre 1778.

2. Nous regrettons, à ce propos, de ne pouvoir citer ici, comme son pendant, certaine lettre enflammée de Dorat au Comité, où, sortant de ses habitudes de politesse et d'aménité, il se répand en récriminations, en injures même. Le même Recueil, v° 97; 18 avril 1779, et la réponse de Delaporte, au nom de la Comédie; 20 avril, pleine de modération et d'égards.

moins excusable, donneront lieu à tant de pactisations de conscience et d'apostasies.

Madame de Beauharnais, qui voulut tâter du théâtre ainsi que Cubières, ne rencontra pas meilleure fortune. Dorat, en 1775, avait lu au Comité une comédie intitulée *la Fausse inconstance*, qu'il patronnait avec une sollicitude toute particulière, et qui fut, en effet, bien accueillie de ces premier juges. Les Nouvelles à la main ajoutent charitablement : « On ne doute pas que son teinturier ne soit le sieur Dorat qu'elle affiche publiquement pour son amant. Tout ce qu'a donné cette virtuose est trop médiocre pour supposer les grands talents nécessaires au théâtre [1]. » La comtesse devra attendre douze ans, et ce ne sera plus Dorat, mais Cubières, que la malignité constituera son teinturier [2]. *La Fausse inconstance* était représentée le jeudi 31 janvier 1787, au milieu du tumulte et des huées les plus indécents. La pièce avait cinq actes ; elle n'alla pas au delà

1. *Mémoires secrets* (25 septembre, 1775), t. VIII, p. 192. La pièce y est désignée sous le titre de *la Précieuse du jour*, mais c'est un seul et même ouvrage. Dans une lettre aux comédiens, du 22 juillet 1776, Dorat lui donne son vrai titre : « La personne pour qui je vous ai lu la comédie de *la Fausse inconstance* désiroit... etc., etc. » *Registre concernant MM. les auteurs*, f. 29.

2. « On prétend, dit La Harpe, que le chevalier de Cubières s'est fait siffler sous un autre nom. » *Correspondance*, t. V, p. 169. Cubières fait allusion à l'opinion erronée qui la dépouillait à son profit, dans un madrigal de neuf vers, où il ajoute qu'il faudrait, pour que sa gloire fût complète, qu'on pût aussi lui attribuer les siens. *Les Hochets de ma jeunesse*, seconde partie, p. 56.

de la moitié du troisième : l'on força les comédiens à baisser la toile. « Il reste une consolation à l'amour-propre de madame de Beauharnais, c'est de penser qu'elle a été jugée sans avoir été entendue. Il est certain que l'instant choisi pour faire tomber sa pièce a paru décéler très visiblement le parti-pris de la cabale... Nos bons Parisiens, qui se piquent de tant d'égards pour les femmes, en montrent bien peu pour les ouvrages qu'elles risquent au théâtre. *Cénie* [1] est, je crois, le seul de ce siècle qui ait réussi [2]. » La pauvre Fanny, accablée par de telles manifestations, que la faiblesse d'un ouvrage ne saurait légitimer, prenait le parti de s'éloigner et se retirait dans une de ses terres, près de La Rochelle. Mais le ressentiment de l'outrage dut céder aux provocations, à l'appel de ses amis, et elle venait reprendre, rue de Tournon [3], son train de Muse et de femme du monde.

Nous avons donné la composition du premier salon de madame de Beauharnais, qui

1. De madame de Grafigny. Mais elle expiait cet extraordinaire succès par la chute de *la Fille d'Aristide*, qui lui coûta la vie.

2. Grimm, *Correspondance* (Garnier), t. XIV, p. 541, 542 ; février 1787.

3. Elle demeurait encore, le 11 avril 1783, aux Dames de la Visitation de la rue du Bac, où elle était allée sans doute, lors de la retraite et peut-être de la mort de son père, comme cela ressort de l'acte de baptême de sa nièce Hortense de Beauharnais, inscrit sur le registre de la Madelaine de La Ville-l'Evêque. Jal, *Dictionnaire critique de biographie et d'histoire*, p. 686.

était tout littéraire ; le cénacle s'était modifié avec les années, et les concertistes du début seront peu à peu remplacés par des individualités qui ne soupçonnaient pas elles-mêmes le terrible chemin qu'elles allaient faire, mais qui, toutes, par leur nature autant que par leurs idées, appartenaient au clan des frondeurs et ne reculeront point, lorsque les frondeurs se seront transformés en démolisseurs. Les réunions du salon bleu avaient lieu les deux, douze et vingt-deux de chaque mois. Les tenants de ces assemblées bizarres étaient Mercier, l'auteur du *Tableau de Paris*, habitant alors au Grand-Montrouge; son ami, Rétif de la Bretonne ; Cazotte, le fameux baron de Clootz, Rabaud de Saint-Étienne, Boissy-d'Anglas, « alors espèce de fat, » qui soutenaient à tour de rôle, comme on s'en doute. les plus étranges thèses, qu'il s'agît de réformes littéraires ou de réformes sociales. « C'est votre petit sallon bleu et argent, qui a été, pour ainsi dire, l'œuf de l'Assemblée nationale, et de cet œuf sont sortis les germes qui, fécondés par l'opinion publique, ont produit les fruits de la liberté[1]. » La facile et aimable femme, souriante à tous, avec plus d'imagination, de sensibilité qu'un gout sûr et irréprochable, abandonnait chacun à son initiative, incapable, quoi qu'en

1. Dorat-Cubières, *Les Etats généraux du Parnasse*... p. 14.

ait dit Cubières, de diriger un débat, de ramener ces esprits excessifs à plus de mesure et de réserve. La première partie de la soirée s'écoulait en causeries,jusqu'à onze heures et demie; alors l'on passait à la salle à manger où était dressé un souper plus que médiocre, s'il faut en croire ce que nous en a dit le secrétaire de Buffon, et qui durait trois quarts d'heure. L'on rentrait au salon, et c'était le tour des lectures qui ne dépassaient guère trois heures. Mais les plus obstinés restaient à causer et à disserter : la maîtresse de maison ne quittait qu'après la retraite du dernier.

Une chose, qui ne laisse pas de surprendre chez l'amie et l'élève de Dorat, c'est son admiration sincère pour l'auteur de *Monsieur Nicolas* et des *Nuits de Paris*. Elle lui mandait dans une lettre que Rétif ne manque pas de reproduire, au sujet de ce dernier ouvrage:

Il me faudrait votre génie pour vous peindre, comme je le sens, l'admiration où je suis de votre premier volume. C'est l'éloquence de Jean-Jacques, la touche grecque si gracieuse, la philosophie ornée d'un charme, qu'elle n'a jamais eu qu'avec vous; votre marquise attache, intéresse; votre partie abstraite est sublime, votre cadre est de l'originalité la plus piquante [1].

Tous les vendredis, il apportait des fragments qu'il lisait avec un visible contentement

1. *Les Nuits de Paris*, IXe partie au verso du titre. — Paul-Lacroix. *Bibliographie et iconographie de Rétif de la Bretonne* (Paris, Fontaine, 1875), p. 268.

et qu'il fallait admirer. Cubières, dont on a une notice sur La Bretonne, où celui-ci est traité en véritable homme de génie, nous dit que ces lectures se prolongeaient jusqu'à cinq ou six heures du matin; « et plusieurs de nous, ajoutait-il, admiraient en dormant. » C'était une personnalité quelque peu encombrante et gênante que ce pauvre Rétif, surtout au déclin de sa vie. Un écrivain, jeune alors, trousseur de mémoires apocryphes, qui, avec Touchard-Lafosse, vers 1827, tint fabrique de souvenirs et de chroniques historiques, Lamotte-Langon, racontait des choses inouïes de l'auteur du *Paysan perverti* qu'il avait rencontré chez madame de Beauharnais. Il nous le peint comme une sorte de Diogène, qui eût gagné à être nu : il n'avait pas changé, et il s'en faisait gloire, de vêtement pendant quatorze ans. « J'ai le pauvre habit bleu fait en 1773, tout râpé, écrivait-il à La Reynière; mais qu'il va bien là et sous la pique [1] ! » Et c'était ainsi costumé qu'il paraissait dans le salon de l'indulgente Fanny, où il offensait en même temps et la vue et l'odorat de l'assemblée, qui n'était point uniquement composée de cyniques et de déclassés. Mais l'inépuisable bonté de la comtesse ne voulait rien voir et rien temoigner, et elle demeurera la constante

1. *Le Drame de ma vie*, t. V, p. 1331-1333. Ce ne serait donc pas 14, ce serait 19 ans qu'aurait eu ce vénérable habit.

providence de ce Rousseau du ruisseau, dont on n'achetait ni ne lisait plus les livres. Aussi ne laissa-t-il pas échapper la moindre occasion de chanter les louanges et de la femme charmante et de l'auteur de tant d'ouvrages « brûlans, touchans et délicas ». — « J'aurai vu, s'écriera-t-il quelque part, madame Paragon, la marquise de M*** [1], la comtesse Fanni ! Pour moi, je serais un monstre d'ingratitude envers la nature, si j'osais me lamenter [2]. »

Rétif s'était fait de chauds amis, tous, comme lui, des révoltés, aux yeux desquels peu d'hommes et de choses trouvaient grâce. Nous les avons déjà cités : Mercier, possédé de l'idée de réformer le langage, de lui donner plus d'originalité et de hardiesse, en l'affranchissant du despotisme de ce troupeau d'eunuques qui l'atrophiaient; Cubières, le contempteur de Despréaux [3], refaisant la *Phèdre*

1. Une des figures les plus aimables qui traversent *le Drame de ma vie* et *M. Nicolas*, la marquise de M***, est cette grande dame à laquelle Rétif s'adresse dans les mille aventures de ses *Nuits de Paris*. Ce ne sont pas les seules femmes dont il avait conquis l'admiration et les bonnes grâces, et nous savons encore par lui que de grandes dames, telles que les duchesses de Mailly et de Luynes, madame d'Egmont, la marquise de Montalembert, mesdames de Chalais et de Clermont-Tonnerre s'étaient passionnées pour ce philosophique cynique.

2. *Les Nuits de Paris*, t. VII, 3e partie, p. 3303.

3. La Harpe, *Correspondance*, t. V, p. 65, 66, 67. — L'Académie de Nismes avait proposé l'éloge de Boileau ; dans une *Lettre à M. le marquis de Ximénès* (Royer, quai des Augustins, 1787), il prend le contrepied du programme et s'efforce de démontrer quelle funeste influence avait exercée Boileau sur la littérature.

de Racine, à la plus grande gloire de l'art; un fou comme Grimod de La Reynière, le Mécène de tous les plats écrivains qu'il heurtera sur sa route, et le futur orateur du genre humain; Clootz, dont les blasphèmes effrayaient presque ce dernier [1]; enfin, un illuminé, un voyant, Cazotte, inoffensif, celui-là, que le tribunal révolutionnaire ne devait pas plus épargner que les autres, non moins admirateur de Rétif, qu'il avait choisi pour son éditeur éventuel. « Il m'aimait, il aimait mes ouvrages et me prévenait en tout. Il me remit son travail, quand il eut des craintes d'être arrêté. Il me chargea de le publier sous mon nom, croyant alors que ce serait un moyen de succès et d'éviter la persécution [2]. »

Il faut être juste. Le salon de madame de Beauharnais n'était pas exclusivement recruté par cet élément hétéroclite et d'âcre saveur. Des étrangers illustres, de très grands seigneurs même le traverseront et s'y acclimateront; mais plus d'un ne dissimulera qu'imparfaitement un côté aventurier et tant soit peu équivoque. C'étaient le comte Arconati, « sorte de cosmo-

1. « Il avoit, dès lors, toutes les idées irréligieuses, et j'avoue qu'il m'a souvent révolté par son athéïsme, et que je ne le lui ai point dissimulé. « Desnoiresterres, *Grimod de la Reynière et son groupe* (Paris, Didier, 1877), p. 191.

2. *Les Posthumes, lettres du tombeau.* Lettres reçues, après la mort du mari, par la femme qui le croit à Florence; par feu Cazotte (Chez Duchesne, 1802), t. I, p. 2, au verso du titre.

polite qui a visité toute la terre, même la Laponie[1] »; l'Anglois Robinson, né d'une mère indoue, et qui tenait plus de celle-ci que de son père; le prince de Gonzague-Castiglione, « si digne, par ses sentimens patriotiques et par sa philosophie profonde, d'admirer la nouvelle Constitution française, et qui l'établirait lui-même dans ses états, s'ils lui étaient jamais restitués[2] »; Stanislas Potocki, frère du grand maréchal de la Couronne, plein d'esprit et d'aménité, parlant et écrivant notre langue mieux et plus purement que bien des Français, à commencer par l'auteur des *Nuits de Paris;* le jeune prince Czartoryski, aussi beau qu'instruit et modeste; enfin un autre prince polonais dont Rétif, qui nous donne tous ces détails, ne se rappelle pas trop le nom, discoureur séduisant avec lequel il se souvenait d'avoir passé quelques instants trop courts d'une causerie délicieuse. Tous ces Polonais, d'ailleurs, étaient des gens de l'esprit le plus aimable et représentaient noblement cette nation courtoise et

1. Ce « même la Laponie » est d'une ingénuité qui frise la niaiserie. Nous ne parlerons pas de Regnard qui nous a laissé de son voyage une relation si piquante. Mais Maupertuis, vers la moitié du siècle, n'avait-il pas mis les Lapons et aussi les Lapones fort à la mode, et enlevé par là à une telle excursion ce qu'elle avait pu avoir d'extraordinaire et de presque irréalisable?

2. Dorat-Cubières, *Les États généraux du Parnasse*... etc., p. 13. — C'était Buffon qui avait présenté à la comtesse Fanny le prince de Gonzague qu'il appelait: « le beau prince philosophe. » *La Marmotte philosophe* ou *le Philosophe en domino* (Paris, Guillaume, 1811), t. III, p. 117.

chevaleresque, victime tout autant, il est vrai, de ses propres divisions, de la mobilité et de l'impétuosité de son humeur que de la convoitise inique de ses avides voisins. Sauf quelques muses, les femmes n'abondent pas, on le devine, dans le cénacle; mentionnons, toutefois, la baronne de Princen (depuis madame de Montanclos, l'une des directrices du *Journal des Dames*), et l'illustre du Bocage, qui devait, toujours rimant et chantant, pousser si loin une carrière dont même la Terreur ne sut altérer la sérénité [1].

Les temps avaient marché, les idées avaient fait un terrible chemin. Après la spéculation allait venir l'action. Tout avait concouru à hâter une révolution inévitable, appelée par les meilleurs esprits; et la prise de la Bastille, les massacres qui la souillèrent, ne suffiront point à sortir de leur quiétude ces optimistes entêtés. Sans doute, le sang versé était de trop, les horreurs commises par une populace à gage étaient à déplorer; mais l'odieuse forteresse était à bas. Que n'eût pas effacé un tel exploit? Cubières n'était point à la besogne, ce qu'il regrettera fort; il avait toujours été philosophe, ennemi du privilège, l'ardent partisan de cette révolution qu'il allait servir; et il

1. Rétif de la Bretonne, *Monsieur Nicolas* (1797), t. VI, XIe partie, p. 3182.

nous dira, avec un véritable lyrisme, sa joie, en contemplant les ruines amoncelées, témoignage formidable de la colère et de la puissance du peuple.

On démolissait la Bastille par l'ordre de MM. les électeurs de Paris. J'étais en ce moment dans la rue de Tournon, chez madame de B*** : vous savez, lui dis-je, madame, qu'avant-hier on a pris la Bastille d'assaut, et qu'aujourd'hui on démantibule la place, qu'on la démolit, et qu'on ne veut pas y laisser pierre sur pierre. Je n'ai pas eu le bonheur d'assister à ce siège mémorable; je n'ai pas eu celui d'y contribuer : permettez-vous du moins que j'aille voir renverser ce colosse infernal, et que je sois témoin de sa destruction entière? — Allez, me dit-elle avec regret; je voudrais bien vous y suivre, mais on ne laisse pas passer les voitures, et je suis obligée de rester chez moi, quand toute la ville est sur pied, et lorsque chaque citoyen prépare à l'envi le grand œuvre de la régénération nationale. Je partis à ces mots, seul à pied; je ne marchai point, je volai [1]...

Madame de Beauharnais, comme Louis XIV, semble gémir de ce que sa grandeur la retienne au rivage, et se borne à un regret purement platonique; elle avait pensé, non sans raison, que sa voiture ne fût point arrivée jusqu'à la Bastille. Mais on trouve des jambes, pour peu qu'on soit aussi républicaine que le prétend Cubières. D'autres y parviendront, au bras de patriotes,

1. *Œuvres choisies de Dorat-Cubières*, recueillies et publiées par Annette Delmar, pour servir de suite aux poésies de Dorat. (Paris, Girod et Taissier, 1793), t. I, p. 197, 198. *Voyage à la Bastille*, fait le 16 juillet 1789, et adressé à madame de G... à Bagnole, département du Gard.

leurs amis, et c'est le chevalier qui nous l'apprend tout le premier, en un style presque bucolique. « A peine entrés, dit-il, dans la troisième cour, nous rencontrâmes M. le comte de Mirabeau, qui venoit d'y conduire une jolie femme, apparemment pour montrer son ancien logement, et nous crûmes voir une belle fleur au milieu d'un buisson d'épines [1]. » Cette aimable personne était madame Le Jay, la femme du libraire, et la maîtresse ostensible du grand agitateur, qui la menait partout avec lui, fort répandue d'ailleurs dans le monde de la politique et des lettres, et tenant bureau ouvert pour encaisser les offrandes au pays. « Voyez, s'écrie un pamphlet célèbre du temps, les catins, les escrocs, et la nation des faubourgs accourir chez la dame Le Jay où se font ces dons patriotiques [2]. » *Le Voyage à la Bastille* est une profession de foi patriotique, dans laquelle Cubières tient fort à témoigner de son civisme. « Les événements, dit-il quelque part, avec une candeur désarmante, se

1. Mirabeau avait dans sa vie hanté assez de prisons sans que Cubières citât encore la Bastille parmi ses résidences forcées ; car c'est à Vincennes, et non dans la forteresse du faubourg Saint-Antoine, qu'il subit cette fameuse captivité de quarante-deux mois. Au moins ici l'erreur n'est pas volontaire. Mais le poète sans culotte est-il bien sûr d'avoir rencontré Mirabeau faisant admirer à sa maîtresse la puissance du peuple ? Mirabeau avait perdu, trois jours auparavant, son père, qui venait d'expirer à Argenteuil; l'assemblée, de son côté, semblerait avoir dû accaparer toutes ses préoccupations et tout son temps. Avec Cubières tout est à prendre sous bénéfice d'inventaire.

2. Notre *Comédie satirique au* XVIIIe *siècle*, p. 334.

succèdent avec tant de rapidité, qu'il est très important de dater les ouvrages que l'on publie [1]. » Ainsi, dans ce petit livret, l'auteur parlait du Maire de Paris et du général en chef de la garde nationale, comme de deux grands citoyens ; trois ans après, la note eût été bien différente, et l'éditeur officieux du poète ne croira pas inutile de prévenir toute équivoque : « Il n'est pas étonnant, dira mademoiselle Annette Delmar [2], qu'il y ait çà et là quelques éloges de Bailli et de La Fayette : Bailli et La Fayette avoient si bien débuté [3] ! » Par la suite, Cubières se mettra au diapason général, reniera impudemment le passé et s'efforcera de faire oublier son vice d'origine par le républicanisme de sa prose et de ses vers.

Il allait, toutefois, s'arracher au spectale émouvant et déjà menaçant de ce Paris livré à l'émeute et aux pires agitations. Madame de Beauharnais, plus effrayée qu'émerveillée, sans

1. *Les États généraux du Parnasse*, etc., p. 319.

2. Mademoiselle Delmar ne cache pas l'admiration passionnée que lui inspire Cubières, et un certain ressentiment jaloux, à l'égard des femmes qu'il a louées : « ... que je vous envie, s'écrie-t-elle, ô Sopho Beauharnais, ô Sophie Jancourt, le bonheur que vous avez d'être célébrées dans les jolies chansons qui suivent les Théméreides ! *Œuvres choisies de Dorat-Cubières*, t. I, p. xij, *Avis de l'éditeur*.

3. Dans une *Épitre à M. de Choisy*, composée en 1788, Cubières dira :

Bailli nous y fait voir, dans un savant modeste,
Un esprit dirigé par une âme céleste.

Les États du Parnasse.. etc., p. 203.

doute, des manifestations de la rue, partait avec son fidèle chevalier, le 26 octobre, pour l'Italie, non sans de fréquents arrêts dans les principales villes de leur parcours, et ils entraient tous les deux dans Rome, le 24 décembre 1789, au moment de l'arrestation de Joseph Balsamo [1].

Le croiriez-vous, monsieur, l'an passé, de ma main,
Je n'ai pas craint d'offrir au pontife romain
Le signe tricolore (*sic*) de notre indépendance :
On peut être infaillible et manquer de prudence;
Le pape s'est fâché de mon empressement;
Et m'a même honoré de son ressentiment;
Et sans un prompt départ de la belle Ausonie,
Au grand Cagliostro je tiendrais compagnie.

« Je fus, dit Cubières dans une note de son *Dialogue entre un aristocrate et un patriote*, le seul qui m'avisai de le croire innocent et qui osai même demander sa liberté à une grande princesse dont l'influence sur la cour de Rome est généralement reconnue. Je devins, dès ce moment-là, suspect au sacré collège [2]. »

Cubières entend parler ici de madame de Santa-Croce, qui avait fait aux deux voyageurs le plus aimable accueil; et ce fut dans son salon, en présence de cinq ou six cardinaux et d'autant d'ambassadeurs des puissances, que la comtesse s'avisa de faire l'éloge du Maire de

1. Cagliostro était arrêté le troisième jour de leur arrivée, le 27 décembre, et transféré aussitôt au château Saint-Ange.
2. *Les États généraux du Parnasse*, etc. p. 88, 357, 362.

Paris, son ami, dix ans avant la prise de la Bastille. Cet acte de courage, si ce n'était pas une simple étourderie, devait avoir un succès médiocre auprès de gens qui n'envisageaient la Révolution française qu'avec horreur ; et ç'allait être pour tous les deux une mauvaise note, dont ils ne laisseraient pas de ressentir bientôt les fâcheux effets.

Cubières a un défaut capital ; c'est le manque de suite dans ses récits. Il perd à tout instant de vue ce qu'il a pu dire en un autre temps. Ainsi, après avoir attribué son départ précipité à l'offre saugrenue des couleurs nationales au Saint-Père, il s'en prendra à sa *Congrégation de Benoît XIV* ou *l'Inquisition dénoncée*, une satire sans portée comme sans mesure. « La copie de mon poëme tomba entre les mains du révérend père Mamachi, maître du sacré palais, qui la remit au pape, et delà vint contre moi la sainte colère du très Saint-Père. Pie VI n'est pas, à beaucoup près, aussi doux, aussi philosophe que Benoît XIV : il ne croit pas que l'inquisition soit inutile au maintien de son autorité, et j'allais être mis moi-même dans un bel *auto-da-fé*, lorsqu'heureusement je fus averti, par un artiste français, que l'on devait me faire *cuire*. Je donnai, comme Benoît XIV, l'inquisition à tous les diables, et je me sauvai promptement à Paris, où, depuis la Révolution, on ne brûle que le

pape lui-même et les révérends pères Momachi [1]. »

La Congrégation de Benoît XIV n'est pas le seul ouvrage que Cubières composa en Italie. A son passage à Turin, il avait rencontré une foule d'émigrés, très impatients de revoir Versailles ; et c'est sur leur attitude, leurs colères impuissantes, leurs ridicules menaces qu'il rimait un petit poème satirique, *le Casino de Turin*, qu'il fera imprimer, l'année suivante, à Paris. Rome n'était pas moins bondée de Français. Cette affluence de gens affolés, exaspérés, rêvant une revanche, avait complètement transformé la physionomie de la Ville Éternelle. Cubières nous peint Braschi sous les traits les plus sombres. L'auteur de *la Journée du Vatican* ou *le Mariage du Pape* [2] le prenait sur un mode bien différent ; il évoquait, dans la plus extravagante des parades, notre ambassadeur Bernis, Loménie de Brienne, l'archevêque de Paris Juigné, mesdames de Polignac, de Canisy et Vigée-

1. *Les États généraux du Parnasse*... etc., p. 151. Cubières savait bien que l'inquisition ne faisait « cuire » personne. L'abbé Morellet, qui était allé à Rome, après la mort de Benoît XIV, avec l'espérance d'assister aux petites curiosités d'un conclave, à propos d'une phrase de Boulanger où cet écrivain disait que saint Pierre et Janus n'étaient qu'un, faisait cette réflexion, concluante dans la bouche d'un encyclopédiste : « Il y aurait eu de quoi me mettre à l'inquisition dans un autre siècle... Rome moderne est aussi tolérante que l'ancienne. » *Mémoires* (Ladvocat, 1821), t. II, p. 71.
2. Le cousin Jacques.

Le Brun à la table de Pie VI. Ce n'est plus un pontife, c'est un sybarite, qui se déridera aux airs fripons de l'aimable artiste, et hurlera avec les loups sans se faire prier[1].

Madame Le Brun a raconté son passage à Rome, et ne fait pas mention de Cubières dans ses *Souvenirs* [2], bien qu'il nous dise l'y avoir rencontrée, ainsi que la célèbre Angelica Kaufmann. De son côté, Cubières ne souffle mot, dans les deux petits poèmes que nous avons cités ou dans les notes qui les accompagnent, d'un personnage considérable par son caractère et sa popularité auprès des Romains; cela doit d'autant plus surprendre qu'il s'agit d'un parent [3], de cet aimable Bernis, dont le traitement et les revenus passeront jusqu'au dernier jour à recevoir somptueusement ses compatriotes et à représenter la France avec noblesse et magnificence. Il se verra forcé, il est vrai, de sortir de sa réserve, lorsqu'il abordera le récit de ses conflits avec la cour de Naples, que l'intervention de l'ambassadeur de France était seule capable d'aplanir. Les

1. Notre *Comédie satirique au* XVIIIe *siècle*, p. 406-408.
2. (Charpentier, 1867), t. I, 175, 178.
3. Déjà Claude de Cubières, vivant en 1560, épousait Catherine de Sarrats de Bernis. Une parenté plus moderne l'eût rapproché du prélat, si Bernis eût été l'oncle des deux frères, comme le dit M. Sylvestre, dans sa notice biographique sur le marquis, lue dans la séance du 14 avril 1822. *Mémoires de la Société royale et centrale d'agriculture de Seine-et-Oise* (Paris, Huzard), année 1822, t. Ier, p. 105.

deux voyageurs s'étaient adressés au ministre pour obtenir des passeports qui leur ouvrissent ce pays enchanté: le moyen, en effet, de quitter l'Italie sans avoir visité l'antique Parthenope et cueilli sur le tombeau de Virgile, la palme que les muses préparaient à Sapho-Beauharnais ? Ce permis de circuler leur parvenait le 8 janvier 17[illegible], et n'avait de validité que pour une durée de vingt jours. Qu'importait, après tout? Ils se trouvaient bien à Rome, et il serait toujours temps d'en demander le renouvellement.

Leur départ avait été été décidé pour la semaine de Pâques: ils s'adressèrent, comme ils l'avaient fait déjà, à notre ambassadeur, « selon l'usage de tous les Français, lorsqu'ils sont à Rome », pour faire parvenir et appuyer leur demande. Mais la réponse se fit tellement attendre que Cubières, perdant patience, se transporta au Palais Farnèse, où on lui déclara sans ambages qu'il n'était arrivé de passeport ni pour lui ni pour madame de Beauharnais, et, ce qui était autrement catégorique, que l'ordre était venu à l'ambassade de ne pas leur en délivrer. Que s'était-il passé dans l'intervalle, et quelle raison pouvait-on avoir de ne plus vouloir, trois mois après, ce qu'on avait d'abord accordé de la meilleure grâce ? Cubières serait rentré en lui-même, qu'il aurait probablement, sans grand labeur, trouvé

l'explication de l'énigme. Il avait fallu un peu de temps pour être renseigné sur les vertus républicaines du poète patriote, qui s'était encore fait nommer le chevalier de Cubières à Turin, quand il n'était plus déjà qu'un « soldat et un citoyen » à Paris [1]. *Le Voyage à la Bastille* avait fait du bruit, et, quoique écrit en prose et vers mélangés, dans le goût de celui de Chapelle et de Bachaumont, il avait produit un fâcheux effet dans la Ville Éternelle, où les Jacobins n'étaient pas en nombre, de l'aveu de Cubières. Mais il n'en fut que cela, et s'il crut avoir le droit de se plaindre, ce fut de ses seuls compatriotes. « Les Français réfugiés à Rome m'ont persécuté avec autant d'acharnement que d'injustice, ils se sont moqués surtout de mes principes. » Naples, moins tolérante, décida sur le champ que la frontière serait fermée à l'un et à l'autre ; et les messages, les épitres chagrines n'y purent rien.

En resterait-on là sans protester? Deux ans après paraissait, chez Couret-Villeneuve, une *Lettre de Dorat-Cubières, citoyen français, à Jean Acton, premier ministre du roi de Naples, sur une injure faite à la nation française*, qui

1. Cubières ne portait plus le titre d'écuyer de la comtesse d'Artois, dont il avait vendu la charge avec l'agrément du Roi (1777). « Il le reprit, cependant, en 1789 et 1790, à l'époque de l'émigration de cette princesse ». Alphonse Rabbe, *Biographie des contemporains*, t. IV, p. 841.

n'était qu'un tissu de grossièretés et d'outrages à l'adresse du roi et de l'amant de la reine; car tout cela figurait dans ce pamphlet écrit autant et plus en vue des clubs de Paris, qu'on voulait édifier, que pour se venger des procédés humiliants du favori. Et pourquoi lui fermait-on les portes de Naples, comme s'il eût été à même de soulever le royaume à lui tout seul ? « Ai-je troublé l'ordre public pendant quatre mois et demi que j'ai passé à Rome; et le pape, comme souverain, a-t-il jamais eu à se plaindre de moi? Si j'ai été prudent, réservé et circonspect durant tout mon séjour à Rome, pourquoi ne l'aurais-je pas été à Naples, et de quel droit confondez-vous le poète et le citoyen [1]? » Tout cela est à merveille; mais, pour ne parler que du pape, le poète-citoyen oublie-t il de petites niches qui n'étaient pas faites pour lui mériter les bonnes grâces du Saint-Père, et son intervention, à laquelle nous ne croyons guère, pour briser les fers de Balsamo? Il ne serait pas mal de se mettre d'accord avec soi-même et de ne point se donner de perpétuels démentis. En 1791, selon Cubières, les ordres offensants du ministère le regardaient uniquement. « Le chevalier Acton m'a fait dire que madame de Beauharnais pourrait seule entrer à Naples, si elle le voulait; mais que ja-

1. *Dorat-Cubière, citoyen françois, à Jean Acton*, p. 25.

mais il ne lui donnerait un passeport pour y venir avec moi [1]. » En 1792, madame de Beauharnais était frappée du même ostracisme, aussi nettement formulé. Mais ces inconséquences, ces contradictions impudentes se rencontreront à chaque pas dans les mille brochures dont il fatiguera le public, comme si l'on ne devait pas, un jour, les lui jeter à la face.

En dépit de son vernis de libéralisme et de l'escorte compromettante de Palmezeaux, le séjour de la comtesse Fanny nous semble avoir été assez paisible ; il fut même signalé par une circonstance glorieuse, à laquelle elle se reporte dans son *Eloge* de l'aimable auteur de la *Colombiade*. « Le portrait de madame du Bocage, dit-elle, placé au haut de la salle de l'illustre académie des Arcades de Rome, frappa mes yeux délicieusement, le jour où, trente-cinq ans après elle, j'eus l'honneur d'être admise au nombre des associées ; il y étoit en vénération, et ce n'est pas un léger triomphe [2]. »

A Lyon, où elle arrivait vers le milieu de mai, elle retrouvait des admirateurs et des amis qui tinrent à lui prouver qu'ils ne l'avaient point

1. *Les États généraux du Parnasse*... etc... p. 92.
2. *La Marmotte philosophe*, t. III, p. 119, *Éloge de madame du Bocage*. M. Weiss, qui a consacré à madame de Beauharnais un article bienveillant dans la *Biographie-Michaud*, nous enlève toute illusion à l'égard de sa réception à la célèbre Académie, « honneur, ajoute-t-il, que tout le monde peut obtenir pour 24 fr. »

oubliée. De passage dans cette ville, la comtesse avait été reçue à son Académie, douze ans auparavant, le 12 janvier 1782 [1]. Cette fois encore, elle fut l'objet d'ovations enthousiastes, qui ne laissèrent point de faire palpiter ce cœur trop sensible, et qui connaissait aussi les mécomptes et les froissements de la vanité; et, pour leur en témoigner sa gratitude, elle envoyait à ces confrères, dont l'accueil avait été si empressé, « sous glace avec un cadre doré », son portrait gravé en Angleterre par un peintre habile [2].

Il a été fait plus haut allusion à des vers de remerciement adressés au Salomon du Nord ; et nous avons reproduit l'accusé de réception élogieux de Frédéric. Elle favorisait l'Académie de la lecture de ce petit poème, dont la glorification de l'auteur de *Zaïre* et de *Mahomet* était l'objet, et qui ne trouva pas, au sein de cet auditoire éclairé, des juges moins bienveillants et moins prévenus. Tous les versificateurs de la région se mirent de fête et rimèrent à qui mieux mieux des vers de toutes les tailles en l'honneur de *cette reine de l'Al-*

1. *A MM. de l'Académie pour les féliciter d'avoir reçu parmi eux madame la comtesse de B****. Cubières, *Éloge de Voltaire*, suivi de poësies diverses (La Haye, Gueffier 1783), p. 67, 69. L'admission de Cubières est de cette même année 1783.

2. Dumas, *Histoire de l'Académie de Lyon*, t. I. p. 133. Cet artiste anglais dont on ne dit pas le nom est sans doute Thornton, qui l'a peinte en muse, avec le bandeau, la couronne de lauriers, et drapée dans un long voile d'un effet théâtral.

manach des Muses [1]. Parmi eux, figurait un adolescent qui, plus tard, devait conquérir une place considérable dans la littérature historique et militante de la Restauration, Michaud aîné. L'excellente femme lui sourit, et, par ses encouragements, le décidait à venir tenter la fortune à Paris où Cérisier lui ouvrait bientôt les colonnes de la *Gazette universelle* et Esménard sa feuille du *Postillon de la guerre* [2].

Cubières rentrait dans Paris, vers le milieu d'octobre. Il n'était que trop aisé de prévoir ce que ménageait au pays un prochain avenir; il l'était moins d'échapper aux dangers d'une situation inextricable. Les habiles, après tout, s'accommodent avec les circonstances, et l'auteur du *Voyage à la Bastille*, dont les scrupules étaient médiocres, avait pris son parti et depuis longtemps. Abbé de Cubières à Saint-Sulpice, chevalier de Cubières près de la comtesse d'Artois, il s'était, à la suite d'une plaisanterie d'un goût plus que douteux, fait appeler le chevalier de Palmezeaux. Il n'y a rien à dire à ces changements de noms répondant à certaines convenances, qui s'imposaient ; mais, à l'heure présente, le mobile sera tout autre. « J'imite Anacharsis Clootz, dira-t-il, en me

1. Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, t. VII, p. 17 (11 octobre 1852).
2. *Biographie-Michaud* (Paris, Desplaces), t. XVIII, p. 206-207.

débaptisant, après m'être, ainsi que lui, déféodalisé longtemps avant le décret sur la noblesse. » Il avait reçu, en naissant, le surnon de Michel; que Michel reste dans le ciel au milieu des Séraphins, des Chérubins, des Trônes, des Dominations. C'est une créature humaine qu'il choisit pour patron, c'est Dorat. Claude-Joseph « qui eut beaucoup plus de ressemblance avec Ovide qu'avec Joseph et Claude et qui aurait dû prendre le nom d'*Ovide Dorat*, comme je vais prendre celui de *Dorat-Cubières* ». Durant l'existence même de l'auteur des *Baisers*, on l'appelait le *petit Dorat*. Cette désignation ne faisait que constater davantage une infériorité trop manifeste, mais qu'il reconnaît sans embarras : Dorat avait été, pendant dix ans, son Mentor, son modèle et son ami. C'est ce qui excuse, avec les mêmes affinités en poésie, une détermination à laquelle n'avait aucune part une ridicule infatuation de sa très mince valeur [1]. L'important, au fond,

1. *Les Etats généraux du Parnasse*, etc., p. 6-9. En fin de compte ces deux noms n'en firent qu'un et pour lui et pour ses contemporains; et s'il lui advient un bâtard, ce bâtard ne s'appellera point Cubières, mais Dorat, et même Dorat tout court. Sous la Restauration, un agent de la correspondance de La Rochelle implorait du ministère de l'intérieur une place de commissaire de police, dans une ville du Midi. Un procès inique lui a enlevé 40,000 francs de fortune, c'est de la misère que le tirerait cet emploi qu'il sollicite. « Je suis de la descendance du célèbre Dorat-Cubières, auteur, mais plus malheureux que lui J'ose espérer que vous laisserez *sensibiliser* votre âme en ma faveur et que vous voudrez bien me donner du pain. » Cubières ne s'est jamais marié que nous sachions; ce fils ne pouvait donc être qu'illégitime. Mais il est plaisant qu'il lui ait

était de se révéler dans le sens de la Révolutioa et il n'en négligera point les occasions, reniant impudemment et ses dieux et ses aïeux, hantant les clubs et courtisant les puissants du jour avec une obséquiosité, une bassesse qu'aura stygmatisées madame Roland, l'on va voir avec quelle indignation et quel écrasant mépris.

Dorat, Cubières est un nom que j'avais tant vu dans l'*Almanach des Muses* et autres recueils de cette importance, que je n'ai pu m'empêcher de rire en le trouvant accolé au titre de secrétaire-greffier de la municipalité, cela ressemble à une incongruité; c'en est une véritablement. Cubières, fidèle à ce double caractère d'insolence et de bassesse, qu'il porte au suprême degré sur sa répugnante figure, prêche le sans-culottisme comme il chantait les Grâces; fait des vers à Marat comme il en faisait à Iris; et sanguinaire sans fureur comme il fut apparemment amoureux sans tendresse, il se prosterne humblement devant l'idole du jour, fut-ce Theutatès ou Vénus, qu'importe, pourvu qu'il rampe et qu'il gagne du pain? C'était hier en écrivant un quatrain, c'est aujourd'hui en copiant un procès-verbal ou signant un ordre de police [1].

Au moins voilà un portrait qui n'est pas flatté. Qu'entend le peintre par « sa répugnante « figure ? » Cela ne peut se comprendre qu'au moral. Cubières n'avait que quarante ans.

fait prendre le nom de Dorat au lieu du sien. On regrette de ne pas savoir qu'elle était la mère de cet orphelin qui ne pouvait tenir que d'elle cette fortune qu'un procès lui faisait perdre. Archives nationales, F. 4355. 152e c°n. A Son Excellence le ministre de l'Intérieur; 12 décembre 1820. (Castillon, département de la Gironde.)

1. Madame Roland, *Mémoires* (Didot et Barrière), t. VII, p. 414.

Jeune, il plaisait ; sa tête, surmontée d'une « terrible chevelure » (ce sont ses propres termes) [1], que nous retrouvons dans un croquis de Denon [2], était agréable par sa vivacité et une expression de douceur dont il avait conscience et à laquelle il fait allusion avec peu de modestie [3]. Il avait été aimé, il l'était encore par cette charmante et inoffensive créature que ses étranges défaillances ne lui aliéneront pas et qui demeurera son opiniâtre providence. Mais la physionomie n'est que ce que vaut l'âme dont elle est le reflet, et nous comprenons que l'inflexible compagne de Roland n'ait point caché le dégoût que lui inspiraient tant de platitudes et de lâchetés chez un homme qui, au fond, n'était ni convaincu, ni converti.

La Royauté, après avoir échoué dans ses projets de fuite, traînée de Varennes à Paris, avait dû souscrire aux inexorables lois dictées par l'émeute. Un nouveau pacte avait été consenti entre le Roi et son peuple ; mais ce n'était là qu'un replâtrage, une halte avant le Golgotha. Le 10 août venait brusquer le dénoue-

1. Et ma terrible chevelure
Sur mon front vient de se dresser...

Les Hochets de ma jeunesse, première partie, p. 13. L'*Épître demandée*.

2. Bibliothèque nationale. Estampes. Œuvre de Denon.

3. Dans cet heureux instant j'ai pour toi des attraits,
La grâce et la douceur embellissent mes traits....

1re partie, p. 49. L'*Hypothèse*.



DORAT-CUBIÈRES.

ment, et le sac des Tuileries disperser le peu de défenseurs groupés autour de leurs maîtres. Si la mêlée fut sanglante pour l'impuissante cohorte des serviteurs, ce fut un véritable égorgement, quand les ordres mêmes du prince lui firent tomber les armes des mains, et un bien petit nombre échappa au massacre général[1]. Cependant quelques-uns y parvinrent, grâce à leur intrépidité ou à un sang-froid bien rare en de telles extrémités. Le comte de Barruel-Beauvert, après s'être conduit des mieux, n'ayant plus d'autre devoir que la préservation de sa propre vie, s'était dirigé vers le guichet du cabinet des Médailles. Il aperçoit un fiacre en station sur le quai et s'y précipite ; mais le cocher se place entre lui et la portière : « Vous sortez du château, dit-il, je ne vous conduirai point. — Il t'appartient bien de parler de la sorte ! conduis-moi tout de suite chez le président de la section de l'Unité, rue des Saints-Pères. — C'est différent, répliqua le cocher, qui comprit qu'il avait affaire à un pur, je vais vous y conduire. » En effet, quelques minutes après, le comte se trouvait en face du personnage qu'il s'était avisé d'indiquer à son automédon : c'était le chevalier de

1. Il s'était fait élire, grâce à ses affiches révolutionnaires, suppléant du juge de paix de sa section, il avait été élu, cette année même, 1792. *Biographie-Michaud* (Desplaces), t. IX, p. 193.

Cubières. Ce dernier, en l'apercevant, lui sauta au cou : « Je justifierai, lui dit-il, la noble confiance que vous avez en moi... Restez ici, vous y serez en sûreté, personne ne s'avisera de venir vous y chercher ; » et il le quittait pour faire avertir son valet de chambre de l'asile où s'était réfugié son maître [1]. M. de Barruel, bien que royaliste ardent, n'oubliera jamais ce service signalé et la bonne grâce avec laquelle il était rendu. Dix-huit ans après, dans des lettres sur la Révolution, il divulguait cet acte chevaleresque où le poltron ne jouait pas moins que sa tête, et le faisait sans réticences [2]. L'anecdote était trop à l'avantage du triste Cubières pour ne pas figurer ici. Ce que raconte l'abbé Morellet, qui avait été dénoncé comme suspect et allait de l'un à l'autre pour obtenir une carte de civisme, contraste étrangement avec ce trait de courage et de générosité.

Cubières, qui était de plus d'une Académie [3],

1. Le comte de Barruel-Beauvert, *Lettres sur quelques particularités célèbres de l'histoire pendant l'interrègne des Bourbons* (Paris, Egron, 1815), t. I, p. 192, 193, 194.

2. Dorat-Cubières, dans *Deux épîtres à M. le comte Barruel Beauvert*, précédées d'une lettre en prose (Paris, Imprimerie de Fain, 1815), fait aussi allusion à cette aventure. « En sauvant la vie, le 10 août, au comte de Barruel-Beauvert, mon ami et mon compatriote, je n'avais fait que remplir le devoir d'un honnête homme, et je n'en avais rien dit à personne. M. de Barruel a eu la générosité et la grandeur d'âme de le publier partout de vive voix et par écrit », p. 12.

3. Nous lisons en tête de son *Théâtre moral ou pièces dramatiques nouvelles* : « Des académies royales de Lyon, Dijon, Mar-

mais qui n'était pas de l'Académie française, soit retour sur lui-même, soit rancune inspirée par les dédains obstinés des Quarante pour Dorat, son maître, soit purement et simplement envie de flatter les passions du moment, s'était posé, comme Chamfort, en adversaire de l'illustre Assemblée, et cette hostilité éclatante lui avait valu d'être nommé l'un des deux commissaires chargés d'assister à la levée des scellés sur les salles du Louvre qu'elle occupait[1]. Le grammairien Domergue, « aussi mal intentionné que son collègue », lui avait été adjoint. En l'absence de Marmontel et de Vicq d'Azir, qui, à titre de médecin de la Reine, devait être l'objet de l'exécration du parti jacobin, Morellet se trouva seul pour faire face aux difficultés de la situation. Il a donné un récit vivant de son entrevue et des paroles plus ou moins aigres qui s'échangèrent entre le dernier représentant de la compagnie et les deux délégués du Comité.

Ces messieurs me traitèrent assez légèrement, ainsi que l'Académie. Ils me dirent que son dictionnaire ne valait rien ; que le plan était vicieux et l'exécution défectueuse, qu'il fallait en ôter tout ce qui était contraire à l'esprit républicain ; enfin que l'Académie elle-même était un très mauvais établissement.

seille, Rouen, Hesse-Cassel, etc. », Il était aussi de celle des Arcades où le surnom d'*Enégiste* lui avait été donné et qui figure sur le frontispice d'un de ses derniers ouvrages.

1. Le décret qui la supprimait est du 8 octobre 1773.

Je confesserai ici ma sottise : j'eus l'imprudence de répondre à ces messieurs, et de défendre l'Académie. Cependant, après quelques mots et quelques répliques, dans un intervalle lucide, je conçus que je ne les convertirais pas, et que je courrais quelque danger à prolonger la querelle. Ils me demandèrent alors la copie du Dictionnaire que l'Académie préparait pour la nouvelle édition; je leur dis qu'elle était chez moi, qu'il y en avait divers cahiers épars chez quelques académiciens, que je les rassemblerais, et que je remettrais l'exemplaire à la première injonction que je recevrais du comité d'instruction publique. Ils se contentèrent de ma réponse, et je me retirai.

L'abbé fait ici bon marché de sa personne. Son imprudence, qu'il confesse, était un exemple de fermeté et de courage, qui avait bien son mérite et pouvait lui coûter cher. Cubières, froissé de la résistance, et encore plus de la rudesse du ton, ne devait pas le pardonner à l'abbé, et il n'allait pas tenir à lui que l'ex-académicien déplorât amèrement une vivacité de paroles d'un contestable à propos. Un mois après cette petite scène, Morellet attendait, non sans anxiété, son arrêt, son arrêt de mort peut-être; car le refus de cette indispensable carte de civisme frappait le suspect d'une réelle incapacité de vivre. Tant de démarches, d'allées et venues aboutiraient-elles? C'est ce qu'il se demandait avec des angoisses qu'on imagine, quand une intervention, à laquelle il ne songeait guère, rendait encore plus alarmante une situation dont les conséquences

prochaines ne pouvaient lui échapper. Laissons-le raconter l'odieux manège de Cubières, qu'on voudrait, pour son honneur, révoquer en doute, mais dont l'évidence est de celles devant lesquelles il faut bien s'incliner.

Ce preux chevalier, exerçant l'emploi de secrétaire de la Commune, et voulant y joindre la noble fonction de délateur, était venu dire au président que mes sentimens étaient inciviques ; et il avait pris fort habilement pour cela le moment où il m'avait vu établi sur l'estrade et tournant le dos au président ; après quoi il était revenu s'asseoir à son bureau, le dos tourné, et le nez sur son papier, se donnant l'air de n'être nullement occupé de l'affaire des certificats : manœuvre que je ne sus qu'en sortant par mon domestique venu avec moi et qui l'avait parfaitement observé [1].

Pareille aventure était arrivée à l'auteur du *Barbier de Séville*, qui, arrêté et conduit à l'Abbaye, mais fort de son passé, des services qu'il venait de rendre, réclamait une attestation de son civisme et de sa pureté, que le secrétaire de la commission, Berchères, se montrait, d'ailleurs, disposé à lui donner, « lorsqu'un petit homme, aux cheveux noirs, au nez busqué, à la mine effroyable », vint parler bas au président ; et Panis de déclarer aussitôt qu'en présence d'une nouvelle dénonciation il ne pouvait le mettre en liberté. Ce petit homme était autrement terrible que Cu-

1. Morellet, *Mémoires* (Paris, Ladvocat, 1821), t. II, p. 59 à 69.

bières; car c'était Marat, l'obligé, en d'autres temps, de Beaumarchais [1]. Morellet est sûr de son fait et joint, à l'appui de son dire, l'aveu du président Lubin (le fils du boucher de la porte Saint-Honoré), confessant au même serviteur que c'était, en effet, Cubières qui lui avait soufflé ce reproche d'incivisme.

Douze jours après le sac des Tuileries [1], le poète jacobin, incessamment tourmenté par ce besoin d'affirmer son sans-culottisme, prononçait à l'Assemblée un discours tendant à démontrer que la poésie et l'éloquence ne peuvent acquérir tout leur développement et leur grandeur que dans les républiques. Il offrait ensuite un volume de poésies patriotiques, et y joignait le bon d'une somme de cent francs, destinée à venir en aide aux veuves qu'avait faites le massacre de Saint-Laurent. L'assemblée, cela va de soi, ordonnait la mention honorable et accordait au poète républicain les honneurs de la séance [1]. Tout ce déploiement de zèle ne devait pas être en pure perte. Quelques jours après, l'auteur des *États généraux du Parnasse* était élevé au grade de secrétaire-greffier de la municipalité, sous le grotesque et lugubre Chaumette. Il ne tardait pas

1. *Voltaire et la Société française au XVIII[e] siècle*, t. VIII, p. 150.
2. Mercredi, 22 août 1792, à six heures du soir.
3. *Réimpression du Moniteur*. t. XIII, p. 504, n° 237 ; vendredi 24 août 1792.

à justifier la bonne opinion qu'il avait donnée de son dévouement aveugle.

Il s'est retrouvé une pièce autographe signée de Dorat-Cubières, écrite à l'Abbaye, au nom de la section des Quatre-Nations, le 3 septembre 1792, à deux heures du matin, lors du massacre, et sur laquelle une tache de sang se voyait encore : c'était un bon de deux brocs de vin « pour nos frères d'armes [1] ». Le mot y est. Cubières a signé cela, comme il signait toute chose, tout en demeurant royaliste de cœur, ainsi qu'il le prétendra au retour de ses maîtres. Après les égorgements, l'on avait dû songer aux dépouilles; pourquoi ne pas dire au butin ? Les cadavres amoncelés dans la rue Sainte-Marguerite furent traînés par les pieds jusque dans la grande cour du cloître, où l'on procéda à la saisie des effets quelconques, bijoux, joyaux, montres, tabatières, boucles, chaînes, breloques, vêtements de toute nature. Tandis que l'œuvre s'accomplissait, les gens de plume, autour d'une table, inscrivaient à mesure cette multitude d'objets, que l'on jetait ensuite dans un immense sac pour donner à ce brigandage quelque air de régularité et d'honneteté. En réalité, les citoyens qui travaillaient à ce dépouillement avaient également figuré

1. Charavay aîné, *Lettres et autographes, chartes et documents historiques* composant le cabinet du capitaine d'Hervilly. Jeudi, 11 avril 1872; p. 56, n° 481.

comme acteurs dans le premier acte de l'effroyable tragédie; et, quand Dorat-Cubières dépêchait des brocs de vin à ses frères d'armes, on se demande quelle catégorie d'ouvriers il entendait récompenser.

Quoi qu'il en soit, il était là, comme le témoignerait surabondamment la pièce citée plus haut, si nous n'avions d'autres preuves plus saisissantes encore de sa coopération, au moins dans la seconde partie de l'abominable besogne. Le procès-verbal de l'inventaire, pour sa dernière moitié, est de l'écriture même de Cubières fonctionnant en qualité de membre du comité des Quatre-Nations. Fut-il des massacreurs ? Ce n'est pas notre pensée. Il serrera plus d'une main ensanglantée pour dissimuler l'horreur physique que devait lui inspirer un tel spectacle, et trinquera avec ces braves gens dont il avait pris en pitié la fatigue. Il ne s'était trouvé ni à la prise de la Bastille, ni au sac des Tuileries; il ne restait plus rien à faire, quand il se glissa parmi les égorgeurs de l'Abbaye[1].

Dorat-Cubières n'aura donc été qu'un septembriseur de faux aloi. Il voudrait bien n'être ni lâche ni infâme, mais il n'était que trop pénétré

1. Archives de la Préfecture de police. *Dossier des massacres de Septembre*, inventaire, pièces nos 43, 99. — Granier de Cassagnac, *Histoire des Girondins et des massacres de Septembre* (Dentu, 1860), t. II, p. 251, 252.

de la nécessité de se guinder à ce terrible niveau des purs et de donner une grande idée de son sans-culottisme. Son premier souci, après sa nomination, fut de conquérir les bonnes grâces de son chef d'emploi, par des vers, puisqu'il était poète[1]. Il s'imagina de dédier un de ses recueils à la citoyenne Chaumette. « Ma femme, s'écria le procureur de la Commune, est une femme de lettres : ses œuvres sont dans le tiroir de ma commode. » Et ouvrant le meuble, il en sortit de vieux bas que ce type ressuscité de l'épouse lacédémonienne raccommodait à son parfait contentement[2].

Nous voyons Cubières fonctionnant, en décembre, à titre de commissaire chargé de la surveillance de la prison et des prisonniers du Temple. Admettons qu'il y eût eu péril à décliner un tel mandat : l'ancien serviteur du jeune

1. Il envoyait à Anaxagoras, le 27 germinal an II (10 avril 1794), les ouvrages publiés par lui, depuis le 14 juillet 1789. « J'étais un auteur sans-culotte avant qu'il y eût des sans-culottes. » Charavay aîné, *Lettres autographes provenant du cabinet de M. le vicomte de Fer....* Lundi, 3 décembre 1866, p. 30, n° 231. Le vieux marquis de Ximénès, par une lâcheté pareille, prenait le titre de *Doyen des poètes sans-culottes*. Le chimiste Fourcroi, que l'ambition et la peur talonnaient également, au club des Jacobins, le 18 brumaire (8 décembre 1793), disait, durant le scrutin, « qu'il n'avait pas le temps de parler plus souvent à la Convention parce qu'il nourrisait de son travail ses *sans-culottes* de sœurs et son *sans-culotte* de père; et s'il avait professé au Lycée des Arts, c'était dans l'intention de le *sans-culottiser*. » *Revue des Deux-Mondes* (15 février 1887), t. LXIX, p. 923. *La Mort de Lavoisier*, par Edouard Grimaux.

2. *Dictionnaire biographique et historique des hommes marquant de la fin du XVIIIe siècle*, par une Société de gens de Lettres (Londres, 1800), t. I, p. 363.

comme acteurs dans le premier acte de l'effroyable tragédie; et, quand Dorat-Cubières dépêchait des brocs de vin à ses frères d'armes, on se demande quelle catégorie d'ouvriers il entendait récompenser.

Quoi qu'il en soit, il était là, comme le témoignerait surabondamment la pièce citée plus haut, si nous n'avions d'autres preuves plus saisissantes encore de sa coopération, au moins dans la seconde partie de l'abominable besogne. Le procès-verbal de l'inventaire, pour sa dernière moitié, est de l'écriture même de Cubières fonctionnant en qualité de membre du comité des Quatre-Nations. Fut-il des massacreurs ? Ce n'est pas notre pensée. Il serrera plus d'une main ensanglantée pour dissimuler l'horreur physique que devait lui inspirer un tel spectacle, et trinquera avec ces braves gens dont il avait pris en pitié la fatigue. Il ne s'était trouvé ni à la prise de la Bastille, ni au sac des Tuileries; il ne restait plus rien à faire, quand il se glissa parmi les égorgeurs de l'Abbaye[1].

Dorat-Cubières n'aura donc été qu'un septembriseur de faux aloi. Il voudrait bien n'être ni lâche ni infâme, mais il n'était que trop pénétré

1. Archives de la Préfecture de police. *Dossier des r de Septembre*, inventaire, pièces n[os] 43, 99. — Gran' sagnac, *Histoire des Girondins et des massacres d* (Dentu, 1830), t. II, p. 251, 252.

de la nécessité de se guinder à ce terrible niveau des purs et de donner une grande idée de son sans-culottisme. Son premier souci, après sa nomination, fut de conquérir les bonnes grâces de son chef d'emploi, par des vers, puisqu'il était poète[1]. Il s'imagina de dédier un de ses recueils à la citoyenne Chaumette. « Ma femme, s'écria le procureur de la Commune, est une femme de lettres : ses œuvres sont dans le tiroir de ma commode. » Et ouvrant le meuble, il en sortit de vieux bas que ce type ressuscité de l'épouse lacédémonienne raccommodait à son parfait contentement[2].

Nous voyons Cubières fonctionnant, en décembre, à titre de commissaire chargé de la surveillance de la prison et des prisonniers du Temple. Admettons qu'il y eût eu péril à décliner un tel mandat : l'ancien serviteur du jeune

1. Il envoyait à Anaxagoras, le 27 germinal an II (10 avril 1794), les ouvrages publiés par lui, depuis le 14 juillet 1789. « J'étais un auteur sans-culotte avant qu'il y eût des sans-culottes. » Charavay aîné, *Lettres autographes provenant du cabinet de M. le vicomte de Fer....* Lundi, 3 décembre 1866, p. 30, n° 231. Le vieux marquis de Ximénès, par une lâcheté pareille, [illegible]ait le titre de *Doyen des poètes sans-culottes*. Le chimis[illegible]roi, que l'ambition et la peur talonnaient également [illegible]s Jacobins, le 18 brumaire (8 décembre 1793), disa[illegible]scrutin, « qu'il n'avait pas le temps de parler plu[illegible] Convention parce qu'il nourrisait de son travail ses[illegible] de [illegible] et son *sans-culotte* de père; et s'il [illegible] Arts, c'était dans l'intention de le [illegible] *Deux-Mondes* (15 février 1887), [illegible] *Lavoisier*, par Edouard Grimaux. [illegible] *que et historique des hommes* [illegible] *siècle*, par une Société de gens [illegible] p. 363.

frère du Roi pouvait se borner, ce nous semble, à remplir son triste rôle; et la plaisanterie, qui n'était pas obligatoire, devenait, dans sa bouche, indécente, pour ne pas dire odieuse. Cléry a consigné dans son journal le petit incident, que Cubières arrangera à sa manière. Citons, d'abord, les quelques lignes du valet de chambre de Louis XVI:

Le vendredi 19 décembre, on apporta, comme à l'ordinaire, le déjeûner du roi; ne pensant pas aux quatre-temps, je le lui présentai. « C'est aujourd'hui jour de jeûne », me dit ce prince. Je reportai le déjeuner dans la salle. « A l'exemple de votre maître, vous jeûnerez sans doute, me dit d'un ton railleur un municipal? — Non, Monsieur, j'ai besoin aujourd'hui de déjeûner, » lui répondis-je. Quelques-jours après, sa majesté me donna à lire un journal que lui avait apporté M. de Malesherbes, et où se trouvait cette anecdote entièrement défigurée. « Lisez, me dit le roi, vous verrez qu'on vous traite de malicieux; ils auraient sans doute mieux aimé pouvoir vous traiter d'hypocrite [1]. »

Voici, maintenant, le rapport de Dorat-Cubières au Conseil général :

Mercredi matin, Louis s'est levé, selon son usage, à sept heures et demie; il s'est habillé promptement, il a pris un livre; il s'est mis à lire pendant une demi-heure; il a demandé un couteau pour couper les feuillets; ce livre était un bréviaire.

A neuf heures, on a apporté le déjeûner; je ne déjeûne pas aujourd'hui, a dit Louis : ce sont les quatre-temps.

1. Cléry, *Journal* (Paris, 1825), p. 137, 138.

Ce n'est pas, observe Cubières, une bonne qualité dans un roi, que la dévotion; car Charles IX, Henri III étoient aussi dévots.

Le valet de chambre, qui est malin et patriote, a dit : « L'Église ordonne le jeûne à vingt et un ans; j'ai passé cet âge, je n'y suis plus obligé; puisque Louis ne déjeûne pas, je vais déjeûner pour lui. » En effet, il a déjeuné sous le nez de Capet, qui s'est retiré chez lui pendant quelques minutes.

Malesherbes, l'un des conseils de Louis, est venu au Temple jeudi matin; il a offert à Cubières de se fouiller devant lui, il lui a montré quelques écus, et a dit : « Cela est de l'ancien régime, je crois; j'ai dans ma poche deux clefs et des papiers relatifs au traité de Pilnitz qui regardent le roi. »

(Il est à remarquer, dit Cubières, qu'ils disent toujours *le roi* au *roi*, et nous, *Louis* à *Louis*). J'ai de plus *le Moniteur* et autres journaux.

Cubières : Malesherbes, vous êtes l'ami du roi; comment pouvez-vous lui porter des journaux où il verra toute l'indignation du peuple exprimée contre lui?

Malesherbes : Louis n'est pas un homme comme un autre, il a une âme forte, il a de l'énergie qui le met au-dessus de tout.

Cubières : Vous êtes honnête homme; mais si vous ne l'étiez pas, vous pourriez lui porter des armes, du poison. . lui conseiller...

(Ici, ajoute Cubières, il a paru embarrassé.)

Malesherbes : Si le roi étoit de la religion des philosophes, s'il étoit un Caton... il pourroit se détruire; mais le roi est pieux, il est catholique; il sait que sa religion lui défend d'attenter à sa vie; il ne se tuera pas [1].

Cubières croit être agréable à Cléry en le présentant comme « un malin » qui fait bon marché des superstitions de son maître. Le

1. *Réimpression de l'ancien Moniteur*, t. XIV, p. 814; lundi 24 décembre 1792. Commune de Paris; 21 décembre.

Roi jeûnera, si cela lui plaît; mais Cléry s'estime en dehors des prescriptions de l'Église. Puisqu'il a ses vingt et un ans accomplis, le voilà affranchi : c'est ainsi que le comprend le valet de chambre du Roi, qui déjeune « sous le nez de Capet ». En faisant rire le Conseil général et l'Assemblée nationale, cette facétie obtenait l'effet qu'en attendait l'habile homme, ainsi que de cette parenthèse non moins adroite : Ils disent toujours (les serviteurs de Capet) : *Le Roi* au *Roi*, et nous, *Louis* à *Louis*. » Quant au dialogue entre Malesherbes et Cubières, s'il n'est pas inventé à plaisir, il aura subi de notables modifications; particulièrement ce reproche du commissaire de la Commune à l'ancien directeur de la librairie, de porter à l'ex-roi des journaux « où il verra toute l'indignation du peuple exprimée contre lui ». Certes, Cubières avait grandement raison de se croire bien inspiré ; mais il aura beau faire, il était entaché d'un vice originel que les services les plus signalés eussent été impuissants à effacer; et l'avenir lui ménageait une surprise, qui venait rendre vaines ces habiletés et ces lâchetés.

XII

POÈTE SANS-CULOTTE. — HONTEUSES LACHETÉS. — CUBIÈRES ROYALISTE. — DERNIÈRES ANNÉES DE FANNY.

Durant cela, que devenait madame de Beauharnais? Les lignes qui suivent de Grimod de la Reynière, tout en ne soulevant qu'un coin du voile, ne laisseront pas de nous révéler certaines particularités curieuses et piquantes de son existence un peu vagabonde, à cette époque.

Je n'ai jamais pu obtenir, écrivait-il à son jeune ami, M. Morel de Rombion, un mot de réponse sur cet extravagant chevalier de Cubières, qui est substitut du procureur de l'hôtel de ville de Paris. Je crois qu'elle a cessé de le voir depuis le voyage d'Italie où elle le laissa et revint brusquement en France. Je n'ai jamais pu tirer au clair les motifs de cette séparation ; tout ce que je sais, c'est que, huit ou dix mois après, cette dame revint à Rome avec un seigneur polonais, avec lequel je l'ai vue à Lyon [1].

Leur brusque séparation et, huit ou dix mois plus tard, ce nouveau voyage à Rome (cette fois avec un seigneur polonais), devaient

1. *Revue du Lyonnais* (1er février 1855), t. X, p. 247. Lettres inédites de Grimod de la Reynière à un Lyonnais de ses amis ; Béziers, 26 auguste 1793.

donner à penser aux meilleurs amis de la comtesse : et Grimod en était un, quoiqu'il crût avoir à se plaindre d'elle [1]. Hâtons-nous de dire, en ce qui regarde Cubières, que les deux amants, en dépit des apparences, étaient restés dans les meilleurs rapports. Il faut bien admettre ce retour en Italie, avec un aimable et illustre compagnon. Elle en connaissait et en avait accueilli plus d'un de sa nation, et il serait aussi hasardeux qu'indifférent de décider, sans preuves, si c'était un comte Potocki ou un prince Czartoryski. Elle rentrait en France au mois d'octobre 1790. Ce qui l'ébahit le plus, dans ce Paris si complètement transformé depuis qu'elle l'avait quitté, ce fut la multiplicité des journaux qui s'étaient imposé la tâche de façonner l'opinion, chacun selon ses vues. Il fallait, pourtant, être renseignée, surtout en province où l'on retournait prochainement, et la comtesse pria cet ami si compétent en pareille matière de l'aider de ses conseils ; ce qui allait être l'occasion, pour le trop fécond Cubières, de composer

1. Madame de Beauharnais avait eu, aux yeux du formaliste Grimod, le tort inexcusable de ne pas répondre à une de ses lettres, tort prévu par les célèbres règlements de l'immortel M. Aze. « Quoi qu'il en soit, dit-il avec une mansuétude exceptionnelle chez lui, qu'elle m'écrive ou qu'elle ne m'écrive pas, je n'en conserverai pas moins dans mon cœur une tendre vénération pour elle, sans parler de tous les autres sentiments auxquels elle a droit par ses ouvrages et son esprit. » Voir ce que nous disons sur M. Aze et ses fameux règlements, dans notre étude sur *Grimod de la Reynière et son groupe* (Didier, 1877), p. 68 à 72.

une satire qui ne contiendrait pas moins de deux cent trente vers, écrits avec esprit, dans le sens des idées du jour, inévitablement [1]. Madame de Beauharnais repartait bientôt pour le Poitou, et se faisait escorter de l'indispensable chevalier. Elle y retrouvait de nombreux voisins, tous conquis de vieille date par l'aménité, les grâces de l'aimable châtelaine. La résidence délaissée reprenait son aspect riant; les salons, le parc s'ouvraient à cette bande animée par le plaisir, jusqu'à laquelle les grondements déjà menaçants de la foudre semblaient n'être pas parvenus.

Où la comtesse passa-t-elle ces deux années (de 91 à 93)? Il serait naturel de supposer qu'elle se laissa doucement aller à cette vie de campagne, à ce commerce charmant entre voisins qui s'estiment, en un moment où l'on devait sentir le besoin d'amis et de soutiens. Mais, sans que nous sachions ce qui la détermina, nous la trouvons à Lyon, installée à l'hôtel de Bourbon, recevant et ses confrères de l'Académie et tous ceux que devaient attirer son humeur accueillante et le charme de sa personne. Nous citerons, particulièrement, un bel esprit, un poète, qui n'en était plus à se faire connaître, si rien n'eût pu faire pres-

1. *Les États généraux du Pernasse*, etc., p. 350. *Les journaux d'à présent*. Dialogue entre un aristocrate et un patriote.

sentir l'exceptionnelle élévation qui l'attendait.

Je suis vraiment ravi, dit la Reynière à son correspondant lyonnais, d'apprendre que M. de Fontanes voit madame de Beauharnais..... Tous les deux étaient faits pour aller ensemble; ils ont les mêmes goûts, les mêmes habitudes, les mêmes penchants. J'aurais pardonné à M. de Fontanes le mariage, s'il eût épousé cette aimable veuve. C'eût été là une union bien assortie et avantageuse aux lettres...

Par malheur, si madame de Beauharnais était veuve, Fontanes n'était plus libre; il était marié avec une Lyonnaise, mademoiselle Catelin. Leur liaison, en tous cas, fut des plus intimes, et nous les voyons s'éloigner précipitamment, sans madame de Fontanes, dont l'état se fût, d'ailleurs, opposé à tout déplacement.

Vous savez ce qui les a fait partir si brusquement pour Paris. Je pense que la première, n'étant pas domiciliée à Lyon, a été priée d'en sortir par le décret qui ne donne aux étrangers que 24 heures pour quitter cette ville, sous peine de voir leurs biens saisis. Mais quant à M. de Fontanes, je ne vois pas qu'il eût les mêmes raisons. C'est sans doute pour se mettre à l'abri de la bagarre qu'il a pris ce parti, mais, comme un autre Enée, il a laissé sa femme. Cette dame est-elle accouché [1] ?

La comtesse eût agi prudemment en reprenant le chemin de La Rochelle ; mais elle

1. *Revue du Lyonnais* (1er février 1855), t. X. p. 247. La Reynière à M. Morel de Rombiou. Béziers, 20 auguste 1773. Même lettre que plus haut. On sait que chaque lettre de Grimod avait l'étendue d'une brochure.

croyait avoir à se plaindre d'une société qui avait sifflé ses comédies et n'avait pas plus respecté en elle la femme que la muse ; elle avait applaudi à la chute de la Bastille et salué l'aurore d'une révolution qui n'avait déjà amoncelé que trop de ruines : elle ne pouvait, elle le pensait, être accueillie qu'en amie. Ses prétentions, d'ailleurs, étaient modestes : être soufferte, et le droit de recevoir ceux de son monde que ces bouleversements n'avaient pas atteints. Elle s'aperçut trop tard d'une imprudence qu'elle pouvait payer de sa tête. Elle était arrêtée, le 4 novembre 1793, et enfermée à Sainte-Pélagie [1]. Si une partie de la famille avait applaudi à la révolution naissante, l'autre était restée fidèle au passé et avait rejoint les princes à Coblentz [2]. En tous cas, elle était, à cette date, dispersée, laissant derrière elle des orphelins livrés à l'abandon, aux mauvais traitements de tous. Louise-Émilie de Beauharnais, cette comtesse de la Valette, qui se rendit si célèbre, sous la Restauration, en se substituant à son mari, dans la prison où il n'attendait plus que l'exécuteur, n'avait pu échapper à la sollicitude de la nation. Il lui fallut assister aux fêtes publiques, aux

1. *Le Moniteur* (réimpression), t. XVIII p. 325, annonce son arrestation, dans le n° 45 de l'an II (13 brumaire).

2. Alexandre Beauharnais sera payé de son libéralisme par l'échafaud. L'aîné vota avec la droite et émigra à temps.

processions patriotiques; et elle y était rudoyée par les filles du quartier, indignées, elles des pures, de se voir accolées à la fille d'un émigré, d'une mère emprisonnée. « Elles ne pardonnaient pas, racontait-elle dans la suite, ma taille élevée et des traits assez distingués pour faire contraste avec la plupart d'entre elles. » A la maison, elle était le but des brutalités d'une valetaille qui, en la malmenant, faisait sa cour à cette populace déchaînée. Sa cousine Hortense (la reine de Hollande, celle qui sera la mère de Napoléon III) fut placée en apprentissage chez la couturière de sa mère; et Eugène (le prince Eugène) était, de son côté, sous les ordres d'un menuisier du faubourg-Germain pour apprendre à jouer du vilebrequin et de la varlope [1]. Cela se prolongera jusqu'après thermidor, qui rendait la liberté à leur mère (l'impératrice Joséphine).

La situation ne fut guère meilleure pour leur tante Fanny. « On peut conjecturer, dit l'auteur de l'article qui lui a été consacré dans la *Biographie* des frères Michaud, que si elle ne fut pas une des victimes du régime qui pesait alors sur la France, elle le dut à Cubières, qui fit quelques fois servir le pouvoir qu'il avait dans ces temps malheureux à protéger utilement ses amis. Elle ne reparut qu'après

1. Comte de La Valette, *Mémoires* (Fournier, 1831), t. II, p. 253, 254.

le 18 brumaire [1]. » Il n'y a point à mettre en doute le bon vouloir de Cubières et les très réelles angoisses que lui causa la captivité de son amie. Mais, relégué lui-même hors Paris, près de Fontainebleau, dans le petit village d'Avon, il ne pouvait que gémir, implorer le ciel, s'il y eût cru, et formuler, dans des stances désespérées, une inquiétude trop justifiée :

Et toi que mon bonheur est de toujours aimer,
Femme tendre et sensible, ai-je pu, sur ta tête,
Voir sans terreur la foudre à tomber toujours prête?
Toi que même aujourd'hui mes vers n'osent nommer [2].

Quelque inoffensive qu'elle fût, c'était une Beauharnais et, fort probablement, on voulut lui faire expier, comme à sa nièce, le crime d'appartenir à une famille d'aristocrates et de traîtres à la patrie.

Antérieurement, il est vrai, de plus d'une année et à une époque relativement moins terrible, Cubières ne craignait pas de se compromettre, en attestant, dans une lettre que nous avons sous les yeux, le républicanisme de la citoyenne Angiviller, l'une des femmes

1. 9 novembre 1795. La Convention cessait d'exister le 4 brumaire an IV (26 octobre 1795).

2. Cubières, citoyen français, *Le Calendrier républicain*, poème en deux chants, suivi de trente-six hymnes civiques pour les trente-six décades de l'année (3e édit., Mérigot, an VII), p. 133. *Epilogue*.

les plus charmantes de son temps [1]. Il fait un éloge chaleureux de celle qui, au déclin du siècle, avait été l'amie des Mably, des Diderot, tous ces préparateurs inconscients d'une révolution qu'ils entrevoyaient, il est vrai, sous de tout autres couleurs [2]. La pauvre femme, affolée, fit, de son côté, tout ce qu'il était en elle pour échapper au sort dont elle se croyait menacée. Son mari avait émigré ; elle vivait, à Versailles, du peu que cette révolution sans pitié lui avait laissé. Être portée et maintenue sur la liste des suspects, c'était sa condamnation irrévocable. Que décider? Elle se résignera à « un grand sacrifice à la peur », pour nous servir de l'expression de Villenave, peut-être d'après le

1. *Mémoires* (Ledoux, 1828), t. I, p. 226 à 290, liv. V. Avant d'épouser le comte d'Angiviller, elle était connue sous le nom de madame de Marchais, elle avait été l'une des plus agréables actrices des Petits cabinets, très liée avec madame de Pompadour, Voir aussi l'article piquant que lui a consacré le duc de Lévis, *Souvenirs et Portraits* (Laurent Beaupré, 1815), p. 89 à 93. On écrit également : Angivilliers.

2. Étienne Charavay, *Catalogue de Lettres autographes et de documents manuscrits*, du 17 juin 1870; p. 33, n° 226. Lettre du 25 du premier mois (Vendémiaire), an II; mercredi 16 octobre 1793. « ...Quelques amis de la citoyenne Angevillers m'ont assuré également qu'elle craignait d'être arrêtée et d'être privée provisoirement de sa liberté. Citoyen, j'aime, je respecte la loi, je la fais chaque jour exécuter, et ne veux rien vous demander qui lui soit contraire; si pourtant la citoyenne Angevillers n'est point coupable, comme je le crois, que dis-je? si toujours elle a montré du zèle pour la République et s'est distinguée par une foule de bonnes actions, oserais-je vous prier de veiller sur elle et d'empêcher qu'il lui arrive aucun accident. La Convention nationale a mis la Constitution nouvelle sous la garde de toutes les vertus ; citoyen, je mets la citoyenne Angevillers sous la garde des vôtres. Je serai reconnaissant de tout le bien que vous lui ferez...»

conseil de Cubières, qui, pour sa part, n'avait pas été ménager de telles pactisations. Elle faisait solennellement hommage à la société populaire de Versailles d'un buste de Marat, et était redevable, sous toute apparence, à cette démarche d'un médiocre héroïsme d'échapper à la prison et, sans nul doute, à l'échafaud [1]. Au moins est-il juste de constater ces tentatives de serviabilité et de devouement en des circonstances où, certes, elles n'étaient pas sans quelque péril.

Nous avons laissé pressentir une crise dans la vie politique de Dorat-Cubières. Une loi, édictée le 28 germinal an XI (17 avril 1794), excluait les ci-devants nobles de toutes fonctions publiques; elle n'admettait nulle exception, et frappait le poète de la Révolution, en dépit des mérites et des services. Cependant, l'auteur de tant d'ouvrages pleins du républicanisme le plus ardent pouvait espérer qu'à force de platitudes et de soumissions il parviendrait à échapper à l'affront d'une telle mesure. Il se hâta d'offrir sa démissoin de greffier de la Commune, en l'accompagnant de deux pièces, dont il attendait les meilleures résultats, et qui, sans le servir comme il l'entendait, sont restées les charges les plus accablantes contre son honneur, s'il avait eu à cet

1. *Biographie universelle* (Desplaces), t. I, p. 700, article de Villenave.

égard quelque chose encore à perdre. C'était d'abord un acte de la commune de Vallon[1] tendant à prouver que Christine Freydier, sa mère (cette mère, dont, à une autre époque, il nous a fait un portrait si respectueux), n'était point de race noble. Cette constatation n'enlevait rien aux qualités et aux rares vertus de cette femme éminente. Dans tous les cas, le moment eût été mal choisi, lors même que ce fils indigne eût pu donner le change sur le mobile qui le faisait agir. L'autre pièce était un acte de la commune de Roquemaure [2], certifiant que « son père ne jouissait d'aucun des privilèges de la ci-devant noblesse; qu'il ne possédait ni fief, ni droits de chasse, de pêches et autres redevances de l'ancien régime féodal; qu'il payait la taille et réelle et personnelle, à l'instar des autres citoyens; qu'il n'avait jamais rempli aucune charge à la Cour; qu'il n'avait été employé, ni dans les ambassades, ni dans les armées et n'avait été décoré d'aucun grade militaire ni autre ». Nous ignorons de quelle façon il avait pu subtiliser un tel acte. Son père, Jean-Louis de Cubières, pouvait bien, et c'était en effet le cas, n'avoir point occupé de hauts emplois, soit près du Roi soit à l'armée; la question n'était pas là. Il s'agissait de pré-

1. Département de l'Ardèche.
2. En Languedoc, département du Gard.

ciser s'il était ou n'était pas noble. Il l'était, et d'une noblesse datant de la dernière moitié du XIIIe siècle; car le premier connu, un Randon de Cubières, avait pour fils Huges, premier du nom, vivant en 1269 [1]. Le misérable descendant de cette vieille race veut que sa mère fût de sang plébéien; nous ne savons jusqu'où, dans sa bonne envie de désarmer ses maîtres, il aura poussé l'excès du zèle; mais l'article consacré par La Chesnaye des Bois aux Cubières lui concède la particule : « Catherine de Freidier. » Le père des deux derniers, comme ses ancêtres, avait dû jouir des privilèges inhérents à sa condition, ceux, entre autres, de ne pas payer la taille. Nous n'avons trouvé sur lui aucun renseignement particulier; mais le fait d'obtenir pour l'aîné une place de page du roi [2], puis celle d'écuyer cavalcadour auprès de M. le Dauphin (en 1772), révèle une influence, un crédit qu'on n'a point si, quelque bien né que l'on soit, l'on est demeuré obscurément au fond de sa province emprisonné dans son pigeonnier.

1. Ils portaient de *Gueules au lion d'or à un plat de pourpre chargé d'une étoile de sable*. Lachesnaye des Bois et Badier, *Dictionnaire de la noblesse* (Schlesenger, 1865), t. VI, col. 635, 636.

2. Il fallait faire preuve de noblesse, pour être page du roi dans sa grande et sa petite écurie, et passer par les vétilleux examens de d'Hozier, dont le renom d'austérité et d'inflexibilité est demeuré célèbre. Charavay aîné, *Catalogue des autographes précieux* composant le cabinet de M. Yeménitz. Le mardi 12 mai 1868; n° 230 à 940.

Le poète sans-culotte ajoutait, pour ce qui le regardait personnellement, qu'avant la Révolution, à une époque où la plupart des auteurs prenaient des titres « qu'on appelait honorifiques », quelques libraires avaient mis, en tête de ses ouvrages poétiques, celui de chevalier; et il se reconnaissait compris, par ce seul fait, dans la classe des individus à qui le décret de germinal enjoignait de s'éloigner de Paris, « des places fortes et villes maritimes »; et, toujours empressé de se soumettre à la loi, il offrait au conseil général sa démission de secrétaire-greffier-adjoint de la commune de Paris; non comme noble, puisqu'il prouve ne pas l'être, mais comme ayant laissé mettre, à la tête de ses livres, un titre nobiliaire [1].

Et ses services dans la domesticité du comte d'Artois, et ses flagorneries, ses épîtres, et ses madrigaux à ses maîtres qui, certes, ne faisaient pas pressentir le tempérament jacobin qu'il devait afficher plus tard! De quoi ne s'était-il pas ingénié pour leur donner les preuves les plus éclatantes de son attachement et de son entier dévouement? Madame venait, à la fin de 1781, d'essuyer une grande maladie. Palmezeaux de décrocher sa lyre et de célébrer la convalescence de la comtesse, en une *Épître à Hygie, déesse de la santé*, une déesse qu'il

1. *Journal de la Montagne*, n° 158, du 1er floréal an II. Commune de Paris, 29 germinal (vendredi 18 avril 1794).

eût pu invoquer pour son propre compte [1], et qu'il tenait quitte de tous soins, à la condition de reporter sa sollicitude sur « une princesse qu'on adore ».

Avec les jours de mon printems,
Dûsses-tu fuir à tire d'aile:
Pour moi seulement sois cruelle:
Je consens à ne plus te voir,
Si pour Thérèse moins rebelle
Et prompte à remplir notre espoir,
Tu restes à jamais près d'elle [2].

Cubières n'offrait que sa démission de secrétaire-greffier-adjoint de la commune, qu'il espérait encore voir refuser; mais sa lâche apostasie fut en pure perte. Le conseil général, « rendant justice au patriotisme, au zèle, à l'assiduité avec lesquels Dorat-Cubières avait rempli ses fonctions », acceptait sa démission motivée par la loi; et passait à l'ordre du jour, « sur les propositions faites de ne l'accepter que provisoirement ». Sur sa déclaration qu'il n'avait été chargé d'aucune comptabilité ni responsabilité, le conseil lui donnait acte de sa

1. « Il n'a pas une santé à l'abri de toute atteinte, porte une note rédigée par Cubières lui-même, en de certains instants, il éprouve une langueur mortelle. » *Eloge de Voltaire*, suivi de poésies diverses (La Haye, Gueffier, 1783), p. 36 à 38.

2. Cette épître parut d'abord dans le *Journal de Paris*, du 27 janvier 1782. En 1787, « par le désir de plaire à une souveraine adorée qui voulait entendre de la musique de Cimarosa », il se faisait héroïquement siffler sur le théâtre de Versailles. *Année littéraire* (1787), t. III, p. 237.

déclaration [1]. Au moins, en récompense de son civisme, dont il avait donné d'indubitables preuves, était-il en droit de penser qu'il serait toléré dans Paris ; mais la loi ne faisait acception de personne [2], et il dut s'éloigner avec le chagrin de s'être inutilement avili.

Cette prescription draconienne fut une des vexations les plus pesantes et les plus cruelles de ce misérable régime, car c'était frapper des gens inoffensifs et dont on n'avait rien à redouter et, comme on le voit aussi, des serviteurs aveugles de la Révolution qui les proscrivait. Nous pourrions donner, à titre de preuve, une lettre, au Comité de salut public, du poète Parny, que sa naissance classait parmi les bannis. Pourtant, ses ouvrages étaient d'un homme libre. il avait écrit contre l'esclavage, bien que n'ayant pour toute fortune que quelques né-

1. *Réimpression du Moniteur*, t. XX, p. 269, 3 floréal an II (mardi 22 avril 1794).

2. Le décret de prairial forçait tous les citoyens nobles à sortir de Paris ; et, pour ce, Palissot dut s'éloigner et s'établir à Mantes ; *Œuvres de Lebrun* (Paris, Warée, 1811), t. IV, p. 283. Il y eut pourtant des infractions, et le chevalier de Pougens obtenait une permission de résidence en faveur de laquelle semblaient plaider une cécité, qui ne remontait pas à moins de seize années, sa parfaite incapacité d'être dangereux, les services littéraires qu'il pouvait rendre (il avait commencé un dictionnaire complet de la langue française) et ses sentiments innés de républicanisme; car il dut, lui aussi, grossir la voix et outrager un peu le passé. *Mémoires et Souvenirs de Charles Pougens* (Paris, Fournier, 1834), p. 160, 163. Il existe de lui, à ce propos, deux pièces curieuses dont nous avons obtenu les copies, grâce à l'obligeance d'un érudit en la matière, M. Bégis, *Mémoire de Charles Pougens au comité de salut public*, et une autre qui a beaucoup d'analogie avec celle-ci : *Aux citoyens membres du comité de salut public*.

gres[1]. Loin de flatter « la tyrannie » , il avait osé dire, dans une *Épître aux insurgents* :

> Sans pape, sans rois et sans reines,
> Vous danseriez au bruit des chaînes
> Qui pèsent sur le genre humain...

Il lui aurait été facile de multiplier les citations, et l'on n'aurait pas trouvé une seule page qu'il eût à désavouer. « Voilà l'exacte vérité, citoyens représentants. C'est à vous de juger si mes foibles talents, qui n'ont jamais été prostitués à la faveur et au despotisme, peuvent être utiles[2]. » Cette lettre, qui est du 16 floréal, n'est postérieure que de dix sept jours à celle de son ami Cubières. Ce plaidoyer devait être impuissant à modifier l'arrêt des gouvernants, et Parny ne pouvait, en bonne justice, compter obtenir ce qui avait été implacablement refusé au Tyrtée de la Révolution.

Une chose inexorable, la caractéristique même de cette terrible époque, c'est la pactisation forcée de l'individu avec un régime dont le despotisme était sans concessions, Tout être paisible, qui n'eût demandé qu'à demeurer ignoré, oublié, qu'à attendre dans la solitude et

1. Quelques négres ne représentaient pas une fortune de cinquante mille livres de rentes que lui aurait, à l'en croire, enlevée la Révolution. Parny, *Œuvres* (Garnier), p. 377.

2 Laverdet, *Catalogue d'une belle collection de lettres autographes;* du samedi 23 novembre 1861. Au Comité de salut public; Clichy, 16 floréal an II (lundi 5 mai 1794).

le silence des jours meilleurs, cet être inoffensif est un suspect; et, pour ce suspect, avant l'échafaud qu'il ne saurait éviter, c'est la prison, ce sont les tortures d'une captivité pire que la mort. C'est encore, pour ces gens, riches la veille, pourvus d'emplois, le besoin, la pauvreté, la misère la plus absolue. Dans de telles conditions, que résoudre? Chercher, trouver dans le passé quelque circonstance propice à faire valoir, qui servît à conjurer le danger, à obtenir le morceau de pain qui endort la faim? Et telle est la situation de Parny, ruiné complètement par une révolution à la quelle force lui est de sourire, que ce bannissement va laisser sans ressources et que nous verrons mendier des places et des gratifications pour l'aider à vivre [1].

Au début de cette transformation qui rencontra tant de généreuses adhésions parmi ceux mêmes qu'elle frappait, les gens de lettres (nous ne parlons pas des encyclopédistes qui l'avaient préparée) ne s'étaient pas montrés moins em-

1. Nous avons, sur l'existence besogneuse, tiraillée, incertaine de Parny bien des détails et des aveux navrants, mais que nous devons renoncer à placer ici. Nous nous contenterons d'indiquer deux ou trois des documents les plus significatifs, passés dans les ventes d'autographes. Charavay, *Catalogue d'une belle collection d'autographes*, du lundi 9 février 1864, p. 42, n° 37; ce 23 mars 1800 (12 germinal, an VIII — Etienne Charavay; *Lettres autographes composant le cabinet de M. Chambry*: du lundi 7 mars 1881, p. 67, n° 505 — *Catalogue de la belle collecion* de H... de M.. ; du jeudi 7 avril 1864, p. 77, n° 569, an XI.

portés, et les hyperboles enflammées leur avaient peu coûté. Ce jeune Michaud, qui, à Lyon, adressait ses hommages poétiques à la comtese Fanny, aura aussi sa phase républicaine ; et ce ne sera pas avec froideur qu'il manifestera son patriotisme et « sa haine des Rois », ne soupçonnant guère qu'il serait, un jour, l'un des plus énergiques soutiens de la monarchie restaurée.

Oh! si jamais des rois et de la tyrannie
Mon front républicain subit le joug impie,
Le tombeau me rendra mes droits, ma liberté [1].

Michaud avait pour excuse sa jeunesse et l'entraînement général ; mais Ducis, le secrétaire du comte de Provence, le bon Ducis, sur le déclin de l'âge, (il avait soixante ans) ne se montra pas moins enthousiasme et ne formula pas avec des accents moins énergiques ses sentiments républicains [2]. Ce fut une sorte de contagion malsaine où se mêlait, à forte dose, on ne saurait trop le ressasser, la crainte

1. *Almanach des muses*, de l'an III (1795), p. 146, *l'Immortalité de l'âme*, fragment.

2. L'on a retrouvé une délibération du district des Carmes, portant qu'il serait envoyé cinquante ouvriers munis d'outils, sous la direction d'un ingénieur, pour travailler à la démolition de la Bastille et que les cinquante-neuf autres districts et le bureau de la ville seraient informés de cette résolution. La pièce est signée par Ducis, président, Delagray, vice-président et Lefebvre, secrétaire. Gabriel Charavay, *Catalogue d'autographes composant la collection de M. de Saint-Germain ;* du lundi 18 mai 1874, p. 5, 6, nº 51.

d'être mal noté près d'un régime qui n'admettait pas les tempéraments. L'abbé Morellet dira de confrères avec lesquels il a été plus ou moins lié : « J'avoue que j'ai entendu Chamfort, Sedaine (Sedaine !) et Ducis, et La Harpe lui-même, qui en est, depuis, si bien revenu, tenir des propos tous semblables à ceux qui, de la tribune de l'Assemblée, ont fait traquer et égorger les nobles et les prêtres d'un bout de la France à l'autre comme des bêtes féroces [1]. »

Cubières s'était retiré aux portes de Fontainebleau, à Avon, où il n'en rima qu'avec plus de verve à la gloire de la Montagne et des sans-culottes, bien qu'il ne fût rien moins que rassuré sur le sort de cette amie, dont il avait été impuissant à rompre les chaînes. Il est vrai que, les terroristes à bas, il composa sans scrupules des odes contre les tyrans qu'il avait chantés et qui l'avaient exilé. Il avait une autre raison encore que celle d'une stérile vengeance. Après le 9 thermidor, il n'allait pas être bon d'avoir appartenu à la sanguinaire Commune, à quelque degré et quelque titre que ce fût. Si Cubières s'était efforcé de donner la meilleure idée de son civisme, on l'avait cru sur parole, et l'on se souvint de tout ce zèle, de ce fanatisme apparent. Il fut arrêté et incarcéré,

1 L'abbé Morellet, *Mémoires*, t. II, p. 33.

non sans de sérieuses appréhensions sur le sort qu'on lui réservait, car la réaction fut terrible un instant. Toutefois, il en sera quitte pour une captivité de quelques jours. Il ne faisait plus partie de la Commune depuis la fin de germinal (la mi-avril), et n'avait point à assumer la responsabilité de ses actes. On eût pu le chicaner sur les temps antérieurs, il n'en fut rien; et il sortait de prison par ordre du Comité de sûreté générale [1].

Mais le Directoire sera aussi peu équitable envers lui que la Convention. Cubières n'était pas compris dans la répartition des secours accordés aux littérateurs et aux savants, et il s'en expliquera avec une amertume légitime [2]. Nous ne le suivrons pas aux différentes étapes de sa vie nécessiteuse sous le Consulat et l'Empire. Le 18 brumaire lui inspirera son poème de *Thrasybule*. Dans une *Épître à Virgile*, il

1. « Vu les réclamations du Cen Dorat-Cubières, sur les témoignages qui ont été rendus au Comité que ce citoyen n'avoit en rien participé aux opérations de la commune de Paris au neuf thermidor, puisqu'il avoit cessé ses fonctions de secrétaire deux mois avant cette époque, le Comité arrête que ce citoyen sera mis en liberté et que les scellés apposés sur ses papiers et effets seront levés au vu du présent arrêté. » Suivaient les signatures des représentants du peuple membres du Comité de sûreté générale. Archives nationales, 62, f[t] 4596.

2. *Calendrier républicain*. « Au moment même où l'auteur écrit ces lignes, c'est-à-dire le 20 messidor an VI (dimanche 8 juillet 1798), il est officier municipal du onzième arrondissement de Paris et membre du jury d'instruction publique pour les écoles primaires, lesquelles deux places ne rapportent rien, et cependant il a perdu toute sa fortune par un décret du 9 vendémiaire. » F[t] 27. Note.

exaltera la victoire de Marengo, ce qui ne l'empêchera pas d'accueillir avec transport, en 1814, l'arrivée des Bourbons. Il n'avait pas compté sur le retour de l'île d'Elbe, et il se voyait forcé, aux Cents Jours, de veiller à sa sûreté. Il demandait alors au comte de Barruel un asile que celui-ci lui devait bien et n'était pas homme à lui refuser [1]. Barruel faisait plus: il obtenait pour le nouveau royaliste, à la seconde Restauration, la décoration du lis, « décoration dont je m'honore et que je porte sur mon cœur » :

Je te dois plus encore: j'ai reçu par ta main
Ce signe révéré de tout le genre humain,
Ce lis qui des Bourbons est le touchant emblême.

Nous avons dit « le nouveau royaliste » : le chevalier de Cubières n'a jamais cessé de l'être, de ressentir pour ses maîtres le respect et l'amour qu'il leur devait. Cela demande explication ; mais cette explication, il nous la donne avec des développements et une franchise qui a son mérite et que l'on n'était pas en

1. « La reconnoissance que je lui dois ne m'a pas permis de lui dissimuler qu'il courrait bien plus de dangers dans mon domicile que partout ailleurs ; mais il me répondit que si nous devions être arrêtés et renfermés au donjon de Vincennes, il aimait mieux être saisi, incarcéré avec moi, que tout seul ou avec un autre ; et il est resté quelques jours dans mon logement .. Le mandat d'arrêt du chevalier de Cubières n'a point tardé à être levé : il est *libre*. Comte de Barruel, *Lettres sur quelques particularités de l'histoire pendant l'interrègne des Bourbons* (Egron, 1815), t. III, p. 201. 202.

droit d'attendre de lui, du moins à ce degré. C'est à Barruel que s'adresse cette confession générale :

Au commencement de la Révolution, je vivais fort tranquillement au milieu de quelques littérateurs célèbres, qui se rassemblaient presque tous les jours chez l'immortelle comtesse Fanny de Beauharnais... Je jouissais dans cette société de tous les plaisirs innocens que procure la conversation des personnes éclairées, et c'est à cette époque que je composai la première épître que je vous adréssai en 1788... Vous y avez vu dans le temps que je n'étais point l'ennemi du trône ni du gouvernement que nous avions alors ; gouvernement paisible qui avait bien quelques abus [1], mais qui nous rendait plus heureux que nous ne l'avons jamais été depuis la Révolution. Malheureusement pour moi, quelques jours après la journée fatale du 10 août, une députation de ma section vint chez moi, et l'orateur de cette députation me fit entendre d'une manière très énergique que si je n'allais point aux assemblées de la section, c'est-à-dire aux assemblées du peuple, je serais regardé comme un aristocrate, et bientôt arrêté, mis en prison et guillotiné. J'avoue que ces paroles me firent peur, et n'ayant point assez de fortune pour émigrer, j'allai aux assemblées de ma section, où je n'entendis parler que de *liberté* et *d'égalité*... La vérité est que je n'ai jamais été *républicain*, mais toujours patriote ainsi que vous... J'ai pu, sous le règne de

1. Cubières entend parler des abus du dernier règne ; mais que pensait-il du règne de Louis XV ? Il va répondre par ces vers de l'épître même à Barruel, dont il a parlé, quelques lignes plus haut, par ces vers d'un optimisme bien inattendu.

Temps heureux où règnaient Louis et Pompadour,

. . . .

C'en est donc fait, hélas ! je vous rappelle en vain...

Les Etats généraux du Parnasse....., etc., p. 201. *Epître à M. de Barruel-Beauvert*, en lui envoyant une comédie intitulée *Le Faux avare*, décembre 1788, — à la veille de 89 !

la Terreur, composer quelques écrits qui semblaient dire le contraire; mais ces écrits étaient dictés par la Terreur même: il fallait alors écrire dans le sens des terroristes, ou aller à l'échafaud [1]. J'ai pu avoir peur de la mort, mais jamais de la vérité. Quelques personnes malintentionnées interprèteront cet aveu à leur manière; j'aurai toujours pour moi ma conscience, votre opinion qui m'est chère et peut-être l'opinion publique [2].

La peur! A côté de l'héroïsme, du mépris de la mort, qui courait la rue, c'était bien, en effet, le sentiment dominant, même au sein de ce pouvoir et jusque sur les marches du tribunal sanglant qui dépêchait au bourreau d'incessantes hécatombes. La peur! On sait ce dont elle est capable et jusqu'à quel degré d'atrocité elle peut pousser un poltron, sous l'œil inquisitorial de ses pareils. Cité devant un jury révolutionnaire, Michaud (mais un Michaud dégrisé et désillusionné) attendait son tour de comparaître, près d'un homme de la Révolu-

1. Cubières écrivait, en 1793. dans la préface de son *Calendrier républicain* : « Je pris, à la tête de ce poème, lorsqu'il parut pour la première fois, le titre de *Poète de la Révolution*... Je le pris pour plusieurs raisons : 1° parce que je crois être le poète qui. depuis la Révolution, a le plus travaillé pour elle... 2° parce qu'ayant été oublié lors de la réaction par les distributeurs des récompenses nationales, cet oubli m'a donné le droit de me rappeler au souvenir de la nation ; 3° enfin parce que j'aime la Révolution sans approuver ses excès; parce que je l'aime, non dans le mal qu'elle a pu faire, mais dans le bien qu'elle a fait, et qu'un amant se pare ordinairement des couleurs de sa maîtresse. » p. 26.

2. *Deux Épîtres à M. le comte Barruel-Beauvert*, précédées d'une lettre en prose, par M. le chevalier de Cubières-Palmezaux; ancien écuyer de madame la comtesse d'Artois, membre des Académies de Lyon, Dijon, Rouen, Marseille, Toulouse, etc. (Paris, Imprimerie de Fain, 1515) p. 11.

tion, auquel il disait : « Vous allez récuser les juges de mon opinion, et moi je vais récuser ceux de la vôtre. — Gardez-vous en bien, et récusez plutôt les vôtres, car soyez sûr qu'ils ne manqueraient pas de vous condamner par peur [1]... »

Tandis que ce misérable Cubières déshonorait par ses lâchetés le nom de son ami, dont il s'était emparé comme d'un patrimoine, voici un Dorat qui relèvera ce nom par sa crânerie, son courage, son mépris de la mort. Ce Dorat, quel est-il? Il a vingt-six à vingt-sept ans [2]; il est né à Saint-Léonard, dans la Haute-Vienne, c'est un Limousin comme tous les Dorat, probablement un parent, à un degré quelconque, quoique rien ne l'indique autre que les aptitudes et cette même nature inconsistante que nous avons été à même de remarquer chez l'auteur des *Baisers* et de *la Feinte par amour*. Comme Dorat, ce sera un poète. Interrogé par le représentant Alquier s'il avait des papiers, il répondra : « Quelques manuscrits que j'ai remis à madame de X... et parmi lesquels il y a une comédie en trois actes et en vers, un opéra en deux actes et une ou deux épîtres en vers. » Sans fortune, poussé par la destinée vers la grande ville, il devient instituteur dans

1. Sainte-Beuve, *Causeries du lundi* (Garnier), t. VII, p. 19, 11 octobre 1852.
2. Il est donc de 1767 ou de 1768.

une maison d'éducation. Il s'engageait ensuite comme volontaire au sixième régiment de dragons où il servait depuis un an, quand les circonstances, plutôt peut-être que ses entraînements politiques, quand l'amour, par-dessus tout, décidaient de sa vie qu'il livrait sans marchander, suffisamment payé, à son sens, par la tendresse et le complet abandon de celle qu'il aime.

M. Iung, qui a eu communication de l'interrogatoire de Léonard Dorat, ne donne pas le nom de celle-ci; nous l'avons trouvé dans la sentence de mort des deux amants : elle s'appelait « Louise-Charlotte Fredel, veuve Jouanisse ». Elle s'était vouée à la cause du prince avec cet élan, cet enthousiasme des femmes pour lesquelles le danger a de séduisantes et d'irrésistibles voluptés. Elle avait retiré chez elle le marquis de Puisaye et les autres chefs, elle leur avait abandonné son château où, durant deux mois, ils avaient travaillé de leur mieux par leurs amis à soulever le pays. Charlotte n'était plus jeune. Elle avait quarante trois ans, et était mère de famille. Dorat semble l'avoir aimée de toute son âme [1]; et, lorsque l'heure sonna de régler avec la destinée, il estima qu'il n'avait point à se plaindre et, qu'il fût

1. « Elle a entraîné, mandait le représentant Leignelot au Comité, Dorat dans son parti, en s'abandonnant à lui. » Iung, *Dubois-Crancé* (Charpentier, 1884), t. II, p. 129.

ou non gentilhomme, il mourra avec cette parfaite insouciance d'un Champcenetz et d'un Biron. La mèche éventée, chacun prit le large de son côté, Puisaye avant les autres. Dorat et un ancien aide de camp de Wimpfen furent ou moins prestes ou moins habiles, et se laissèrent prendre; mais nous n'avons pas à nous occuper de ce dernier. La Commission révolutionnaire, siègeant à Rennes, condamnait Léonard et sa complice, Louise-Charlotte Fredel, à la peine de mort, ordonnant qu'ils seraient livrés au « vengeur du peuple » et exéçutés dans les vingt-quatre heures [1]. Mais l'arrêt n'avait son effet que pour Dorat. Charlotte s'était enfuie, déguisée en fille de ferme, et put gagner un bateau que lui envoyait le marquis de Dresnay. Dorat, par son attitude, son intrépidité, son peu de souci de la vie, étonna ses juges, qui lui rendent pleine justice, tout en se félicitant d'avoir mis la main sur une telle proie. Qui songe, pourtant, à l'heure qu'il est, à cette victime de nos troubles civils? Qui se souvient de cet épisode perdu dans les milles terribles récits de cette époque? L'on ne sait même pas, au juste, si ce poète, si ce garçon vaillant est de la famille de celui dont il n'a pu que relever le nom, au moment où l'auteur de l'*Éloge de Marat* l'avi-

1. Archives nationales, F. 6273. *Dorat* 5588. B. P. 2 fructidor an II (19 août 1794). *Extrait des registres du greffe du tribunal criminel du département d'Ille-et-Vilaine.*

lissait si absolument. Il est vrai que Cubières ne déshonorait pas moins complètement son propre nom, que, par bonheur, son frère aîné portait avec tant de noblesse et de haute vertu.

N'obéissant qu'au devoir, prêt à tout lui sacrifier, le marquis nous apparaît comme la personnification même de l'honnête homme, au milieu de tant de défaillances, d'ignominieuses lâchetés. Confident de son maître, son complice dans ses aumônes privées, il se montrera à la hauteur des phases les plus critiques de cette dure époque [1]. Il escortait Louis XVI, à Paris, le 6 octobre, quand une balle, destinée au prince trouait son chapeau : il n'éprouva d'autre émotion que celle du péril qu'avait pu courir ce prince infortuné, et vint se poster à la portière pour le couvrir de son corps. Le retour ne devait pas lui inspirer de moins vives craintes, et ce ne fut point sans de grandes difficultés qu'il s'effectua. Les gardes du corps, que l'on n'avait pas osé emmener, s'étaient établis à Sèvres, où ils attendaient avec une concevable anxiété. A cet endroit, un postillon, bien intentionné, voulut faire prendre à la voiture la direction de Saint-Cloud; il fut renversé de cheval, foulé aux pieds par des factieux qui se disposaient à le jeter à l'eau; ce qu'ils eussent exécuté sans l'intervention de Cubières qui les

1. Challan, *Notice sur le marquis de Cubières* (1822), page 9.

calma, en leur promettant le châtiment du pauvre homme aux trois quarts mort de peur. Tandis que le cadet, le 10 août, se tenait renfermé dans son appartement de la rue des Saints-Pères, où, d'ailleurs, le comte de Barruel était heureux de le rencontrer, son aîné ne quittait pas le Roi ; et, lorsque le Temple fut désigné comme le lieu de détention de la famille royale, il sollicita la faveur de partager sa captivité. Palmezeaux objecte pour sa défense l'impossibilité, faute de ressources, de fuir à l'étranger. Mais son frère, qui avait tous les moyens de fuir, et qui savait à quoi il s'exposait en demeurant, se refusait absolument à émigrer, et se voyait, peu après le 10 août, enfermé comme suspect, aux Récollets de Versailles, où il déploya une force de caractère et une sérénité admirables.

Cette captivité ne devait pas être sans conséquences graves pour sa santé, et il ne recouvrait la liberté que pour se trouver aux prises avec un mal dont il emportait le germe, et dont la guérison se faisait attendre deux années. L'ordre rétabli, ses amis le firent entrer dans la commission des arts envoyée à Rome pour présider à l'encaissement des tableaux et des marbres conquis sur le vaincu ; il était nommé, à son retour, conservateur des statues du jardin de Versailles. De toute sa fortune, il ne lui était resté qu'un vaste ter-

[illegible] où il s'était plu de longue date, à élever les espèces les plus rares. L'on y admirait un tulipier, le seul pied provenant des quelques plants rapportés par La Galissonnière de la Virginie, en 17[illegible] [1]. La renommée européenne de ce jardin, lorsque la France fut rouverte à l'étranger, lui attira de tous les bouts du monde des visiteurs et des acheteurs, car le succès l'amenait à exploiter cette source de fortune dont il put tirer des profits considérables. Sa vie s'écoula dans une retraite aussi douce que féconde, partagée entre ces philantropiques occupations, les spéculations scientifiques et l'amour des lettres, qui ne l'abandonna jamais. A l'avènement de la Restauration, il reprenait son service d'écuyer cavalcadour auprès de la personne du Roi. Bien vu du prince, considéré, honoré de tous, il s'éteignait en 1821, à l'âge de soixante-quatorze ans, avec le renom d'un esprit distingué, ouvert à toutes les connaissances, initié à toutes les découvertes qui avaient signalé la fin du siècle et le début du dix-neuvième [2]. Palmezeaux l'avait précédé d'une

1. Le marquis acheta l'arbre et le terrain à un prix qui pouvait paraître exorbitant, mais qu'il n'eut pas à regretter dans la suite, car plus de 40.000 pieds furent mis dans le commerce, sans parler de la première tige, celle dont il est question, qui prit de telles proportions que M. de Cubières y avait fait construire une sorte de kiosque, auquel on parvenait par un escalier. Il existe une *Histoire du Tulipier*, du marquis de Cubières (Paris, 1800, in-8°).

2. Dans la nouveauté des aérostats, il s'enthousiasma pour une découverte qui semblait tout promettre ; il fut un des premiers

année dans la tombe, le 23 août 1820. Il s'était accommodé des temps nouveaux, assurant à qui voulait l'entendre, qu'il n'avait cessé d'être royaliste, reprenant bravement les titres d'ancien écuyer de madame la comtesse d'Artois et d'ancien chevalier de l'ordre du Saint-Sépulcre, sans rencontrer d'autres protestations contre tant d'impudence qu'un froid et silencieux mépris, ménagements qu'il dut uniquement au respect dont le marquis était entouré.

L'alliance de Joséphine Beauharnais avec ce jeune général, appelé à de si hautes destinées, allait transformer cette famille de gentilshommes poitevins en princes, en souverains de tous grades, et élever à des trônes ceux qu'avait épargnés l'échafaud, Quant à Fanny, tante de l'Impératrice, grande tante d'Eugène et d'Hortense (qu'elle avait nommée), elle avait sa place marquée dans cette cour de bois vert, dont le groupement ne fut pas le moindre souci de Napoléon. Soit l'âge, soit réserve, soit des liens qu'elle n'eût pas voulu rompre avec d'anciens amis compromis par un passé et des idées qui n'étaient plus en faveur, elle paraît s'être tenue à distance, se montrant aux Tui-

qui osèrent s'aventurer dans un ballon et qui songèrent à utiliser l'étrange navigation, en cherchant les moyens de la diriger. Sylvestre, *Éloge de Cubières* (*Mémoires de la Société d'agriculture de Paris* (1822), t. I. p. 105 — Challan, *Notice sur Cubières*, 1822, p. 47.

leries assez pour répondre à l'affection qu'on lui gardait, mais sortant le moins possible d'une retraite en rapport avec ses soixante ans sonnés [1]. Rendue à la liberté, après thermidor, elle rouvrait son salon à ceux qui avaient survécu. Les victimes avaient été nombreuses : Bailli, Cazotte, le prussien Clootz, le fils de Buffon ; d'autres en avaient été quittes pour la peur, Mercier, entre autres. Elle le retrouvera avec un véritable bonheur, ainsi que Rétif de la Bretonne, qui, n'ayant pas changé et refaisant toujours le même livre, s'étonne de la défaveur du public et s'en afflige plus que de sa pauvreté. Puis encore Cailhava, Baculard d'Arnaud, Delille, Louvet, sur les épreuves duquel elle ne manque pas de s'attendrir. « Je voulois composer un drame sur l'admirable et déchirante peinture de vos malheurs. J'ai eu l'honneur de vous le mander peu de temps après l'avoir lue, mais votre silence et mes trop justes réflexions sur mon impuissance à cet égard m'ont fait renoncer à une trop grande entreprise pour moy [2]. »

1. A une fête que la ville donnait à Leurs Majestés, elle priait le préfet de la Seine de lui faciliter les moyens d'y assister incognito, sa santé l'empêchant d'y aller en représentation. Laverdet *Catalogue de la collection de lettres autographes de M. Lucas de Montigny;* vendredi 30 avril 1860, p. 36, n° 191. Paris, vendredi matin.

2. Il va sans dire qu'il ne s'agit pas de *Faublas*, mais des *Mémoires* où il raconte, d'une façon saisissante, les émouvantes péripéties de sa fuite, après l'écrasement des Girondins. Bibliothèque de La Rochelle. *Correspondance inédite de la comtesse*

Il existe, à la bibliothèque de La Rochelle, un dossier de lettres de la comtesse, qui comprend une centaine de pièces fort curieuses pour le vingt dernières années de sa vie. L'on y rencontre des renseignements qui édifient sur elle, sur la famille impériale et le monde d'alors. Ce sont, à tout instant, des demandes de secours, des recommandations pressantes pour venir en aide à quelque malheureux. A un certain moment, elle sera bien forcée de parler pour elle: c'était en 1798, et, sans doute, n'était-elle pas encore rentrée dans l'entière possession de sa fortune [1].

Parmi les amis qu'elle voyait le plus, et pour lesquels elle ne cachait pas ses préférences, nous citerons le comte d'Escherny et le chevalier de Pougens, l'une des figures les plus originales et les plus intéressantes, ce dernier, de la fin du XVIIIe siècle [2]. Il y aurait tout un livre à faire sur cet homme aimable, qui passait pour être le fils naturel du prince de Conti et qui, après avoir compté parmi les plus heureux de ce monde, eut à subir des épreuves de toute

Fanny de Beauharnais, 30 brumaire an V. (Dimanche 20 novembre 1796.)

1. A M. de Charni, C^t de l'Empire (d'Escherny); 27 germinal an VI (16 avril 1798).

2. A propos d'une plaisante anecdote sur Pont-de-Veyle et le chien de madame du Deffand, il dit: « Je tiens cette gaieté de Mme la comtesse Fanny de Beauharnais, que j'ai eu l'honneur de voir très assidûment... « *Lettres philosophiques à madame* ***, sur divers sujets de morale et de littérature (Paris, François Louis, 1826), lettre XIV, p. 89.

sorte, dont il se tira à sa gloire, grâce à sa persévérance, son courage, une sérénité inaltérable. Il devenait aveugle à l'âge de vingt-quatre ans, ce qui ne paralysa en rien une activité qui s'étendait à tout; ruiné, comme tant d'autres, il se roidissait contre la fortune, se faisait imprimeur et libraire et composait, entre temps, des ouvrages d'érudition. Ses *Lettres philosophiques*, le plus vivant de ses livres, et où se révèle son individualité, fourmillent de détails et d'aperçus nouveaux sur quelques contemporains célèbres, Dalembert surtout, dont il fut l'ami et l'éditeur posthume. Mais de qui n'était-il pas l'ami ? Il vécut dans la familiarité des femmes les plus distinguées par la naissance et l'intelligence, de la brillante marquise de Créqui, de madame de Villette, *la Belle et Bonne* de Voltaire, de madame du Bocage. Il avait trouvé son Antigone dans une madame Brayer de Saint-Léon qui éditera et continuera ses *Mémoires*. Née au Bengale, à Chandernagor, cette indienne était femme de lettres. Outre des traductions de l'anglais, elle avait écrit cinq romans, dont on a les titres, sans compter le roman d'*Isaure*, que madame de Beauharnais avait littéralement dévoré. « Je n'osais avancer de peur de me séparer d'Isaure. Que de larmes j'ai versées sur elle et avec elle ; Isaure est un chef-d'œuvre, quel caractère, quelle âme pure ! Ah ! c'est un ange,

la terre n'était pas digne de la posséder [1]. » Il va sans dire que la comtesse Fanny ne négligeait point de lui adresser ses ouvrages, objets d'une admiration non moins vive. Ainsi, dans une lettre au chevalier, nous trouvons l'envoi de deux exemplaires de son *Éloge de madame du Boccage* [2], qui venait de s'éteindre, à l'âge de quatre-vingt-douze ans, toujours souriant, minaudant et rimant [3].

Sans renoncer, elle aussi, à rimer [4], la comtesse emploiera sa vie à faire le bien, à user de son crédit auprès des puissants pour quelque misère à secourir, constamment aimable, charmant encore par l'expression de son regard caressant et le timbre pénétrant de sa voix que le baron Larrey comparait à la voix douce et mélodieuse de mademoiselle Mars [5]. Elle expi-

1. Laverdet, *Catalogue* n° 7. Février 1837, p. 83, n° 1029. Paris, 24 floréal an IX (jeudi 14 mai 1801. Si *Isaure* est le titre de l'ouvrage, il a été omis et ignoré par Quérard. *La France littéraire*, t, I p. 459, 496.

2. Comtesse de Beauharnais, *la Marmotte philosophique* ou *le Philosophe en domino*, t. III, p. 117, 119.

3. *Mémoires et Souvenirs de Charles Pougens* (Fournier, jeune, 1834), p. 244. Les derniers vers qu'elle ait composés,

4. Notamment la petite comédie de *la Haine*, jouée au théâtre de la rue de Thionville, et l'*Ile de la félicité*. Bibliothèque de La Rochelle. *Correspondance inédite de la comtesse de Beauharnais*. 11 décembre 1801.

5. « Elle avait, quoique sexagénaire, écrivait le célèbre chirurgien à Alexandre Dumas, à la date du 13 mai 1841, une voix douce et mélodieuse, comme celle de Mlle M... dont la retraite vient d'affliger la scène française. » Eugène Charavay, *Lettres autographes* provenant du cabinet d'un amateur connu. Le vendredi 2 mars 1882, p, 13, n° 69. En disant sexagénaire, Larrey rajeunissait encore de dix années cette femme charmante dont les petits travers ne feront pas oublier l'inaltérable bonté.

rait, le 2 juillet 1813, à Paris, à l'âge de soixante quinze ans [1], assez à temps pour ne pas assister à l'effroyable chute de l'Empire et à l'invasion de la Franee par l'Europe coalisée.

Cette étude, consacrée avant tout à Dorat, devait-elle s'arrêter à la mort de Dorat ? Nous ne l'avons pas cru; nous avons pensé que le lecteur nous eût su un mince gré de le laisser sans renseignements sur la dernière moitié de l'existence de cette femme intéressante, un des types les plus curieux, à cette époque où son sexe est représenté si noblement et, disons même, si héroïquement. Son salon, qui s'était complètement transformé depuis la mort de l'élégant et aimable auteur des *Baisers* et du *Mois de mai*, composé d'éléments si disparates, méritait bien, nous l'avons cru, les détails dans lesquels l'on est entré , Nous aurions plus de peine à faire accepter les pages consacrées au lamentable Cubières, si ces ignominies n'avaient pas leur enseignement, en démontrant (ce qu'on ne semble pas soup-

1. Cette autre amie de Dorat, non moins dévouée à son bonheur et à sa gloire, et à laquelle on l'avait cru liée par un mariage secret, mademoiselle Fanier, expira huit ans plus tard, à Montmartre, à l'âge de soixante-seize ans, le 3 juin 1821. Elle avait épousé, le 11 frimaire an II (22 novembre 1793), à ses quarante-huit ans, un M. Gasse, qui n'en avait que trente-deux. Elle avait pris sa retraite, le premier avril 1786. Jal, *Dictionnaire critique de biographie et d'histoire*, p. 563, 564. *Nouvelle biographie universelle* (Didot), t. XVII, col. 77, 78. Ed. de Mame.

çonner) que, dans les désordres civils, ceux dont on a le plus à se défendre ne sont ni les assassins ni les égorgeurs. Quoi qu'il en soit, nous voilà au bout de notre tâche, d'une tâche à laquelle nous nous sommes voué avec une conscience qu'on voudra bien reconnaître, et qui nous vaudra, nous l'espérons, la bienveillance du lecteur, si elle ne peut tenir lieu d'autres qualités, dont nous sommes les premiers à sentir l'absence.

FIN.

ERRATA

Page 4, ligne 3, *au lieu de :* « prénons », *lisez :* « prénoms ».
— 39, note. Ces vers sont à l'adresse de « *la Baronne de Newkerque* ». A dater de ce retour à Paris, madame Pater ne se fera plus appeler que la baronne de Newkerque, et c'est ce que nous eussions dû mentionner dans notre note.
— 191, note, 2me ligne, *au lieu de :* « le 8 octobre 1871 », *lisez :* « ce 8 octobre 1781 ».

TABLE DES MATIÈRES

1461. — Poitiers, Imprimerie Blais, Roy et Cie, 7, rue Victor-Hugo.

Paris. — Imp. E. Capiomont et Cie, rue des Poitevins, 6.